



2022

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FORTUNA
SILVER MINES INC.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

À propos de ce rapport	3
Message de notre président et directeur général	4
Message de notre conseil d'administration	6
Message de notre premier vice-président Développement durable	7
2022 en chiffres	8

À PROPOS DE FORTUNA SILVER MINES

Notre entreprise	9
Nos opérations	10
Notre exploration	12

NOTRE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vision, mission et valeurs	14
Plan d'action stratégique pour le développement durable 2022-2026	15

FACTEURS ESG MATÉRIELS

Faits marquants	19
Évaluation de la matérialité de l'ESG	20
Gestion des installations de stockage des résidus	21
Gestion de l'eau	27
Changement climatique et émissions de GES	30
Gestion de l'énergie	43
Qualité de l'air	46
Impacts sur la biodiversité	48
Gestion de déchets et matériaux dangereux	52

Relations communautaires	55
Santé et sécurité du personnel	59
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	66
Éthique et transparence des affaires	70
Gestion du capital humain et relations de travail	73
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	78

GOVERNANCE ESG

CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS PAYS D'ACCUEIL

Mine de Lindero, Argentine	89
Mine de San José, Mexique	93
Mine de Caylloma, Pérou	98
Mine de Yaramoko, Burkina Faso	103
Projet de Séguéla, Côte d'Ivoire	108

DONNÉES DE L'ESG

Données sur la performance de l'ESG	114
SASB Metals & Mining Index du contenu standard	123
Recommandations de la TCFD	
Index du contenu	130
Index du contenu GRI	133

ANNEXES

Annexe A: Retraitement des informations du rapport de développement durable 2021	135
Annexe B: Notes d'avertissement	136



À PROPOS DE CE RAPPORT

Le champ d'application de ce rapport est comme suit :

- Les données quantitatives sont fournies pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.
- Les données quantitatives consolidées sur le développement durable pour 2022 couvrent les sièges sociaux et de gestion de Fortuna au Canada, en Australie, en Côte d'Ivoire et au Pérou, ainsi que les mines qui étaient en production tout au long de la période de référence : La mine de Caylloma (exploitée par Bateas), la mine de San José (exploitée par Cuzcatlan), la mine de Lindero (exploitée par Mansfield) et la mine de Yaramoko (exploitée par Roxgold Sanu). [GRI 2-2]
- Lorsqu'elles sont disponibles, six années consécutives de données quantitatives (2017 à 2022) sont fournies pour permettre une analyse des tendances.
- Les données relatives aux ressources humaines et aux employés de l'exploration ont été exclues des données de Yaramoko pour les années 2017 à 2020. En 2021, les employés de l'exploration ont été inclus dans la collecte de données pour Yaramoko.
- Les données du développement durable du projet de Séguéla en Côte d'Ivoire ne sont pas incluses dans les données de développement durable consolidées. Elles ont fait l'objet d'un rapport séparé (voir [ESG dans Nos pays d'accueil - Projet aurifère de Séguéla, Côte d'Ivoire](#)).
- Toutes les informations financières contenues dans ce rapport sont présentées sur une base consolidée, sauf indication contraire, et comprennent les résultats financiers de Roxgold à partir du 2 juillet 2021. [GRI 2-2]

Certaines informations du rapport 2021 ont été retraitées dans le présent rapport. Ces retraitements figurent à l'[annexe A](#). [GRI 2-4]

Le présent rapport fait référence aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI). La GRI est le cadre le plus largement adopté pour les rapports sur le développement durable. L'index du contenu de la GRI se trouve à la [page 133](#).

Le rapport est également préparé selon les exigences de la Norme sur les métaux et l'exploitation minière du Conseil des normes comptables en matière de durabilité (SASB pour son acronyme en anglais). L'index du contenu de la norme SASB se trouve à la [page 123](#).

Dans la section du présent rapport consacrée au changement climatique, nous avons continué à aligner les informations sur les recommandations du groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) (Recommandations de la TCFD). La section comprend également nos Climate Change Position Statement (Déclaration de position sur le changement climatique), qui décrit notre approche du changement climatique. Fortuna répond également au questionnaire du CDP sur le changement climatique, qui est aligné sur les recommandations de la TCFD.

Des détails supplémentaires concernant la préparation de ce rapport sont fournis dans le tableau 1.

TABLEAU 1 : INFORMATIONS SUR LE RAPPORT

[GRI 2-3, 2-5]



PÉRIODE DU RAPPORT

1er janvier - 31 décembre 2022



DATE DE PUBLICATION

21 juillet 2023



FRÉQUENCE

Annuel



DERNIER RAPPORT

Rapport sur le développement durable 2021, publié le 2 mai 2022



CONTACT

Département des opérations -
Département du développement durable de Fortuna
sustainability@fortunasilver.com



SITE WEB

<https://www.fortunasilver.com/sustainability/overview>



ASSURANCE EXTERNE

Pas d'assurance externe

D'autres informations relatives à l'ESG sont disponibles dans les documents réglementaires publiés sur notre site web :

- [États financiers consolidés audités](#)
- [Commentaires et analyse de la direction](#)
- [Formulaire d'information annuelle \(FIA\)](#)
- [Formulaire 40-F - Rapport Annuel](#)
- [Circulaire d'information de la direction](#)
- [Rapport relatif à la loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif \(ESTMA\)](#)



JORGE A. GANOZA

MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

[GRI 2-22]

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de développement durable 2022 de Fortuna et de partager avec vous les réalisations de Fortuna en 2022 et les perspectives pour 2023.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous restons fermement déterminés à intégrer le développement durable dans notre stratégie commerciale, notre culture organisationnelle et nos activités quotidiennes. La société exigeant de plus en plus du secteur minier des normes sociales et environnementales élevées, nous nous engageons à répondre à ces attentes dans le cadre de nos efforts pour parvenir à une croissance durable. Notre cadre de développement durable a été élaboré pour gérer notre approche de l'exploitation minière responsable, qui s'aligne sur les objectifs de développement durable des Nations unies. Nous continuons à affiner notre stratégie de développement durable et le plan de développement durable quinquennal associé, qui comprend des indicateurs clés de performance (ICP), des objectifs et des engagements.

En 2022, nous avons mis à jour notre plan de développement durable afin d'y inclure de nouveaux indicateurs clés de performance et de nouveaux objectifs, dont, par exemple, le nombre d'inspections en matière de santé, de sécurité et d'environnement, le nombre d'activités d'engagement communautaire et le pourcentage de mesures correctives prises en temps voulu en matière de santé et de sécurité. Cela démontre notre engagement à gérer de manière proactive notre performance en matière de développement durable et notre nature prospective en tant qu'entreprise.

Toutes nos mines sont situées dans des zones relativement sous-développées où la population locale n'a pas accès aux services publics de base, aux infrastructures et aux possibilités d'améliorer son niveau de vie. En tant que mineurs responsables, nous cherchons à apporter une valeur ajoutée à nos hôtes et aux communautés environnantes en créant des emplois de qualité, en développant les entreprises locales et en contribuant à l'amélioration des services sociaux et des infrastructures.

Notre dernier rapport sur le développement durable présente un profil de chacun de nos pays d'accueil et souligne les contributions que nous visons dans chacune des régions où se trouvent nos mines :

- [Mine de Lindero, Argentine](#)
- [Mine de San José, Mexique](#)
- [Mine de Caylloma, Pérou](#)
- [Mine de Yaramoko, Burkina Faso](#)
- [Projet aurifère de Séguéla, Côte d'Ivoire](#)

Nous vous encourageons à consulter ces sections du rapport pour mieux comprendre comment Fortuna s'efforce de répondre aux besoins des parties prenantes locales.

Malgré tous nos efforts pour garantir un environnement de travail sûr à nos employés et à nos sous-traitants et une tendance soutenue à l'amélioration annuelle du nombre total de blessures enregistrables et avec arrêt, nous regrettons profondément l'accident mortel qui s'est produit dans notre mine de Lindero en janvier 2022. En plus d'assurer un soutien approprié à la famille et à nos employés, nous poursuivons l'adoption de meilleures pratiques et d'initiatives clés à l'échelle de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la gestion des risques critiques et la poursuite du développement d'un programme de leadership « zéro blessure ».

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DES RÉSIDUS

En 2022, nous avons continué à faire progresser notre stratégie en matière de changement climatique. Les faits marquants sont les suivants :

- Publication de notre [Déclaration de position sur le changement climatique](#) avec un engagement clair d'analyser les risques et les opportunités du changement climatique sur nos activités commerciales, à élaborer des plans d'action tactiques à court terme sur le changement climatique et à intégrer les facteurs du changement climatique dans notre planification stratégique à long terme.
- Réalisation d'audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ce travail comprenait également le renforcement des capacités sur les sites afin d'améliorer la compréhension du potentiel de réduction de la consommation d'énergie par nos équipes sur place. Ces audits énergétiques permettront de mieux cerner nos principales sources d'émissions de GES et d'identifier un ensemble complet de possibilités de réduire nos émissions de GES, qui soutiendra la définition des paramètres et des objectifs de réduction des émissions de GES en 2023.

Un autre développement notable en 2022 a été l'adoption de la norme GISTM (Global Industry Standard for Tailings Management), qui renforce nos critères rigoureux pour la conception, l'exploitation et la clôture de toutes nos installations de traitement des résidus. Nous avons publié notre Déclaration de position sur la norme GISTM, qui expose notre approche de la gestion des résidus miniers, ainsi que nos engagements en matière de mise en œuvre. À Fortuna, nous considérons que la



LES FAITS MARQUANTS DE NOTRE PERFORMANCE EN 2022 SONT LES SUIVANTS :

POURCENTAGE DE FEMMES EMPLOYÉES

16,84 %

POURCENTAGE D'EMPLOYÉS ISSUS DES COMMUNAUTÉS LOCALES (ZONE D'INFLUENCE DIRECTE - DAI pour son acronyme en anglais)

41,85 %

NOMBRE DE DISPUTES IMPORTANTES AVEC LES COMMUNAUTÉS

Zéro

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS ENREGISTRABLES (TRIFR pour son acronyme en anglais)

Diminution de 21 %

POURCENTAGE DE FEMMES OCCUPANT DES POSTES DE DIRECTION

19,15 %

POURCENTAGE DE FOURNISSEURS LOCAUX (ZONE D'INFLUENCE DIRECTE - DAI)

7,71 %

NOMBRE DE DÉVERSEMENTS IMPORTANTS

Zéro

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'INTERVENTION D'URGENCE POUR LES EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN

Augmentation de 52 %

gestion des résidus est primordiale pour une exploitation minière responsable et l'adoption de GISTM nous permet d'affiner notre approche de la gestion sûre des résidus et d'adopter des outils supplémentaires pour garantir l'excellence opérationnelle.

MINE PHARE DE SÉGUÉLA

Fortuna se prépare à une nouvelle année de croissance passionnante en 2023, avec la construction et la livraison de notre nouvelle mine phare de Séguéla prévue pour le milieu de l'année. Nous sommes enthousiasmés par les perspectives de ce projet, qui devrait contribuer de manière significative à notre portefeuille d'actifs opérationnels de haute qualité, ainsi qu'à la communauté locale. Fortuna prévoit une croissance de 15 % de sa production d'équivalent-or en 2023, grâce à la contribution de la mine Séguéla. La mine devrait produire de l'or à un coût tout compris inférieur à 1 080 USD l'once, ce qui positionne Fortuna comme un producteur mondial de métaux précieux compétitif de niveau intermédiaire.

Nous sommes conscients des défis que représentent la construction et l'exploitation d'une nouvelle mine, et nous nous engageons à gérer nos activités de manière sûre, responsable et durable.

L'une de nos principales priorités en matière de développement durable pour ce projet est de nous assurer que nous répondons aux besoins

des parties prenantes locales qui sont principalement concernées par les opportunités de formation et d'emploi pour les membres de la communauté locale. Nous avons mené des enquêtes auprès des jeunes de la communauté afin d'identifier les niveaux d'éducation et les aspirations, ainsi que les besoins à satisfaire pour élaborer un programme de formation sur mesure qui soit en phase avec les priorités du gouvernement en matière de développement. 25 jeunes, dont 2 femmes, ont été initialement retenus pour formation. Nous prévoyons une deuxième série de formations d'ici la fin de l'année et avons prévu de nombreuses initiatives pour soutenir notre objectif d'embauche locale à Séguéla. Au fur et à mesure de l'avancement de la construction, l'accent a été mis sur la préparation des opérations minières, y compris l'organisation et les systèmes de gestion de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des communautés, afin d'obtenir dès le départ des résultats élevés en matière de développement durable.

REGARDANT VERS L'AVENIR

Je suis fier de ce que nous avons accompli en tant qu'entreprise et reconnaissant du dévouement de nos 5 400 employés, fournisseurs et autres parties prenantes. À l'aube de 2023, nous continuerons à prendre soin de notre personnel et de notre environnement, tout en restant à l'écoute de nos parties prenantes.

Nous prévoyons de continuer à investir pour améliorer notre approche du développement durable afin de nous aligner sur les meilleures pratiques, de poursuivre nos objectifs en matière de développement durable et de faire progresser nos programmes de responsabilité sociale afin de maximiser les effets positifs de nos activités sur les communautés d'accueil et la société dans son ensemble.

Au nom de notre équipe de direction exécutive et de tous les employés de Fortuna, nous vous exprimons notre sincère gratitude pour votre soutien continu.

Jorge A. Ganoza
Président, PDG et directeur



MESSAGE DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2022 a été une année importante pour Fortuna, car la société a réussi à intégrer les opérations d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest. La société est ravie d'envisager une nouvelle année de croissance en 2023, avec l'achèvement de la construction et le démarrage de la nouvelle mine de Séguéla, dont l'exploitation est prévue pour le milieu de l'année.

Fortuna reste fidèle à son engagement en faveur d'une croissance durable. Tout au long de l'histoire de notre entreprise, le développement durable a été, et continuera d'être, une priorité absolue pour le conseil d'administration de Fortuna. Nous reconnaissons que notre succès est étroitement lié au bien-être de l'environnement et de la société. Par conséquent, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) continuent d'être cruciaux pour nos activités. Nous comprenons que nos parties prenantes attendent de nous que nous respections les normes ESG les plus élevées, et nous nous engageons pleinement à le faire.

Le comité de développement durable et l'ensemble du conseil d'administration continuent de se concentrer sur la surveillance efficace des risques importants de l'entreprise. Nous nous engageons à veiller à ce que les facteurs ESG, y compris le changement climatique, soient intégrés dans les processus de gouvernance, de stratégie et de gestion des risques d'entreprise de Fortuna. Nous reconnaissons l'importance de rester à l'avant-garde en ce qui concerne l'ESG et une partie importante de notre surveillance continue à recevoir des informations sur l'ESG et le changement climatique, y compris des mises à jour trimestrielles sur les tendances ESG. Ces informations permettent au conseil d'administration de mieux prendre en compte les questions ESG dans le cadre du processus décisionnel.

Pour plus de détails sur la manière dont le conseil d'administration et le comité de développement durable supervisent les questions ESG et de développement durable et sur la manière dont la responsabilité de la direction pour ces facteurs est attribuée dans l'ensemble de l'entreprise, voir la section [Gouvernance ESG](#) du présent rapport.

Au nom du comité de développement durable et de l'ensemble du conseil d'administration, nous vous remercions de votre soutien dans notre démarche de développement durable et nous vous invitons à en savoir plus sur notre approche stratégique du développement durable en consultant le rapport de développement durable 2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués

David Laing

Président du comité de développement durable du Président du conseil d'administration, conseil d'administration



JULIEN BAUDRAND

MESSAGE DE NORTE PREMIER VICE- PRÉSIDENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

[GRI 2-22]

UN DEVOIR QUOTIDIEN DE CONSTRUIRE UNE ENTREPRISE PLUS FORTE ET UN MONDE MEILLEUR

En tant que société minière, nous reconnaissons notre rôle et notre responsabilité dans la création d'un avenir meilleur pour notre société, tout en augmentant la valeur pour Fortuna et ses parties prenantes. En outre, le développement durable, grâce à l'adoption accrue des principes ESG en raison de la demande du marché et des attentes des investisseurs, continue de gagner du terrain et devient de plus en plus stratégique, non seulement au niveau opérationnel pour réduire nos risques et garantir notre licence sociale d'exploitation, mais aussi pour accéder à de nouveaux marchés et à de plus grandes opportunités d'affaires. Pour atteindre ces objectifs et instaurer la confiance avec toutes nos parties prenantes, nous pensons qu'une gouvernance solide, l'excellence opérationnelle et une divulgation ciblée sont trois facteurs stratégiques de réussite.

UNE GOUVERNANCE SOLIDE

Une gouvernance solide implique la mise en œuvre de divers mécanismes qui garantiront l'obligation de rendre compte, la responsabilité et l'alignement des parties prenantes internes, depuis le conseil d'administration jusqu'à l'ensemble de nos employés. En plus de nos politiques et de nos normes d'entreprise nous avons conçu un cadre de gouvernance qui apporte cohérence et discipline dans l'ensemble de l'organisation. Par exemple, notre structure de gouvernance ESG comprend quatre niveaux de contrôle : (1) par le conseil d'administration via le comité de développement durable, (2) par l'équipe de direction via le comité d'entreprise de HSSEC, (3) par les chefs d'exploitation via les comités régionaux de HSSEC et (4) au niveau des filiales avec divers comités de gestion et/ou d'employés de HSEC qui discutent des questions de développement durable. Nos mécanismes de gouvernance ESG comprennent également des incitations financières à court terme liées à la réalisation d'ICP de développement durable.

UNE EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

L'excellence opérationnelle est au cœur de nos efforts en matière de développement durable et constitue la base de notre crédibilité. Nous nous engageons à agir de manière proactive et à améliorer continuellement nos normes et nos processus afin de minimiser notre impact sur l'environnement, de promouvoir la santé et la sécurité, et de créer de la valeur pour les communautés environnantes. En mettant en œuvre les meilleures pratiques et en investissant dans les nouvelles technologies au niveau des sites, nous visons à optimiser nos opérations, à réduire les accidents du travail, à améliorer la gestion des

déchets, la consommation d'eau et d'énergie et à réduire la perte de biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. La performance opérationnelle est primordiale pour notre crédibilité en tant que mineur responsable.

UNE DIVULGATION RÉFLÉCHIE

Une divulgation réfléchie garantit la transparence des informations attendues, opportunes et de qualité, et est essentielle pour instaurer la confiance avec nos parties prenantes. Nous croyons en l'ouverture et en la sincérité de nos performances ESG, ainsi qu'en nos efforts d'amélioration continue de ces performances. Grâce à des rapports réguliers, nous fournissons à nos parties prenantes des informations sur nos actions et les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs de développement durable. Nous nous engageons également auprès de nos parties prenantes, y compris les communautés locales, les ONG et les agences gouvernementales, afin de comprendre leurs préoccupations et de travailler en collaboration pour y répondre.

VALEUR AJOUTÉE POUR FORTUNA ET SES PARTIES PRENANTES

Grâce à la mise en œuvre d'une gouvernance solide, à l'excellence opérationnelle et à une divulgation réfléchie, nous pensons que notre performance en matière de développement durable constitue un avantage croissant pour l'entreprise. Une solide performance en matière de développement durable contribue à réduire les risques opérationnels pour nos employés, l'environnement et les communautés, améliore notre réputation et crée un meilleur positionnement pour le développement des affaires, notamment en accordant à des investisseurs et des prêteurs ayant des attentes ESG de plus en plus élevées, en étant éligibles à l'obtention de prêts préférentiels et en étant reconnus comme un partenaire de choix dans nos pays d'accueil.

En tant que mineurs conscients, nous pouvons éviter ou minimiser nos impacts et créer une meilleure valeur pour nos parties prenantes. Nous nous engageons à le faire et nous sommes impatients de partager nos progrès avec vous dans notre rapport sur le développement durable de 2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués

Julien Baudrand

Premier vice-président de développement durable



2022 EN CHIFFRES



USD\$ 5 636 894

INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES



USD\$69,3M

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT*



5,233

TRAVAILLEURS**



16,84 %

FEMMES EMPLOYÉES



19,15 %

FEMMES DANS DES POSTES DE DIRECTION



41,85 %

EMPLOYÉS ISSUS DES COMMUNAUTÉS LOCALES



Zéro

DÉVERSEMENTS IMPORTANTS



0,3

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL (LTIFR pour son acronyme en anglais)



2,67

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS ENREGISTRABLES (TRIFR)



17,94

INTENSITÉ CARBONE - TONNES D'ÉQUIVALENT DIOXYDE DE CARBONE (TCO₂EQ) ÉMISES PAR MILLIER DE TONNES DE MINÉRAI TRAITÉ



14 %

ÉNERGIE TOTALE CONSOMMÉE QUI EST RENOUELABLE



0,22

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE - GIGAJOULE (GJ) CONSOMMÉS PAR TONNE DE MINÉRAI TRAITÉ



0,25

INTENSITÉ DU PRÉLÈVEMENT D'EAU DOUCE - MÈTRES CUBES (M³) PAR TONNE DE MINÉRAI TRAITÉ



Zéro

INCIDENTS DE NON-CONFORMITÉ LIÉS AUX PERMIS, NORMES ET RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE L'EAU

* Source : Rapport ESTMA 2022

** Il s'agit des employés directs et indirects, y compris le projet de Séguéla



À PROPOS DE FORTUNA SILVER MINES

NOTRE ENTREPRISE

[GRI 2-1, GRI 2-6]

Fortuna Silver Mines Inc. (Fortuna) est une société minière canadienne créée en 2005 qui se consacre à la production de métaux précieux en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest.

Fortuna est une société publique dont les actions sont cotées à la Bourse de New York (NYSE:FSM) et à la Bourse de Toronto (TSE:FVI). Notre siège social est situé à Vancouver, au Canada, et notre siège de gestion est situé à Lima, au Pérou.

Notre mine de Caylloma à Arequipa, au Pérou, produit de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc depuis 2006. Notre mine de San José à Oaxaca, au Mexique, produit de l'argent et de l'or depuis 2011. Notre mine de Lindero à Salta, en Argentine, a coulé son premier lingot d'or en octobre 2020 et notre mine de Yaramoko au Burkina Faso produit de l'or depuis 2016. En septembre 2021, la société a pris la décision de procéder à la construction de sa cinquième mine, une mine d'or à ciel ouvert dans le cadre du projet de Séguéla en Côte d'Ivoire, qui devrait produire de l'or à la mi-2023.

La figure 1 illustre la relation entre Fortuna et ses principales filiales. La figure 2 montre l'emplacement de nos mines en production et de nos projets d'exploration.

FIGURE 1 : FORTUNA ET SES PRINCIPALES FILIALES

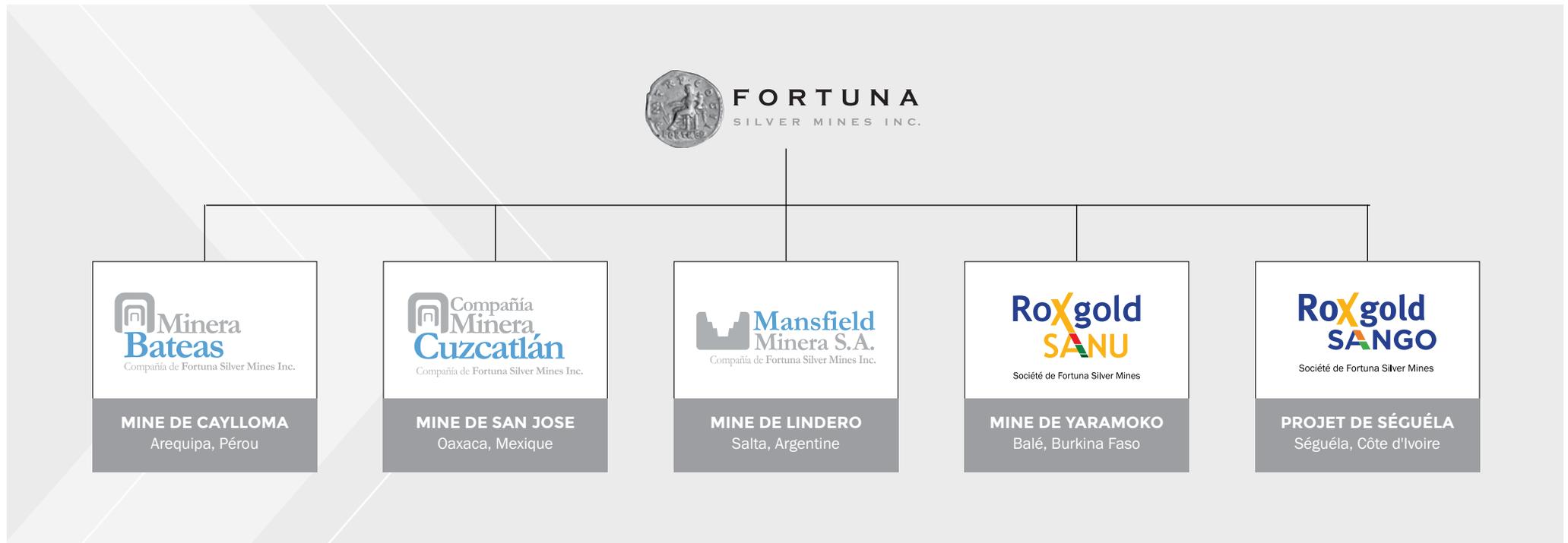




FIGURE 2 : MINES EN PRODUCTION ET PROJETS D'EXPLORATION





NOS OPÉRATIONS

[GRI 2-6]

Nos mines produisent de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc, des métaux utilisés dans la vie quotidienne et dans de nombreuses industries qui contribuent au développement durable. La demande de ces métaux augmente avec l'accroissement de la population mondiale et l'élévation du niveau de vie. Nous cherchons à satisfaire ce besoin par une production minérale responsable qui génère un impact positif pour nos parties prenantes.

MINE DE SAN JOSÉ

OPÉRATEUR	Compañía Minera Cuzcatlan S.A. de C.V.
EMPLACEMENT	District minier de Taviche, Oaxaca, Mexique
PRODUIT	Argent, or
AIRE	47 844 hectares
CAPACITÉ	3 000 tpj
TYPE DE MINE	Exploitation minière souterraine par déblais et remblais et abattage de longs trous
MÉTHODE D'EXTRACTION	Flottation
VIE DE LA RÉSERVE	3 ans
EFFECTIFS	721 employés et 444 contractuels
COMMUNAUTÉ LA PLUS PROCHE	San José del Progreso, Oaxaca

MINE DE YARAMOKO

OPÉRATEUR	Roxgold Sanu S.A.
EMPLACEMENT	Commune de Bagassi, Province de Balé, Région de la Boucle du Mouhoun, Burkina Faso
PRODUIT	Or
AIRE	23 000 hectares
CAPACITÉ	1 400 tpj
TYPE DE MINE	Exploitation souterraine de trous longs avec planification d'une mine à ciel ouvert
MÉTHODE D'EXTRACTION	Carbone en lixiviation
VIE DE LA RÉSERVE	3 ans
EFFECTIFS	431 employés et 418 contractuels
COMMUNAUTÉ LA PLUS PROCHE	Bagassi, Balé

MINE DE CAYLLOMA

OPÉRATEUR	Minera Bateas S.A.C.
EMPLACEMENT	Caylloma, Arequipa, Pérou
PRODUIT	Argent, or, zinc, plomb
AIRE	36 322 hectares
CAPACITÉ	1 500 tpj
TYPE DE MINE	Exploitation minière souterraine par déblais et remblais
MÉTHODE D'EXTRACTION	Flottation
VIE DE LA RÉSERVE	6 ans
EFFECTIFS	353 employés et 686 contractuels
COMMUNAUTÉ LA PLUS PROCHE	Caylloma, Arequipa

MINE DE LINDERO

OPÉRATEUR	Mansfield Minera S.A.
EMPLACEMENT	Salta, Argentine
PRODUIT	Or
AIRE	3 500 hectares
CAPACITÉ	18 750 tpj
TYPE DE MINE	Trou à ciel ouvert
MÉTHODE D'EXTRACTION	Lixiviation en tas
VIE DE LA RÉSERVE	12 ans
EFFECTIFS	595 employés et 417 contractuels
COMMUNAUTÉ LA PLUS PROCHE	Tolar Grande, Salta

PROJET DE SÉGUÉLA (en construction)

OPÉRATEUR	Roxgold Sango S.A.
EMPLACEMENT	Worodougou, Côte d'Ivoire
PRODUIT	Or
AIRE	62 000 hectares
CAPACITÉ	3 750 tpj
TYPE DE MINE	Trou à ciel ouvert
MÉTHODE D'EXTRACTION	Carbone en lixiviation
VIE DE LA RÉSERVE	8,6 ans
EFFECTIFS	245 employés et 1 094 contractuels
COMMUNAUTÉ LA PLUS PROCHE	Bangana, Tiéma and Kouégo

**TABLEAU 2 : PRODUCTION DE FORTUNA EN 2022**

[GRI 2-6, SASB EM-MM-000.A]

PRODUIT	UNITÉ	CONSOLIDÉ	CAYLLOMA (BATEAS)	SAN JOSÉ (CUZCATLAN)	LINDERO (MANSFIELD)	YARAMOKO (ROXGOLD SANU)
Argent	Moz	6,91	1,14	5,76	-	-
Or	koz	259,43	0,78	34,12	118,42	106,11
Plomb	Mlb	34,59	34,59	-	-	-
Zinc	Mlb	46,18	46,18	-	-	-

En 2022, la production de minerais métalliques de Fortuna était de 7 620 491 tonnes métriques vendables. [SASB EM-MM-000.A]



PRODUCTION D'ARGENT CONSOLIDÉE

6,91 Moz

PRODUCTION D'OR CONSOLIDÉE

259,43 koz**NOTRE EXPLORATION**

[GRI 2-6]

PROJETS BROWNFIELDS

Nous explorons des gisements de minéraux à proximité de nos opérations actuelles afin d'utiliser efficacement notre capacité de production installée. Nous avons plusieurs projets d'exploration actifs en 2022 :

- **Caylloma** : Les forages de surface et souterrains sont concentrés sur les extensions de deux gisements de minerai le long du filon Animas, sur l'extension possible des ressources minérales le long du filon d'argent riche en or San Cristobal situé au nord de la mine et sur une nouvelle cible de base située au sud de la mine.
- **San José** : Les forages d'exploration souterrains sont concentrés sur l'éponte inférieure nord de Trinidad et le mur suspendu du filon Bonanza, tandis que les forages de surface testeront deux nouvelles cibles au sud et au nord de la mine.
- **Lindero** : Cartographie, échantillonnage de surface et essais de forage de la minéralisation d'or-cuivre dans les porphyres et les brèches du projet Arizaro.
- **Yaramoko** : La majorité des anomalies et des gisements connus sont situés le long de la rupture régionale du cisaillement de Boni et du cisaillement de second ordre de Yaramoko. La majeure partie de la concession de Yaramoko est largement inexplorée. Des programmes de forage régionaux sont actuellement en place et se concentrent sur le cisaillement de Boni, Haho, Kaho et Houko.

- **Séguéla** : Il s'agit des gisements Antenna, Koula, Agouti, Boulder et Ancien, définis comme ressources et situés près de la surface, de type lodique orogénique. En 2022, les forages sont concentrés sur le gisement Sunbird et sur l'extension de la minéralisation connue dans les gisements Koula et Ancien.

PROJETS GREENFIELDS

En 2022, nous avons exploré de nouvelles zones de minéralisation au Mexique, en Argentine, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire :

- **Baborigame, Sante Fe, Higo Blanco** – Mexique
- **Cerro Lindo, Solitario** – Argentine
- **Antacollo, Santa Rosa** – Pérou
- **Boussoura** – Burkina Faso
- **Dianra, Kadyoha, Bouake** – Côte d'Ivoire

A photograph of two workers, a woman and a man, both wearing yellow high-visibility safety shirts with reflective stripes. The woman is standing and leaning over the man, who is sitting at a desk and working on a laptop. They appear to be in an office or control room setting. The background is slightly blurred, showing what might be a window or a doorway. The overall tone is professional and collaborative.

NOTRE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DANS CETTE SECTION

- > Notre vision, mission et valeurs 14
- > Plan d'action stratégique pour le Développement durable 2022-2026 15

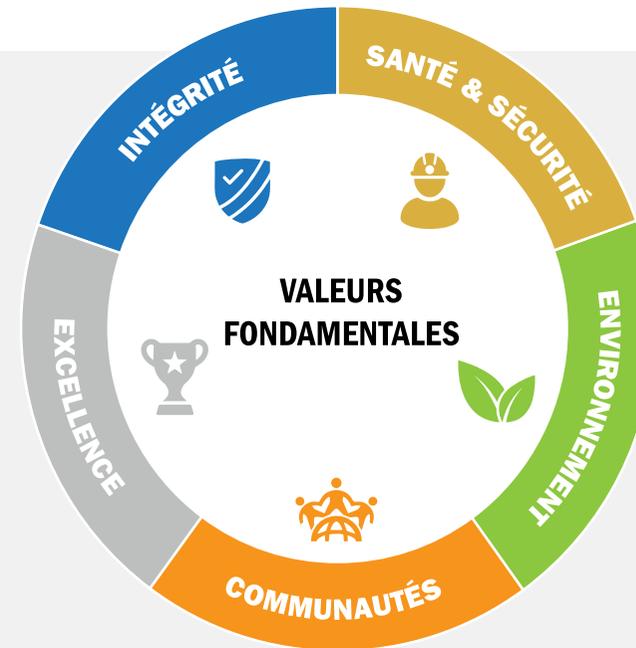
NOTRE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

[GRI 2-23, GRI 2-24]

Chez Fortuna, nous considérons le développement durable comme la création d'une valeur économique, sociale et environnementale à long terme pour nos parties prenantes. Cette compréhension nous a conduits à prendre un engagement fondamental pour intégrer le développement durable dans notre stratégie commerciale, notre culture organisationnelle et nos activités opérationnelles quotidiennes.

Notre stratégie d'entreprise se concentre sur l'allocation disciplinée de ressources humaines et financières à l'exploration, au développement et à l'acquisition d'actifs qui améliorent la qualité de notre portefeuille et peuvent fonctionner avec des marges financières saines à travers les hauts et les bas des cycles de prix des métaux précieux. Nous nous engageons à intégrer dans notre stratégie d'entreprise les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) les plus susceptibles d'avoir un impact sur la valeur de l'entreprise. Nous nous engageons également à fournir aux investisseurs des informations et des données cohérentes et utiles à la prise de décision concernant ces facteurs ESG. Les facteurs ESG matériels sont traités dans notre cadre de développement durable, qui est intégré à notre stratégie d'entreprise globale.

Le développement durable comprend des facteurs qui affectent tous les aspects de notre activité. Plutôt que d'isoler le développement durable dans une politique unique, nous avons créé un cadre de développement durable qui est intégré dans notre stratégie d'entreprise globale et soutenu par une série de politiques et de normes d'entreprise (voir la section [Gouvernance ESG](#)). Le cadre de développement durable est un moyen de transformer nos aspirations en actions et de réaliser notre vision.



VISION, MISSION ET VALEURS

VISION :

Être apprécié par nos parties prenantes en tant qu'entreprise durable et leader dans l'industrie des métaux précieux.

MISSION :

Créer une valeur durable grâce à la croissance de nos réserves minérales, à la production de métaux et à l'exploitation efficace de nos actifs, tout en restant fermement attachés à la sécurité et à la responsabilité sociale et environnementale.

VALEURS :

- Nous accordons de l'importance à la santé et à la sécurité de nos employés. Nous ne tolérons pas les actions ou les conditions dangereuses.
- Nous accordons de l'importance à l'environnement. Nous respectons des normes environnementales strictes et atténuons notre impact.
- Nous accordons de l'importance à nos communautés. Nous respectons la diversité culturelle et travaillons en tant que partenaire stratégique pour permettre le développement durable des communautés voisines.
- Nous accordons de l'importance à l'excellence. Nous appliquons des normes élevées et les meilleures pratiques.
- Nous accordons de l'importance à l'intégrité. Nous agissons conformément à notre philosophie.



PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022-2026

Conformément à notre vision, notre mission et nos valeurs, nous avons défini en 2022 trois objectifs stratégiques de développement durable soutenus par six piliers de développement durable (figure 3).

FIGURE 3 : OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PILIERS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



GOUVERNANCE

Mettre en œuvre des normes élevées en matière de gestion et d'information, respecter les droits de l'homme et renforcer les pratiques commerciales éthiques.



SOCIAL

Créer une culture de la santé, de la sécurité et de la responsabilité sociale, un lieu de travail sûr et positif, et développer des relations constructives avec nos parties prenantes.



ENVIRONNEMENT

Gérer de manière proactive les risques environnementaux liés à nos activités, avec pour objectif principal d'atteindre le niveau zéro.

PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1

SYSTÈMES ET DIVULGATION

Mettre en œuvre des normes élevées en matière de gestion et d'établissement de rapports.

2

DROITS DE L'HOMME ET ÉTHIQUE

Être un producteur responsable.

3

COMMUNAUTÉS

Être un catalyseur du développement durable indépendamment de la présence de l'entreprise dans la communauté.

4

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Faire preuve d'engagement dans tout ce que nous faisons.

5

RESSOURCES HUMAINES

Attirer et former une main-d'œuvre qui s'appuie sur la communauté locale des parties prenantes.

6

ENVIRONNEMENT

Minimiser notre impact sur l'environnement afin de le préserver pour les générations futures.





Nous reconnaissons que nos activités d'exploration, d'exploitation minière, de traitement et de transport ont un impact sur les personnes et les environnements dans lesquels nous travaillons. Nous reconnaissons également le rôle que nous pouvons jouer pour favoriser le développement durable en apportant un soutien substantiel et en développant les capacités locales.

Il est essentiel de reconnaître que nous partageons la responsabilité de la construction de sociétés durables et de la création d'une croissance verte avec les gouvernements et les autres entreprises du secteur privé. Notre impact est amplifié lorsque nous sommes transparents et que nous rendons compte de nos performances par rapport aux objectifs internationaux.

Par conséquent, notre cadre de développement durable est aligné sur les objectifs de développement durable (ODD) (figure 4). Les ODD sont un plan d'action mondial visant à mettre fin à la pauvreté, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique tout en protégeant l'environnement, adopté par tous les États membres des Nations unies en 2015.

FIGURE 4 : ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous avons élaboré un plan de développement durable sur cinq ans comprenant des mesures de développement durable et des objectifs à court, moyen et long terme, qui sont approuvés par le conseil d'administration et font l'objet d'un suivi mensuel. En 2021, après l'acquisition de Roxgold, la société a révisé tous ses objectifs de développement durable pour 2022, 2023 et 2025 afin de mieux refléter les changements intervenus dans l'entreprise.

Les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs sont contrôlés mensuellement par notre équipe chargée du développement durable dans le cadre d'un examen des performances et des plans de chaque filiale opérationnelle.

TABLEAU 3 : ICP ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022-2025¹

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIFS POUR 2022	OBJETIFS POUR 2023	OBJETIFS POUR 2025
	1	Iconne			
Nombre de décès d'employés et de contractuels à la suite d'accidents du travail	1	🚫	L'objectif n'a pas été atteint	0	0
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR)	0,30	🎯	Au-dessus de l'objectif	0,88	0,79
Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR)	2,67	🎯	Au-dessus de l'objectif	4,06	3,64
Nombre de déversements importants ²	0	🎯	En bonne voie	0	0
Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité (tCO ₂ eq/kt)	17,94	🚫	L'objectif n'a pas été atteint	17,80	À déterminer
Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité (GJ/t)	0,22	🚫	L'objectif n'a pas été atteint	0,21	À déterminer
Eau douce consommée par tonne de minerai traité (m ³ /t)	0,25	🎯	Au-dessus de l'objectif	0,27	0,28
Nombre de litiges importants avec les communautés locales ³	0	🎯	En bonne voie	0	0
Pourcentage d'employés issus des communautés locales (Zone d'influence directe - DAI pour son acronyme en anglais)	41,85	🚫	L'objectif n'a pas été atteint	43,91	45,09
Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	7,71	🎯	Au-dessus de l'objectif	5,46	5,84
Pourcentage de femmes employées	16,84	🎯	Au-dessus de l'objectif	16,51	15,52
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	19,15	🎯	Au-dessus de l'objectif	16,90	16,34

Une partie importante du développement continu de notre stratégie en matière de changement climatique consistera à fixer des objectifs liés au climat sur les indicateurs clés de performance prioritaires liés au climat. En 2022, nous avons lancé une étude visant à définir notre niveau de référence en matière d'émissions de gaz à effet de serre et à identifier les possibilités de réduction ainsi qu'une feuille de route pour la décarbonisation. En 2023, nous avons l'intention de finaliser cette étude qui identifiera les opportunités d'efficacité énergétique et de décarbonisation et fixera des mesures et des objectifs liés au climat, y compris des objectifs de réduction des émissions de GES.

¹ Ces objectifs sont consolidés pour nos sites d'exploitation actuels : Bateas, Cuzcatlan, Lindero, Yaramoko et nos bureaux, le cas échéant.

² Nous définissons un déversement important comme tout type de déversement qui répond à un ou plusieurs des paramètres suivants :

- Impact permanent sur plusieurs personnes : blessures, dommages, handicaps ou effets irréversibles sur la santé.
- Impact réversible limité sur les écosystèmes, la restauration est possible et prend plus de 3 mois.
- Perte de confiance et rupture de la communication avec la communauté qui génère des actions contre l'entreprise ou une fermeture généralisée pendant 3 jours ou plus.
- Une couverture médiatique négative au niveau local entraînant une perte de confiance partielle.

³ Nous définissons un conflit important avec les communautés locales comme une perte de confiance et une rupture de la communication avec les communautés qui génère des actions contre l'entreprise et une fermeture généralisée pendant au moins 3 jours.



Nous fournissons ci-dessous des informations supplémentaires concernant les objectifs qui n'ont pas été atteints :

- **Accidents mortels** : Nous avons le grand regret d'annoncer qu'un accident mortel s'est produit dans notre mine de Lindero en janvier 2022. Cette situation est absolument inacceptable, car la santé et la sécurité de chacun sur nos sites miniers est notre priorité absolue et nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de dommage zéro. En réponse, nous avons pris des mesures immédiates et à plus long terme pour nous assurer que notre valeur fondamentale de santé et de sécurité continue d'être reflétée dans l'ensemble de l'entreprise.
- **Intensité des émissions de GES** : Nous avons été très près d'atteindre notre objectif, mais la baisse de la production par rapport à l'estimation pour nos activités en Argentine a entraîné une augmentation de l'intensité des émissions. En 2023, nous surveillerons attentivement ces paramètres afin d'améliorer la précision de nos projections.
- **Intensité de la consommation d'énergie** : Étroitement lié à l'objectif d'intensité des émissions de GES ci-dessus, l'obstacle à la réalisation de cet objectif a été la baisse de production de l'opération en Argentine.
- **Pourcentage d'employés issus des communautés locales** : Notre capacité à atteindre notre objectif d'embauche locale a été affectée par quelques facteurs externes en 2022. Notamment, l'état d'urgence national et la situation politique nationale qu'a connu le Pérou en 2022. Les blocages et les grèves qui ont eu lieu ont entraîné la suspension et le report de nombreuses activités destinées à accroître notre recrutement d'employés issus des communautés locales. En outre, nos activités en Argentine ont rencontré des difficultés pour embaucher des membres des communautés locales en raison de la forte demande d'emploi dans la région, qui a connu un boom de l'exploitation minière du lithium. En 2023, les deux opérations développent des plans pour gérer ces changements et s'assurer que nous sommes bien positionnés pour atteindre nos objectifs liés à la communauté.

En 2022, nous avons intégré à notre plan de développement durable des indicateurs clés de performance et des objectifs annuels en matière de développement durable (voir tableau 4). Cela démontre notre engagement à gérer de manière proactive notre performance en matière de développement durable et notre nature prospective en tant qu'entreprise ces indicateurs clés de performance principaux et ces objectifs ont une incidence sur les [primes de rendement à court terme des cadres](#).⁴

Comme nos opérations ont réussi à dépasser de manière significative ces objectifs pour 2022, nous avons défini des objectifs plus ambitieux pour 2023, comme le montrent les tableaux 4 et 5.

TABLEAU 4 : PRINCIPALES INDICATEURS ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIFS POUR 2022	OBJETIFS POUR 2023
NEW Nombre d'inspections en matière de santé et de sécurité	2 709	Au-dessus de l'objectif	à 1 278	1 700
NEW Pourcentage de mesures correctives mises en œuvre à temps	82 %	En bonne voie	à 75-85 %	80 %
NEW Nombre d'inspections environnementales	1 304	Au-dessus de l'objectif	à 624	Pas encore déterminé
NEW Nombre d'activités d'engagement communautaire ⁵	1 006	Au-dessus de l'objectif	à 488	338 ⁶

TABLEAU 5 : PRINCIPALES INDICATEURS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS POUR 2023

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	DESCRIPTION DES INDICATEURS	OBJETIF POUR 2023
Indice principal de performance en matière de sécurité	L'indice principal de performance en matière de sécurité comprend : <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de mesures correctives mises en œuvre à temps • Pourcentage d'audits des protocoles de contrôle des risques fatals (FRCP) et d'inspections de la liste de contrôle critique (CCCL) effectués dans les délais impartis • Pourcentage d'inspections (autres que celles de la CCCL) effectuées dans les délais impartis • Pourcentage des employés dont le plan de formation à la gestion des risques critiques a été achevé dans les délais impartis 	80 % to 100 %
Indice principal de performance environnementale	L'indice principal de performance des relations communautaires comprend : <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de mesures correctives mises en œuvre à temps • Pourcentage d'inspections effectuées dans les délais impartis 	80 % to 100 %
Indice principal de performance des relations communautaires	L'indice principal de performance des relations communautaires comprend <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de mesures mises en œuvre à temps • Pourcentage d'activités d'engagement des parties prenantes exécutées dans les délais impartis 	80 % to 100 %

⁴ La rémunération des cadres est également influencée par les résultats d'autres mesures ESG, notamment la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le changement climatique et le plan de travail ESG global. Pour plus de détails, voir la section « Rémunération des cadres » du présent rapport.

⁵ Cet objectif est défini sur une base annuelle pour chaque filiale et additionne ensuite l'agrégat de l'entreprise pour Fortuna. Chaque objectif est révisé avec le directeur régional du développement durable, puis approuvé par le directeur régional de l'exploitation et enfin par le conseil d'administration.

⁶ Ce nombre total ne comprend que les sites actuellement en exploitation, et le projet de Séguéla révisera et fixera son propre objectif lorsqu'il entrera en phase d'exploitation.



FACTEURS ESG MATÉRIELS

DANS CETTE SECTION

- > Faits marquants 19
- > Évaluation de la matérialité ESG 20
- > Gestion des installations de stockage des résidus 21
- > Gestion de l'eau 27
- > Changement climatique et émissions de GES 30
- > Gestion de l'énergie 43
- > Qualité de l'air 46
- > Impacts sur la biodiversité 48
- > Gestion de déchets et matériaux dangereux 52
- > Relations communautaires 55
- > Santé et sécurité des effectifs 59
- > Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones 66
- > Éthique et transparence des affaires 70
- > Gestion du capital humain et relations de travail 73
- > Gestion de la chaîne d'approvisionnement 78



FAITS MARQUANTS



ENVIRONNEMENT

- 0 déversements importants
- 17,94 intensité carbone - tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO₂e) émises par millier de tonnes de mineral traité
- 14 % Énergie totale consommée qui est renouvelable
- 0,22 Intensité énergétique - gigajoules (GJ) consommés par tonne de mineral traité
- 0,25 Intensité de prélèvement d'eau douce - mètres cubes (m³) par tonne de mineral traité
- 0 incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau
- 63 % Eau recyclée
- 0 incidents significatifs liés à la gestion des matières et des déchets dangereux



SOCIAL

- 2 174 employés
- 5 636 894 USD Investissements communautaires
- 16,84 % Femmes employées
- 19,15 % Femmes dans l'administration
- 41,85 % Employés issus des communautés locales
- 0,3 Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR)
- 2,67 Taux de fréquence des incidents enregistrables (TRIFR)
- 0 Cas de violations des droits de l'homme enregistrés
- 19,5 Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein
- 7,71 % Fournisseurs locaux



GOUVERNANCE

- 75 % Administrateurs indépendants
- 37,5 % Femmes administrateurs
- Rémunération des cadres liée aux performances ESG, y compris en matière de changement climatique
- Une structure de supervision ESG solide





ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ ESG

[GRI 2-29, GRI 3-1]

L'évaluation de la matérialité joue un rôle essentiel dans notre approche du développement durable, car elle nous permet de donner la priorité aux sujets qui génèrent de la valeur pour l'entreprise et nos parties prenantes. Nous avons mis à jour l'évaluation complète de la matérialité ESG réalisée en 2020 afin de refléter les changements importants apportés à nos activités en 2021, suite à l'ajout des opérations en Afrique de l'Ouest. Nous avons examiné l'évaluation de la matérialité ESG en 2022.

Le processus que nous avons entrepris nous permet d'identifier les facteurs ESG financièrement significatifs susceptibles d'avoir un impact sur la valeur de l'entreprise, et donc de présenter le plus d'intérêt pour nos investisseurs et nos parties prenantes financières, ainsi que d'identifier les facteurs de durabilité qui présentent un intérêt significatif pour nos parties prenantes au sens large. Le processus est résumé dans la figure 5.

FIGURE 5 : PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ



Chacune de nos filiales a entrepris des exercices d'engagement des parties prenantes afin d'identifier ces dernières et leurs priorités en matière de développement durable. Les principales parties prenantes sont les employés, les communautés, les investisseurs, les clients, les entrepreneurs, les fournisseurs et les gouvernements régionaux. Nos filiales s'engagent auprès des parties prenantes de manière fréquente et par le biais de divers canaux, notamment des réunions individuelles et de groupe, des bureaux communautaires locaux, le courrier électronique, le téléphone, des sondages d'opinion, des visites de sites, les médias sociaux, des communautés ciblées et bien d'autres encore. Les priorités des parties prenantes constituent un élément clé de l'évaluation de la matérialité ESG, qui est à la base du contenu du présent rapport.

Le contenu de ce rapport s'appuie sur les résultats de l'évaluation de la matérialité ESG.

TABLEAU 6 : THÈMES ABORDÉS DANS LE RAPPORT 2022

[GRI 3-2]

FACTEURS ESG MATÉRIELS	PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE				
	DROITS DE L'HOMME ET ÉTHIQUE	RESSOURCES HUMAINES	COMMUNAUTÉS	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	ENVIRONNEMENT
Gouvernance ESG		✓			
Gestion des installations de stockage des résidus			✓	✓	✓
Gestion de l'eau			✓		✓
Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre					✓
Gestion de l'énergie					✓
Qualité de l'air			✓		✓
Impacts sur la biodiversité			✓		✓
Gestion de déchets et matériaux dangereux			✓	✓	✓
Relations communautaires		✓	✓		
Santé et sécurité des effectifs		✓		✓	
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	✓	✓	✓		
Éthique et transparence des affaires	✓				
Gestion du capital humain et relations de travail	✓		✓		
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	✓		✓	✓	✓



Parc à résidus de la de mine de Caylloma



Parc à résidus de la mine de San José

GESTION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES RÉSIDUS

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Fortuna et ses filiales reconnaissent que la gestion sûre des résidus est un élément essentiel de la production durable de métaux précieux et qu'un incident lié aux résidus pourrait avoir des répercussions majeures sur l'environnement, les communautés d'accueil, l'économie locale, nos activités et l'industrie dans son ensemble.

Les résidus et les stériles sont des sous-produits réguliers de l'exploitation minière et du traitement des minéraux et nécessitent des installations de stockage sûres et une gestion responsable. Fortuna possède actuellement trois (3) installations de stockage de résidus (tailings storage facility, ou TSF en anglais) en exploitation, trois (3) TSF en cours de clôture ou de clôture partielle, et une (1) TSF en cours de construction pour un total de sept (7) TSF. Fortuna s'est engagée à garantir la sécurité et l'intégrité structurelle des TSF tout au long du cycle de vie de chacune des installations de son portefeuille. Fortuna s'est également engagée à examiner et à incorporer d'autres meilleures pratiques pertinentes dans sa gestion sûre des résidus.

Les défaillances des installations de stockage de résidus sont inacceptables et peuvent être évitées. Fortuna s'est engagée à prévenir les défaillances éventuelles et à garantir la sécurité du public. Elle reconnaît que le Global Industry Standard on Tailings Management (GISTM) est le principal guide mondial pour l'industrie minière, au même titre que les normes et les lignes directrices publiées par l'Association canadienne des barrages (ACB), l'Australian National Committee on Large Dams (ANCOLD) et la norme Towards Sustainable Mining® (TSM) de l'Association minière du Canada (AMC).

3

TSF EN FONCTIONNEMENT

3

TSF EN COURS DE CLÔTURE OU DE CLÔTURE PARTIELLE

1

TSF EN COURS DE CONSTRUCTION



GOVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

[SASB EM-MM-540a.2]

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion des résidus et le premier vice-président chargé du développement durable, qui rend compte au directeur général, est responsable de la gestion des résidus au niveau exécutif en tant que cadre responsable (Accountable Executive, AE).

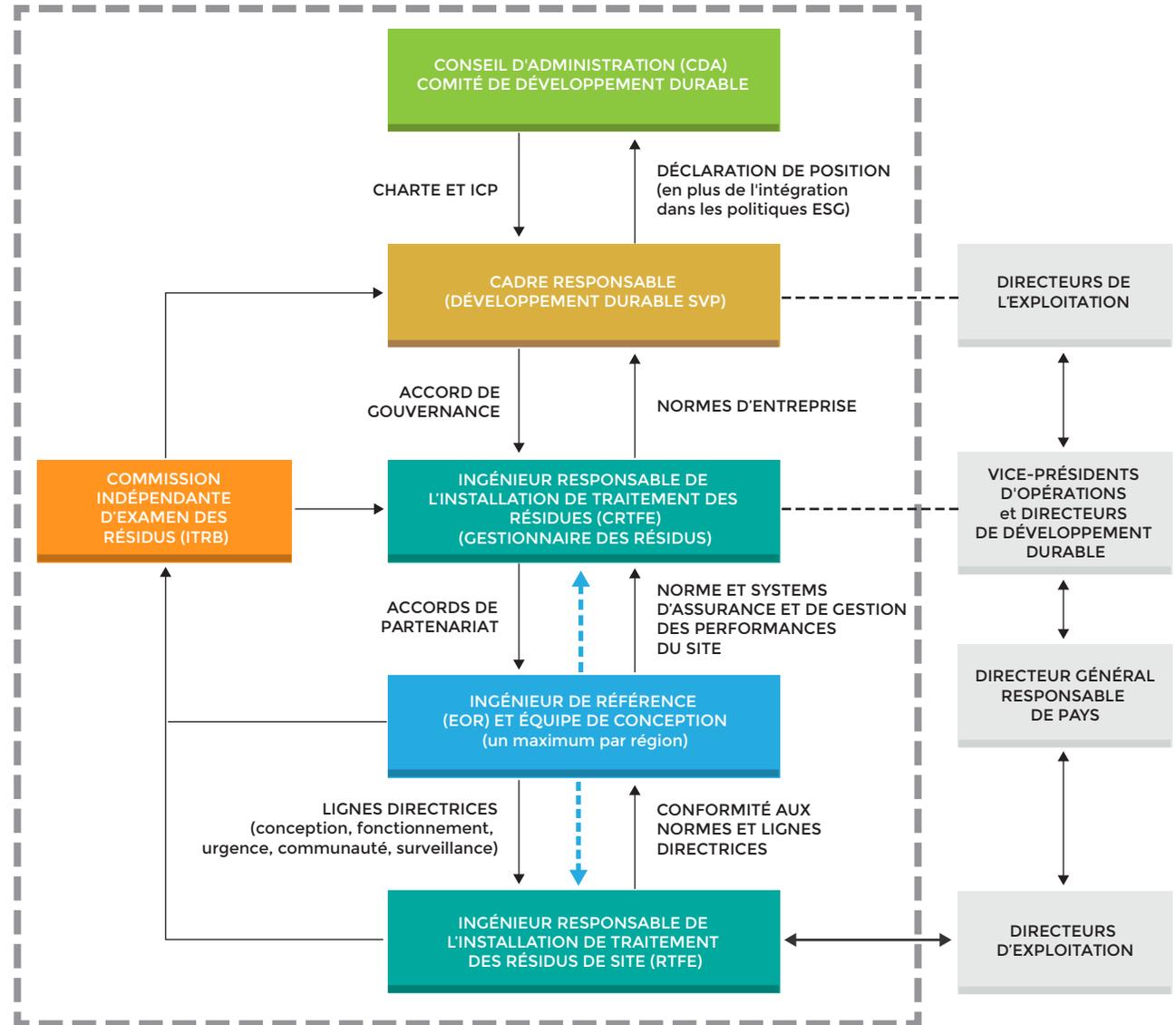
En 2022, Fortuna a recruté un directeur corporatif pour la gestion de l'eau et des résidus, en tant qu'ingénieur responsable de l'installation de traitement des résidus (Corporate Responsible Tailings Facility Engineer, CRTFE), afin de superviser les projets d'installation de traitement des résidus et de fournir des conseils techniques aux opérations pour toutes les questions liées à l'eau et aux résidus. Tous les sites d'exploitation ont nommé un Ingénieur responsable de l'installation de traitement des résidus (Responsible Tailings Facility Engineer, RTFE). Les rôles de l'AE et du RTFE sont identifiés comme des fonctions clés selon GISTM.

Les ingénieurs de référence (Engineer of Record, EOR) de sociétés de conseil réputées ont fourni des études de conception, de construction et de performance, un soutien opérationnel, des rapports annuels de performance, des rapports sur les dossiers de construction pour nos installations de stockage de résidus en exploitation et TSF en cours de construction à Séguéla. Les EOR visitent nos sites d'exploitation au moins une fois par an.

Une commission indépendante d'examen des résidus (Independent Tailings Review Board, ITRB) sera créée en 2023 afin de procéder à un examen indépendant de haut niveau de la planification, du choix du site, de la conception, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien, le suivi, la performance, la gestion des risques pour le cycle de vie du TSF. L'ITRB fournira des conseils techniques non contraignants sur les aspects techniques et de gouvernance.

Les chefs de pays/directeurs généraux sont responsables de la gestion des résidus au niveau du site. Ils sont placés sous l'autorité du vice-président des opérations et/ou des directeurs des opérations d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine, qui dépendent du PDG.

FIGURE 6 : GOUVERNANCE DES RÉSIDUS





POLITIQUES

Trois politiques, approuvées par le conseil d'administration, régissent la gestion des installations de stockage de résidus : la politique environnementale, la politique en matière de santé et de sécurité et la politique en matière de relations avec les communautés.

Notre [politique environnementale](#) vise à prévenir, éviter, minimiser, atténuer et, le cas échéant, compenser nos impacts négatifs sur les écosystèmes, et à gérer de manière proactive les risques environnementaux liés à nos activités, avec pour objectif principal d'atteindre l'objectif « dommage zéro ». La politique s'engage spécialement à minimiser les risques et les impacts associés aux résidus et aux déchets miniers et à assurer une gestion sûre des résidus en soumettant toutes installations de stockage de résidus à nos normes et engagements applicables, selon une approche fondée sur le risque et des données spécifiques au site, ou selon les exigences réglementaires locales, si celles-ci sont plus strictes.

Notre [Politique en matière de santé et de sécurité](#) vise à soutenir la mise en place d'un environnement de travail sûr et sain, ainsi que d'un lieu de travail sans danger pour nos employés, nos contractuels et nos visiteurs, dans toutes nos exploitations minières, nos sites d'exploration et nos bureaux. Elle s'engage en particulier à mettre en œuvre des mesures d'atténuation adéquates pour contrôler les risques et limiter les conséquences des incidents, telles que des programmes d'inspection et d'audit interne et externe, des équipements de protection individuelle, des systèmes de protection active et passive des équipements, des programmes d'intervention d'urgence et des mécanismes de récupération après défaillance, et à donner la priorité au sauvetage de vies, à la fourniture d'une aide humanitaire et à la réduction des dommages causés aux personnes lors de l'intervention immédiate en cas de défaillance catastrophique d'une installation, telle que la rupture d'une digue à résidus miniers.

Notre [politique de relations communautaires](#) vise à favoriser une approche participative des relations avec la communauté par le biais d'un dialogue respectueux qui instaure la confiance, une véritable collaboration et des relations mutuellement bénéfiques. En outre, elle vise à formuler des stratégies et des procédures pour gérer les risques sociaux et les impacts et opportunités associés à nos opérations en consultation avec les communautés locales, tout en renforçant nos contributions au développement socio-économique local. Elle s'engage en particulier à protéger la santé et la sécurité des communautés qui nous accueillent contre les effets potentiels de nos activités et, en cas d'événement catastrophique, à donner la priorité au sauvetage de vies humaines, à la fourniture de l'aide humanitaire et de réduire au minimum les dommages causés aux personnes pendant la phase

d'intervention immédiate, et de mettre en place des mécanismes axés sur la communauté pour la préparation aux situations d'urgence et le rétablissement après une défaillance.

A la fin de l'année 2022, Fortuna a publié sa [Déclaration de position de la Norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus \(GISTM\)](#). Cette déclaration de position décrit les engagements de l'entreprise en matière de gestion sûre des résidus, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des directives GISTM et les plans futurs visant à garantir une mise en œuvre proactive de ces directives.

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

A la fin de l'année 2022, Fortuna a publié sa [Déclaration de position de la Norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus \(GISTM\)](#). Les normes existantes de Fortuna en matière de résidus, basées sur l'ACB et l'ANCOLD, démontrent déjà un fort alignement technique avec la GISTM. Fortuna utilise la GISTM pour guider l'adaptation d'une approche plus large de la gestion des résidus et a développé un plan de travail pour sa mise en œuvre au cours des cinq prochaines années. Dans le cadre de cette approche affinée de gestion sûre des résidus, Fortuna s'engage à :

1. Adopter la GISTM et se conformer aux exigences applicables de la GISTM au cours de la première année d'exploitation des nouveaux TSF ;
 - a. Assurer la conformité avec les exigences applicables du SUJET IV de la GISTM en matière de gestion et de gouvernance, d'ici à la fin de 2024 ;
 - b. Assurer la conformité aux exigences applicables du SUJET III de la GISTM en matière de conception, de construction, d'exploitation et de suivi pour tous les TSF appartenant à l'entreprise, d'ici à la fin de 2025 ;
 - c. Assurer la conformité à toutes les autres exigences applicables de la GISTM pour toutes les TSF appartenant à l'entreprise, d'ici à la fin de 2027.

« Notre engagement à générer une valeur partagée à long terme pour nos parties prenantes implique d'adapter stratégiquement nos pratiques et normes commerciales, ce qui nous permet de mieux faire face aux risques, aux opportunités et aux attentes dans les relations d'affaires. »

À Fortuna, nous considérons que la gestion des résidus est primordiale pour une exploitation minière responsable et l'adoption de la GISTM nous permet d'affiner notre approche de la gestion sûre des résidus et d'adopter des outils supplémentaires pour garantir l'excellence opérationnelle. »

Jorge A. Ganoza, président et directeur général



NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-540a.2]

NORME INDUSTRIELLE MONDIALE SUR LA GESTION DES RÉSIDUS

Nous reconnaissons que la GISTM est une pratique de pointe et que cette norme nous aidera à renforcer nos pratiques actuelles en intégrant davantage de considérations sociales, environnementales et techniques à l'ensemble du cycle de vie de nos parcs à résidus. Pour se conformer à la norme, les exploitants miniers doivent utiliser des mesures spécifiées pour prévenir les défaillances catastrophiques des parcs à résidus et pour mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de planification, de conception, de construction, d'exploitation, d'entretien, de surveillance, de clôture et d'activités post-clôture.

En 2021, nous avons commencé à évaluer les écarts entre nos pratiques actuelles de gestion des parcs à résidus et la GISTM. Cela comprenait le projet de Séguéla, qui n'est pas encore en production. Nous avons achevé cette évaluation des écarts en 2022 et élaboré une feuille de route sur cinq ans pour mettre en œuvre la GISTM.

Les normes de Fortuna en matière de résidus, basées sur le CDA et l'ANCOLD, sont déjà en parfaite adéquation technique avec la GISTM. Dans le cadre de ses efforts pour s'aligner sur la norme GISTM, Fortuna a, à ce jour :

- Approuvé une norme de gouvernance de TSF, alignée sur les exigences de la norme GISTM ;
- Fourni des mises à jour régulières à la direction générale et au conseil d'administration sur la gestion sûre des résidus et la mise en œuvre de la GISTM ;
- Désigné le vice-président chargé du développement durable comme responsable directement auprès du directeur général pour les questions liées aux TSF ;
- Embauché un Ingénieur d'entreprise responsable du parc à résidus (CRTFE) ;
- Désigné des responsables RTFE officiels sur chaque site d'exploitation doté d'un TSF ;

- Veillé à ce que les ingénieurs de référence EOR effectuent une analyse des ruptures de barrage et attribuent une classification des conséquences pour chaque TSF ; et
- Veillé à ce que les EOR préparent les rapports suivants ou y participent : Conception, dossiers de construction, OMS, examens annuels des performances et plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (Emergency and Preparedness Response Plan, EPRP).

Afin d'assurer une mise en œuvre proactive des directives GISTM, Fortuna prévoit en 2023 :

- Finaliser la mise en œuvre de sa norme de gouvernance TSF et assurer l'intégration de la norme dans les systèmes de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSEC) de Fortuna ;
- Mettre à jour et approuver une norme technique TSF, une norme de gestion de l'eau, une norme de système de gestion du changement et d'autres normes susceptibles de favoriser la conformité à la norme GISTM ;
- Mettre en place et convoquer une commission indépendante d'examen des résidus (ITRB) afin d'examiner et d'affiner les technologies, la conception des TSF, la gestion des risques et la gestion des impacts pour tous les TSF actifs dont les conséquences potentielles sont évaluées comme étant très élevées ou extrêmes selon la norme GISTM ;
- Commencer à effectuer un examen de la sécurité des barrages (Dam Safety Review, DSR) par une tierce partie pour tous les TSF actifs dont les conséquences potentielles ont été évaluées comme étant très élevées ou extrêmes ;
- Créer ou affiner des documents clés, tels que la caractérisation du site du TSF, le rapport sur le dimensionnement et le rapport sur la responsabilité des écarts ;
- Commencer à évaluer les impacts sociaux, environnementaux et économiques locaux d'un TSF et élaborer les plans d'atténuation et de gestion des impacts associés ; et
- Mettre à jour les politiques de Fortuna et les normes, systèmes et pratiques pertinents en matière de développement durable afin de renforcer l'engagement de Fortuna en faveur d'une gestion sûre des résidus et des orientations GISTM.

Fortuna a commencé à mettre en œuvre la GISTM, le principal guide mondial pour l'industrie minière. Les parties prenantes cherchent à s'assurer que Fortuna joue son rôle dans la gestion des risques liés aux résidus en respectant ses engagements en matière de sécurité publique et une gouvernance responsable de ses TSF et de gérer ses installations conformément aux meilleures pratiques. Fortuna estime que l'intégration de meilleures pratiques supplémentaires renforcera la capacité de la société à offrir une valeur durable à toutes les parties prenantes, y compris les communautés d'intérêt locales, les actionnaires et les compagnies d'assurance.

GESTION DES RÉSIDUS

Notre norme technique TSF est en cours de rédaction et couvre l'intégrité de l'installation, la planification et la conception, les critères de conception, la stabilité, la gestion du changement, les analyses de rupture de barrage, la classification des conséquences, les opérations, la maintenance et la surveillance ainsi que la préparation aux situations d'urgence et s'applique à toutes les opérations de Fortuna. Il est en cours de mise à jour pour améliorer l'alignement avec la GISTM.

En 2022, notre gestion des résidus comprenait les activités clés suivantes :

- Inspections de toutes les installations par l'Ingénieur d'entreprise responsable du parc à résidus (CRTFE) ;
- Inspections par les EOR ; et
- Contrôle régulier de la stabilité du TSF et du niveau et de la qualité de l'eau afin de détecter toute infiltration.

Nos exploitations d'Amérique latine (Caylloma au Pérou et San José au Mexique) disposent d'installations de stockage de résidus robustes, construites en aval et dotées d'un revêtement, ainsi que d'une cheminée sèche. Bien que certaines conceptions d'installations de stockage de résidus actuellement utilisées, telles que la conception sismique, ne soient pas conformes aux normes GISTM, elles dépassent les exigences du pays d'accueil. Toutefois, comme indiqué ci-dessus, Fortuna a prévu d'adhérer et de se conformer aux critères de conception de la norme GISTM dans les délais impartis.



Fortuna s'est également engagée à examiner et à incorporer d'autres meilleures pratiques pertinentes dans sa gestion sûre des résidus. La conception, la construction et les évaluations annuelles des performances sont régulièrement menées par des EOR issus de cabinets de conseil externes sur nos TSF en activité ainsi que sur notre TSF actuellement en construction à Séguéla, où Knight Piésold (EOR) fournit une assistance à la construction à temps plein en matière d'assurance et de contrôle de la qualité (QA/QC). SRK Consulting fournit nos services qualifiés d'EOR et d'EOR adjoint pour les TSF d'Amérique latine. Les EOR visitent nos sites d'exploitation au moins deux fois par an et notre CRTFE au moins une fois par an. Les EOR fournissent également le contexte nécessaire à la mise en œuvre de contrôles critiques pour l'exploitation sûre des TSF afin de soutenir la gestion des risques pour le manuel d'opération, de maintenance et de surveillance (OMS) et le plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP), qui comprend l'élaboration de plans détaillés et spécifiques au site pour identifier les dangers des TSF.

En 2023, des examens de la sécurité des barrages (Dam Safety Reviews, DSR) seront lancés dans les installations de stockage de résidus à haut risque afin de fournir un examen détaillé indépendant des aspects de la conception technique, de l'exploitation et du plan de clôture. Les DSR effectueront des analyses détaillées des travaux d'ingénierie pour valider les hypothèses de conception, d'exploitation et de clôture de l'EOR.

EMPILAGE À SEC ET RECYCLAGE DES RÉSIDUS

L'installation d'empilage à sec (résidus filtrés) est l'installation de stockage de résidus la plus récemment mise en service à San José. L'empilage à sec des résidus offre une série d'avantages en matière d'atténuation des risques, notamment la réduction du risque de défaillance du confinement, la réduction de la consommation d'eau et la possibilité d'une réhabilitation progressive. Une surface plus petite réduit le potentiel de contamination de l'eau et permet une utilisation plus efficace des systèmes de surveillance.

Dans nos mines souterraines (Caylloma et San José), nous réutilisons la partie solide des résidus comme pâte de remblai. Cela nous permet de réduire l'évacuation des résidus dans nos TSF, ce qui prolonge leur capacité de rétention dans le temps et réduit les risques et les impacts des digues à stériles.

PLANS DE PRÉPARATION ET D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE POUR LES TSF

[SASB EM-MM-540a.3]

Toutes nos mines en exploitation disposent d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP). Nos plans détaillés de préparation et d'intervention en cas d'urgence comprennent des éléments de risque plus importants sur ce qu'il faut faire en cas d'accidents miniers, d'usine ou de maintenance, de déversements environnementaux ou d'un problème imprévu avec nos installations de stockage de résidus. Les EOR fournissent des plans détaillés, spécifiques à chaque site, élaborés pour identifier les dangers des TSF et évaluer la capacité interne et externe à y répondre. Les opérations se préparent et s'entraînent aux situations d'urgence et à la manière d'y répondre tous les deux ans pour les TSF dont la classification des conséquences est « élevée ou supérieure » et tous les cinq ans pour les situations « importante ou inférieure ». Les EPRP et les manuels OMS sont également mis à jour chaque année.

Les niveaux d'urgence et les protocoles de communication ainsi que nos EPRP détaillés ont été partagés et communiqués à nos employés, à nos contractuels, aux agences du secteur public, aux premiers intervenants, aux autorités locales et aux institutions, dans un souci de transparence et d'amélioration du temps de réponse en cas de besoin. Notre EPRP sera mis à jour conformément aux lignes directrices de la GISTM.



TSF à la mine de San José

NOTRE PERFORMANCE

En 2022, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Aucun incident significatif lié aux résidus n'a été enregistré ;
- Aucune infiltration n'a été observée ou mesurée en aval des installations d'exploitation de notre TSF (toutes les installations sont recouvertes d'une géomembrane) ;
- Examens annuels des performances par l'EOR ou inspections de la sécurité des barrages (Dam Safety Inspections, DSI) effectués ;
- Des examens (audits) de la gouvernance interne ont été réalisés pour tous les TSF ;
- Des rapports sur les dossiers de construction ont été rédigés pour deux rehaussements de barrages TSF distincts, pour lesquels l'équipe EOR a fourni une assistance à temps plein ;
- Les oiseaux et autres animaux aquatiques fréquentent nos TSF de San José et de Yaramoko sans effets négatifs mesurables en raison des faibles concentrations de cyanure ;
- Toutes nos TSF disposent d'un manuel OMS et d'un EPRP mis à jour ;
- Aucun mouvement ou instabilité n'a été observé avec nos TSF.

Les informations relatives à nos installations de stockage de résidus sont présentées dans le tableau ci-dessous (tableau 7). Classification des conséquences, l'état opérationnel, la méthode de construction, entre autres points de données, ont été mis à jour depuis le rapport de développement durable 2021 en raison du travail de Fortuna pour s'aligner sur les lignes directrices de la GISTM, du travail d'examen supplémentaire par les EOR et du nouveau CRTFE de Fortuna. Nos TSF en exploitation sont soit des installations de barrage de résidus construites en aval et entièrement revêtues, soit des installations de piles sèches revêtues.

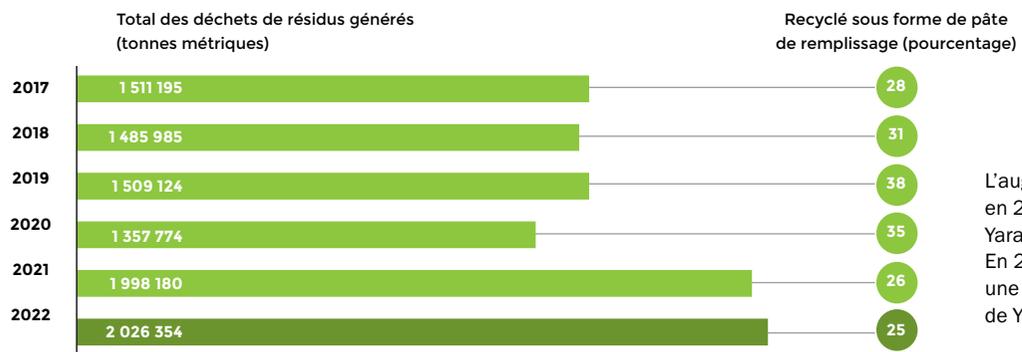
**TABLEAU 7 : TABLEAU DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES RÉSIDUS**

[SASB EM-MM-540a.1]

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	EMPLACEMENT	STATUT DE PROPRIÉTÉ	STATUT OPÉRATIONNEL	MÉTHODE DE CONSTRUCTION	CAPACITÉ DE STOCKAGE MAXIMALE AUTORISÉE (MT) ⁷	FIN DE STOCKAGE DE RÉSIDUS 2022 (MT)	CLASSIFICATION DES CONSÉQUENCES ⁸	DATE DE L'EXAMEN TECHNIQUE INDÉPENDANT LE PLUS RÉCENT	DATE DE L'EXAMEN TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE LE PLUS RÉCENT	CONCLUSIONS MATÉRIELLES	SI OUI AUX CONCLUSIONS MATÉRIELLES, MESURES D'ATTÉNUATION	SPÉCIFIQUE AU SITE (EPRP)	NOMBRE D'EXAMENS DU SITE EOR 2022	REMBLAI SOUTERRAIN DE RÉSIDUS MINIERES	HAUTEUR ACTUELLE DU TSF / HAUTEUR MAXIMALE AUTORISÉE (M)
Dépôt de résidus n° 3	Mine de Caylloma, Arequipa, Pérou	Minera Bateas SAC	Actif	En aval	4,33	2,70	Haut	T3, 2021	T3, 2022	Non	s.o	Oui	2, et supervision à plein temps de la construction du barrage	Oui, 40 %	24 / 28
Dépôt de résidus n° 2 9	Mine de Caylloma, Arequipa, Pérou	Minera Bateas SAC	Partiellement fermé	En amont	2,91	2,72	Très haut	T3, 2021	T3, 2022	Non	s.o	Oui	2	s.o	40 / 40
Dépôt de résidus n° 1 ¹⁰	Mine de Caylloma, Arequipa, Pérou	Minera Bateas SAC	Fermé	En amont	0,09	0,09	Important	T3, 2021	T3, 2022	Non	s.o	Oui	2	s.o	5 / 5
Installation de stockage des résidus ¹¹	Mine de San José, Oaxaca, Mexique	Compañía Minera Cuzcatlan	Partiellement fermé	En aval	3,10	2,83	Haut	T3, 2021	T3, 2022	Non	s.o	Oui	2	s.o	44 / 46
Installation d'empilage à sec	Mine de San José, Oaxaca, Mexique	Compañía Minera Cuzcatlan	Actif	Pas de confinement, compacté sur place	7,67	5,16	Faible	T3, 2021	T3, 2022	Non	s.o	Oui	2	Oui, ~30 %	35 / 50
Installation de stockage des résidus	Mine de Yaramoko, province de Balé, Burkina Faso	Roxgold Sanu SA	Actif	En aval	4,58	2,82	Très haut	T4, 2021	T4, 2022	Non	s.o	Oui	2, et supervision à plein temps de la construction du barrage	Non	19 / 22
Installation de stockage des résidus	Projet Séguéla, région du Worodougou, Côte d'Ivoire	Roxgold Sango SA	Inactif, en construction	En aval	13,00	0	Très haut	s.o.	T4, 2022	Non	s.o	En cours	Supervision de la construction d'un barrage de démarrage à temps plein	s.o	23 / 41

TABLEAU 8 : POIDS TOTAL DES RÉSIDUS PRODUITS ET POURCENTAGE RECYCLÉ

[SASB EM-MM-150a.5]



L'augmentation des résidus produits en 2021 est due à l'intégration de Yaramoko dans nos sites d'exploitation. En 2022, nous avons également connu une autre augmentation dans les mines de Yaramoko et de Caylloma.

- ⁷ Nous avons mis à jour ces données pour qu'elles soient divulguées en tonnes métriques afin d'améliorer l'alignement avec la norme SASB Metals & Mining. Dans le rapport de développement durable 2021, certaines de ces données étaient publiées en mètres cubes.
- ⁸ Selon la définition de la Norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus de l'annexe 2 (analyses de rupture de barrage effectuées par les EOR).
- ⁹ Cette installation est utilisée comme zone de transit pour le cyclonage des résidus en vue du remblai de la mine souterraine jusqu'à la mise en service d'une nouvelle station cyclonique en 2024.
- ¹⁰ Cette installation a été acquise par la société en 2005 et était exploitée par d'autres avant cette date. Il a été fermé au moment de l'acquisition.
- ¹¹ Cette installation est utilisée pour le stockage temporaire de l'eau car le site minier dispose d'un circuit d'eau fermé. Aucun résidu n'a été déversé dans l'installation depuis 2016.



Analyse de l'eau à la mine de San José



Qualité de l'eau à la mine de San José

GESTION DE L'EAU

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Une gestion efficace de l'eau peut contribuer à garantir l'accès à l'eau, à réduire les coûts d'exploitation et de mise en conformité avec la réglementation, à atténuer l'impact sur la communauté et à protéger notre réputation d'entreprise consciente de l'utilisation de l'eau et de l'importance de sa protection dans les communautés où nous opérons.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion de l'eau, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion de l'eau au niveau de la direction. Le comité d'entreprise HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales des filiales, y compris la gestion de l'eau, sur le cadre de développement durable de l'entreprise. Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement responsable des facteurs environnementaux, y compris de la gestion de l'eau.

En 2022, Fortuna a recruté un directeur corporatif pour la gestion de l'eau et des résidus, chargé de superviser les projets et de fournir des conseils techniques aux opérations pour toutes les questions liées à l'eau et aux résidus. Une priorité importante en 2023 sera de revoir nos normes et d'aider tous les sites à établir leur bilan hydrique à large échelle, notamment pour identifier les opportunités et les lacunes.

POLITIQUES

Notre [politique environnementale](#) approuvée par le conseil d'administration vise à prévenir, éviter, minimiser, atténuer et, le cas échéant, compenser nos impacts négatifs sur les écosystèmes, ainsi qu'à gérer de manière proactive les risques environnementaux liés à nos activités, avec pour objectif principal d'atteindre l'objectif « dommage zéro ». En ce qui concerne la gestion de l'eau, la politique exige que Fortuna protège les sources d'eau, réduise la consommation d'eau, recycle et réutilise les eaux usées dans la mesure du possible et veille à ce que les effluents soient réduits au minimum et rejetés conformément aux exigences réglementaires. L'entreprise doit donc s'engager activement auprès des gouvernements, des autorités locales, des communautés locales et des autres parties prenantes sur les questions de gouvernance externe de l'eau afin de soutenir des mesures durables, cohérentes et efficaces qui sous-tendent la gestion intégrée des ressources en eau.

Notre [Politique de relations communautaires](#) et [Politique des droits de l'homme](#) sont des politiques à l'échelle de l'entreprise qui expriment notre engagement à respecter les droits de l'homme de toutes les personnes concernées par nos activités, y compris les employés, les contractuels, les communautés dans lesquelles nous opérons et les autres parties prenantes externes. La politique des droits de l'homme comprend un engagement spécifique à respecter le droit à l'eau, parmi d'autres droits importants.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Notre objectif est de ne produire aucun effluent non conforme, d'optimiser notre consommation et notre recyclage de l'eau afin d'éviter tout problème environnemental ou social et de nous engager en permanence auprès de nos parties prenantes dans le domaine de l'eau.

Pour ce faire, nous nous engageons à améliorer continuellement notre gestion de l'eau. En 2023, Fortuna créera une nouvelle norme d'entreprise sur la gestion de l'eau qui comprendra des conseils sur les infrastructures critiques (par exemple, les barrages d'eau, les dérivations, etc.), les risques liés à l'eau (assèchement, responsabilité à long terme, qualité de l'eau et disponibilité de l'eau) avec des mesures d'atténuation identifiées, le cas échéant, et les meilleures pratiques de gestion. L'élaboration de la nouvelle norme d'entreprise tiendra compte des orientations fournies par les principaux cadres de rapports ESG, notamment les normes de la SASB, le CDP, la GRI et les normes du Conseil international des normes de développement durable (International Sustainability Standards Board (ISSB) (lorsqu'elles seront définitives).

OBJETIFS DE LA GESTION DE L'EAU	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIF POUR 2022	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2025
Eau douce consommée par tonne de minerai traité (m ³ /t)	0,25	Au-dessus de l'objectif	0,27	0,28	0,28

Nos objectifs de consommation d'eau pour 2023 et 2025 sont légèrement plus élevés que notre objectif de 2022 pour les années à venir, en raison de l'augmentation prévue de la production dans nos mines Caylloma et Séguéla.

NOTRE APPROCHE

[GRI 303-2]

PLANS DE GESTION DE L'EAU

En utilisant une approche basée sur le risque, Fortuna évalue les besoins en eau de chaque site en tenant compte de l'environnement social local et des conditions climatiques afin de développer des plans opérationnels d'équilibre et de gestion de l'eau. Fortuna a mis l'accent sur la gestion de l'utilisation de l'eau dans les régions confrontées à des défis liés au stress hydrique. Dans nos installations de stockage des résidus (TSF), les plans de gestion de l'eau optimisent la consommation et le recyclage de l'eau, en mettant l'accent sur les circuits fermés de gestion de l'eau afin d'éliminer ou de réduire la nécessité de déverser les effluents de nos usines de traitement. Nos plans de gestion de l'eau prévoient également un suivi participatif avec les autorités et les communautés locales afin d'identifier les rejets susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'eau ou de répondre à d'autres préoccupations de nos parties prenantes.

ATTENTION SUR LA GESTION DE L'EAU À YARAMOKO

Notre mine de Yaramoko est située dans une région où le stress hydrique est élevé¹¹ [SASB: EM-MM-140a.1]. L'eau est une ressource très précieuse dans la région. La gestion de l'eau est donc particulièrement importante et le recyclage de l'eau fait partie de la conception de la mine.

L'usine de traitement de Yaramoko est conçue pour ne pas rejeter d'effluents dans l'environnement et jusqu'à 90 % de l'eau consommée par l'usine de traitement provient de l'eau recyclée du parc à résidus et du barrage de stockage d'eau construit par l'entreprise. La principale source d'eau communautaire utilisée par la mine pour répondre à ses besoins est le barrage d'eau de Sipohin. En 2017, après des études environnementales et un processus d'autorisation formel, nous avons obtenu les droits de pompage de l'eau du barrage de Sipohin et construit un pipeline afin de garantir un accès adéquat à l'eau pour nos opérations en cas de besoin. Les études d'impact environnemental et social dans le cadre du processus d'autorisation ont confirmé la quantité maximale d'eau pouvant être pompée sans impact sur les communautés. En 2022, environ 54,000 m³ d'eau ont été prélevés dans le réservoir de Sipohin pour notre installation de réfrigération



Réservoirs d'eau à la mine de San José

afin de refroidir les travailleurs et d'assurer leur sécurité dans la mine souterraine. L'eau déversée d'effluents par l'installation de réfrigération est ensuite recirculée dans l'installation de traitement afin de maintenir un circuit fermé sur le site.

Ce processus d'autorisation a également donné lieu à des discussions avec les autorités, les propriétaires fonciers et les communautés. Pour améliorer la transparence et l'engagement des communautés, nous avons créé et animé le comité de gestion du barrage d'eau de Sipohin, qui comprend des représentants de toutes les communautés entourant le barrage et d'autres utilisateurs de l'eau du barrage.

Pour assurer le contrôle de nos impacts potentiels, un réseau de surveillance de l'eau qui comprend 44 points de surveillance, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone minière, a été mis en place depuis 2016. Nous fournissons un rapport sur notre consommation d'eau à l'Agence de l'eau du Mouhoun sur une base trimestrielle conformément à la réglementation du Burkina Faso et des données de surveillance de l'eau aux autorités nationales dans le cadre de nos rapports obligatoires réguliers.

¹¹ Selon la définition de l'Atlas des risques liés à l'eau de l'aqueduc du World Resource Institute.



NOTRE PERFORMANCE

En 2022, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Aucun incident significatif lié à l'eau n'a été enregistré ;
- Aucune non-conformité réglementaire n'a été enregistrée en ce qui concerne les rejets d'effluents ;
- Les parties prenantes locales n'ont pas formulé de griefs importants en matière de gestion de l'eau ;
- Maintien d'une intensité globale de l'utilisation de l'eau par tonne de minerai traité inférieure à 0.3 m³/t.

FIGURE 7 : TOTAL DE L'EAU DOUCE PRÉLEVÉE ET CONSOMMÉE (milliers de m³)

[SASB EM-MM-140a.1]



L'augmentation en 2021 et 2022 est principalement due aux températures plus élevées enregistrées au Burkina Faso, qui ont nécessité plus d'eau pour l'installation de réfrigération afin de réaliser des travaux souterrains. En revanche, en 2022, le recyclage de l'eau a été moins important en raison d'une plus grande disponibilité de l'eau de pluie.

21 % de l'eau douce prélevée et 16 % de l'eau douce consommée proviennent de zones soumises à un stress hydrique élevé (tableau 9).

TABLEAU 9 : PERFORMANCE DE L'EAU

[SASB EM-MM-140a.1, SASB EM-MM-140a.2]

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pourcentage du volume total d'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Non disponible	Non disponible	0 %	0 %	16 %	21 %
Pourcentage du total de l'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	0 %	0 %	0 %	0 %	11 %	16 %
Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau	0	1	0	0	0	0

FIGURE 8 : POURCENTAGE D'EAU RECYCLÉE

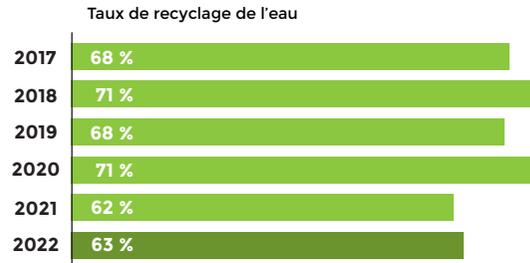


FIGURE 10 : EAU DÉVERSÉE (milliers de m³)

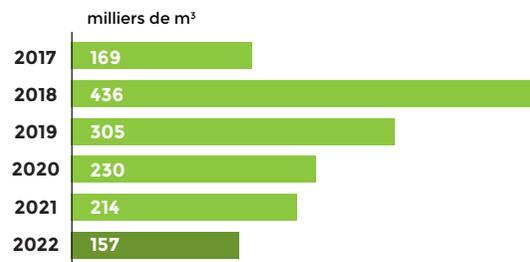
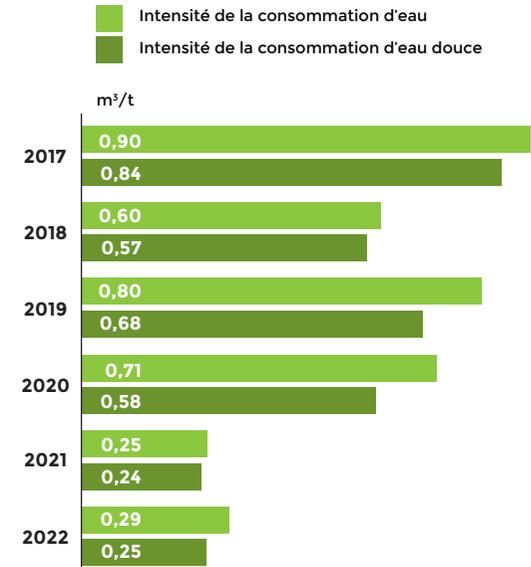


FIGURE 9 : INTENSITÉ DE CONSOMMATION D'EAU DOUCE ET INTENSITÉ DE CONSOMMATION D'EAU PAR TONNE DE MINÉRAIS TRAITÉ (m³/t)





Mine de Lindero

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉMISSIONS DE GES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Nous reconnaissons que le changement climatique est un défi mondial majeur qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les activités, les communautés d'accueil, les ressources utilisées dans la production, l'économie et la société en général.

Le changement climatique est un risque systémique susceptible d'affecter l'infrastructure et l'exploitation de nos mines, les cadres réglementaires dans lesquels nous opérons et la demande pour les minéraux que nous produisons. Il s'agit d'une question de plus en plus importante pour les parties prenantes de Fortuna, y compris les investisseurs qui cherchent à comprendre l'impact du changement climatique sur leurs portefeuilles.

Fortuna reconnaît les données scientifiques actuelles sur le changement climatique et soutient les objectifs de l'Accord de Paris et les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures). Nous pensons que le secteur minier a un rôle clé à jouer dans la réduction des émissions mondiales de GES, ainsi que dans le soutien de la transition vers une économie en fournissant des minéraux et des métaux essentiels pour faire progresser les technologies et les solutions à faibles émissions.

Fortuna adopte une approche progressive pour mettre en œuvre les recommandations de la TCFD. Ce rapport fournit des informations sur le travail que nous avons effectué jusqu'à présent pour intégrer le changement climatique dans nos activités. Nos informations évolueront au fil du temps, à mesure que nous continuerons à prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique et à l'intégrer davantage dans nos activités.



GOUVERNANCE

[GOUVERNANCE DE LA TCFD (a) et (b)]

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise le changement climatique. Le conseil d'administration est impliqué dans toutes les décisions majeures liées au climat qui impliquent un programme d'investissement en capital, qui sont approuvées chaque année par le conseil dans le cadre du processus budgétaire. Le conseil d'administration participe activement à l'élaboration de la stratégie de Fortuna en matière de changement climatique et a approuvé la déclaration de position de Fortuna sur le changement climatique et le plan de travail pour 2022. En 2022, la charte du comité de développement durable a été mise à jour pour inclure explicitement la surveillance des facteurs de changement climatique et la gouvernance et performance du changement climatique est un point permanent à l'ordre du jour de chaque réunion trimestrielle du comité du développement durable.

Le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels sur l'ESG de la part d'un consultant externe afin de s'assurer qu'il reste informé des évolutions du paysage de l'ESG, notamment en ce qui concerne le changement climatique.

Le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de toutes les questions environnementales, y compris le changement climatique, au niveau de l'équipe de direction et rend compte au conseil d'administration des facteurs liés au changement climatique sur une base trimestrielle. Le directeur du développement durable pour l'Amérique latine et le directeur du développement durable pour l'Afrique de l'Ouest assistent le premier vice-président chargé du développement durable pour les questions ESG et de développement durable, y compris les facteurs liés au changement climatique, pour les régions d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest, respectivement. Les

directeurs du développement durable soutiennent le développement, la mise en œuvre et la mise à jour de notre cadre de développement durable, y compris les politiques, les procédures, les manuels et les normes, le système de gestion et la formation liés au changement climatique. Au niveau local et des sites, les Directeurs pays sont responsables de la gestion des risques liés au changement climatique.

Nous maintenons également notre comité d'entreprise pour la santé et la sécurité, la sûreté, l'environnement et les communautés (HSSEC), qui se réunit tous les mois et a pour mission d'améliorer les performances environnementales dans l'ensemble de l'entreprise, y compris les questions liées au changement climatique. Le comité comprend des représentants de l'équipe de direction. Le changement climatique est un point permanent à l'ordre du jour des réunions du comité d'entreprise de HSSEC. Pour plus de détails sur l'objectif, les responsabilités et la composition du comité d'entreprise de HSSEC, voir la section [Gestion ESG](#).

Les indicateurs clés de performance (ICP) en matière de développement durable (voir la section [Cadre de développement durable](#)) jouent un rôle important dans l'évaluation de nos performances et ont un impact direct sur la rémunération des dirigeants. Les primes des dirigeants sont basées sur les objectifs de l'entreprise et les objectifs personnels. 35% des primes d'encouragement à court terme (Short-Term Incentives, STI) dans le cadre de l'indicateur de performance de l'entreprise pour les dirigeants sont déterminés par les paramètres ESG. Pour 2023, 7,5% de cette catégorie ESG sont déterminés par la performance en matière de changement climatique. Pour plus de détails, voir le tableau 36 dans la section [Rémunération des dirigeants](#).

Producteur communautaire de tomates à San José

STRATÉGIE

[STRATÉGIE DE LA TCFD (a), SASB EM-MM-110a.2]

En 2021, Fortuna a entrepris une évaluation de la matérialité du changement climatique afin de mieux comprendre les facteurs de changement climatique financièrement significatifs susceptibles d'avoir un impact sur la valeur de l'entreprise. Il s'agissait d'une première étape importante dans l'élaboration de notre stratégie sur le changement climatique afin de s'assurer que la stratégie favorise la création de valeur. Nous avons évalué la matérialité des risques et des opportunités liés au climat de la TCFD en fonction du potentiel du facteur de changement climatique à impacter la valeur de l'entreprise et de la probabilité qu'un impact lié au climat se produise à court (0 à 1 an), à moyen (1 à 10 ans) ou à long terme (10 ans et plus) (Tableau 10). L'évaluation de la matérialité du changement climatique a également pris en considération la manière dont les facteurs liés au changement climatique sont liés à d'autres facteurs ESG et sont susceptibles d'accroître l'exposition aux risques ESG (par exemple, les relations avec les communautés, la gestion de l'eau, la gestion des déchets et des matières dangereuses, la gestion de l'énergie et les incidences sur la biodiversité).





TABLEAU 10 : RISQUES ET OPPORTUNITÉS DE FORTUNA LIÉS AU CLIMAT



Court terme (0 à 1 an)



Moyen terme (1 à 10 ans)



Long terme (10 ans et plus)

FACTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	HORIZON DE TEMPS	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL	INITIATIVES VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES OU À SAISIR LES OPPORTUNITÉS
RISQUES LIÉS AU CLIMAT			
POLITIQUE ET JURIDIQUE	 	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations minières peuvent être gourmandes en énergie et générer d'importantes émissions directes de gaz à effet de serre (GES). Potentiel d'augmentation des coûts de mise en conformité, des coûts opérationnels, des dépenses d'investissement et/ou des risques de réputation en raison des efforts réglementaires visant à réduire les émissions de GES en réponse aux risques posés par le changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2022, nous avons effectué une analyse des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise afin d'identifier les possibilités de réduction, en vue de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES. Ce travail comprenait des audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES. Il s'agissait notamment d'examiner les méthodes de traitement, les plans d'exploitation minière et les conditions physiques de chaque site afin d'établir une liste de mesures potentielles de réduction des émissions de GES, y compris des mesures d'optimisation de l'énergie. Ce travail a également consisté à renforcer les capacités des sites afin d'améliorer la compréhension par les équipes des sites des possibilités de réduction de la consommation d'énergie. Les sites évaluent actuellement divers projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et établiront chacun un programme de gestion de l'énergie visant à réduire la consommation d'énergie et, en fin de compte, les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des objectifs de Fortuna en matière de changement climatique. En outre, la discussion sur l'efficacité des ressources et les sources d'énergie ci-dessous fournit des informations sur les initiatives que nous avons mises en œuvre sur nos sites miniers et qui sont axées sur l'amélioration de l'efficacité des ressources de nos opérations et sur le renforcement de notre utilisation de sources d'énergie à faibles émissions afin de réduire les risques politique et juridique liés aux émissions de GES (par exemple, la tarification du carbone et/ou les réglementations limitant les émissions).
PHYSIQUE ACUTE	 	<ul style="list-style-type: none"> Le changement climatique devrait continuer à entraîner une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. Risque de baisse des recettes et d'augmentation des coûts en raison d'arrêts d'exploitation dus à des conditions météorologiques extrêmes. Risque de baisse des revenus et d'augmentation des dépenses d'investissement en raison des dommages causés aux installations, aux infrastructures et/ou aux éléments critiques de la chaîne d'approvisionnement. 	<p>Nous avons mis en œuvre des initiatives sur nos sites miniers afin d'améliorer notre résilience face à des événements météorologiques extrêmes spécifiques à un site, tels que de fortes pluies ou des incendies de forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> San José (Cuzcatlan) : La capacité du bassin d'urgence des résidus de l'empilage sèche de la mine a été doublée pour multiplier par cinq la capacité de pompage et un bassin supplémentaire, plus grand, a été construit en prévision des futurs épisodes de fortes pluies afin d'éviter les débordements pendant la saison des pluies. Lindero (Mansfield) : Un investissement de 2,5 millions de dollars a été réalisé pour renforcer la route menant à la mine afin d'améliorer sa résistance en cas de fortes pluies. Yaramoko (Roxgold) : Plusieurs mesures ont été prises pour protéger les infrastructures de la mine contre les incendies de forêt pendant les saisons sèches.
RÉPUTATION	 	<ul style="list-style-type: none"> Le sentiment du public à l'égard du changement climatique évolue et entraîne des répercussions sur la perception de certaines industries en fonction de leur contribution perçue au changement climatique/aux effets négatifs sur l'environnement. Dans des circonstances extrêmes, cela pourrait avoir un impact sur la licence sociale d'exploitation d'une entreprise. Possibilité de coûts supplémentaires pour accroître les efforts d'engagement avec les parties prenantes. Risque de baisse des revenus et d'augmentation des coûts liés aux retards dus aux protestations de la communauté. Risque d'augmentation des coûts liés au capital humain en raison de la diminution de la capacité à attirer et à retenir les employés. Difficultés potentielles d'accès au capital et/ou à une assurance adéquate. 	<ul style="list-style-type: none"> Des détails sur notre approche de l'identification et de la prise en compte des préoccupations de la communauté figurent dans la section Relations communautaires du présent rapport. Le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre sont devenus une priorité absolue pour les investisseurs et les marchés financiers. En réponse à cet intérêt, nous avons élaboré une stratégie sur le changement climatique à l'échelle de l'entreprise, publié notre déclaration de position sur le changement climatique et continué à améliorer l'alignement de notre divulgation sur le changement climatique avec les recommandations de la TCFD, qui est le cadre préféré des investisseurs pour la communication d'informations sur les facteurs de changement climatique. En 2023, l'une des principales priorités sera de finaliser l'étude lancée en 2022, qui identifiera les opportunités d'efficacité énergétique et de décarbonisation et fixera des mesures et des objectifs liés au climat, y compris des objectifs de réduction des émissions de GES.



FACTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	HORIZON DE TEMPS	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL	INITIATIVES VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES OU À SAISIR LES OPPORTUNITÉS
PHYSIQUE CHRONIQUE	 	<ul style="list-style-type: none"> Le changement climatique devrait continuer à entraîner une augmentation des températures moyennes mondiales et des modifications des conditions météorologiques. Risque de baisse des revenus et d'augmentation des coûts en raison de la persistance et/ou de l'aggravation des conditions de sécheresse. Risque d'augmentation des dépenses d'investissement pour construire de nouvelles infrastructures afin de faire face aux pénuries de ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous cherchons à minimiser notre consommation d'eau opérationnelle et à utiliser efficacement l'eau dans nos processus. Des plans de gestion de l'eau ont été élaborés au niveau des sites. Des informations sur notre approche de la gestion de l'eau peuvent être trouvées dans la section Gestion de l'eau de ce rapport. La gestion de l'eau est particulièrement importante sur notre site minier de Yaramoko, étant donné que l'eau est une ressource très précieuse dans la région. 90% de l'eau consommée par l'usine de traitement est de l'eau recyclée provenant du parc à résidus. En outre, une pipeline a été construite entre le barrage d'eau de Sipohin et la mine afin de garantir un approvisionnement en eau adéquat. Des droits de pompage ont été obtenus à partir du barrage d'eau, dépassant les besoins actuels de la mine.
TECHNOLOGIE	 	<ul style="list-style-type: none"> Les sociétés minières développent et utilisent de plus en plus des technologies émergentes (par exemple, les énergies renouvelables, le stockage des batteries, les données et l'analyse, les technologies à haut rendement énergétique, les processus avancés). Risque d'augmentation des dépenses en capital et des coûts pour piloter, adopter et déployer de nouvelles technologies. Risque de baisse de compétitivité si l'adoption de la technologie est en retard par rapport aux autres entreprises du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Fortuna s'efforce de tirer parti de la technologie pour améliorer l'efficacité des ressources de ses activités et de capitaliser sur les progrès des technologies d'énergie renouvelable. Voir la discussion sur l'efficacité des ressources et la source d'énergie ci-dessous.
MARCHÉ		<ul style="list-style-type: none"> L'évolution des préférences des consommateurs et la réduction de la demande de produits et de services à fortes émissions. Risque d'augmentation des coûts opérationnels en raison de l'évolution des prix des matières premières (par exemple, le carburant, l'eau). 	<ul style="list-style-type: none"> Les mines de Fortuna produisent actuellement de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc. On ne s'attend pas à ce que le changement climatique ait des répercussions négatives importantes sur la demande de l'un ou l'autre de ces métaux en raison de l'augmentation de la population mondiale et de l'élévation du niveau de vie. Fortuna se concentre sur l'amélioration de l'efficacité des ressources de ses opérations afin de réduire les risques liés à l'évolution des prix des matières premières. Voir la discussion sur l'efficacité des ressources ci-dessous.



FACTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	HORIZON DE TEMPS	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL	INITIATIVES VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES OU À SAISIR LES OPPORTUNITÉS
OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT			
EFFICACITÉ DES RESSOURCES	  	<ul style="list-style-type: none"> Les exploitations minières peuvent tirer parti des possibilités d'accroître l'efficacité des ressources en améliorant les processus de transport, de production et de distribution. Possibilité de réduire les coûts opérationnels en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources clés (par exemple, l'énergie, les matériaux, l'eau, la gestion des déchets). Possibilité d'améliorer la réputation en utilisant moins de ressources et en minimisant l'impact sur le climat. 	<p>En 2022, nous avons effectué une analyse des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise afin d'identifier les possibilités de réduction, en vue de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES. Ce travail comprenait des audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie, notamment par le biais de mesures d'optimisation énergétique. Il s'agissait notamment d'examiner les méthodes de traitement, les plans d'exploitation minière et les conditions physiques de chaque site afin d'identifier une liste de possibilités potentielles. Ce travail a également consisté à renforcer les capacités des sites afin d'améliorer la compréhension du potentiel de réduction de la consommation d'énergie par les équipes sur place. Les sites évaluent divers projets visant à réduire les émissions de GES et établiront chacun un programme de gestion de l'énergie afin de réduire/ optimiser la consommation d'énergie et, en fin de compte, les émissions de GES dans le cadre des objectifs de Fortuna en matière de changement climatique.</p> <p>Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives sur nos sites miniers afin d'améliorer l'efficacité de nos opérations en matière de ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> Caylloma (Bateas) : Plusieurs projets visant à améliorer l'efficacité ont été mis en œuvre. Par exemple, le système de pompage de l'eau est en cours de conversion afin de réduire la consommation d'énergie du réseau et la consommation de diesel. Nous avons investi 2 millions de dollars dans la modernisation de la sous-station électrique, ce qui lui permettra d'utiliser plus efficacement l'énergie du réseau, de réduire les coupures d'électricité et de diminuer la consommation de diesel. Nous avons investi 1 million de dollars pour centraliser les générateurs à moteur diesel et accroître l'automatisation afin de minimiser le gaspillage d'énergie. Nous élaborons des plans pour déplacer les services auxiliaires sous terre afin d'augmenter la productivité et de réduire le besoin de transport de matériaux en surface. San José (Cuzcatlan) : Les concentrés produits à San José sont exportés par les ports de Veracruz, Manzanillo et Colima. En 2022, la quasi-totalité des exportations ont été effectuées par le port de Veracruz, ce qui a permis de réduire considérablement le temps de transport jusqu'au port et les émissions de gaz à effet de serre associées au transport. Lindero (Mansfield) : Un certain nombre de projets d'optimisation ont été achevés en 2022 et plusieurs projets supplémentaires sont en cours et/ou prévus pour 2023. Ces initiatives comprennent le remplacement d'équipements et l'optimisation des tirs de mine des déchets, du trou et des processus de transport de la mine au concasseur. Yaramoko (Roxgold) : Le processus Lean Six Sigma est en cours de mise en œuvre et des possibilités d'amélioration des processus et de l'efficacité énergétique ont été identifiées afin de réduire les coûts.



FACTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	HORIZON DE TEMPS	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL	INITIATIVES VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES OU À SAISIR LES OPPORTUNITÉS
SOURCE D'ÉNERGIE	  	<ul style="list-style-type: none"> L'adoption mondiale des technologies énergétiques propres s'accélère à mesure que les coûts baissent et que les capacités de stockage s'améliorent. Possibilité de réduire les coûts opérationnels et/ou les coûts de mise en conformité en utilisant des sources d'énergie à faibles émissions. Les avantages en termes de réputation liés à l'utilisation de sources d'énergie à faibles émissions. 	<p>Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives sur nos sites miniers afin d'améliorer notre utilisation de sources d'énergie à faibles émissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Caylloma (Bateas) : Au début de l'année 2022, Caylloma est passé à un fournisseur d'électricité en réseau qui offre un accès à de l'énergie provenant à 100 % de sources renouvelables. Après avoir mesuré l'énergie consommée par l'entreprise sur une période de 11 mois, de février à décembre 2022, a confirmé que 46 763 226 kWh d'énergie consommée provenaient de sources hydroélectriques. Bateas a reçu le certificat d'énergie d'origine renouvelable conventionnelle provenant de sources d'eau, qui atteste que la production d'énergie nette consommée par la mine de Caylloma provient de sources renouvelables. San José (Cuzcatlan) : 144 panneaux solaires ont été installés, produisant en moyenne 12 437 kwh par mois et réduisant les émissions de GES de 5,26 tCO₂e par mois. Des chauffages solaires ont également été installés pour les douches du site minier afin de réduire la consommation de gaz. Lindero (Mansfield) : Nous avançons dans le développement d'une centrale solaire à Lindero afin d'améliorer notre utilisation des sources d'énergie renouvelables et, à terme, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Yaramoko (Roxgold) : 98% de l'électricité consommée sur le site de la mine provient du réseau. Le réseau du Burkina Faso est alimenté par 27% d'énergie renouvelable.
RESILIENCE	 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la capacité d'adaptation pour répondre aux risques physiques et de transition du changement climatique. Réduire au minimum les risques de perturbations opérationnelles et les dépenses d'investissement liées à des phénomènes météorologiques extrêmes ou à des changements de conditions météorologiques. 	<p>Nous avons mis en œuvre des initiatives sur nos sites miniers afin d'améliorer notre résilience face aux impacts physiques aigus et chroniques du changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> San José (Cuzcatlan) : La capacité du bassin d'urgence des résidus de l'empilage sèche de la mine a été doublée pour multiplier par cinq la capacité de pompage et un bassin supplémentaire, plus grand, a été construit en prévision des futurs épisodes de fortes pluies afin d'éviter les débordements pendant la saison des pluies. Lindero (Mansfield) : Un investissement de 2,5 millions de dollars a été réalisé pour renforcer la route menant à la mine afin d'améliorer la résilience en cas de fortes pluies à l'avenir. Yaramoko (Roxgold) : Un pipeline a été construite entre un barrage public situé à proximité et la mine afin d'assurer un approvisionnement en eau adéquat. Les droits de pompage ont été garantis bien au-delà des besoins actuels de la mine. L'usine de traitement de Yaramoko est conçue pour ne pas rejeter d'eau dans l'environnement et jusqu'à 90 % de l'eau consommée par l'usine de traitement provient de l'eau recyclée du parc à résidus et du barrage de stockage d'eau construit par l'entreprise. En outre, plusieurs mesures ont été prises pour protéger les infrastructures de la mine contre les incendies de forêt pendant les saisons sèches.



FACTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	HORIZON DE TEMPS	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL	INITIATIVES VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES OU À SAISIR LES OPPORTUNITÉS
PRODUITS ET SERVICES		<ul style="list-style-type: none"> Fournir des produits et des services à faibles émissions pour répondre à l'évolution des préférences des consommateurs. Possibilité d'augmentation des revenus en capitalisant sur la demande croissante de minéraux et de métaux produits de manière responsable et à faible taux d'émission. Risque d'augmentation des revenus en capitalisant sur la demande de minéraux et de métaux qui soutiennent la transition vers une économie à faible émission de carbone (par exemple, le cuivre, le nickel, le lithium). 	<ul style="list-style-type: none"> Les mines de Fortuna produisent actuellement de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc. L'augmentation de la population mondiale et du niveau de vie ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la demande de l'un ou l'autre de ces métaux. L'argent pourrait jouer un rôle de plus en plus important dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, car la pâte d'argent est un ingrédient clé des cellules photovoltaïques utilisées dans les panneaux solaires et les fenêtres et feuilles de polyester transparentes revêtues d'argent peuvent être utilisées pour la mise à jour.
MARCHÉS		<ul style="list-style-type: none"> Possibilités d'accéder à de nouveaux financements par le biais d'incitations du secteur public (par exemple, fonds d'investissement à faible intensité de carbone) et de dispositifs de financement innovants (par exemple, prêts liés au développement durable, obligations vertes). Possibilité d'améliorer l'accès au capital ou de réduire les coûts. 	À l'heure actuelle, les possibilités d'accès au financement public sont limitées pour Fortuna, compte tenu de l'emplacement de ses activités. Fortuna prévoit de continuer à surveiller les possibilités d'accès au financement public et les nouveaux accords de financement au fur et à mesure que le marché évolue.

DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

[Stratégie de la TCFD (b) et (c)]

Nous continuons à développer notre stratégie de l'entreprise en matière de changement climatique. En particulier, en 2022, nous avons publié notre [Déclaration de position sur le changement climatique](#), qui expose notre approche du changement climatique et nos principaux engagements en matière de changement climatique. L'évaluation de la matérialité du changement climatique et les risques et opportunités liés au climat identifiés ci-dessus comme pouvant avoir un impact sur la valeur de notre entreprise ont servi de base à l'élaboration de notre approche et des trois piliers clés qui la guident.

En 2021, dans le cadre de l'élaboration de notre stratégie par rapport au changement climatique à l'échelle de l'entreprise, nous avons procédé à des évaluations des écarts afin de comparer nos pratiques actuelles en matière de changement climatique aux meilleures pratiques en la matière et aux pratiques de nos pairs dans les domaines de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques, des mesures et des objectifs, ainsi que de la communication et de la divulgation d'informations. Nous avons élaboré une feuille de route pluriannuelle pour la mise en œuvre de notre stratégie par rapport au changement climatique, qui vise à combler les écarts

entre nos pratiques actuelles et les meilleures pratiques en matière de changement climatique. En 2022, nous avons réalisé des progrès notables dans l'exécution de notre feuille de route de mise en œuvre de la stratégie par rapport au changement climatique. Ces progrès sont présentés dans la section du présent rapport consacrée au changement climatique et aux émissions de gaz à effet de serre et les points saillants sont les suivants :

- Publication de notre [Déclaration de Position sur le changement climatique](#)
- Des processus formalisés de gouvernance liés au climat et des rapports internes sur les facteurs de changement climatique, tels que la surveillance du changement climatique par le comité de développement durable du conseil d'administration et l'inclusion d'objectifs qualitatifs en matière de changement climatique dans le programme d'incitation à court terme des cadres.
- Des experts tiers en matière de changement climatique ont organisé une session de formation avec des membres clés de notre équipe de gestion des risques d'entreprise afin de partager les meilleures pratiques pour l'intégration des risques liés au changement climatique dans la gestion des risques d'entreprise.

Fortuna a ensuite procédé à un examen détaillé du programme de gestion des risques de l'entreprise afin de confirmer l'intégration solide des risques liés au climat dans le processus et a mis à jour les éléments du programme en fonction des besoins (voir la section [Gestion des risques](#) pour plus de détails).

- Réalisation d'une analyse des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'entreprise afin d'identifier les possibilités de réduction, en vue de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce travail comprenait des audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agissait notamment d'examiner les méthodes de traitement, les plans d'exploitation minière et les conditions physiques de chaque site afin d'établir une liste de mesures potentielles de réduction des émissions de GES, y compris des mesures d'optimisation de l'énergie. Ce travail comprenait également le renforcement des capacités sur les sites afin d'améliorer la compréhension du potentiel de réduction de l'énergie par les équipes sur place. Nous avons terminé l'année 2022 avec une meilleure compréhension de nos principales sources d'émissions de GES et un ensemble complet d'opportunités pour réduire nos émissions de GES.



Les travaux à venir en 2023 comprendront :

- Continuer à surveiller les performances de notre stratégie en matière de changement climatique à l'aide d'indicateurs appropriés liés au climat.
- Finaliser et divulguer des objectifs de réduction des émissions de GES crédibles et réalisables, soutenus par des voies claires.
- Évaluer les possibilités d'utilisation stratégique et contrôlée des compensations carbone pour compléter notre stratégie liée au changement climatique.
- Effectuer une analyse de scénarios dans le cadre de notre engagement à continuer d'améliorer l'alignement de nos informations sur le changement climatique avec les recommandations de la TCFD.



Flotte minière à Séguéla



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET/OU CHAÎNE DE VALEUR

Fortuna a envisagé une série d'opportunités pour réduire les émissions de GES et l'exposition aux risques liés au climat, y compris tout au long de la chaîne de valeur. Par exemple, les concentrés produits à San José sont exportés via les ports de Veracruz, Manzanillo, et Colima. En 2022, la quasi-totalité des exportations ont été effectuées par le port de Veracruz, ce qui a permis de réduire considérablement le temps de transport jusqu'au port et les émissions de gaz à effet de serre liées au transport. En 2022, Caylloma est passé à un fournisseur d'électricité en réseau qui offre un accès à de l'énergie provenant à 100% de sources renouvelables. C'est donc en 2022 que Caylloma a été alimenté pour la première fois par une énergie 100% renouvelable.



OPÉRATIONS

L'impact des risques et des opportunités liés au climat sur nos activités est pris en compte dans nos nouveaux développements, comme Séguéla, ainsi que dans nos projets existants. Les initiatives décrites dans le tableau ci-dessus pour atténuer les risques et saisir les opportunités sont autant d'exemples de la manière dont les risques et les opportunités liés au climat ont été pris en compte dans l'ensemble de nos activités.

Les décisions stratégiques, les activités futures et la planification financière de Fortuna ont été guidées par l'impact potentiel des risques et des opportunités liés au climat qui ont été identifiés.



PRODUITS ET SERVICES

Nous continuons à évaluer les impacts potentiels sur la demande de nos produits. Les mines de Fortuna produisent actuellement de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc. À l'heure actuelle, il est peu probable que la demande de l'un ou l'autre de ces métaux soit affectée de manière significative à court, moyen ou long terme, compte tenu de l'augmentation de la population mondiale et de l'élévation du niveau de vie. L'argent pourrait jouer un rôle de plus en plus important dans la transition vers une économie à faible émission de carbone, car la pâte d'argent est un ingrédient clé des cellules photovoltaïques utilisées dans les panneaux solaires et les fenêtres et feuilles de polyester transparentes revêtues d'argent peuvent être utilisées pour la mise à jour.



PLANIFICATION FINANCIÈRE

Nous examinons comment nos coûts directs, nos coûts d'exploitation, nos dépenses d'investissement, notre accès au capital et nos responsabilités pourraient être affectés par les risques et les opportunités liés au climat. Les initiatives décrites pour atténuer les risques et saisir les opportunités dans le tableau ci-dessus fournissent de nombreux exemples de la manière dont Fortuna a alloué des capitaux et des ressources pour faire face aux risques et aux opportunités liés au climat. Un exemple particulièrement notable est la décision d'avancer la mise en œuvre de la centrale solaire à Lindero. Dans le cadre de notre processus de budgétisation, au cours duquel les futures dépenses d'investissement sont approuvées, nous avons analysé le rapport coût/bénéfice de la centrale solaire de Lindero et pris en compte les risques et les opportunités liés au changement climatique dans le cadre de cette approbation.



DÉCLARATION DE POSITION DE FORTUNA SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fortuna Silver Mines Inc. et ses filiales (« Fortuna ») reconnaissent que le changement climatique est un défi mondial majeur qui pourrait avoir des impacts significatifs sur les opérations, les communautés d'accueil, les ressources utilisées dans la production, l'économie et la société en général.

Le changement climatique est un risque systémique susceptible d'affecter l'infrastructure et l'exploitation de nos mines, les cadres réglementaires dans lesquels nous opérons et la demande pour les minéraux que nous produisons. Il s'agit d'une question de plus en plus importante pour les parties prenantes de Fortuna, y compris les investisseurs qui cherchent à comprendre l'impact du changement climatique sur l'ensemble de leurs portefeuilles. Fortuna reconnaît la science actuelle du changement climatique, soutient les objectifs de l'Accord de Paris et les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Nous pensons que le secteur minier a un rôle clé à jouer dans la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), ainsi que dans le soutien de la transition vers une économie à plus faible intensité de carbone en fournissant des minéraux et des métaux essentiels pour faire progresser les technologies et les solutions à faibles émissions.

APPROCHE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fortuna s'engage à analyser les risques et les opportunités liés au changement climatique dans le cadre de ses activités commerciales, à intégrer les facteurs du changement climatique dans notre planification stratégique à long terme et l'élaboration de plans d'action tactiques à court terme en matière de changement climatique. Notre approche de la gestion du changement climatique est guidée par trois piliers clés, qui s'alignent sur les facteurs de changement climatique identifiés dans une évaluation de la matérialité du changement climatique comme ayant le plus grand potentiel d'influencer la valeur de notre entreprise :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en promouvant l'efficacité des ressources et en augmentant l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.
- Renforcer la résilience aux risques physiques du changement climatique dans nos opérations et nos projets.
- Améliorer en permanence les performances de notre gouvernance et de nos plans d'action en matière de changement climatique sur la base de la science du changement climatique, des cadres réglementaires et volontaires et des normes internationales.

Pour soutenir ces piliers, Fortuna attend de tous ses directeurs, cadres et employés qu'ils respectent ses engagements :

- Évaluer de manière proactive les possibilités d'accroître notre utilisation des sources d'énergie renouvelables et des technologies à faible émission de carbone afin de réduire l'intensité de nos émissions de GES dans le cadre de nos activités actuelles et futures, tout en envisageant l'utilisation stratégique et contrôlée de compensations carbone pour compléter nos plans d'action en matière de changement climatique.
- Créer un environnement opérationnel qui encourage l'adoption de comportements et de solutions efficaces et innovants pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources.
- Renforcer les capacités des employés qui ont une responsabilité directe dans les actions liées au climat, y compris les activités qui peuvent améliorer la sensibilisation sur le changement climatique, la prise de décision efficace, l'efficacité énergétique et, en fin de compte, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Participer activement à notre cadre de gouvernance en matière de changement climatique afin de favoriser la réussite globale de notre approche.

GOUVERNANCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notre gouvernance en matière de changement climatique s'appuie sur un cadre solide qui intègre les facteurs liés au changement climatique dans notre processus décisionnel, y compris la supervision du conseil d'administration et la responsabilité des cadres supérieurs. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Veiller à ce que le comité de développement durable du conseil d'administration de Fortuna assume la responsabilité de la surveillance des facteurs de changement climatique.
- Désigner le premier vice-président chargé du développement durable comme responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de l'établissement de rapports réguliers sur les facteurs de changement climatique à l'intention de la direction générale et du conseil d'administration.
- Habilitier le comité d'entreprise de HSSEC des membres de la direction de Fortuna à assumer la responsabilité de la gestion et de la performance au niveau opérationnel par la mise en œuvre des plans d'action de Fortuna en matière de changement climatique.

GESTION DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fortuna s'engage à améliorer l'intégration des risques liés au climat dans nos processus de gestion des risques d'entreprise afin de s'assurer que la nature unique des risques liés au climat est correctement prise en compte et priorisée. Nous identifierons et évaluerons les risques et les opportunités liés au climat à court, moyen et long terme. Nous élaborerons des plans d'action sur le changement climatique au niveau de l'entreprise et des sites, sur la base d'évaluations des risques et des opportunités.

INDICATEURS ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fortuna contrôlera la performance de ses plans d'action en matière de changement climatique en utilisant des indicateurs et des objectifs appropriés liés au climat. Nous nous engageons à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat, le cas échéant.

RAPPORT ET DIVULGATION D'INFORMATIONS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous continuerons à aligner la divulgation d'informations ESG et liées au climat sur la Norme sur les métaux et l'exploitation minière du Conseil des normes comptables en matière de durabilité (SASB) et sur les recommandations de la TCFD, en renforçant l'alignement au fil du temps. Nous nous efforcerons d'améliorer continuellement notre divulgation d'informations sur le climat utiles à la prise de décision.



GESTION DES RISQUES

[Gestion des risques de la TCFD (a), (b) et (c)]

Les risques liés au changement climatique sont pris en compte dans le cadre du programme de gestion des risques de l'entreprise. Le programme mondial de gestion des risques a été mis en œuvre pour garantir la cohérence de la manière dont les sites d'exploitation et les différents secteurs de l'entreprise identifient, évaluent, gèrent, documentent et rendent compte des risques. Tous les sites suivent la même méthodologie et évaluent les risques (impact et probabilité) à l'aide de la matrice des risques de l'entreprise de Fortuna. La matrice des risques de l'entreprise évalue les risques d'un point de vue opérationnel, financier, de réputation, social, de santé et de sécurité au travail et environnemental. À partir de 2022, la composante environnementale de la matrice des risques comprend des considérations sur le changement climatique afin de garantir une prise en compte adéquate de ce sujet lors de l'évaluation des risques.

Le programme de gestion des risques est facilité par l'équipe de gestion des risques de l'entreprise et consiste en des ateliers détaillés périodiques dans chaque secteur des sites d'exploitation, ainsi qu'en des entretiens trimestriels avec les dirigeants des sites et les responsables des fonctions de l'entreprise (par exemple, le vice-président chargé du développement durable/l'équipe du développement durable qui a des connaissances sur le changement climatique et les risques liés au climat). Le processus suit une approche ascendante, l'information circulant des responsables locaux aux Directeurs pays, à la direction régionale et aux cadres supérieurs.

Les résultats de l'examen trimestriel des risques sont consolidés dans un rapport sur les risques spécifiques au site et à la région et distribués à la direction locale et régionale. Les cadres supérieurs et le conseil d'administration reçoivent chaque trimestre un rapport global sur les risques et une mise à jour formelle du département ERM.

Au cours des deux dernières années, nous avons pris un certain nombre d'initiatives afin d'améliorer nos processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat. L'évaluation de la matérialité du changement climatique que nous avons réalisée a constitué une étape importante dans l'amélioration de nos processus. Comme décrit ci-dessus dans la section Stratégie, nous avons évalué l'importance des risques et des opportunités liés au climat de la TCFD sur la base de l'impact et de la probabilité. Les critères d'impact et de probabilité utilisés dans l'évaluation de la matérialité du changement climatique ont été alignés sur les définitions de notre matrice des risques afin de garantir que les risques liés au climat sont évalués de manière cohérente et proportionnelle par rapport aux autres risques. L'évaluation de la matérialité du changement climatique nous a permis de mieux prendre en compte les caractéristiques uniques des risques liés au climat, notamment leur horizon temporel plus long et leur nature incertaine. Les risques liés au climat identifiés grâce à cette évaluation sont décrits plus en détail dans le tableau 10 ci-dessus.

Dans le cadre de l'évaluation de la matérialité du changement climatique, nous avons pris en compte les éléments suivants :

- Les réglementations existantes relatives au climat (par exemple, les avis du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), les orientations de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les réglementations relatives au climat au Canada, au Mexique, au Pérou, en Argentine et au Burkina Faso).
- Orientations et initiatives industrielles liées au climat (par exemple, l'initiative vers une exploitation minière durable de l'Association minière du Canada, les principes d'exploitation minière du Conseil international des mines et métaux, les principes d'exploitation responsable de l'or du Conseil mondial de l'or).
- Cadres et normes en matière de changement climatique (par exemple, les normes de la SASB, le bulletin technique sur le risque climatique de la SASB, les recommandations de la TCFD).
- Divulgaration par les pairs sur le changement climatique.

Nous suivons également les nouvelles exigences réglementaires liées au climat, notamment le projet de règlement national 51-107 sur la divulgation des questions liées au climat publié par le CSA et le règlement proposé par la SEC pour améliorer et normaliser les informations relatives au climat à l'intention des investisseurs.

En 2022, des experts tiers en matière de changement climatique ont organisé une session de formation avec des membres clés de notre équipe de gestion des risques d'entreprise afin de partager les meilleures pratiques pour l'intégration des risques liés au changement climatique dans la gestion des risques d'entreprise. Fortuna a ensuite procédé à un examen du processus de gestion des risques de l'entreprise afin d'assurer une intégration solide des risques liés au climat dans ce processus, y compris la cartographie des risques existants pour les risques liés au climat identifiés par la TCFD afin d'assurer une couverture complète, en veillant à ce que les propriétaires de risques comprennent les risques liés au climat compte tenu de leurs responsabilités en matière d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat, et en mettant à jour la composante environnementale de la matrice des risques pour y inclure les considérations liées au changement climatique afin de garantir une prise en compte appropriée de ce sujet lors de l'évaluation des risques.



Entretien des opérateurs des machines à la mine de Caylloma



INDICATEURS ET OBJECTIFS

[Indicateurs et objectifs de la TCFD (a), (b) et (c)]

INDICATEURS LIÉS AU CLIMAT

L'établissement de mesures et d'objectifs liés au climat est un élément essentiel de l'élaboration de notre stratégie de lutte contre le changement climatique. Nous avons développé un ensemble d'indicateurs liés au climat qui sont alignés sur les catégories d'indicateurs liés au climat de la TCFD (tableau 11) et qui permettront à l'entreprise de suivre ses progrès sur le changement climatique et nos principaux risques et opportunités liés au climat. Nos émissions de gaz à effet de serre sont calculées conformément à la méthodologie de protocole de GES. Actuellement, nous ne mesurons pas les émissions d'étendue 3 associées aux activités de notre chaîne de valeur lorsque nous ne possédons pas ou ne contrôlons pas la source d'émissions.

Bon nombre de nos indicateurs absolus ont augmenté en 2021 (par exemple, les émissions de GES des étendues 1 et 2, la consommation d'énergie, de carburant et d'eau) en raison de l'ajout des sites miniers de Lindero et de Yaramoko. Toutefois, bon nombre de ces indicateurs ont diminué entre 2021 et 2022.



Mine de Yaramoko

OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT

[SASB EM-MM-110a.2]

Nous nous sommes engagés à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat, le cas échéant. Notre principale priorité en matière de changement climatique pour 2022 était de mener les études et travaux détaillés nécessaires pour soutenir la fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, que nous avons atteints.

En 2022, nous avons mené un travail de fond approfondi pour :

- **Comprendre notre point de départ** en examinant et en analysant nos données de référence sur les émissions de GES et nos prévisions de production.
- **Définir l'état souhaité** en réalisant une étude de marché sur les approches des pairs et les préférences des investisseurs en ce qui concerne les objectifs de réduction des émissions de GES, et en identifiant et en évaluant les possibilités de réduction des émissions de GES dans l'ensemble de nos activités afin d'éclairer les voies de réduction potentielles. Ce travail comprenait un engagement important au niveau du site et un renforcement des capacités dans l'ensemble de l'entreprise.

En 2023, l'entreprise a l'intention de :

- Continuer à suivre les résultats de sa stratégie en matière de changement climatique en utilisant des indicateurs appropriés liés au climat.
- Finaliser l'étude lancée en 2022 qui identifiera les opportunités d'efficacité énergétique et de décarbonisation et fixera des indicateurs et des objectifs liés au climat, y compris des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'entreprise s'est engagée à fixer des objectifs de réduction des émissions de GES à court terme et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat le cas échéant, en mettant l'accent sur l'alignement avec les recommandations de la TCFD.



OBJECTIFS À COURT TERME EN MATIÈRE DE CLIMAT

[SASB EM-MM-110a.2]

Nous avons fixé les objectifs à court terme suivants pour 2022 :

- Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité : 17.80 tCO₂e/kt
- Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité : 0,21 GJ/t
- Eau douce consommée par tonne de minerai traité : 0,27 m³/t

Les performances de 2022 par rapport à nos objectifs à court terme en matière de climat sont présentées dans le tableau 11 ci-dessous.

- **Intensité des émissions de GES :** Nous avons presque atteint notre objectif, mais une production légèrement inférieure à l'estimation pour nos activités en Argentine a entraîné une augmentation de l'intensité des émissions. En 2023, nous surveillerons attentivement ces paramètres afin d'améliorer la précision de nos projections.
- **Intensité de la consommation d'énergie :** Étroitement lié à l'objectif d'intensité des émissions de GES ci-dessus, l'obstacle à la réalisation de cet objectif a été la production légèrement inférieure de l'opération en Argentine.



TABLEAU 11 : INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT

[SASB EM-MM-110a,1]

FACTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	INDICATEURS LIÉS AU CLIMAT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OBJETIFS POUR 2022
RISQUES POLITIQUES ET JURIDIQUES	Émissions absolues de GES d'étendue 1 (tCO ₂ e)	21 900	21 287	17 494	19 016	94 025	80 972	17,80 tCO ₂ e/kt L'objectif n'a pas été atteint
	Émissions absolues de GES d'étendue 2 (tCO ₂ e)	60 449	59 001	83 700	51 966	52 800	55 726	
	Intensité des émissions de GES des étendues 1 et 2 (tCO ₂ e/kt de minerai traité)	51,45	50,97	47,28	49,14	17,18	17,94	
	Pourcentage des émissions mondiales brutes de GES d'étendue 1 couvertes par des réglementations limitant les émissions	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
OPPORTUNITÉS D'EFFICACITÉ DES RESSOURCES	Énergie totale consommée (GJ)	663 566	663 199	612 501	561 889	1 815 846	1 713 121	0,21 GJ/t L'objectif n'a pas été atteint
	Total des combustibles consommés (GJ)	274 055	260 155	215 284	197 778	1 219 536	1 093 175	
	Consommation d'électricité (GJ)	389 511	403 043	397 217	364 112	596 310	619 946	
	Intensité énergétique (GJ/t)	0,41	0,42	0,38	0,39	0,21	0,22	
	Total de l'eau douce prélevée (milliers de m ³)	1 405	1 244	1 337	1 030	2 123	1 687	
	Total de l'eau douce consommée (milliers de m ³)	1 237	808	1 032	800	2 039	1 871	
	Intensité de la consommation d'eau (m ³ /t)	0,90	0,60	0,80	0,71	0,25	0,29	
OPPORTUNITÉS DES SOURCES D'ÉNERGIE	Intensité de la consommation d'eau douce (m ³ /t)	0,84	0,57	0,68	0,58	0,24	0,25	0,27 m ³ /t Au-dessus de l'objectif
	Pourcentage de l'énergie consommée provenant du réseau électrique	59 %	61 %	65 %	65 %	33 %	36 %	
RISQUES PHYSIQUES CHRONIQUES	Pourcentage de l'énergie consommée qui est renouvelable	4 %	8 %	7 %	7 %	7 %	14 %	
	Pourcentage d'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	0 %	0 %	0 %	0 %	16 %	21 %	
	Pourcentage d'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	0 %	0 %	0 %	0 %	11 %	16%	
AUTRES	Pourcentage d'eau recyclée	68 %	71 %	68 %	71 %	62 %	63 %	
	Pourcentage de la rémunération des cadres supérieurs influencée par des considérations climatiques	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 % de la catégorie ESG (pondérée à 35 %) a été déterminée par la performance en matière de changement climatique	



INDEX DE CONTENU DE LA TCFD

La TCFD a élaboré un cadre pour aider les entreprises publiques et d'autres organisations à divulguer plus efficacement les risques et les opportunités liés au climat. Nous avons présenté les informations applicables issues des recommandations de la TCFD, car ce cadre s'est imposé comme le cadre privilégié par les investisseurs pour la divulgation d'informations liées au climat. Nous adoptons une approche progressive pour mettre en œuvre les recommandations de la TCFD et nous nous engageons à améliorer l'alignement de nos informations sur les recommandations de la TCFD au fur et à mesure que notre approche du changement climatique progresse dans le temps.

CATÉGORIE	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES À L'APPUI	EMPLACEMENT
GOUVERNANCE	Divulguer la gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les risques et les opportunités liés au climat.	(a) Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et opportunités liés au climat.	Gouvernance
		(b) Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat.	Gouvernance
STRATÉGIE	Divulguer les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont significatives.	(a) Décrire les risques et les opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.	Stratégie Tableau des Risques et Opportunités liés au Climat 10
		(b) Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Stratégie Développement de la stratégie Déclaration de Position sur le changement climatique
		(c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins.	En 2023, nous prévoyons d'effectuer une analyse de scénario dans le cadre de notre engagement à continuer d'améliorer l'alignement de notre divulgation sur le changement climatique avec les recommandations de la TCFD.
GESTION DES RISQUES	Indiquer comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés au climat.	(a) Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'organisation.	Gestion des risques
		(b) Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'organisation.	Gestion des risques
		(c) Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.	Gestion des risques
INDICATEURS ET OBJECTIFS	Divulguer les indicateurs et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer	(a) Indiquer les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Indicateurs et objectifs Tableau 11
		(b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des étendues 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que les risques qui y sont liés.	Indicateurs et objectifs Tableau 11
		(c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les opportunités liés au climat, ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.	Indicateurs et objectifs Tableau 11



Sous-station de haute tension au projet de Séguéla



Panneaux solaires sur le bâtiment administratif de la mine San José

GESTION DE L'ÉNERGIE

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

L'optimisation de l'approvisionnement et de la consommation d'énergie présente des avantages financiers, opérationnels et environnementaux. L'énergie peut représenter une part importante des coûts d'exploitation et les ruptures d'approvisionnement en énergie peuvent avoir un impact sur la production. La consommation d'électricité et la combustion de carburants contribuent aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la gestion de l'énergie, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion de l'énergie au niveau de la direction. Le comité d'entreprise HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales au niveau des filiales, y compris la gestion de l'énergie, sur le cadre de développement durable à l'échelle de l'entreprise.

Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des communautés responsable des facteurs environnementaux, y compris de la gestion de l'énergie.

POLITIQUES

Notre [Politique environnementale](#), approuvée par le conseil d'administration, est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement. Elle décrit notre engagement à protéger l'environnement naturel partout où nous travaillons, et plus particulièrement notre engagement à promouvoir l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources matérielles, à minimiser la consommation et les déchets, à prévenir la pollution, à réduire notre empreinte carbone et à protéger l'environnement.

Notre [Déclaration de Position sur le changement climatique](#) expose notre approche du changement climatique et nos principaux engagements en la matière, notamment notre engagement à réduire les émissions de gaz à effet de serre en promouvant l'efficacité des ressources et en augmentant l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous nous engageons à évaluer et à optimiser notre consommation d'énergie, à trouver des moyens de réduire notre consommation et à mesurer l'intensité énergétique de toutes nos activités. Comme indiqué dans notre déclaration de position sur le changement climatique, Fortuna attend de tous ses directeurs, cadres et employés qu'ils respectent notre engagement à :

- Évaluer de manière proactive les possibilités d'accroître notre utilisation des sources d'énergie renouvelables et des technologies à faible émission de carbone afin de réduire l'intensité de nos émissions de GES dans le cadre de nos activités actuelles et futures, tout en envisageant l'utilisation stratégique et contrôlée de compensations carbone pour compléter notre stratégie par rapport au changement climatique.
- Créer un environnement opérationnel qui encourage l'adoption de comportements et de solutions efficaces et innovants pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources.
- Renforcer les capacités des employés qui ont une responsabilité directe dans les actions liées au climat, y compris les activités qui peuvent améliorer la sensibilisation au changement climatique, la prise de décision efficace, l'efficacité énergétique et, en fin de compte, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

OBJETIFS DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIF POUR 2022	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2025
Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité (GJ/t)	0,22	L'objectif n'a pas été atteint	0,1	À déterminer sur la base de l'étude en cours sur les émissions de gaz à effet de serre ¹³	À déterminer sur la base de l'étude en cours sur les émissions de gaz à effet de serre

Nous avons presque atteint notre objectif en matière d'intensité énergétique, mais une production légèrement inférieure à l'estimation pour nos activités en Argentine a entraîné une plus grande intensité de l'utilisation de l'énergie. En 2023, nous surveillerons attentivement ces paramètres afin d'améliorer la précision de nos projections.

NOTRE APPROCHE

Nous cherchons à réduire la consommation d'énergie et à augmenter l'utilisation de l'énergie solaire, tout en améliorant la productivité opérationnelle. En 2022, nous avons pratiquement doublé notre pourcentage d'énergie renouvelable par rapport à l'énergie totale consommée pour atteindre 14 % (contre 7 % en 2021). Voir la figure 12.

Nos filiales discutent des mesures à prendre pour réduire la consommation d'énergie et l'intensité énergétique en fonction de leurs performances au sein du comité local de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des communautés. L'approche varie en fonction de l'étape du cycle de vie de la mine.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Caylloma, San José et Yaramoko utilisent l'énergie électrique du réseau. Comme mesure d'urgence, nous disposons de centrales de production d'électricité sur site qui sont utilisées pour l'approvisionnement en énergie de secours. Lindero n'utilise pas l'énergie électrique du réseau, mais s'approvisionne en diesel. Globalement, 36 % de l'énergie consommée par Fortuna provient du réseau électrique. Voir la figure 12.

Voir les [Contributions au développement durable dans nos pays d'accueil - Mine de Caylloma](#) pour des informations sur l'utilisation d'une énergie 100 % renouvelable sur le site.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES ET PROGRAMMES DE GESTION DE L'ÉNERGIE

En 2022, Fortuna a réalisé des audits énergétiques détaillés sur chacun de ses sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie. Il s'agissait notamment d'examiner les méthodes de traitement, les plans d'exploitation minière et les conditions physiques de chaque site afin d'établir une liste de mesures potentielles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris des mesures d'optimisation de l'énergie. Ce travail comprenait également le renforcement des capacités sur les sites afin d'améliorer la compréhension du potentiel de réduction de la consommation d'énergie par les équipes sur place.

Les sites évaluent divers projets d'optimisation énergétique et établiront chacun un programme de gestion de l'énergie afin de réduire la consommation d'énergie et, en fin de compte, les coûts énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des objectifs de Fortuna en matière de changement climatique.

¹³ En 2022, nous avons lancé une étude visant à définir notre niveau de référence en matière d'émissions de GES et à identifier les opportunités de réduction ainsi qu'une feuille de route pour la décarbonisation. En 2023, nous avons l'intention de finaliser cette étude qui identifiera les opportunités d'efficacité énergétique et de décarbonisation et fixera des indicateurs et des objectifs liés au climat.



NOTRE PERFORMANCE

En 2021, la production de Fortuna a augmenté considérablement grâce à l'ajout de deux nouvelles mines en exploitation : Lindero et Yaramoko. Par conséquent, notre consommation totale d'énergie, de carburant et d'électricité a augmenté de manière significative par rapport à 2020. L'énergie consommée et le carburant consommé ont diminué entre 2021 et 2022, tandis que l'électricité consommée a augmenté.

TABLEAU 12 : INDICATEURS DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DE FORTUNA

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité (GJ/t)	0,41	0,42	0,38	0,39	0,21	0,22
Intensité de la consommation d'énergie par production d'argent (GJ/koz)	78,34	74,60	69,52	74,93	242,15	248,02
Intensité de la consommation d'énergie par production d'or (GJ/koz)	11,76	12,23	12,12	13,41	6,98	6,60
Intensité de la consommation d'énergie par production de zinc (GJ/koz)	14,96	14,58	13,43	12,34	38,19	37,10

FIGURE 11 : ÉNERGIE TOTALE CONSOMMÉE (GJ)

[SASB EM-MM-130a.1]

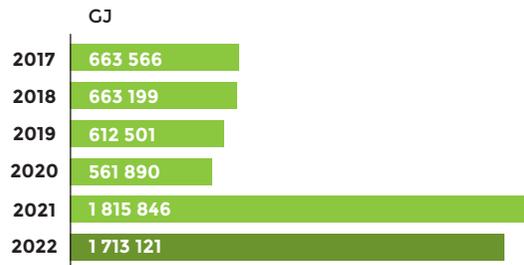
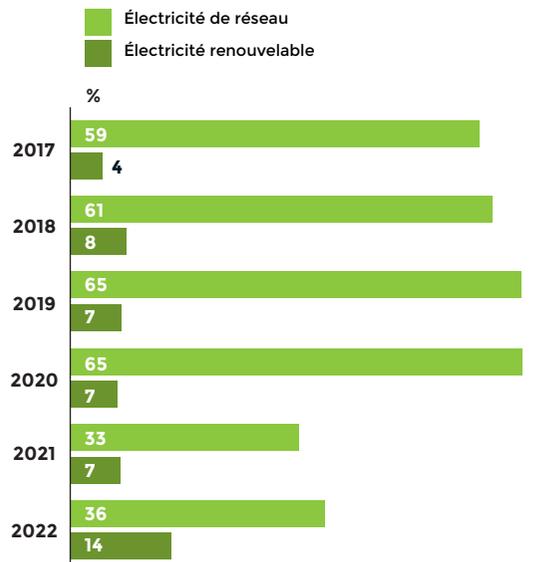


FIGURE 12 : POURCENTAGE DE L'ÉNERGIE TOTALE CONSOMMÉE QUI EST DE L'ÉLECTRICITÉ DE RÉSEAU/RENOUVELABLE (%)

[SASB EM-MM-130a.1]



En 2022, nous avons pratiquement doublé notre pourcentage d'énergie renouvelable par rapport à l'énergie totale consommée, pour atteindre 14 % (contre 7 % en 2021). Cette évolution s'explique par le changement de fournisseur d'électricité à Caylloma, qui a opté pour un fournisseur qui propose de l'électricité produite à partir de sources d'énergie 100 % renouvelables.

FIGURE 13 : TOTAL DES COMBUSTIBLES CONSOMMÉS (GJ)

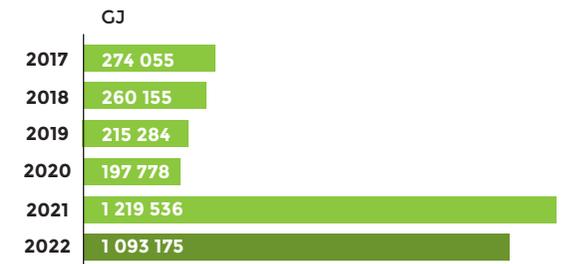
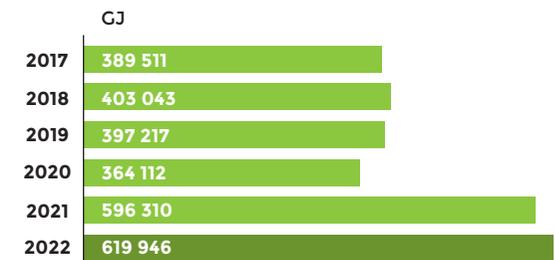


FIGURE 14 : CONSOMMATION TOTALE D'ÉLECTRICITÉ (GJ)





Mine de Caylloma



Mine de Yaramoko

QUALITÉ DE L'AIR

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Les activités minières peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air et nos mines sont soumises à des réglementations sur la qualité de l'air qui spécifient des limites d'émissions maximales autorisées. Une gestion efficace de la qualité de l'air nous permettra d'atténuer nos impacts et nos nuisances, de réduire les coûts de mise en conformité avec la réglementation, d'éviter les amendes et les pénalités, de faciliter les demandes de permis et de protéger la réputation de l'entreprise dans les communautés où nous opérons.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la qualité de l'air, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la qualité de l'air au niveau exécutif dans le cadre de la Politique environnementale. Le comité d'entreprise HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales des filiales, y compris la qualité de l'air, sur le cadre de développement durable de l'ensemble de l'entreprise.

Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement responsable des facteurs environnementaux, y compris de la gestion de l'air.

POLITIQUES

Notre [Politique environnementale](#), approuvée par le conseil d'administration, est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement. Notre politique environnementale vise à prévenir, éviter, minimiser, atténuer et, le cas échéant, compenser nos impacts négatifs sur les écosystèmes, et à gérer de manière proactive les risques environnementaux liés à nos activités, avec pour objectif principal d'atteindre l'objectif de « dommage zéro », ce qui inclut nos impacts potentiels sur la qualité de l'air.



NOTRE APPROCHE

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Nos mines sont soumises à des réglementations en matière de qualité de l'air qui précisent les limites d'émissions maximales autorisées et notre objectif est de veiller à ce que les émissions atmosphériques restent dans les limites spécifiées. Nous utilisons des stations de surveillance de la qualité de l'air pour suivre nos performances en matière de prévention de la pollution de l'air. La surveillance de la qualité de l'air est effectuée par des laboratoires tiers accrédités sur une base trimestrielle ou semestrielle et validée par les autorités locales. Nous recherchons continuellement des moyens d'améliorer la qualité de l'air dans nos opérations, le cas échéant.

Les mesures de qualité de l'air employées sur certains de nos sites sont les suivantes :

- Contrôle de l'impact du transport sur les poussières.
- Utilisation de systèmes de pulvérisation pour la suppression des poussières dans les usines de traitement.
- Installation de couvercles aux points d'émission de poussières.

TABLEAU 13 : STATIONS DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

10

À CAYLLOMA

8

À SAN JOSÉ

3

À LINDERO

6

À YARAMOKO

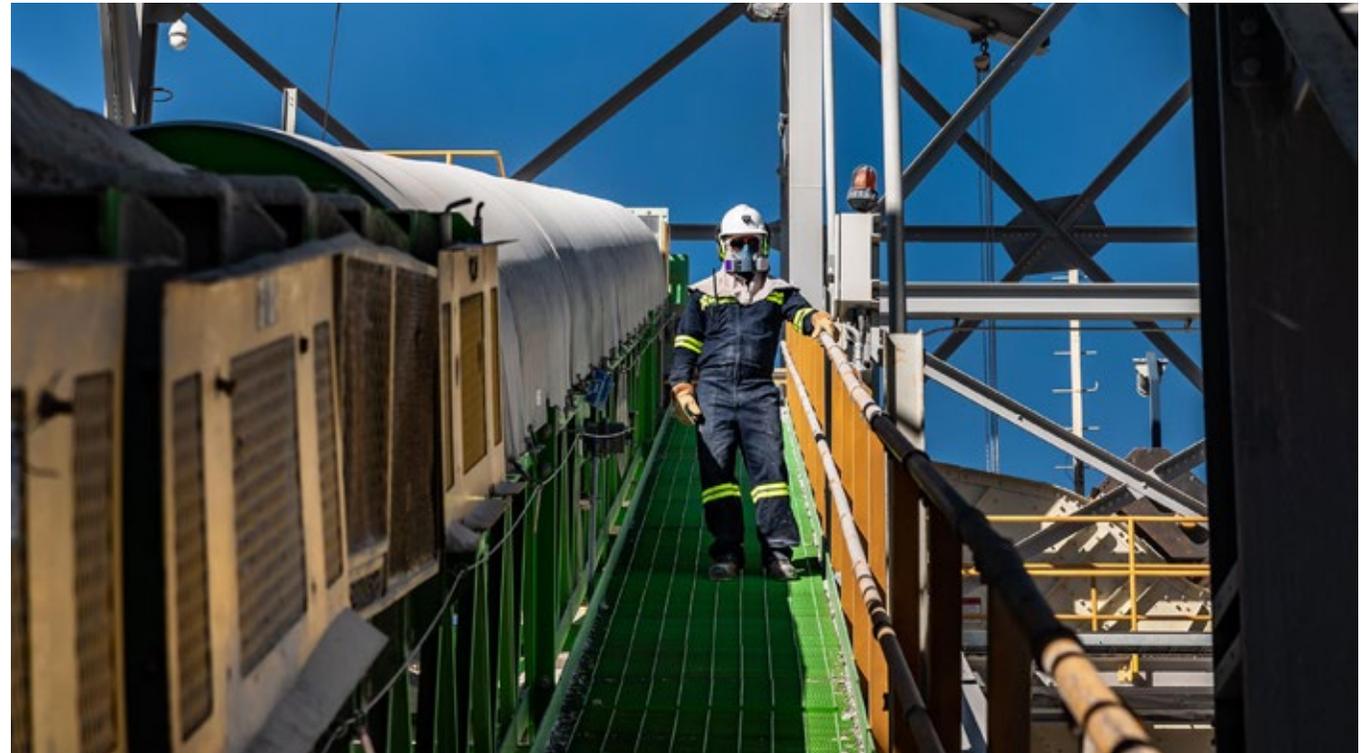
Convoyeurs couverts à la mine de San José

NOTRE PERFORMANCE

TABLEAU 14 : INTENSITÉ DES ÉMISSIONS AÉRIENNES DE FORTUNA (ug/m3)

[SASB EM-MM-120a.1]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Émissions de NOx par production	9,03	8,02	4,00	4,00	24,88	30,14
Émissions de SOx par production	13,72	13,72	13,72	3,00	3,74	3,86
Émissions de matière particulaire (PM10) par production	25,25	30,33	32,44	20,74	38,69	45,68
Émissions de plomb par production - Polluants atmosphériques dangereux (PAD)	0,042	0,075	0,061	0,034	0,08	0,08
Émissions de benzène par production - Émissions de COV	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,12





Faune utilisant le bassin de résidus à la mine de Caylloma



Nid d'oiseau non perturbé à la mine de Yaramoko

IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

La gestion de la biodiversité n'est pas seulement une exigence légale et réglementaire, mais aussi une responsabilité éthique et sociale pour les compagnies minières. Les projets d'exploitation minière ont des répercussions potentielles sur la biodiversité, mais peuvent également présenter des opportunités. Les responsabilités d'une compagnie minière commencent dès la phase d'exploration et se poursuivent après la clôture d'une mine, avec des obligations légales de protection et/ou de restauration de la biodiversité.

La protection ou l'amélioration de la biodiversité peut jouer un rôle important dans le maintien de la réputation d'une entreprise et de sa licence sociale d'exploitation, tout en préservant l'écosystème dans lequel elle opère.

Une gestion efficace de la biodiversité permet de réduire les coûts de mise en conformité avec la réglementation, d'éviter les amendes et les pénalités, de faciliter les demandes de permis et de protéger la réputation de l'entreprise tout en instaurant un climat de confiance avec les parties prenantes et en contribuant à la préservation du patrimoine naturel de notre planète.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la biodiversité, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la biodiversité au niveau de la direction. Le comité d'entreprise HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales au niveau des filiales, y compris la biodiversité, sur le cadre de développement durable à l'échelle de l'entreprise.

Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement responsable des facteurs environnementaux, y compris de la biodiversité.



POLITIQUES

Notre [Politique environnementale](#), approuvée par le conseil d'administration, est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement. Elle décrit notre engagement à protéger l'environnement naturel partout où nous travaillons et notre approche de la promotion du respect de l'environnement. Plus précisément, nous nous engageons à intégrer la conservation de la biodiversité et les considérations relatives à l'aménagement du territoire à toutes les étapes du cycle de vie de l'exploitation minière, notamment en nous engageant auprès des parties prenantes externes, en respectant les zones protégées désignées et en soutenant la protection et la préservation des forêts tropicales.

En 2022, la norme de classification et de déclaration des incidents environnementaux biophysiques a été mise en œuvre. L'objectif de cette norme est de fournir des orientations à Fortuna et à ses filiales sur la manière de classer et de signaler les incidents environnementaux biophysiques qui se produisent dans leurs locaux, afin de fournir des données cohérentes et de permettre une gestion et un rapport conformes aux meilleures pratiques de gestion environnementale (par exemple, ISO 14001:2015 et GRI).



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous nous engageons à intégrer les considérations relatives à la conservation de la biodiversité dans nos processus et à travailler avec d'autres parties pour apporter des informations, des connaissances et des pratiques afin d'atteindre des objectifs communs. Nous ne menons pas d'activités d'exploration ou d'exploitation minière dans les zones protégées.

Nous identifions les impacts environnementaux et sociaux, les risques et les opportunités de nos projets sur la nature, y compris la biodiversité, afin d'éviter et d'atténuer les risques et les impacts sur la biodiversité et de remettre en état les terres après la clôture de la mine. Nous nous engageons à mettre de côté des fonds suffisants pour garantir la réalisation des plans de clôture des mines et des activités de réhabilitation et de remise en état.

Nous avons défini des indicateurs clés de performance liés à la biodiversité à l'échelle de l'entreprise et fixé des objectifs.

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIF POUR 2022	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2025
Nombre de déversements importants ¹⁴	0	🎯 Atteint	0	0	0
Nombre d'inspections environnementales	1 304	🎯 Atteint	À 624	Pas encore déterminé	À définir sur une base annuelle

Nos sites ont également défini des objectifs et des engagements spécifiques en matière de biodiversité, qui sont présentés dans le tableau 15.

TABLEAU 15 : OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ SPÉCIFIQUES AUX SITES

LINDERO (MANSFIELD)	Lindero s'est fixé pour objectif d'effectuer une surveillance semestrielle de la flore, de la faune et de la limnologie.
SAN JOSÉ (CUZCATLAN)	San José s'est engagé à maintenir 43,4 hectares reboisés par la Compañía Minera Cuzcatlan.
YARAMOKO (ROXGOLD)	Yaramoko s'est fixé pour objectif de planter au moins 10 000 arbres par an.

¹⁴ Nous définissons un déversement important comme tout type de déversement qui répond à un ou plusieurs des paramètres suivants :

- Impact permanent sur plusieurs personnes : blessures, dommages, handicaps ou effets irréversibles sur la santé.
- Impact réversible limité sur les écosystèmes, la restauration est possible et prend plus de 3 mois.
- Perte de confiance et rupture de la communication avec la communauté qui génère des actions contre l'entreprise ou une fermeture généralisée pendant 3 jours ou plus. Une couverture médiatique négative au niveau local entraînant une perte de confiance partielle.



NOTRE APPROCHE

SYSTÈMES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

[SASB: EM-MM-160a.1]

Caylloma est situé à proximité de zones présentant une grande valeur en termes de biodiversité, notamment des zones humides et des lagunes andines, qui sont considérées comme des écosystèmes fragiles en vertu de l'article 99 de la loi générale sur l'environnement du Pérou, et qui servent d'habitat à des espèces en voie de disparition. Certaines espèces protégées se trouvent sur les propriétés de Caylloma, San José, Lindero et Yaramoko. [SASB EM-MM-160a.3]

Le drainage rocheux acide (DRA), qui peut polluer les sources d'eau et nuire à la biodiversité et aux communautés environnantes, n'est pas un sujet de préoccupation pour l'entreprise, car aucune roche génératrice d'acide ne devrait se trouver sur l'un de nos sites miniers. Les tests effectués par un laboratoire accrédité ont conclu que nos déchets miniers ne présentent pas les caractéristiques nécessaires pour générer des DRA. Ce contrôle est effectué au moins une fois par an. Le DRA est en cours de traitement à Caylloma pour le dépôt de stériles de Don Luis, qui est un problème environnemental hérité de l'exploitation minière précédente. Une petite quantité d'eau acide est présente et traitée pour la stabiliser et éviter les impacts environnementaux néfastes. [SASB: EM-MM-160a.2] Nous avons pour objectif de faire certifier le système de gestion de l'environnement (SGE) de chacune de nos exploitations selon la norme ISO 14001.

- **Caylloma (Bateas)** : Le SGE est certifié ISO 14001 depuis 2010. En 2022, un audit externe du SGE a été réalisé. Les plans de gestion environnementale de Caylloma sont approuvés par le Service national de certification environnementale pour les investissements durables (SENACE), de même que nos évaluations d'impact environnemental (EIE).
- **San José (Cuzcatlan)** : Le SGE a reçu la certification ISO 14001 en 2022. Les plans de gestion environnementale de San José sont approuvés par le Secrétariat à l'environnement et aux ressources naturelles (SEMARNAT) et répondent aux exigences des études d'impact environnemental autorisées par la Commission nationale de l'eau (CONAGUA) et le SEMARNAT. Un audit externe a été réalisé pour confirmer l'alignement sur la norme ISO 14001.
- **Lindero (Mansfield)** : Le système de gestion de l'environnement est conforme à la norme ISO 14001. Les plans de gestion environnementale de Lindero sont approuvés par le ministère des mines, le secrétariat à l'environnement et le secrétariat aux ressources en eau de la province de Salta. Lindero vise à obtenir la certification ISO 14001 en 2024. Deux audits gouvernementaux du SGE ont été réalisés en 2022.
- **Yaramoko (Roxgold)** : Le système de gestion de l'environnement est aligné sur la norme ISO 14001. Yaramoko vise à obtenir la certification ISO 14001 en 2023. Un audit réglementaire de l'ESIA et de l'ESMP a révélé que Yaramoko était conforme aux réglementations nationales en 2022.

TABLEAU 16 : ZONES PROTÉGÉES ET SITES PRÉSENTANT UNE VALEUR SIGNIFICATIVE EN TERMES DE BIODIVERSITÉ

[GRI 304-1]

ZONES PROTÉGÉES ET SITES PRÉSENTANT UNE VALEUR SIGNIFICATIVE EN TERMES DE BIODIVERSITÉ	CAYLLOMA (BATEAS)	SAN JOSÉ (CUZCATLAN)	LINDERO (MANSFIELD)	YARAMOKO (ROXGOLD)
Nombre de sites situés dans ou à proximité de zones protégées	0	0	0	0
Nombre de zones de grande valeur en termes de biodiversité (en dehors des zones protégées)	2	0	0	0
Superficie des sites identifiés (hectares)	65	0	0	0
Nombre de sites identifiés nécessitant un plan de gestion de la biodiversité	2	0	0	0
Nombre de sites identifiés nécessitant un plan de gestion de la biodiversité	2	0	0	0

PLANS DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de nos études d'impact sur l'environnement, nous réalisons des évaluations des risques et des impacts sur la biodiversité. Nous préparons des plans de gestion de la biodiversité, soumis à l'approbation des autorités locales si nécessaire, qui décrivent l'inventaire de la biodiversité existant avant les opérations minières et établissent un plan de surveillance de la protection. Nous surveillons les espèces végétales et animales figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les réglementations locales, le cas échéant. Les thèmes abordés par nos plans de gestion de la biodiversité comprennent les impacts écologiques et sur la biodiversité, la production de déchets, les impacts sonores, les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau, la consommation de ressources naturelles et l'utilisation de produits chimiques dangereux.

Tous les sites gèrent leur propre communication interne et externe sur les questions de gestion environnementale. Ces communications comprennent généralement des discussions sur la biodiversité et la gestion des ressources en eau, des campagnes de sensibilisation à l'environnement, l'éducation aux meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie et les résultats des activités de surveillance de l'environnement.

CLÔTURE DE LA MINE ET REMISE EN ÉTAT

Les plans de clôture des mines fournissent un contexte pour certains aspects de notre approche de la gestion environnementale et comprennent généralement des éléments relatifs à la biodiversité.

Les calendriers de clôture prévus pour nos mines en production sont indiqués dans le tableau 17. Nonobstant le calendrier de clôture, nous menons une exploration intensive des friches industrielles dans le but de prolonger la durée de vie des mines dans toutes les exploitations. Si des réserves ou des ressources minérales supplémentaires sont découvertes, la durée de vie de la mine peut être prolongée, retardant ainsi la date de clôture prévue.

**TABLEAU 17 : CALENDRIERS DE CLÔTURE PRÉVUS POUR NOS MINES EN PRODUCTION**

ÉTAPE DU CYCLE DE VIE	CAYLLOMA (BATEAS)	SAN JOSÉ (CUZCATLAN)	LINDERO (MANSFIELD)	YARAMOKO (ROXGOLD)
Étape de production	Jusqu'en 2027 Clôture progressive de certaines installations à partir de 2021	Jusqu'en 2024	Jusqu'en 2036	Jusqu'en 2025
Étape de clôture	2025-2027	2024-2028	2035-2039	2028-2032
Étape post-clôture (entretien et surveillance)	2028-2032	2029-2033	2040-2044	2031-2035

Bien qu'aucune de nos mines n'ait été fermée en 2022, les réglementations en vigueur dans les pays où nous opérons nous obligent à prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux de la clôture des mines dès l'étape de la planification.

L'objectif de nos plans de clôture des mines est de garantir que l'environnement où se déroulent nos activités minières est restauré pour assurer sa viabilité à long terme, ce qui peut être un état similaire à celui qui existait avant l'exploitation minière, ou un état adapté à une autre utilisation. Nous avons l'obligation de prendre des dispositions opérationnelles et financières pour garantir l'achèvement des plans de clôture des mines et des activités de réhabilitation et de remise en état.

Nous avons évalué nos obligations financières légales (obligations de mise hors service d'actifs ou ARO pour son acronyme en anglais) associées aux plans de clôture et de remise en état des actifs corporels réels sur nos sites miniers qui reflètent les perturbations actuelles. À la fin de l'année 2022, les provisions pour clôture et remise en état sont présentées dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 18 : FONDS 2022 POUR LA CLÔTURE DES MINES (EN MILLIONS DE DOLLARS)

TYPE DE FONDS	CAYLLOMA (BATEAS)	SAN JOSÉ (CUZCATLAN)	LINDERO (MANSFIELD)	YARAMOKO (ROXGOLD)	SÉGUÉLA PROJECT (ROXGOLD SANGO)
Provisions financières ARO	15 823	8 997	14 466	14 253	8 266

Toutes nos exploitations disposent de plans de clôture des mines, qui peuvent être conceptuels, progressifs ou définitifs, en fonction de l'étape du cycle de vie de la mine. Les plans de clôture prennent en compte les conditions physiques (y compris la qualité de l'eau, l'état des sols, la stabilité physique, la stabilité chimique et la stabilité hydrologique), les conditions biologiques (y compris les habitats et la revégétalisation), les considérations socio-économiques (y compris la participation des parties prenantes et les programmes sociaux, le cas échéant) et l'environnement culturel. Ils sont réévalués et mis à jour chaque année, en indiquant les structures qui seront mises hors service et les zones qui seront restaurées. Dans les années précédant la clôture, les mises à jour des plans de clôture de la mine et toutes les dispositions financières associées sont soumises à l'approbation des autorités de réglementation. Des rapports d'avancement sur la mise en œuvre et le respect des engagements de restauration en cours sont présentés chaque année.

NOTRE PERFORMANCE

TABLEAU 19 : NOMBRE DE DÉVERSEMENTS IMPORTANTS¹⁵

2017	2018	2019	2020	2021	2022
1	1	0	0	0	0

TABLEAU 20 : QUANTITÉ TOTALE DE TERRES NOUVELLEMENT PERTURBÉES ET RÉHABILITÉES AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE (EN HECTARES)

[GRI 304-3]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Quantité totale de terres nouvellement perturbées au cours de la période de référence	0,03	4,80	5,01	8,80	12,36	25,96
Quantité totale de terres nouvellement réhabilitées au cours de la période de référence	1,45	0,57	0,02	0,00	5,38	26,91

**Serres à la mine de Caylloma**

¹⁵ Nous définissons un déversement important comme tout type de déversement qui répond à un ou plusieurs des paramètres suivants

- Impact permanent sur plusieurs personnes : blessures, dommages, handicaps ou effets irréversibles sur la santé.
- Impact réversible limité sur les écosystèmes, la restauration est possible et prend plus de 3 mois.
- Perte de confiance et rupture de la communication avec la communauté qui génère des actions contre l'entreprise ou une fermeture généralisée pendant 3 jours ou plus.
- Une couverture médiatique négative au niveau local entraînant une perte de confiance partielle.



Gestion des déchets à la mine de Caylloma



Matériaux de recyclage à la mine de San José

GESTION DE DÉCHETS ET MATÉRIAUX DANGEREUX

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Une gestion efficace des déchets permet de réduire les risques potentiels pour l'environnement et les coûts opérationnels, de garantir le respect des réglementations, de faciliter l'obtention des permis et de protéger notre réputation au sein des communautés où nous opérons.

Les activités minières génèrent une série de déchets dangereux et non dangereux. Nos principales sources de déchets dangereux sont les huiles usagées, les déchets contaminés par des hydrocarbures, les conteneurs vides et les emballages de matières dangereuses. Les principales sources de déchets non dangereux sont les déchets organiques et généraux (par exemple, le plastique, le carton, le bois, la ferraille).

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la politique environnementale de l'entreprise, y compris la gestion des déchets et des matières dangereuses. Le premier vice-président chargé du développement durable est responsable, au niveau exécutif, de la gestion des déchets et des matières dangereuses. Le comité d'entreprise de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et des relations communautaires (HSSEC) est chargé d'aligner les initiatives environnementales des filiales, y compris la gestion des déchets et des matières dangereuses, sur le cadre et les normes de développement durable de l'entreprise.

Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité de gestion de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement qui est responsable de tous les facteurs environnementaux, y compris la gestion des déchets et des matières dangereuses.

POLITIQUES

Notre [Politique environnementale](#), approuvée par le conseil d'administration, est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement et décrit, entre autres, notre engagement à promouvoir l'utilisation efficace des ressources énergétiques et matérielles, à minimiser la consommation et les déchets, à prévenir la pollution, à réduire notre empreinte carbone et à protéger l'environnement.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous avons pour objectif d'éviter tout déversement important de matières dangereuses et de prendre des mesures correctives en cas de déversement de matières dangereuses.

Nos sites ont défini des objectifs et des engagements en matière de gestion des déchets et des matières dangereuses, qui sont présentés dans le tableau 21.

TABLEAU 21 : OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉCHETS ET DE MATIÈRES DANGEREUSES - AU NIVEAU DU SITE

Lindero (Mansfield)	Lindero s'est fixé pour objectif de réduire la consommation de plastique à usage unique et s'est engagé à recycler, récupérer et utiliser les matériaux
Caylloma (Bateas)	Caylloma s'est fixé pour objectif de réduire la production de déchets et s'est engagé à mettre en œuvre des pratiques visant à améliorer la gestion des déchets.
San José (Cuzcatlan)	San José s'est fixé pour objectif de réduire de 10 % la production de déchets dangereux en améliorant la classification des déchets et en adoptant des stratégies de minimisation.
Yaramoko (Roxgold)	Yaramoko : s'est fixé pour objectif d'éviter tout rejet incontrôlé dans l'environnement et s'est engagé à mettre en œuvre des pratiques de gestion des déchets qui minimisent les impacts et sont conformes aux exigences nationales et internationales en la matière

NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-150a.10, GRI 306-2]

Notre approche repose sur une évaluation de nos activités basée sur les risques. En fonction des risques identifiés, nous mettons en œuvre des normes, des programmes, des procédures et d'autres contrôles pour garantir l'atténuation des risques. Les principaux outils que nous avons développés pour la gestion des déchets et des matières dangereuses sont nos plans de gestion des déchets et les initiatives liées à la gestion des matières dangereuses.

PLANS DE GESTION DES DÉCHETS

Nos activités disposent de plans de gestion et de lignes directrices spécifiques régissant la collecte, la séparation, le stockage, la réutilisation, le recyclage et l'élimination des déchets (non dangereux et dangereux), reflétant la législation locale et les engagements pris dans nos évaluations de l'impact sur l'environnement. La production et l'élimination des déchets, y compris les activités des contractuels d'élimination des déchets, sont contrôlés dans l'ensemble de nos opérations conformément aux exigences réglementaires et à nos procédures internes.

Nos activités ont mis en œuvre une série de processus et d'initiatives visant à prévenir et à réduire les déchets (réutilisation et recyclage) :

- Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la gestion des déchets pour nos employés.
- Identification et classification des déchets afin d'améliorer la collecte, le tri et l'élimination en toute sécurité des déchets.
- Réutilisation des déchets métalliques.
- Recycler le bois et d'autres matériaux réutilisables et sûrs pour les donner aux communautés locales ou les vendre à des recycleurs.
- Compostage de matières organiques destinées à être utilisées dans des programmes de jardinage, d'agriculture ou de reboisement.

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Compte tenu de l'impact potentiel sur l'environnement, la santé et la sécurité de nos employés et des communautés, la gestion des matières dangereuses est obligatoire pour nos filiales. La direction de l'entreprise établit des normes ou des lignes directrices et procède à des audits, tandis que les filiales mettent en œuvre des plans et des procédures de gestion opérationnelle au niveau local. En 2020, nous avons élaboré une norme de manipulation des explosifs au niveau de l'entreprise, approuvée par notre comité d'entreprise du HSSEC, qui couvre les questions techniques, les processus et les exigences en matière de formation pour les travailleurs concernés. Au niveau des filiales, les activités de gestion des matières dangereuses comprennent :

- Certification ou enregistrement des entreprises spécialisées chargées de l'élimination des déchets dangereux.
- L'acquisition, le transport, le stockage, l'utilisation et l'élimination des matières dangereuses sont planifiés, contrôlés et gérés au moyen de systèmes de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE), comprenant l'analyse des risques, la communication des risques au moyen d'une signalisation dans les zones de stockage et sur les unités de transport, ainsi qu'au moyen de tableaux d'affichage et de fiches de données de sécurité (FDS), d'inspections, d'audits et de formations.
- Élaboration de plans d'intervention d'urgence comprenant des procédures de gestion des déversements de matières et de déchets dangereux, de communication avec les parties prenantes et d'autres mesures d'atténuation ou de restauration.
- Le transport de matières dangereuses est géré par des spécifications de circulation internes au site, des contrôles de vitesse et/ou des systèmes de surveillance par satellite GPS. Les transporteurs doivent détenir les autorisations nécessaires.



Mine de Yaramoko



- Programme spécifique au cyanure concernant l'approvisionnement, le stockage, l'utilisation et l'élimination des produits et déchets cyanurés nécessaires à nos opérations, notamment sur les sites miniers de Yaramoko, Lindero et Caylloma. Ce programme a été élaboré pour garantir un approvisionnement responsable, un transport sécurisé, un stockage adapté, une manipulation sûre, une utilisation correcte et l'élimination du cyanure sur le site minier, ainsi que la protection de nos employés, de l'environnement et des communautés avoisinantes. Des audits et des procédures opérationnelles standard basées sur le Code international de gestion du cyanure sont mis en œuvre sur le site de la mine et décrivent les mesures, les responsabilités et les méthodes à suivre pour garantir le maintien d'une pratique sûre par toutes les parties prenantes à tout moment.
- Les filiales organisent des sessions de formation et de sensibilisation aux substances dangereuses à l'intention de leurs employés, notamment sur les thèmes suivants : manipulation et stockage sûrs des substances dangereuses, intervention d'urgence, sensibilisation ou, formation à la sécurité des réactifs et des produits chimiques, protection de l'environnement et gestion des déchets, sensibilisation aux fiches de données de sécurité, gestion des déversements de substances dangereuses.



Mine de Lindero

NOTRE PERFORMANCE

En 2022, il n'y a eu aucun incident significatif lié à la gestion des matières et des déchets dangereux.

[SASB EM-MM-150a.9]

FIGURE 15 : POIDS TOTAL DES DÉCHETS NON MINÉRAUX PRODUITS¹⁶ [SASB EM-MM-150A.4]

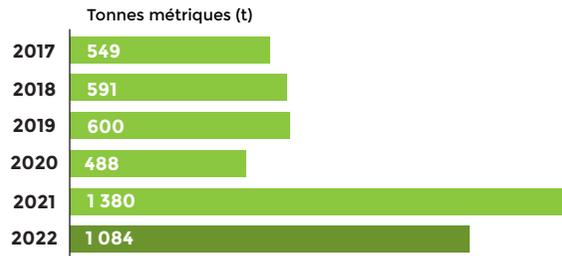


FIGURE 16 : POIDS TOTAL DES RÉSIDUS PRODUITS

[SASB EM-MM-150a.5]

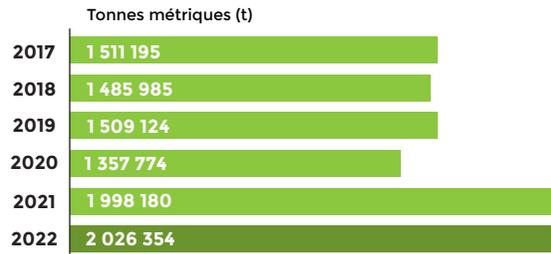
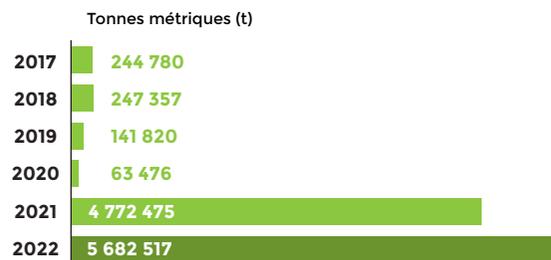


FIGURE 17 : POIDS TOTAL DES STÉRILES PRODUITS

[SASB EM-MM-150a.6]



Un grand nombre de nos indicateurs relatifs aux déchets ont augmenté en 2021, principalement en raison de l'ajout de la mine de Lindero. Les données de la mine de Lindero n'étaient pas incluse dans les données ESG consolidées avant 2021, car le site minier était en cours de construction et n'était pas encore en production. Lindero représente environ 80 % du poids actuel du minerai traité.

FIGURE 18 : POIDS TOTAL DES DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS

[SASB EM-MM-150a.7]

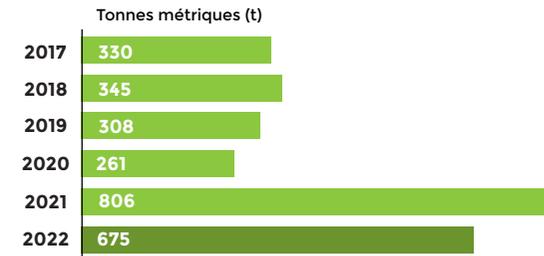


FIGURE 19 : POIDS TOTAL DES DÉCHETS DANGEREUX RECYCLÉS

[SASB EM-MM-150a.8]

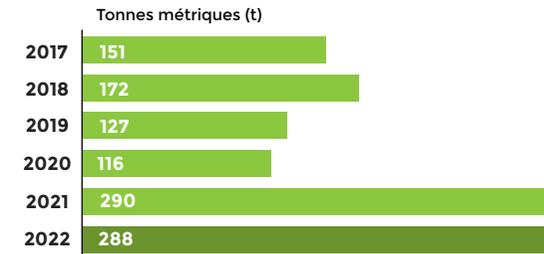


TABLEAU 22 : SITES AVEC OPÉRATIONS DES DÉCHETS DANGEREUX (HAZWOPER) OU CERTIFICATION ISO 14001

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de sites avec HAZWOPER ou Certification ISO 14001	1	1	1	1	1	2
Pourcentage de sites avec HAZWOPER ou certification ISO 14001	50 %	50 %	50 %	50 %	25 %	50 %

¹⁶ Comprend tous les déchets dangereux et non dangereux acheminés vers l'élimination.



Groupe communautaire à la mine de Caylloma



Programme de pêche à la mine de San José

RELATIONS COMMUNAUTAIRES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Les opérations minières peuvent avoir des répercussions environnementales, sociales et économiques (positives et négatives) sur les communautés environnantes. Une approche efficace des relations avec les communautés peut contribuer à maximiser les effets positifs sur le développement des communautés, tels que l'emploi et les achats locaux, et également à minimiser les conflits et les perturbations opérationnelles, à faciliter l'obtention des permis et des approbations, et à améliorer la réputation de l'entreprise. La pandémie de COVID-19 a amplifié les risques, car les communautés durement touchées par la pandémie peuvent chercher à obtenir un soutien supplémentaire de la part des entreprises.

Nous nous efforçons d'être un catalyseur du développement social et d'entretenir de bonnes relations avec les communautés au sein desquelles nous opérons, sur la base du dialogue, de la transparence et du respect.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

[SASB EM-MM-210b.1]

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise les relations communautaires. Notre premier vice-président chargé du développement durable au niveau de l'entreprise veille à la mise en œuvre des politiques et des normes, tandis que nos directeurs d'exploitation pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest sont responsables des relations avec les communautés au niveau des filiales et rendent compte directement au directeur général. Les Directeurs pays qui dépendent des directeurs d'exploitation sont responsables de la gestion et sont soutenus par une équipe de relations communautaires recrutée sur chaque site.

Conformément au cadre de développement durable de l'entreprise, les Directeurs pays sont chargés d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de relations avec les communautés, qui est approuvé chaque année. Tous les accords de soutien communautaire préparés dans le cadre du plan de relations communautaires doivent être rédigés par écrit et soumis à l'approbation du conseiller juridique de l'entreprise et du responsable en chef de la conformité (CCO). Des mises à jour sur les plans de relations communautaires des filiales sont fournies lors des révisions avec le Comité d'entreprise de HSSEC.

1 006

NOMBRE D'ACTIVITÉS
D'ENGAGEMENT
COMMUNAUTAIRE

41,85 %

POURCENTAGE D'EMPLOYÉS
ISSUS DES COMMUNAUTÉS
LOCALES

7,71 %

POURCENTAGE DE
FOURNISSEURS LOCAUX



POLITIQUES

Notre [Politique de Relations communautaires](#) garantit que nos filiales s'engagent à respecter les normes les plus élevées possibles en matière de gestion sociale dans tous les domaines de nos activités, afin de conserver notre licence sociale d'exploitation et de créer de la valeur pour nos parties prenantes. Sur chaque site, nous voulons favoriser une approche participative des relations avec les communautés par le biais d'un dialogue respectueux qui instaure la confiance, une véritable collaboration et des relations mutuellement bénéfiques. Dans le cadre de chaque plan de relations avec les communautés, nous cherchons à formuler des stratégies et des procédures pour gérer les risques sociaux ainsi que les impacts et les opportunités liés à nos activités en consultation avec les communautés locales, tout en renforçant nos contributions au développement socio-économique local.

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Notre [Politique de Relations communautaires](#) décrit nos principaux engagements en matière de relations avec la communauté. Nous avons également défini des indicateurs clés de performance en matière de relations avec la communauté et fixé des objectifs.

OBJETIFS EN MATIÈRE DE RELATIONS COMMUNAUTAIRES	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIF POUR 2022	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2025
Nombre de litiges importants avec les communautés locales ¹⁷	0	En bonne voie	0	0	0
Pourcentage d'employés issus des communautés locales (Zone d'influence directe - DAI)	41,85	L'objectif n'a pas été atteint	43,91	45,29	43,99
Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	7,71	Au-dessus de l'objectif	5,46	5,76	6,05
Nombre d'activités d'engagement communautaire ¹⁸	1 006	Au-dessus de l'objectif	À 488	338 ¹⁹	À définir sur une base annuelle

Notre capacité à atteindre notre objectif d'embauche locale (% d'employés issus des communautés locales) a été affectée par quelques facteurs externes en 2022. Notamment, l'état d'urgence national et la situation politique nationale que le Pérou a connu en 2022. Les blocages et les grèves qui ont eu lieu ont entraîné la suspension et le report de nombreuses activités destinées à accroître notre recrutement d'employés issus des communautés locales. En outre, nos activités en Argentine ont rencontré des difficultés pour embaucher des membres des communautés locales en raison de la forte demande d'emploi dans la région, qui a connu un boom de l'exploitation minière du lithium. En 2023, les deux opérations développent des plans pour gérer ces changements et s'assurer que nous sommes bien positionnés pour atteindre nos objectifs liés à la communauté.

NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-210b.1, GRI 413-1, GRI 413-2]

DIALOGUE ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Nos filiales entretiennent un dialogue et un engagement permanents avec les parties prenantes de la communauté. Elles gèrent des bureaux de services communautaires locaux, travaillent en collaboration avec les autorités locales, entreprennent des activités d'engagement communautaire et participent à des événements communautaires. Elles prennent également part à des consultations et à des réunions participatives afin d'identifier et de hiérarchiser les besoins de développement des communautés.

MÉCANISMES DE GRIEFS

[GRI 2-25]

Des problèmes peuvent survenir même dans les meilleures relations. Les services de relations communautaires de nos filiales gèrent des mécanismes de griefs au niveau local par lesquels les parties prenantes peuvent déposer des griefs, qui sont enregistrés et suivis jusqu'à ce qu'ils soient résolus.

En 2022, nous avons commencé à élaborer, sous la supervision du département juridique, une norme de gestion des griefs des parties prenantes externes, applicable à toutes les filiales. La norme de gestion des griefs des parties prenantes externes est conçue pour permettre un contrôle systématique de la manière dont les préoccupations sont traitées. Cette norme sera mise en œuvre en 2023.

L'objectif de la norme est de soutenir la mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs efficace, formel, non judiciaire et fondé sur le dialogue, afin de recevoir, de gérer, de répondre et de s'efforcer de remédier à tous les griefs des parties prenantes externes de Fortuna, y compris les communautés voisines, concernant les impacts des opérations de Fortuna et de ses activités. Le siège social de Fortuna et toutes ses filiales devront mettre en œuvre leur(s) mécanisme(s) de règlement des griefs respectif(s) et en évaluer régulièrement l'efficacité, conformément aux exigences énoncées dans la norme. La norme permettra de s'assurer que chaque mécanisme de règlement des griefs au niveau des filiales respecte les lignes directrices énoncées dans la norme Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les autres meilleures pratiques du secteur, tout en garantissant notre licence sociale d'exploitation.

¹⁷ Nous définissons un conflit important avec les communautés locales comme une perte de confiance et une rupture de la communication avec les communautés qui génère des actions contre l'entreprise et une fermeture généralisée pendant au moins 3 jours.

¹⁸ Cet objectif est défini sur une base annuelle pour chaque filiale et additionne ensuite l'agrégat de l'entreprise pour Fortuna. Chaque objectif est révisé avec le directeur régional du développement durable, puis approuvé par le directeur régional de l'exploitation et enfin par le conseil d'administration.

¹⁹ Ce nombre total ne comprend que les sites actuellement en exploitation, et le projet de Séguéla révisera et fixera son propre objectif lorsqu'il entrera en phase d'exploitation.



GESTION DES GRIEFS DES PARTIES PRENANTES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES RELATIFS AUX ENTREPRISES ET AUX DROITS DE L'HOMME

Chez Fortuna, nous nous efforçons de gérer les griefs des parties prenantes conformément aux meilleures pratiques et aux principes établis par les Principes directeurs des Nations Unies aux entreprises et aux droits de l'homme (United Nations Guiding Principles, UNGP), y compris les critères d'efficacité du mécanisme de règlement des griefs :

- **Légitimité** : Permettre la confiance des groupes de parties prenantes pour lesquels le mécanisme est conçu et l'obligation de rendre compte de la conduite équitable de la gestion des griefs.
- **Accessibilité** : Un mécanisme clair et compréhensible, accessible gratuitement à tous les segments des communautés touchées.
- **Prévisibilité** : Une procédure claire et connue avec un calendrier indicatif pour chaque étape et une clarté sur les types de processus et de résultats disponibles, ainsi que sur les moyens de contrôler la mise en œuvre.
- **Équité** : Veiller à ce que les parties plaignantes aient un accès raisonnable aux sources d'information, de conseil et d'expertise nécessaires pour s'engager dans une procédure de règlement des griefs dans des conditions équitables, informées et respectueuses.
- **Transparence** : Responsabilité effective vis-à-vis de toutes les parties prenantes qui constituent la communauté d'influence, en conciliant le besoin de transparence et le respect de la confidentialité des plaignants.
- **Compatibilité avec les droits** : Veiller à ce que les processus et les résultats soient conformes aux droits de l'homme internationalement reconnus.
- **Source d'apprentissage continu** : Utiliser les informations recueillies au cours du processus pour identifier les tendances et les leçons à tirer afin d'améliorer le mécanisme et de prévenir les plaintes futures.
- **Engagement et dialogue** : Consulter les groupes de parties prenantes sur les griefs par le dialogue et la résolution conjointe des problèmes. Procéder à une évaluation participative du mécanisme de règlement des griefs.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Nous veillons à ce que notre présence au sein de la communauté contribue à créer des opportunités économiques pour la population locale.

Nous identifions les zones d'influence directe et indirecte de nos activités (direct area of influence, DAI et area of influence, IA) et les utilisons pour donner la priorité à l'emploi et à l'approvisionnement locaux et pour mesurer notre efficacité. Nos filiales recrutent en priorité des candidats à l'emploi et des fournisseurs issus de la DAI, puis de l'IA. Nous offrons également aux petites entreprises locales la possibilité de devenir des fournisseurs.

INVESTISSEMENT SOCIAL

Nos plans de relations avec les communautés comprennent des programmes sociaux et des budgets d'investissement social. Nous nous engageons à travailler avec les organisations communautaires, les gouvernements locaux et les fournisseurs locaux afin d'identifier les besoins des communautés et de fournir des avantages durables aux communautés dans nos zones d'influence directes et indirectes.

Nos contributions financières soutiennent des initiatives qui créent un héritage social et économique et s'alignent sur les ODD (tableau 23).

Nous établissons également des accords formels de financement du développement durable avec les autorités locales. Pour plus de détails sur le développement durable dans chacun de nos sites miniers, voir [Contributions au développement durable dans nos pays d'accueil](#).



Producteur de noix de cajou près du projet aurifère de Séguéla

TABLEAU 23 : ALIGNEMENT DE L'INVESTISSEMENT SOCIAL SUR LES SDGS

	1 PAS DE PAUVRETÉ	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Éducation			✓					
Santé		✓						
Développement économique	✓					✓		✓
Services sociaux publics		✓	✓		✓		✓	
Autres : Questions sociales (égalité, pauvreté, femmes et enfants, préservation de la culture indigène, promotion culturelle)	✓			✓	✓			✓

NOTRE PERFORMANCE

Il n'y a pas eu de différend communautaire important²⁰ en 2022.

En 2022, nous avons connu six retards non techniques, d'une durée totale de 1,99 jours. [SASB EM-MM-210b.2] Ces retards étaient principalement liés à des membres de la communauté qui demandaient le soutien de Cuzcatlan pour des questions personnelles, et non pour des questions communautaires. L'équipe chargée des relations avec la communauté de Minera Cuzcatlan a travaillé directement avec ces membres de la communauté afin d'encourager le dialogue de manière proactive sans impliquer de blocus.

FIGURE 20 : POURCENTAGE D'EMPLOYÉS ISSUS DES COMMUNAUTÉS LOCALES (ZONE D'INFLUENCE DIRECTE - DAI)

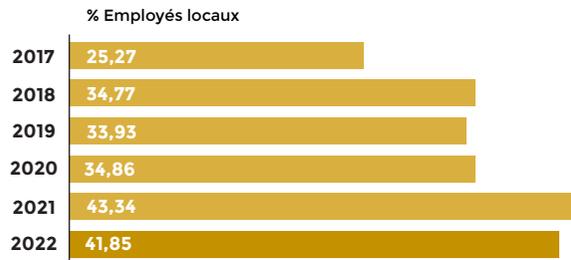


FIGURE 22 : POURCENTAGE DE FOURNISSEURS LOCAUX (ZONE D'INFLUENCE DIRECTE - DAI)

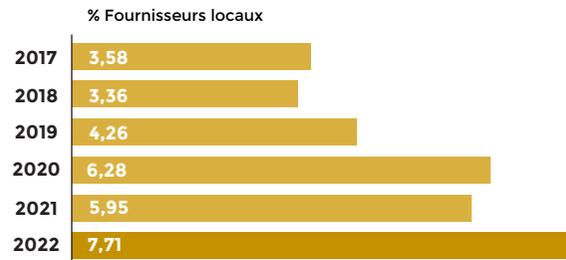


TABLEAU 24 : INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES (USD)

	2019	2020	2021	2022
Total	\$2 798 770	\$2 358 581	\$5 010 820	\$5 636 894

Il est important de mentionner que, comme indiqué dans notre précédent rapport sur le développement durable, le chiffre de l'investissement communautaire en 2021 prend en compte l'investissement de Yaramoko pour les six derniers mois de l'année, étant donné que l'acquisition de Roxgold a eu lieu au milieu de l'année. Cette information est conforme à nos états financiers.

L'investissement social a augmenté en 2022, principalement grâce à Yaramoko, et plus particulièrement grâce à son investissement annuel dans le Fonds de Développement Minier Local (Local Development Mining Fund, LDMF).



Les élèves de Caylloma s'initient à la technologie

²⁰ Nous définissons un conflit important avec les communautés locales comme une perte de confiance et une rupture de la communication avec les communautés qui génère des actions contre l'entreprise et une fermeture généralisée pendant au moins 3 jours.



Réunion sur la sécurité à la mine de Caylloma

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES EFFECTIFS

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Une gestion efficace de la santé et de la sécurité au travail (SST) est cruciale pour les entreprises minières, car le « mal zéro » doit toujours être une priorité et constitue une responsabilité primordiale. Elle permet également d'éviter les perturbations opérationnelles et les pertes de productivité, de réduire les coûts de mise en conformité avec la réglementation, les amendes et les pénalités, et de protéger la réputation de l'entreprise, ce qui lui permet d'attirer et de retenir les talents.

Nos activités sont soumises à une réglementation stricte de la part des agences nationales de santé et de sécurité, qui effectuent régulièrement des audits et des inspections. Les contractuels représentent une part importante de notre main-d'œuvre opérationnelle. La gestion des contractuels, de leur santé et de leur sécurité fait partie de notre approche de la santé et de la sécurité, y compris de nos systèmes de gestion de la santé et de la sécurité, afin de garantir des attentes cohérentes pour l'ensemble de notre personnel.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration assure la surveillance, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable, au niveau exécutif, de la santé et de la sécurité du personnel. Le vice-président chargé du développement durable dirige le comité d'entreprise chargé de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la communauté (HSSEC), qui surveille les principaux indicateurs de santé et de sécurité au travail, évalue les performances des opérations en matière de sécurité et fait rapport au conseil d'administration sur les questions ESG.

En outre, nous avons mis en place un comité HSSEC pour l'Amérique latine qui se réunit tous les mois pour discuter de nos opérations et de nos performances en Amérique latine (Latam), du déploiement de la stratégie et de l'approbation des mesures pertinentes liées à la santé et à la sécurité. Ce comité est composé du directeur des opérations pour l'Amérique latine, du vice-président chargé de l'exploitation minière, du vice-président chargé des opérations en Amérique latine, des responsables de chaque pays d'Amérique latine et des directeurs du HSSE et du développement durable pour l'Amérique latine.

En 2022, nos opérations en Afrique de l'Ouest consistaient uniquement en la mine de Yaramoko. Des réunions de gouvernance ont été organisées périodiquement afin d'évaluer les résultats, les tendances et de la mine de Séguéla en 2023, un comité régional pour nos opérations en Afrique de l'Ouest devrait voir le jour. Il sera dirigé par le directeur de l'exploitation de l'Afrique de l'Ouest et comprendra la participation des directeurs généraux et des responsables de la santé et de la sécurité de Yaramoko et de Séguéla. Le comité sera coordonné par le directeur du développement durable pour l'Afrique de l'Ouest et soutenu par le directeur HSE de l'entreprise.

En 2022, une réunion mensuelle des responsables de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) a également été mise en place pour discuter des aspects techniques de la mise en œuvre des programmes et des processus de santé et de sécurité, ainsi que du retour d'expérience sur le terrain. Le directeur HSSE de l'Amérique latine dirige ce comité, qui comprend les directeurs HSSE d'Argentine, du Pérou et du Mexique, ainsi que l'équipe HSSE de l'entreprise. Dans la région de l'Afrique de l'Ouest (Westaf), un retour d'information hebdomadaire est fourni par le biais d'une structure de gouvernance similaire, et une réunion similaire avec les responsables HSE est prévue pour 2023.



L'équipe régionale de l'entreprise est chargée de contrôler la mise en œuvre sur le terrain des programmes de santé et de sécurité. En août 2022, un atelier stratégique SSE de l'Amérique latine s'est tenu à Lima, au Pérou, avec la participation du premier vice-président chargé du développement durable, du directeur régional chargé du développement durable, du directeur de l'eau et des résidus, et des spécialistes de la santé, de la sécurité et de l'environnement de chaque opération.

En outre, chaque filiale dispose d'un comité de santé et de sécurité spécifique dont la mission est de mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise, de fournir au site une analyse critique et de fournir un retour d'information à l'entreprise concernant les performances en matière de santé et de sécurité et la mise en œuvre des programmes [GRI 403-4].

Le flux de programmes stratégiques, qui part du comité central de HSSEC, passe par les comités régionaux et atteint le niveau opérationnel, est illustré dans le flux de travail du système de gestion SSE présenté à la figure 22.

FIGURE 22 : FLUX DE TRAVAIL DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SSE

STRATÉGIQUE

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Présidé par un membre indépendant du conseil d'administration
- Instance supérieure de contrôle du développement durable

COMITÉ D'ENTREPRISE DU HSEC

- Dirigé par le vice-président chargé du développement durable
- Participe tous les cadres supérieurs
- Point de rencontre pour l'information et la coordination afin de prendre en compte la durabilité dans la prise de décision stratégique

COMITÉ RÉGIONAL DU HSEC

- Dirigé par le chef d'exploitation régional
- Participation des chefs de pays de chaque opération
- Examen des performances et approbation des plans d'action de l'opération en matière de santé et de sécurité, d'environnement et de communautés

TACTIQUE

RÉUNIONS MENSUELLES DES RESPONSABLES HSEC

- Sous la direction des directeurs régionaux du développement durable
- Participation de spécialistes de chaque site pour la santé et la sécurité, l'environnement et les communautés
- L'évaluation des performances et le retour d'information permettent d'ajuster les écarts.

COMITÉ DE DIRECTION LOCAL

- Dirigé par le responsable du développement durable de chaque opération
- Participation de tous les responsables de l'opération
- Développement interne de plans d'action et suivi de la mise en œuvre

OPÉRATIONNEL

ÉQUIPE DE L'OPÉRATION

- Sur chaque site, des équipes locales chargées de la santé et de la sécurité, de l'environnement et des communautés mettent en œuvre des plans d'action et mènent des opérations quotidiennes en utilisant le cadre de Fortuna (politiques, normes, formations, activités de supervision, audits internes, etc.)

POLITIQUES

Notre [Politique de santé et de sécurité](#), qui a été mise à jour et approuvée par le conseil d'administration en 2023, décrit notre approche de la santé et de la sécurité en soulignant l'engagement de Fortuna à l'égard des valeurs, de la vision et des responsabilités associées en matière de santé et de sécurité. Cette politique vise à soutenir la réalisation d'un environnement de travail sûr et sain, ainsi qu'un lieu de travail sans danger pour nos employés, nos contractuels et nos visiteurs, dans l'ensemble de nos exploitations minières, de nos sites d'exploration et de nos bureaux. Nous avons recours à des programmes de sensibilisation et de formation, notamment pour tous les employés, dirigeants et administrateurs, afin de nous assurer que nos parties prenantes internes et externes comprennent et soutiennent activement cette politique et ses attentes. Nous incluons cette politique dans nos sessions de formation ESG.

Les travailleurs sont habilités à signaler les risques liés au travail et les violations de la politique, et à se retirer des situations dangereuses sans subir de représailles. Les violations de la politique peuvent être signalées par l'intermédiaire de notre canal de dénonciation [Éthique et transparence des affaires](#)).

Mine de Caylloma



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

La Politique en matière de santé et de sécurité fournit une liste complète de nos engagements dans ce domaine. Nous avons également identifié des indicateurs clés de performance en matière de santé et de sécurité et fixé des objectifs.

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIF POUR 2022	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2025
Nombre de décès d'employés et de contractuels à la suite d'accidents du travail	1	L'objectif n'a pas été atteint	0	0	0
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR)	0,30	Au-dessus de l'objectif	0,88	0,79	0,40
Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR)	2,67	Au-dessus de l'objectif	4,06	3,64	2,93
Nombre d'inspections en matière de santé et de sécurité	2 709	Au-dessus de l'objectif	À 1 278	1 700	À définir sur une base annuelle
Pourcentage de mesures correctives prises en temps utile en matière de santé et de sécurité	82 %	En bonne voie	À 75-85 %	80 %	À définir sur une base annuelle

NOTRE APPROCHE

La santé et la sécurité au travail constituent un pilier essentiel de notre [Cadre de développement durable](#), et nous nous engageons à garantir les normes les plus élevées possibles en matière de gestion de la santé et de la sécurité et à offrir des conditions de travail sûres et saines dans tous les domaines de nos activités. Nous pensons que tous les accidents, blessures et maladies liés au travail peuvent être évités. Nous ne tolérons pas les actes ou les conditions dangereuses. Nous nous efforçons de continuer à créer un lieu de travail sûr au fur et à mesure que notre entreprise se développe.

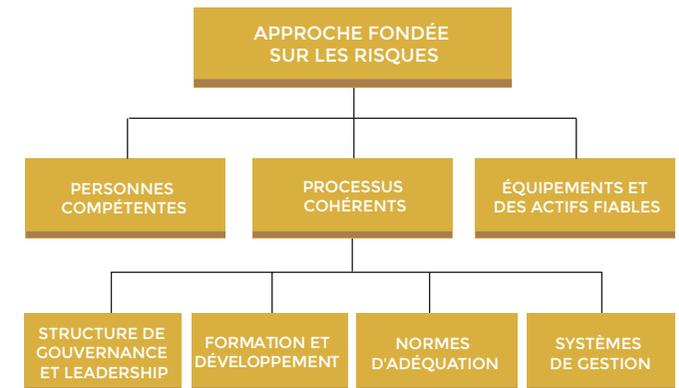
Notre approche de la santé et de la sécurité au travail est basée sur la gestion des risques et s'appuie sur trois principes pour atteindre un objectif « dommage zéro » et à l'excellence opérationnelle : Des personnes compétentes, des processus cohérents et des équipements et actifs fiables. En outre, ces principes sont soutenus par les éléments suivants :

- La **structure de gouvernance et le leadership** sont essentiels pour garantir une solide culture de la santé et de la sécurité, un système de responsabilité clair et la mise en œuvre efficace de notre approche au niveau des sites.
- La **formation et le développement** sont des éléments clés pour donner aux gens les moyens de faire ce qu'il faut, pour les garder motivés et pour maintenir de bonnes performances au fil du temps.
- Les **normes d'adéquation** permettent à l'entreprise de fonctionner de manière sûre et efficace, en se concentrant sur les questions matérielles et les risques critiques.
- Des **systèmes de gestion robustes et fiables** sont des outils essentiels pour gérer les processus et les données et renforcer la réactivité et l'amélioration continue de notre gouvernance, de nos engagements, de nos objectifs et de notre approche en matière de santé et de sécurité.



Mine de San José

FIGURE 23 : NOTRE APPROCHE DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL





Nos systèmes de gestion de la SST sont alignés sur la norme ISO 45001:2018 relative à la santé et à la sécurité au travail et sur nos normes relatives aux principaux risques en matière de santé et de sécurité.²¹ 100% de nos employés et de nos contractuels sont couverts par nos systèmes de gestion de la SST, qui font l'objet d'un audit interne et externe dans la plupart de nos opérations [GRI 403-8].

FIGURE 24 : SYSTÈMES DE GESTION DE LA SST



Nous souhaitons certifier le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail de chacune de nos opérations selon la norme ISO 45001 [GRI 403-1].

- **Caylloma (Bateas) :** Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail est certifié ISO 45001 depuis 2019.
- **San José (Cuzcatlan) :** La certification du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail selon la norme ISO 45001 a été obtenue en 2022.
- **Lindero (Mansfield) :** Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail est aligné sur la norme ISO 45001. La certification du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail selon la norme ISO 45001 est prévue pour 2024.
- **Yaramoko (Roxgold) :** Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail est aligné sur la norme ISO 45001. La certification du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail selon la norme ISO 45001 est prévue pour 2024.

PLANS DE GESTION DE CRISE

En 2022, notre plan de gestion de crise a été révisé pour prendre en compte la région de l'Afrique de l'Ouest et s'adapter à la situation actuelle de l'entreprise. L'objectif du plan est de faire face à des situations qui pourraient :

- Avoir un impact significatif sur la capacité de l'entreprise à mener ses activités.
- Porter atteinte à la réputation de l'entreprise.
- Présenter un risque pour l'environnement, la santé, la sécurité et le bien-être des employés, des communautés voisines et/ou du grand public.

²¹ Sur la base de notre matrice d'identification des dangers, d'évaluation des risques et de contrôle, de l'analyse des incidents, de l'observation, de l'étalonnage et des normes internationales, il a été déterminé qu'une série de dangers présentaient un risque de blessure à haute conséquence. Des normes ont été élaborées pour des dangers tels que l'entrée dans un espace confiné, le contact avec l'électricité, la libération d'énergie, les explosions incontrôlées, le contact immédiat avec des substances dangereuses, l'environnement extrême, la collision avec un véhicule, la chute d'une hauteur, les opérations de levage, la classification et le signalement des incidents environnementaux biophysiques, la gestion des risques critiques, la protection des machines, le contrôle des risques pour les voyageurs effectuant des opérations en hauteur, la sensibilisation et la formation des employés à la santé et à la sécurité, le risque de paludisme pour les voyageurs se rendant en Afrique et la classification des incidents et des blessures.



La gestion de crise d'entreprise est organisée en cinq étapes clés :

1

Notification à l'entreprise :

Le processus de notification aux parties concernées d'une situation susceptible de déclencher une crise est établi, en commençant par la filiale et en allant jusqu'au directeur général et au vice-président chargé du développement durable.

2

Évaluation des risques :

L'équipe de l'entreprise évalue la gravité de la crise sur la base des normes existantes afin de déterminer si elle peut être gérée efficacement par l'équipe locale ou si elle nécessite un niveau d'implication plus élevé, ce qui déclenche l'activation de l'équipe de gestion de crise de l'entreprise.

3

Activation de l'équipe de gestion de crise de l'entreprise :

La norme de l'entreprise définit la composition, les rôles et les responsabilités de l'équipe de gestion de crise de l'entreprise, en décrivant ses tâches et ses devoirs pendant une crise, y compris la gestion des communications externes avec les parties prenantes, si nécessaire.

4

Réponse à la crise :

Cette étape englobe les responsabilités de l'équipe de gestion de crise de l'entreprise, qui impliquent la collecte de données, la mise en œuvre de mesures appropriées et la mise en œuvre de plans de suivi. Les stratégies de communication avec les parties prenantes sont également prises en compte au cours de cette phase.

5

Désactivation de l'équipe de gestion de crise de l'entreprise :

Cette étape marque le moment où l'équipe de gestion de crise de l'entreprise est rappelée, tout en assurant une documentation adéquate de l'ensemble du processus.

GESTION DES DONNÉES ET DES PROCESSUS EN MATIÈRE DE SST

En 2022, nous avons commencé à mettre en œuvre le logiciel Intelx, un système d'entreprise qui facilite la gestion efficace et solide des processus de santé et de sécurité tels que l'inspection, l'audit et l'enquête sur les incidents. Ce logiciel améliore l'alignement des processus et des données en matière de santé, de sécurité et d'environnement sur l'ensemble des sites. Son utilisation accroît la transparence et la visibilité des performances en matière d'indicateurs de santé et de sécurité, qu'il s'agisse d'indicateurs avancés ou retardés. Les modules du logiciel qui ont été mis en œuvre en 2022 sont les suivants :

- Gestion des incidents
- Gestion des inspections
- Gestion des actions

En 2023, nous ajouterons les modules suivants :

- Contrôle des documents
- Gestion de l'audit

PROGRAMME DE GESTION DES RISQUES CRITIQUES

[GRI 403-2]

Nous pensons que tous les accidents et risques sanitaires liés au travail peuvent être évités. Nous nous concentrons sur l'identification, la compréhension, la gestion et, si possible, l'élimination de ces risques, en tenant toujours compte de la hiérarchie des contrôles.²²

L'accident mortel survenu en janvier 2022 a incité l'entreprise à accélérer la mise en œuvre de son programme de gestion des risques critiques (CRM), qui a débuté en 2021. Ce programme permettra d'améliorer l'identification et l'analyse des risques critiques, afin de poursuivre notre objectif de zéro accident mortel parmi les employés.

Le programme est basé sur les directives de mise en œuvre des contrôles critiques du Conseil international des mines et métaux (ICMM) [Lignes directrices pour la mise en œuvre des contrôles critiques](#). Nous définissons le « risque critique » comme un événement indésirable et considérons les risques critiques comme des causes potentielles d'une ou de plusieurs événements mortels, conformément à la matrice des risques de l'entreprise Fortuna. Un ensemble de contrôles critiques est déterminé à partir de ces risques critiques. Les contrôles critiques sont

définis comme les contrôles qui, s'ils étaient supprimés ou absents du lieu de travail, augmenteraient considérablement la probabilité d'un événement critique.

Le programme de gestion de la relation client sera déployé au cours des trois prochaines années et comprendra les éléments suivants :

- Une phase d'identification des risques critiques (achevée en 2022). Les registres des risques de toutes les opérations ont été évalués et 15 risques critiques ont été identifiés.
- L'identification des contrôles critiques à l'aide de l'analyse Bow Tie.²³ Dix analyses Bow Tie avec des listes de vérification des contrôles critiques ont été réalisées en 2022.
- Le développement des protocoles de risques critiques de Fortuna, qui seront les « exigences standardisées » définissant nos contrôles critiques clés selon les résultats de l'analyse Bow Tie.
- L'élaboration de listes de vérification des contrôles critiques sur les sites miniers, qui permettront aux équipes opérationnelles de vérifier, d'inspecter et d'auditer régulièrement si les protocoles et leurs contrôles critiques sont mis en œuvre de manière efficace.
- Un plan de communication dans l'ensemble de l'organisation, y compris dans les opérations et l'environnement de travail.
- Programmes de formation spécifiques pour notre personnel sur les contrôles critiques.
- La mise en œuvre d'un programme de suivi et d'un processus d'évaluation des performances.

En 2023, nous prévoyons :

- Réaliser cinq nouvelles analyses Bow Tie, atteignant ainsi l'objectif fixé de 15 pour l'ensemble des risques critiques que nous avons identifiés.
- Élaborer les 15 protocoles relatifs aux risques critiques.
- Poursuivre la mise en œuvre des contrôles critiques dans toutes les opérations.
- Lancer le processus de communication, de formation, de suivi et d'évaluation des performances.

²² La hiérarchie des contrôles donne la priorité aux moyens les plus efficaces de réduire les risques. Le choix privilégié est l'élimination, qui consiste à supprimer physiquement le danger. Si le danger ne peut être éliminé et qu'il n'existe aucune possibilité de le réduire ou d'isoler les travailleurs de tout contact avec lui, la dernière option de la hiérarchie consiste à fournir un équipement de protection individuelle.

²³ L'analyse Bow Tie (BTA pour son acronyme en anglais) est une technique qui favorise l'identification des contrôles préventifs (ou barrières) qui empêcheront un incident potentiel de se produire et des contrôles de récupération qui atténueront les conséquences d'un incident une fois qu'il se sera produit.



PROGRAMME DE LEADERSHIP DE « DOMMAGE ZÉRO » ET PRIX DE « DOMMAGE ZÉRO »

Nous avons lancé le programme de leadership de « dommage zéro » et le prix « dommage zéro » en 2022 afin de responsabiliser et de motiver les employés de l'ensemble de notre organisation et de nos opérations en faveur d'une gestion basée sur le risque et de l'excellence opérationnelle, favorisant ainsi un environnement de sécurité au travail et de réduction du nombre d'incidents. Ce programme repose sur deux piliers : La formation/le développement et la reconnaissance.

Le volet formation et développement comprend le cours Global Minerals Industry Risk Management (G-MIRM), qui est spécifiquement conçu pour traiter les risques en matière de santé et de sécurité dans l'industrie minière et a pour objectif de développer les compétences techniques, les outils et la communication.

Le volet reconnaissance comprend la reconnaissance des performances des filiales en matière de santé et de sécurité et la reconnaissance de la meilleure initiative visant à réduire les risques en matière de santé et de sécurité. L'objectif est de reconnaître les mesures proactives et innovantes prises pour éliminer et/ou contrôler les risques liés à la sécurité, afin de soutenir la vision de l'entreprise d'avoir des lieux de travail exempts de blessures et de maladies professionnelles.



Mine de Caylloma



PLEINS FEUX SUR LES ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

En 2022, Lindero (l'une des plus récentes exploitations de Fortuna) a accueilli des professionnels de la santé et de la sécurité de haut niveau de Bateas pour échanger sur les meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité. Bateas est l'exploitation la plus ancienne de Fortuna et celle dont les normes et les performances en matière de gestion de la santé et de la sécurité sont les plus élevées. Cette collaboration a permis de réduire le nombre total d'incidents enregistrables et de terminer l'année avec des résultats TRIFR et LTIFR meilleurs que prévu. Cette initiative devrait se poursuivre en 2023 avec d'autres opérations.





NOTRE PERFORMANCE

[GRI 403-9]

Nous avons le grand regret d'annoncer qu'un accident mortel s'est produit dans notre mine de Lindero en janvier 2022. Cet événement est inacceptable, car la santé et la sécurité sur nos sites miniers doivent être une priorité pour tous. Notre engagement en faveur du dommage zéro a été encore renforcé et, en réponse à cet événement tragique, nous avons pris des mesures immédiates et à plus long terme pour veiller à ce que notre valeur fondamentale de santé et de sécurité continue à se refléter dans l'ensemble de l'entreprise, comme décrit dans la section ci-dessus.

50 % de nos sites ont obtenu une certification externe en matière de santé et de sécurité (par exemple, ISO 45001).

FIGURE 25 : ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ DANS LES MINES (MSHA) TAUX D'INCIDENCE GLOBAL²⁴, PAR TYPE D'EMPLOYÉ [SASB EM-MM-320a.1]

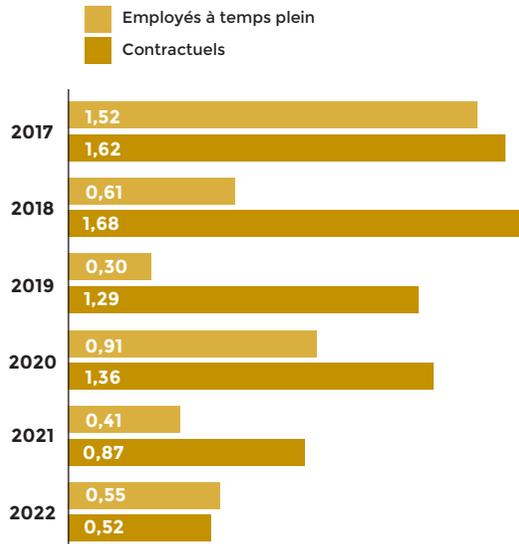


FIGURE 26 : TAUX D'ACCIDENTS MORTELS²⁵, PAR TYPE D'EMPLOYÉ [SASB EM-MM-320a.1]

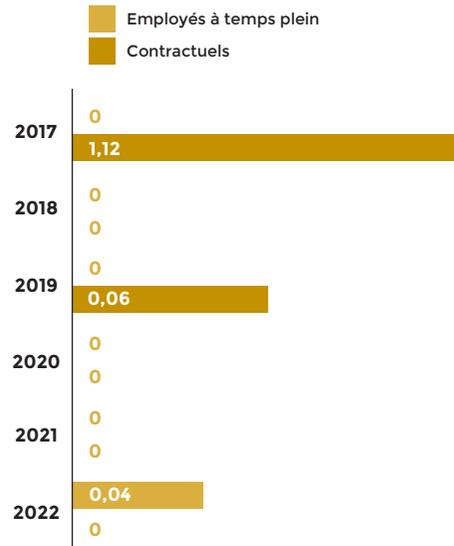


FIGURE 27 : TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS ÉVITÉES DE JUSTESSE²⁶ (NMFR), PAR TYPE D'EMPLOYÉ [SASB EM-MM-320a.1]

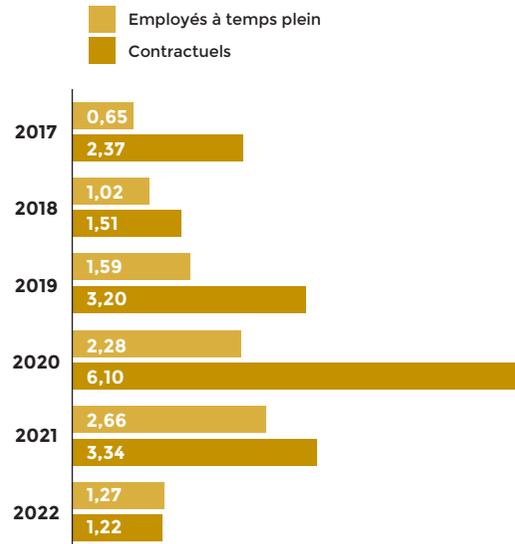


FIGURE 28 : NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'INTERVENTION D'URGENCE, PAR TYPE D'EMPLOYÉ [SASB EM-MM-320a.1]

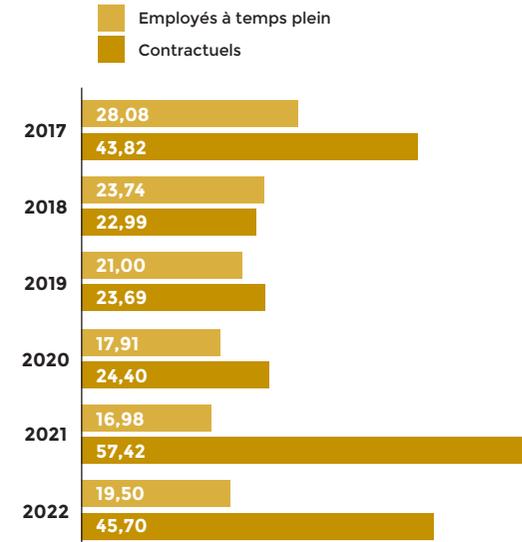
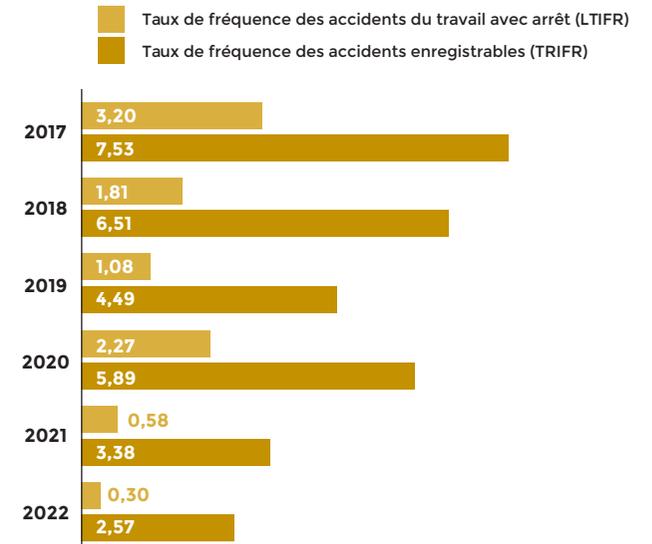


FIGURE 29 : ACCIDENTS DU TRAVAIL²⁷



^{24, 25, 26} Pour 200 000 heures travaillées

²⁷ Inclut les employés et les contractuels. Pour 1 000 000 d'heures travaillées

* Comme indiqué dans la section À propos de ce rapport, les données relatives à la santé et à la sécurité pour le projet de Séguéla en Côte d'Ivoire ne sont pas incluses dans les données consolidées ci-dessus



Mine de Lindero

SÉCURITÉ, DROITS DE L'HOMME ET DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

L'intégration de considérations relatives à la sécurité, aux droits de l'homme et aux droits des peuples autochtones dans notre gouvernance et nos activités témoigne d'un engagement en faveur de pratiques responsables et durables. Elle peut nous aider à améliorer notre réputation, à instaurer la confiance avec les parties prenantes, à atténuer les risques juridiques et de réputation et à contribuer au bien-être général de la société. Lorsque les entreprises font appel à du personnel de sécurité pour protéger les travailleurs et les biens, il existe des risques potentiels de conflits communautaires et de violations des droits de l'homme. Quel que soit l'endroit où une société minière opère, elle peut être tenue pour responsable des violations des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement.

Une diligence raisonnable efficace en matière de droits de l'homme peut contribuer à prévenir les perturbations opérationnelles, à réduire les coûts liés aux règlements et aux indemnisations, à faciliter l'octroi de permis, à éviter les dépréciations d'actifs dans les zones de conflit et à protéger la réputation de l'entreprise.

Les entreprises minières sont confrontées à d'autres droits de l'homme et à d'autres droits liés aux relations avec les communautés lorsqu'elles opèrent dans ou à proximité de territoires occupés ou revendiqués par des peuples autochtones. Une gestion efficace des relations avec les populations autochtones peut contribuer à prévenir les perturbations opérationnelles et à faciliter l'obtention des permis, à éviter les dépréciations d'actifs dans les zones contestées et à protéger la réputation de l'entreprise.

Nous nous engageons à respecter les meilleures pratiques en matière de sécurité et les droits de l'homme dans le cadre de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons également à respecter et à protéger les coutumes, les traditions et les droits des communautés locales.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

[SASB EM-MM-210a.3]

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la sécurité, les droits de l'homme et les droits des peuples autochtones et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion des droits de l'homme, ce qui inclut les questions liées à la sécurité et aux populations autochtones.

Le premier vice-président chargé du développement durable est assisté par le conseiller juridique de l'entreprise et le chef du service de la conformité, qui est directement responsable de la gestion de la sécurité, et par le chef du service de la conformité, qui est directement responsable de la gestion de la sécurité, et le département des ressources humaines de l'entreprise, qui est responsable des activités d'éducation et de formation. La responsabilité est également déléguée aux responsables des ressources humaines de chaque filiale, qui rendent compte indirectement à la direction des ressources humaines de l'entreprise.



POLITIQUES

Notre [Politiques des droits de l'homme](#), approuvée par le conseil d'administration, est obligatoire pour l'entreprise, ses filiales et ses fournisseurs. Tous les nouveaux employés reçoivent une copie de la politique des droits de l'homme et une session de formation, principalement dispensée par le biais de notre plateforme d'apprentissage en ligne. Les attentes en matière de droits de l'homme sont incluses dans les accords conclus avec les fournisseurs et les contractuels (voir la section [Gestion de la chaîne d'approvisionnement](#)).

Les violations de la politique peuvent être signalées par le biais de notre canal de dénonciation (voir la section [Éthique et transparence des affaires](#)).

La politique s'inspire de la Charte internationale des droits de l'homme et de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail, des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, afin de garantir le respect des droits de l'homme et de prévenir ou d'atténuer toute violation.

La politique aborde spécifiquement les droits des populations autochtones et comprend un engagement à respecter les traditions, les connaissances et le patrimoine culturel/spirituel locaux, y compris la convention de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux, et s'efforce de s'aligner sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et le principe du consentement libre, préalable et éclairé, tel que défini dans les juridictions concernées, dans toute la mesure du possible avant de procéder au développement d'un nouveau projet susceptible d'avoir des incidences sur les droits des populations autochtones.

Nous nous engageons également à respecter le droit à l'eau, à la santé et à un niveau de vie adéquat, en particulier en cas de déplacement physique et économique involontaire ou de réinstallation.

Enfin, nous nous engageons à maintenir des procédures de demande et de griefs accessibles, efficaces, transparentes, opportunes et fiables pour les parties prenantes internes et externes et à fournir des solutions équitables le cas échéant.

Notre engagement à respecter les droits de l'homme et les droits des peuples autochtones est également soutenu par les politiques suivantes :

- [Politique de Relations communautaires](#)
- [Code de conduite et d'éthique des affaires](#)
- [Code de conduite et d'éthique des fournisseurs](#)
- [Politique en matière de biodiversité](#)

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous attendons de tous les directeurs, cadres, employés et fournisseurs qu'ils respectent l'engagement de Fortuna pour :

- Respecter les droits de l'homme des employés, des contractants et des communautés locales, se conformer à toutes les lois, réglementations et normes applicables et, dans la mesure du possible, dépasser ces exigences en mettant en œuvre les meilleures pratiques reconnues dans le secteur ;
- Traiter toutes les personnes avec lesquelles nous entrons en contact avec équité, respect et dignité et mener nos activités d'une manière qui respecte les droits de toutes les personnes. Fortuna s'engage à :
 - Soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé, obligatoire et des enfants, dans nos activités commerciales directes, à travers nos relations d'affaires et dans notre chaîne d'approvisionnement ;
 - Défendre le droit des employés et des contractuels à un salaire et à une rémunération équitables pour leur travail, leur droit à un lieu de travail sûr, exempt de discrimination, de harcèlement, d'intimidation ou de représailles, ainsi que leur droit à la liberté d'association et à la négociation collective ;
 - Respecter le droit à l'eau, à la santé et à un niveau de vie adéquat, en particulier en cas de déplacement physique et économique involontaire ou de réinstallation ;
 - Respecter le droit à la sécurité de la personne et veiller, par le biais de politiques, de normes, de systèmes de gestion et de formations, à ce que les prestataires de services de sécurité comprennent et assument leur responsabilité en matière de respect des droits de l'homme, conformément aux principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme ;

- Intégrer notre engagement à respecter les droits de l'homme dans tous les aspects de notre activité, afin d'assurer une évaluation, un suivi et une gestion adéquats des risques et de remédier aux effets négatifs liés à nos activités et à nos relations d'affaires, conformément à la résolution des Nations unies : « Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à la réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire » ;
- Éviter de causer ou de contribuer à des impacts négatifs sur les droits de l'homme dans le cadre de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, minimiser et atténuer les impacts lorsque nous le pouvons et permettre la remédiation de tout impact que nos activités causent ou contribuent à causer ;
- Faire preuve d'une diligence raisonnable à l'égard des fournisseurs et des prestataires de services tiers concernés afin de s'assurer qu'ils respectent les droits de l'homme et qu'ils mettent en œuvre les politiques et les processus pertinents ;
- Maintenir des procédures de demande et de griefs accessibles, efficaces, transparentes, opportunes et fiables pour les parties prenantes internes et externes et fournir des solutions équitables le cas échéant ;
- Rechercher une amélioration continue de nos pratiques et de nos performances en matière de droits de l'homme par l'évaluation, la diligence raisonnable, le suivi, les audits et les inspections, les enquêtes sur les incidents et les plaintes et par la recherche de dialogues constructifs et/ou de partenariats avec les parties prenantes et les détenteurs de droits ; et
- Respecter les traditions, les connaissances et le patrimoine culturel/spirituel locaux, y compris la convention de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux, et s'efforce de s'aligner sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples indigènes et sur le principe du consentement libre, préalable et éclairé, tel qu'il est défini dans les juridictions concernées, dans toute la mesure du possible avant de procéder au développement de nouveaux projets susceptibles d'avoir des incidences sur les droits des populations autochtones.



NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-210a.3]

AMÉLIORER NOTRE APPROCHE DES DROITS DE L'HOMME

Conscients de l'importance d'améliorer notre approche des droits de l'homme, nous avons fait appel en 2022 à un consultant externe pour évaluer les lacunes de notre système de gestion des droits de l'homme. En conséquence, un comité de pilotage a été formé et comprend le PDG en tant que parrain, les directeurs des opérations de chaque région opérationnelle et le premier vice-président chargé du développement durable.

Sur la base des résultats de l'évaluation des lacunes, nous élaborons des plans d'action au niveau des filiales et de l'entreprise afin de renforcer notre cadre en matière de droits de l'homme et de veiller à ce que nos activités mettent en œuvre les meilleures pratiques dans ce domaine. Ce processus constitue la première étape vers la mise en place d'un système complet de gestion des droits de l'homme comprenant un processus régulier de diligence raisonnable.

En outre, en 2022, nous avons commencé à examiner la norme de gestion des griefs des parties prenantes externes sous la supervision du département juridique, applicable à toutes les filiales. Cette norme permettra de s'assurer que chaque mécanisme de règlement des griefs au niveau subsidiaire est conforme aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et à d'autres bonnes pratiques du secteur, tout en garantissant notre licence sociale d'exploitation. Pour plus d'informations, voir la section [Relations communautaires](#).

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET INVESTISSEMENTS SOCIAUX

[SASB EM-MM-210a.2]

Nos activités sont situées dans ou à proximité de territoires occupés ou revendiqués par des peuples autochtones. En particulier :

- **Amérique latine** : La Convention relative aux peuples indigènes et tribaux (OIT 169) a été ratifiée par la plupart des pays d'Amérique latine, dont le Mexique, le Pérou et l'Argentine, qui ont également souscrit à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
 - À Caylloma (Bateas), la communauté de Santa Rosa pourrait être reconnue comme autochtone par le ministère péruvien de la culture à l'avenir. Notre approche de l'engagement avec cette communauté consiste à maintenir une communication permanente et à mener des consultations pour toute nouvelle activité dans la région, conformément aux réglementations gouvernementales en matière de consultation et aux lignes directrices de l'OIT 169.
 - Selon la loi mexicaine, les municipalités entourant San José (Cuzcatlan) qui ont des systèmes de gouvernance coutumiers sont reconnues par les autorités comme étant autochtones. Toutefois, le Mexique n'a pas encore établi de cadre juridique ou de réglementation pour guider le processus de consultation. C'est pourquoi Fortuna s'efforce de s'inspirer d'un processus de consultation fondé sur les meilleures pratiques lorsqu'elle s'engage auprès des communautés autochtones en l'absence d'un cadre clair et/ou d'orientations réglementaires.
 - Lindero (Mansfield) est situé à 75 kilomètres de la communauté la plus proche, Tolar Grande, dont la plupart des habitants sont membres de la communauté indigène Kolla, officiellement reconnue. Nous avons signé un accord avec la communauté Kolla, conformément à la convention 169 de l'OIT. Cet accord établit le cadre dans lequel nos activités d'investissement social seront mises en œuvre et comprend un engagement à fournir un financement au fonds renouvelable de la communauté Kolla pour les micro-entrepreneurs.
- **Afrique de l'Ouest** : Les pays d'Afrique de l'Ouest, que sont le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ne comptent aucune communauté autochtone enregistrée.

PERSONNEL DE SÉCURITÉ ET FORMATION

Toutes nos mines disposent d'un personnel de sécurité, dont certains sont employés directement par la société, mais dont la majorité est employée par des entreprises de sécurité publiques et privées externes. Les fournisseurs de sécurité sous contrat sont tenus de reconnaître et de respecter la politique de Fortuna en matière de droits de l'homme, le code de conduite et d'éthique des affaires et le code de conduite et d'éthique des fournisseurs.

Nos filiales au Pérou, au Mexique et en Argentine exigent que le personnel de sécurité reçoive une formation obligatoire sur les droits de l'homme. L'ensemble du personnel de sécurité privé, interne et externe, reçoit une formation aux droits de l'homme conforme à la réglementation locale et aux principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme [GRI 410-1].

C'est en Afrique de l'Ouest que Fortuna est le plus exposé aux risques de sécurité. La situation en matière de sécurité dans le nord du Burkina Faso est généralement considérée comme instable et Yaramoko a mis en place un système de gestion de la sécurité. [SASB EM-MM-210a.1] Le système de gestion de la sécurité fait l'objet d'une évaluation et d'une adaptation permanentes afin de garantir la sécurité de nos employés et des communautés locales.

Mine de Lindero





NOTRE PERFORMANCE

- Aucun cas de violation des droits de l'homme lié à la discrimination ou aux violations des droits de l'homme, la liberté d'association, le travail des enfants, le travail des jeunes avec exposition à des travaux à haut risque ou le travail forcé impliquant nos employés en 2022 n'a été enregistré (tableau 25).
- 95 % de notre personnel de sécurité interne et 100 % de notre personnel de sécurité externe²⁸ ont reçu une formation sur les droits de l'homme en 2022. [GRI 410-1]
- 79 % de nos employés ont reçu une formation sur les droits de l'homme en 2022.

TABLEAU 25 : CAS ENREGISTRÉS DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME [GRI 411-1]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées à la discrimination	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liés à la liberté d'association et aux négociations collectives	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail des enfants	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail forcé	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées aux droits des peuples autochtones	0	0	0	0	0	0

Mine de San José



²⁸ Fournisseurs, contractuels privés



Mine de Yaramoko

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE DES AFFAIRES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

L'exploitation minière se déroule dans un environnement complexe dans lequel les entreprises doivent travailler avec les gouvernements et les autorités locales pour accéder aux réserves minérales, obtenir des permis et répondre aux exigences réglementaires. Une éthique des affaires rigoureuse, des pratiques anticorruption et la transparence sont essentielles pour éviter des pénalités importantes, permettre des opérations efficaces et protéger la réputation de la société auprès des employés, des communautés et des marchés financiers. L'exploitation minière éthique garantit que les communautés bénéficient de l'exploitation des ressources naturelles, au lieu d'en subir les conséquences.

Aucune de nos mines ni aucun de nos projets d'exploration ne sont situés dans des pays présentant les risques de corruption les plus élevés (voir tableau 26). Nous sommes soumis à des lois qui imposent des sanctions aux entreprises et aux particuliers pour corruption, notamment la loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers (CFPOA) et la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA). Nous nous conformons également aux lois anti-corruption des pays dans lesquels nous opérons. Nous sommes tenus de divulguer nos paiements aux gouvernements en vertu de la [Loi canadienne sur les mesures de transparence dans les industries extractives](#) (ESTMA). En tant que société canadienne dont les actions sont cotées aux bourses de Toronto et de New York, nous devons également nous conformer à des réglementations et à des exigences strictes en matière de marchés boursiers, conçues pour protéger les investisseurs et l'intégrité des marchés.

TABLEAU 26 : CLASSEMENT DES PAYS PRODUCTEURS SELON L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

[SASB EM-MM-510a.2]

LIEU DE PRODUCTION	CLASSEMENT
Pérou (Caylloma)	101
Mexique (San José)	126
Côte d'Ivoire (Séguéla)	99
Argentine (Lindero)	94
Burkina Faso (Yaramoko)	77

Nous n'exerçons pas d'activités dans l'un des pays figurant parmi les 20 pays les plus mal classés dans l'indice de perception de la corruption 2022 de Transparency International.



GOVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Notre [Code de conduite et d'éthique des affaires](#), approuvé par le conseil d'administration, définit les principes régissant notre comportement. Le comité d'audit du conseil d'administration en assure la surveillance et le chef du service de la conformité (CCO) est responsable de sa mise en œuvre.

Notre politique de lutte contre la corruption, approuvée par le conseil d'administration, s'occupe de la corruption, le blanchiment d'argent, les paiements de facilitation, les cadeaux et les contributions communautaires et politiques. Le comité d'entreprise de gouvernance et des nominations du conseil d'administration assurent la surveillance et le CCO est responsable de la mise en œuvre de la politique. Le CCO a nommé des responsables nationaux et régionaux de la conformité en Argentine, au Mexique, au Pérou et en Afrique de l'Ouest pour aider à garantir le respect de la politique dans les juridictions locales.

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Le [Code de conduite et d'éthique des affaires](#) et la [Politique de lutte contre la corruption](#) de Fortuna fournissent une liste complète de nos engagements en matière d'éthique et de transparence des affaires.

Notre objectif est de n'enregistrer aucun cas de corruption.

NOTRE APPROCHE

La base d'une gestion efficace de tous les aspects de notre activité est le comportement éthique et responsable de nos administrateurs et de nos employés.

CODE D'ÉTHIQUE

Tous les employés reçoivent une copie du code et doivent certifier qu'ils l'ont lu et qu'ils s'y conformeront. Chaque année, les employés suivent un cours d'apprentissage en ligne sur le code et sont testés sur ce dernier afin de recevoir un certificat de conformité.

Tout employé qui connaît ou soupçonne une violation du code doit la signaler par l'intermédiaire de notre canal de dénonciation. Les rapports sont traités de manière strictement confidentielle et les représailles contre les dénonciateurs ne sont pas tolérées.

Si une plainte pour violation du code est déposée, le CCO en informe le président du comité d'audit. Le CCO mène une enquête sur l'affaire et communique les résultats directement au comité d'audit. Le CCO et le comité d'audit peuvent demander un avis externe, si nécessaire. Les cas sont signalés au conseil d'administration par l'intermédiaire du comité d'audit.

Nous veillons également à ce que les pratiques éthiques soient respectées tout au long de notre chaîne de valeur. Notre code d'éthique des fournisseurs définit les attentes des contractuels, des fournisseurs et des autres parties avec lesquelles nous entretenons des relations commerciales (voir la section [Gestion de la chaîne d'approvisionnement](#)).

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Notre politique de lutte contre la corruption s'occupe de la corruption, le blanchiment d'argent, les paiements de facilitation, les cadeaux et les contributions politiques. Une copie de la politique de lutte contre la corruption est fournie à tous les nouveaux employés et à tous les partenaires, agents, consultants et autres parties contractuelles qui interagissent avec des fonctionnaires en notre nom. Nous organisons des formations spécialisées sur cette politique à l'intention de la direction et des employés ciblés. Ces employés doivent certifier chaque année qu'ils ont respecté la politique de lutte contre la corruption et qu'ils n'ont pas connaissance de violations potentielles de la part d'autres personnes. En outre, tous les directeurs et employés sont formés à la lutte contre la corruption dans le cadre de la formation annuelle à l'éthique.

Les employés qui ont connaissance d'une violation potentielle de la politique doivent la signaler à leur supérieur hiérarchique ou au CCO dans les plus brefs délais. Le superviseur ou le directeur qui reçoit un rapport doit immédiatement communiquer l'information au CCO par l'intermédiaire du canal de dénonciation. Les employés peuvent également faire un rapport anonyme par l'intermédiaire du canal de dénonciation. Chaque année, le CCO demande aux responsables de la conformité des filiales, aux directeurs et aux directeurs financiers et administratifs de certifier qu'il n'y a pas eu d'infraction à la politique.

Le CCO doit signaler au président du comité d'audit toute violation potentielle de la politique ou des lois de lutte contre la corruption applicables. Le comité d'audit, en consultation avec le COO, détermine la manière d'enquêter sur le rapport et veille à ce qu'il y ait un suivi approprié jusqu'à ce que la question ait été résolue de manière satisfaisante. Le CCO dirige l'enquête et rend compte directement au comité d'audit. Le CCO et le comité d'audit peuvent, le cas échéant, demander un avis externe. Les cas sont signalés au conseil d'administration par l'intermédiaire du comité d'audit.

Chaque année, le CCO demande aux responsables de la conformité des filiales, aux directeurs et aux directeurs financiers et administratifs de certifier qu'il n'y a pas eu d'infraction à la politique.

CANAL ET PROCÉDURE DE DÉNONCIATION

[GRI 2-26]

Nous disposons d'un canal de dénonciation (figure 30) pour les questions et les plaintes des employés et des autres parties prenantes sur les violations potentielles de nos politiques d'entreprise, y compris le code de conduite et d'éthique des affaires et la politique de lutte contre la corruption. Les signalements peuvent être faits en personne auprès d'un superviseur/directeur, par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24 heures sur 24 ou par le biais du site web du canal. Le canal est présenté lors de l'intégration des employés et mis en avant dans la formation annuelle au code d'éthique et de conduite des affaires. Nous avons également pris des mesures pour mieux faire connaître ce canal aux entrepreneurs et aux consultants, ce qui a entraîné une augmentation de son utilisation, plus de la moitié des rapports enregistrés provenant de non-salariés.

Dans le cadre de la préparation de nos états financiers vérifiés, des audits externes annuels sont réalisés par des cabinets comptables internationalement reconnus. Ces audits vérifient également que le canal de dénonciation est actif et fonctionne correctement.

**FIGURE 30 : CANAL DE DÉNONCIATION****EN PERSONNE**

Communication au superviseur ou au directeur, au CCO ou au DCO

**SITE WEB**

<http://fortuna.ethicspoint.com> ²⁹
www.clearviewconnects.com

TELEPHONE

Canada : 1-855-384-9882



Argentine : 0-800-444-5616



Mexique : 001-800-840-7907



Pérou : 0800-444-5616



Burkina Faso: 25-30-09-91



Cote d'Ivoire: 05-56-67-70947

TRANSPARENCE

Notre politique de lutte contre la corruption interdit à la société d'apporter des contributions politiques en toutes circonstances, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de tiers.

Si nous entreprenons des activités qui pourraient être considérées comme du lobbying, nous vérifions que ces activités sont conformes au code de conduite et d'éthique des affaires, à la politique de lutte contre la corruption et aux réglementations des juridictions dans lesquelles nous opérons.

Nous sommes transparents quant à nos dépenses en faveur d'associations sectorielles susceptibles d'entreprendre des actions de défense des politiques publiques (tableau 27).

TABLEAU 27 : DÉPENSES LIÉES À L'ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS SECTORIELLES EN 2022 (USD)

[GRI 2-28]

ASSOCIATIONS SECTORIELLES ET AUTRES AFFILIATIONS	2022
Sociedad Nacional de Minería, Petróleo y Energía (Société nationale des mines, du pétrole et de l'énergie) (Pérou)	99 225
Cámara de Comercio Canada (Chambre de commerce du Canada) (Mexique)	10 810
Cámara Minera de México (Chambre minière du Mexique)	3 916
Cámara Argentina de Empresarios Mineros (Chambre argentine des entrepreneurs miniers) (CAEM)	22 550
Cámara de Minería de Salta (Chambre minière de Salta) (Argentine)	1 542
Grupo de empresas exploradoras de la República Argentina (Groupe de sociétés d'exploration en République argentine)	618
Cámara de Comercio Argentino Canadiense (Chambre de commerce argentine-canadienne) (Argentine)	3 947
Chamber of Mines (Chambre minière) (Burkina Faso)	33 557
CSR Forum (Burkina Faso)	1 677
Total	177 843

En vertu de la législation canadienne **ESTMA**, nous sommes tenus de déclarer nos paiements à tous les niveaux de gouvernement au Canada, au Pérou, au Mexique, en Argentine, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Nous déposons les rapports ESTMA auprès de Ressources naturelles Canada (RNC) et les publions sur notre site web.

IMPÔT

Notre approche de la planification fiscale et des prix de transfert est conforme aux lois et pratiques des pays dans lesquels nous opérons. Nous traitons avec les autorités de manière ouverte et intègre, et n'entreprenons pas de planification fiscale artificielle. Nous payons le montant exact de l'impôt et déclarons tous les paiements de manière transparente. Si une réglementation fiscale n'est pas claire, nous demandons conseil à des experts fiscaux externes. Nous ne pratiquons pas de planification fiscale globale agressive.

Nous fixons le prix des transactions intragroupe en appliquant le principe de pleine concurrence, la norme internationale en matière de prix de transfert que les pays membres de l'OCDE ont convenu d'appliquer aux entreprises multinationales à des fins fiscales. Notre stratégie en matière de prix de transfert, qui est vérifiée chaque année par des experts indépendants, n'est pas divulguée publiquement. Bien que nous soyons responsables devant nos actionnaires, nos employés et nos partenaires commerciaux d'opérer aussi efficacement que possible et de rester compétitifs, nous ne cherchons pas à conclure des accords dont l'objectif principal est l'évasion fiscale.

La société possède six filiales indirectes domiciliées dans des juridictions à faible taux d'imposition, communément appelées « paradis fiscaux ». Ces structures ont été héritées dans le cadre de l'acquisition de nos actifs miniers. Étant donné que nous ne nous engageons pas dans des stratégies fiscales visant à éroder l'assiette fiscale de nos filiales ou à détourner les bénéfices vers des juridictions à faible taux d'imposition et que nous n'en faisons pas la promotion, nous avons dénoué l'une des structures en novembre 2018. En outre, la direction de Fortuna évalue la possibilité de dénouer d'autres entités offshore.

Aucune de nos activités ne bénéficie d'une aide financière gouvernementale de quelque nature que ce soit, sous forme de subventions ou d'allègements fiscaux, à l'exception des accords de stabilité fiscale en Argentine pour promouvoir les investissements étrangers. Dans ce cas, nous disposons d'un accord de stabilité de 30 ans, expirant en 2043, qui était en place lorsque nous avons acquis la société propriétaire du site de Lindero. Cet accord comprend une disposition selon laquelle le taux de l'impôt sur le revenu à payer ne dépassera pas 35 %, ainsi que des dispositions spécifiques concernant la double déduction de certaines dépenses, les investissements en capital et les reports de pertes fiscales.

NOTRE PERFORMANCE

- Aucune contribution politique : Conformément à notre politique, nous n'avons versé aucune contribution à des politiciens, à des partis politiques ou à des candidats à des fonctions publiques en 2022.
- Aucun cas significatif de corruption n'a été enregistré [GRI 205-3].

²⁹ Le site web permet de déposer des plaintes de manière anonyme. Ces plaintes doivent contenir suffisamment de détails et d'informations pour que l'événement puisse faire l'objet d'une enquête appropriée et que le grief soit résolu.



Mine de Lindero



Mine de San José

GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET RELATIONS DE TRAVAIL

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

L'exploitation minière nécessite une quantité importante de main-d'œuvre qualifiée et d'expertise professionnelle et technique. Le travail est exigeant et exposé à divers risques. Les droits des travailleurs doivent être bien protégés pour garantir la conformité et des relations de travail positives. Les syndicats ou les délégués du personnel jouent un rôle majeur dans les négociations sur les salaires et les conditions de travail. Des employés insatisfaits peuvent créer un climat de travail improductif et les grèves de travail peuvent entraîner l'arrêt des activités. Une gestion efficace du capital humain, y compris le recrutement, le développement et la rétention de talents divers, peut améliorer la productivité, réduire la rotation des employés et maximiser la rentabilité à long terme.

Une bonne gestion des relations de travail permet d'éviter les perturbations et de protéger la réputation de la société. Nous respectons les réglementations du travail des pays où nos mines sont exploitées et alignons notre gestion sur le droit international du travail (OIT). Nos activités dépendent fortement des contractuels, qui représentent un peu moins de la moitié de notre main-d'œuvre en 2022 (47 %). [SASB EM-MM-000.B]

La liberté d'association et la négociation collective sont réglementées dans les pays où nous opérons. [GRI 407-1] 67 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives (tableau 29). [SASB EM-MM-310a.1, GRI 2-30]

47 %

DE NOS EFFECTIFS SONT CONTRACTUELS

Nos employés sont notre ressource la plus précieuse, et nous nous efforçons d'attirer et de retenir des employés hautement qualifiés en leur offrant des salaires compétitifs et des possibilités de développement professionnel. Nous sommes déterminés à créer une organisation diversifiée qui respecte les droits de l'homme et promeut l'égalité des chances.

67 %

DE NOS EMPLOYÉS SONT COUVERTS PAR DES ACCORDS DE NÉGOCIATIONS COLLECTIVES



GOVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Notre approche de la gestion du capital humain et de la diversité est supervisée au niveau du conseil d'administration, par le biais de rapports fournis au comité de développement durable par les chefs d'exploitation pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest. Les Directeur pays ou les directeurs généraux de nos sites sont responsables de la mise en œuvre des normes et des politiques de l'entreprise en matière de ressources humaines et gèrent au quotidien toutes les questions relatives au capital humain au niveau régional.

Le département des ressources humaines de l'entreprise définit les politiques, la stratégie à long terme et les normes en matière de gestion du capital humain et de diversité, d'équité et d'inclusion, conformément aux meilleures pratiques de l'industrie minière, en collaboration avec les chefs d'exploitation pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest.

POLITIQUES

Notre approche de la gestion du capital humain et de relations de travail est guidée par les politiques suivantes :

- [Code de conduite et d'éthique des affaires](#) (voir la section [Éthique et transparence des affaires](#)).
- [Politique en matière des droits de l'homme](#) (voir la section [Sécurité et droits de l'homme](#)).
- [Politique en matière de biodiversité](#) (approuvée par le conseil d'administration et décrivant nos attentes en matière d'égalité des chances, voir la section [Gouvernance ESG](#)).
- [Politique en matière de relations avec les employés](#) (approuvée par le conseil d'administration, elle souligne l'engagement de Fortuna à créer une culture du travail fondée sur le respect mutuel, l'équité et l'intégrité).

En outre, Fortuna a mis en place des politiques internes non publiques en matière de rémunération, de gestion des talents et d'organisation flexible du travail.

Mine de Caylloma

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

La [Politique en matière de relations avec les employés](#) et la [Politique en matière de biodiversité](#) de Fortuna fournissent une liste complète de nos engagements en matière de capital humain et de relations de travail. Nous avons également identifié des indicateurs clés de performance pour le capital humain et fixé des objectifs en matière de diversité des genres.

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE CAPITAL HUMAIN	PERFORMANCE EN 2022		2022	2023	2025
Pourcentage de femmes employées	16,84	🎯 Au-dessus de l'objectif	16,51	15,52	15,89
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	19,15	🎯 Au-dessus de l'objectif	16,90	16,34	17,65

NOTRE APPROCHE



LA PHILOSOPHIE DE FORTUNA EN MATIÈRE D'EMPLOI NON RÉGULIER

La philosophie de l'entreprise est d'offrir des emplois permanents. 94,43% de nos employés ont un contrat permanent. Des données supplémentaires sur les performances à ce sujet sont fournies dans la section sur les performances ci-dessous.

L'emploi non régulier est limité à certains endroits spécifiques en raison du contexte et des pratiques locales. Dans ces cas, les contrats de travail à durée déterminée sont appliqués pendant une période à l'issue de laquelle le salarié bénéficie de droits prioritaires en matière d'embauche permanente. Lorsque l'emploi à durée déterminée est utilisé, il l'est toujours conformément aux réglementations locales et généralement pour une période plus courte que les pratiques du marché local.

94,43 %
DE NOS EMPLOYÉS ONT UN
CONTRAT PERMANENT





L'ATTRACTION DES TALENTS ET LA GESTION DES PERFORMANCES

Nous cherchons à attirer les meilleurs talents et à éviter toute discrimination en utilisant des critères pertinents et objectifs pour la sélection, la formation et les promotions. Chaque poste vacant fait l'objet d'une description de fonction au regard de laquelle les compétences et l'expérience des candidats sont évaluées à l'aide d'une série d'outils, notamment des évaluations psychométriques, des entretiens et des vérifications des références professionnelles. Les cadres sont évalués à l'aide du processus de retour d'information à 360 degrés, une évaluation complète visant à mesurer les compétences de direction.

Chez Fortuna, la gestion des performances est un processus par lequel les dirigeants communiquent les attentes en matière de performances des employés, entretiennent un dialogue continu sur les performances et procèdent à des évaluations annuelles des performances. Le modèle d'évaluation des performances de Fortuna comporte deux volets : (1) la réalisation des objectifs annuels liés au poste et (2) un examen du niveau de développement des compétences du poste définies selon le modèle de compétences de l'entreprise Korn Ferry Leadership Architect (KFLA).

En 2022, l'entreprise a mis au point une nouvelle méthodologie de pointe pour l'identification des talents et la planification de la relève des postes clés. Cette approche servira de base à l'élaboration de plans de développement individuels sur mesure pour les talents à haut potentiel et les cadres de la relève de l'entreprise. Cette nouvelle méthodologie a introduit un processus de cartographie des successions plus robuste, une matrice des talents à neuf cases basée sur la performance et le potentiel du manager, et un processus d'étalement par le biais d'un comité de cadre des talents. La mise en œuvre a eu lieu au cours du premier trimestre 2023.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Fortuna s'engage à veiller à ce que tous les employés aient accès à des possibilités d'apprentissage et de formation qui leur permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour remplir leur rôle au sein de la société, et de développer leurs talents d'une manière qui corresponde aux objectifs de la société. Fortuna considère qu'il est approprié de fonder les possibilités de formation et de développement sur les besoins de l'entreprise. Par conséquent, les décisions relatives à l'investissement dans la formation et le développement du personnel seront toujours prises en tenant compte des besoins de l'entreprise ainsi que des besoins individuels de l'employé. La société revoit régulièrement son niveau d'investissement

dans la formation et le développement du personnel afin de s'assurer que non seulement que des ressources adéquates sont fournies, mais aussi que les activités de formation et de développement profitent à la fois à l'employé et à l'entreprise.

Le temps de formation moyen par employé, par catégorie d'employés, est indiqué dans la section sur les performances ci-dessous. Nous utilisons une e-L plateforme d'apprentissage en ligne pour la formation des employés, y compris les cours de formation réglementaire, technique et de gestion.

RÉTENTION DES TALENTS

Modèle de rémunération totale

Fortuna s'est engagée à mettre en place un modèle de rémunération totale qui propose des offres holistiques qui stimulent la performance de l'organisation et visent à améliorer l'expérience des employés. Nous offrons à nos employés un ensemble compétitif de salaires et d'avantages. Les salaires sont ajustés sur la base d'une analyse des performances annuelles de l'employé et des données de compétitivité salariale externe pour notre secteur et les pays dans lesquels nous opérons, garantissant ainsi une équité salariale interne adéquate.

En 2022, la société a réalisé une analyse comparative pour examiner la compétitivité externe de ses structures d'incitation. En conséquence, les incitations, l'éligibilité et les objectifs ont été réalignés sur un positionnement plus solide sur le marché. En outre, avec la mise en œuvre d'une prime trimestrielle de production et de sécurité pour les postes non cadres dans l'ensemble des opérations en Amérique latine en 2022, les employés de la société dans tous les sites disposent d'un système de rémunération variable dans le cadre de leur programme de rémunération totale, qui est aligné sur la philosophie de la société en matière de rémunération de la performance.

Tous les employés permanents de l'entreprise et des régions peuvent bénéficier d'incitations annuelles basées sur les performances (dans le cadre du plan d'incitations à court terme) ; une partie de ces incitations est déterminée par l'[Indicateur de performance de l'entreprise](#) qui contient 35 % de poids attribué aux initiatives ESG. Au niveau des filiales, les cadres et les employés de rang supérieur peuvent recevoir des primes annuelles basées sur les performances, et les employés non cadres peuvent recevoir une prime trimestrielle basée sur les performances.

Les prestations de pension et de retraite sont régies par la législation locale et les directives d'éligibilité varient en fonction des politiques collectives individuelles. Actuellement, la société ne propose pas de plan d'actionnariat salarié ni de plan d'achat d'actions pour les salariés.

Chacune de nos filiales dispose de procédures de gestion interne et de règles de travail pour les employés. Les avantages supplémentaires gérés par les filiales comprennent un soutien financier pour les urgences personnelles et des congés spéciaux prolongés pour les urgences personnelles et l'éducation.

Il n'y a pas de différence entre les avantages accordés aux employés à temps plein et ceux accordés aux employés temporaires ou à temps partiel [GRI 401-2]. Nous menons également des audits et des inspections internes réguliers dans nos filiales pour nous assurer que les contractuels respectent le paiement de tous les salaires et les obligations des employés, comme l'exige la loi.

Politique de travail flexible

Afin de favoriser l'intégration du travail et de la vie privée et d'aider à trouver un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle des employés, la société a introduit, en janvier 2023, une politique d'aménagement du travail flexible pour ses employés d'entreprise. Grâce à ce modèle de travail hybride, les employés peuvent travailler trois jours au bureau et deux jours à la maison. Les modalités individuelles de travail à domicile sont discutées et convenues entre l'employé et son supérieur hiérarchique.

Mesurer la satisfaction des employés

Nous menons une enquête pour mesurer la satisfaction des employés en utilisant la méthodologie Korn Ferry - Hay Group, qui est reconnue au niveau international. En adhérant à cette méthodologie, nous pouvons comparer la satisfaction de nos employés à celle de sociétés minières mondiales et d'autres entreprises opérant dans la même région. L'enquête nous fournit des données détaillées sur la satisfaction des employés dans les domaines clés et identifie les possibilités d'amélioration.

Nous menons l'enquête tous les deux ans et, dans la prochaine enquête mondiale de 2023, nous incluons pour la première fois nos opérations en Afrique de l'Ouest. Le tableau ci-dessous présente les points saillants de notre dernière enquête de satisfaction des employés, qui a été menée dans l'ensemble de nos opérations en Amérique latine en 2021.



TABLEAU 28 : FAITS MARQUANTS DE NOTRE DERNIÈRE ENQUÊTE DE SATISFACTION DES EMPLOYÉS (2021 - OPÉRATIONS EN AMÉRIQUE LATINE)

INDICATEUR	FORTUNA SILVER	MOYENNE DE L'INDUSTRIE	MOYENNE RÉGIONALE - TOUTES INDUSTRIES
Taux de satisfaction des employés	69 %	68 %	Non disponible
Pourcentage des employés de Fortuna qui déclarent se sentir engagés, motivés et qui pensent avoir le soutien nécessaire pour réussir.	79 %	50 %	64 %

RELATIONS DE TRAVAIL

Nous entretenons un dialogue régulier avec les syndicats qui représentent nos travailleurs. Nous respectons le droit à la liberté d'association et à la négociation collective et garantissons les conditions permettant à nos employés d'exercer ces droits conformément aux réglementations locales (voir la section [Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones](#)).

Chaque syndicat local exerce ses droits pour promouvoir l'affiliation au syndicat, et la société entretient un dialogue régulier avec les représentants du syndicat pour répondre à leurs préoccupations le cas échéant. Chaque fois qu'un nouvel employé rejoint la société et périodiquement une fois par an, les employés sont formés à la politique des droits de l'homme, qui énonce l'engagement de la société à l'égard des employés.



Patricia Gonzales, directrice des opérations - Mine San de José



NOTRE PERFORMANCE

Au cours des trois dernières années, Fortuna n'a pas procédé à des licenciements massifs ni à des suppressions d'emplois importantes.

TABLEAU 29 : PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RELATIONS DE TRAVAIL

[SASB EM-MM-000.B, SASB EM-MM-310a.1, SASB EM-MM-310a.2, GRI 2-7, GRI 2-8, GRI 2-30]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre total d'employés	787	809	837	815	2 129	2 174
Pourcentage d'employés qui sont contractuels	62	65	61	62	52	47
Pourcentage d'employés couverts par des accords de négociations collectives	NRP	NRP	54	54	69	67
Nombre de grèves et de lockouts	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0
Durée de grèves et de lockouts	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0

TABLEAU 30 : POURCENTAGE D'EMPLOYÉS PAR TYPE

[GRI 2-7]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pourcentage d'employés ayant un contrat à durée indéterminée	87	85	96	98	96	94
Pourcentage d'employés ayant un contrat temporaire	13	15	4	2	4	6

TABLEAU 31 : DURÉE MOYENNE DE FORMATION (HEURES) PAR EMPLOYÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOYÉS

[GRI 404-1]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Moyenne	12	19	27	50	16	21
Cadres	0	0.8	6	23	9	2
Cadres supérieurs	0	0.4	12	26	6	5
Directeurs	29	2	35	71	61	33
Superviseurs	32	4	78	103	40	41
Contributeurs du groupe	34	25	42	77	30	30
Contributeurs individuels	10	9	25	68	16	22
Contributeurs individuels assistants	0	1	13	74	12	35
Travailleurs	6	25	20	28	10	16

FIGURE 31 : REPRÉSENTATION DES FEMMES

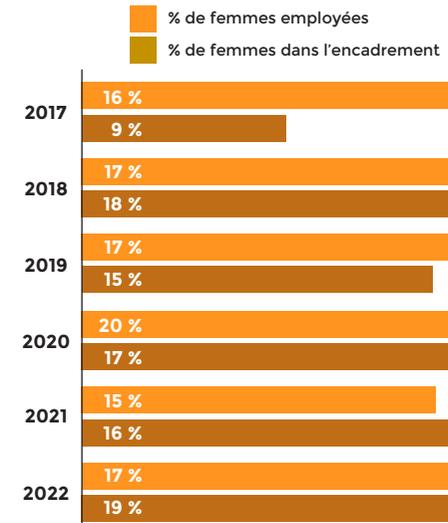


FIGURE 32 : TAUX DE ROTATION VOLONTAIRE DE L'EMPLOYÉ

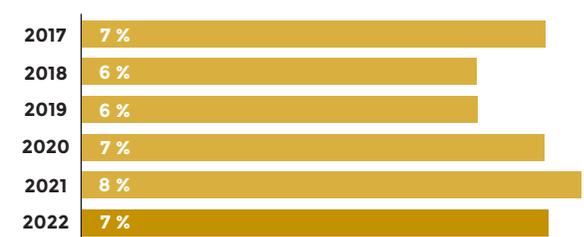
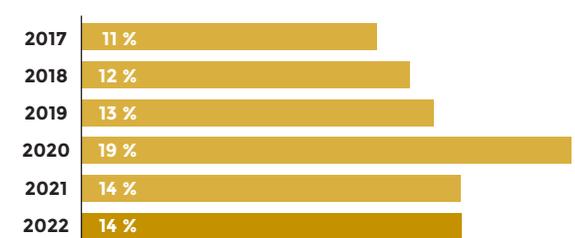


FIGURE 33 : TAUX DE ROTATION DE L'EMPLOYÉ





Mine de Caylloma



Projet de Séguéla

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

[GRI 2-6]

De l'atténuation des risques sociaux et environnementaux à l'optimisation de l'impact social positif grâce à l'efficacité et à la conformité des opérations, la gestion des fournisseurs et des contractuels est essentielle à la performance ESG de la société dans son ensemble. Les ruptures dans la chaîne d'approvisionnement en matériaux essentiels peuvent entraîner l'arrêt des opérations, et les matériaux nécessaires à l'extraction des métaux et des minéraux peuvent avoir des répercussions environnementales et sociales importantes pour les communautés, les travailleurs et les écosystèmes.

Une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement permet d'éviter les perturbations opérationnelles, de réduire les litiges et les exigences réglementaires, d'établir des relations avec les communautés par le biais de l'approvisionnement local et de protéger la société contre les problèmes liés aux droits de l'homme.

Une part importante de notre main-d'œuvre opérationnelle est constituée de contractuels, qui travaillent en étroite collaboration avec nos employés. Nous faisons également appel à des fournisseurs pour un large éventail de biens et de services. Un aspect important de notre chaîne d'approvisionnement est l'approvisionnement et le transport de produits et de matériaux nécessitant une manipulation particulière, tels que les explosifs, les hydrocarbures, les réactifs chimiques, les équipements de protection individuelle et les équipements de sécurité.

Fortuna s'engage à mener ses activités de manière éthique, légale et responsable, et nous attendons le même engagement de la part de nos entrepreneurs et de nos fournisseurs. Nous recherchons des entrepreneurs et des fournisseurs qui partagent nos valeurs d'entreprise, respectent des normes élevées et s'engagent à suivre nos politiques.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Nos directeurs d'exploitation pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest sont responsables de la gestion des questions relatives à la chaîne d'approvisionnement au niveau des filiales et rendent compte directement au PDG et au comité du développement durable du conseil d'administration.



POLITIQUES

Notre [Code d'éthique et de conduite des affaires des fournisseurs](#), approuvé par le conseil d'administration, définit nos attentes en matière de comportement des fournisseurs et des autres parties avec lesquelles nous entretenons des relations commerciales.

Nous fournissons une copie du code d'éthique et de conduite des affaires à tous les fournisseurs, qui doivent signer une déclaration attestant qu'ils l'ont lu et qu'ils en respecteront les dispositions. Le code exige également des contractuels et des fournisseurs qu'ils respectent ou dépassent la législation locale, ainsi que les politiques et les lignes directrices de l'entreprise :

- [Code de conduite et d'éthique des affaires et Politique de dénonciation](#)
- [Politique de lutte contre la corruption](#)
- [Politique en matière de santé et de sécurité](#)
- [Politique en matière des droits de l'homme](#)
- [Politique environnementale](#)
- [Politique de Relations communautaires](#)

Les plaintes relatives au non-respect du code peuvent être déposées par l'intermédiaire de notre canal de dénonciation (voir la section [Éthique et transparence des affaires](#)).

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Outre nos engagements et nos objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de droits de l'homme, qui visent à garantir l'intégration de l'ESG dans l'ensemble de nos activités, y compris dans la chaîne d'approvisionnement, nous nous engageons à renforcer notre recours aux fournisseurs locaux afin de garantir l'intégration de l'exploitation minière dans le développement économique des communautés dans lesquelles nous opérons.

OBJECTIFS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	PERFORMANCE EN 2022		OBJETIF POUR 2022	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2025
Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	7,71	Atteint	5,46	5,84	6,70

NOTRE APPROCHE

Chez Fortuna, nous menons nos activités en nous engageant fermement à respecter des pratiques éthiques, légales et responsables. Nous attendons de nos contractuels et de nos fournisseurs qu'ils partagent cet engagement et qu'ils adhèrent à nos politiques. Par conséquent, nous recherchons des contractuels et des fournisseurs qui s'alignent sur nos valeurs d'entreprise, qui maintiennent des normes élevées et qui font preuve d'un engagement fort envers nos principes communs.

PROCESSUS DE GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nous travaillons actuellement à l'élaboration de normes visant à garantir que tous nos sites gèrent la chaîne d'approvisionnement de la même manière. Notre objectif est de mettre en œuvre un processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement conforme à celui décrit dans la figure 34.

FIGURE 34 : GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



LA GESTION DES ACQUISITIONS ET LA FOURNITURE DE PRODUITS ET DE SERVICES

La gestion de l'approvisionnement en produits et services commence par une demande générée par l'utilisateur. Ces demandes sont acheminées par des acheteurs qui suivent les lignes directrices énoncées dans la politique et les procédures d'approvisionnement. Ces lignes directrices englobent la gestion d'approvisionnement, la sélection des fournisseurs, l'autorisation de paiement, les services contractuels et l'évaluation des performances des fournisseurs.



GESTION ET DISTRIBUTION DE PRODUITS ET DE SERVICES

La gestion et la distribution des produits et des services s'effectuent par la sélection du fournisseur, l'acheteur génère l'ordre d'approvisionnement que le fournisseur doit exécuter dans les délais impartis, qu'il s'agisse de la réception des matériaux dans l'entrepôt de la société, de la distribution de nos produits ou de la prestation de services dans la zone de l'utilisateur.



GESTION RESPONSABLE DES UTILISATEURS FINAUX

Nous demandons aux utilisateurs finaux de confirmer auprès du service logistique de la filiale concernée que les produits et services qu'ils fournissent sont conformes aux accords commerciaux en vigueur et répondent à toutes les exigences en matière de qualité, de quantité et de délai.

Les contractuels et les fournisseurs sont classés dans les catégories A, B ou C en fonction de la durée de leur travail pour la société et de la mesure dans laquelle les biens et les services qu'ils fournissent sont essentiels à nos activités minières principales. La société est en train d'élaborer une nouvelle norme de gestion des contrats pour gérer la santé, la sécurité et les performances environnementales des fournisseurs et des contractuels.

FIGURE 35 : SST DES FOURNISSEURS ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



1. SÉLECTION DES FOURNISSEURS ET DES CONTRACTUELS

Nécessite l'établissement d'une liste de fournisseurs et de contractuels qualifiés, une évaluation préalable de la compatibilité avec les principes de l'organisation en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement.



2. PRÉPARATION DES CONTRATS

Attentes en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement pour obtenir les meilleurs résultats.



3. ADJUDICATION DE FOURNISSEURS ET DE CONTRACTUELS

Examen des spécifications contractuelles afin de comprendre les attentes en matière de santé et de sécurité au travail et de performances environnementales.



4. ORIENTATION ET COMPRÉHENSION

Il s'agit des relations avec les fournisseurs et les contractuels.



5. GESTION DES FOURNISSEURS ET DES CONTRACTUELS

Soutenir la gestion de la santé et de la sécurité au travail et de l'environnement par le biais de politiques, de procédures et de l'administration des contrats.



6. ÉVALUATION POST-CONTRACTUELLE

Fournit les outils utilisés pour évaluer la performance

PARTAGER LES MEILLEURES PRATIQUES SST ET D'ENVIRONNEMENT AVEC LES FOURNISSEURS ET LES CONTRACTUELS





En raison du rôle clé qu'elles jouent dans nos opérations, nos filiales définissent des attentes contractuelles spécifiques pour les contractuels en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement et de communauté (HSSEC), notamment :

- Systèmes de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement.
- Programmes de contrôle de l'alcool et des drogues, procédures de travail sûres, plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence, gestion de l'environnement et plans de responsabilité sociale.
- Réglementation interne en matière de santé et de sécurité.
- Spécifications techniques des équipements et plans de maintenance.
- Qualifications du conducteur.
- Exigences en matière d'équipements de protection individuelle et certificats de qualité.
- Qualifications ou certifications (telles que la certification aux normes ISO).
- Emploi local et approvisionnement local.

Pour plus de détails sur notre approche et nos performances en matière de sécurité, voir la section [Santé et sécurité des effectifs](#) du présent rapport.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS

Les services d'approvisionnement de nos filiales collaborent avec les services HSSEC pour évaluer les performances de nos contractuels et vérifier qu'ils répondent à nos attentes. En cas de non-conformité, le service d'approvisionnement local des achats est informé et évalue s'il y a lieu de suspendre la relation commerciale. Nos services d'approvisionnement sont formés à tous les aspects de nos exigences à l'égard des contractuels.

Notre audit annuel des fournisseurs est un processus d'évaluation interne réalisé par un tiers externe. Il se concentre principalement sur nos contractuels critiques de type A. Chaque année, nous reconnaissons le contractuel ayant obtenu l'évaluation la plus élevée au regard des critères d'audit.

Nos filiales sont chargées de mettre en œuvre les attentes de l'entreprise en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

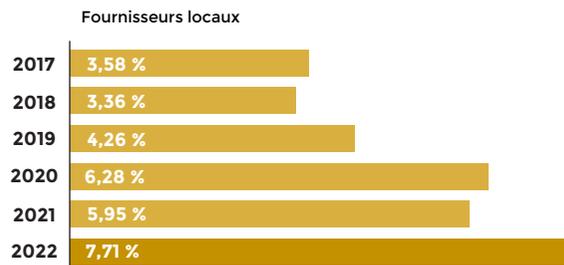
NOTRE PERFORMANCE

Aucun cas de violation par les fournisseurs des critères clés en matière de droits de l'homme (liberté d'association et de négociation collective, travail des enfants et travail forcé) n'a été enregistré en 2022.

TABLEAU 32 : NOMBRE DE FOURNISSEURS

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de fournisseurs	1 284	1 466	1 625	1 709	2 184	2 126

FIGURE 36 : POURCENTAGE DE FOURNISSEURS LOCAUX (ZONE D'INFLUENCE DIRECTE - DAI)



Mine de San José





GOVERNANCE ESG

DANS CETTE SECTION

- > Surveillance ESG.....83
- > Gestion ESG85
- > Comités du conseil
d'administration83
- > Gestion des risques ESG87
- > Politiques ESG.....84
- > Diversité et inclusion87
- > Rémunération des cadres.....88



SURVEILLANCE ESG

[GRI 2-9, 2-17]

Notre Conseil d'administration assure la supervision ultime des questions ESG et de développement durable. Des informations détaillées sur l'expertise de nos administrateurs figurent dans la Circulaire d'information de la direction. À la date du présent rapport :

- 5 Directeurs du conseil d'administration sur 8 (63%) ont une expertise en matière de sécurité, de développement durable et d'ESG, définie comme une compréhension démontrable des principaux impacts environnementaux pour une société minière dans plusieurs juridictions, y compris les risques et les opportunités liés au changement climatique, le développement durable, la santé et la sécurité au lieu de travail, les performances sociales, le permis d'exploitation, l'engagement communautaire, les droits de l'homme et la gouvernance de ces questions.
- 8 Directeurs du conseil d'administration sur 8 (100 %) possèdent une expertise en matière de gestion du capital humain, c'est-à-dire une connaissance de la planification durable de la succession et des programmes de développement et de rétention des talents, y compris la rémunération des cadres.
- 8 Directeurs du conseil d'administration sur 8 (100 %) ont des compétences en matière de gouvernance d'entreprise, c'est-à-dire qu'ils comprennent les responsabilités fiduciaires, juridiques et éthiques du conseil d'administration, en particulier les questions relatives aux conflits d'intérêts, aux opportunités d'affaires et aux délits d'initiés.
- 7 Directeurs du conseil d'administration sur 8 (88 %) ont des points de vue différents, notamment en ce qui concerne le sexe, la situation géographique et l'origine culturelle.

Le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels sur les tendances ESG de la part d'un consultant externe afin de s'assurer qu'il reste au fait des évolutions du paysage ESG, en mettant l'accent sur le changement climatique, les droits de l'homme, la gestion des résidus, les pratiques ESG de pointe de l'industrie et la réglementation ESG. En 2022, le conseil d'administration a approuvé tous les plans stratégiques pour 2022, les budgets et les objectifs, y compris ceux liés à l'ESG.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[GRI 2-9, 2-12]

Le conseil d'administration est assisté par quatre comités du conseil d'administration (tableau 33). Si le comité du développement durable supervise la plupart des questions abordées dans le présent rapport (décrites plus en détail ci-dessous), chaque comité supervise certaines questions liées à l'ESG ou au développement durable.

TABLEAU 33 : COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ	RÔLE	INDÉPENDANCE
<u>Comité d'audit</u>	Le comité d'audit supervise la divulgation des informations financières, les contrôles internes et les systèmes d'information de gestion, le processus d'audit interne et externe et le respect des exigences légales et réglementaires en matière d'états financiers. Son mandat comprend l'examen des informations financières, l'examen des risques financiers importants et la responsabilité du code de conduite et d'éthique des affaires.	100 %
<u>Comité de gouvernance d'entreprise et de nomination</u>	Le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations élabore l'approche de la gouvernance, notamment en suivant les tendances et les exigences légales, en évaluant le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et en garantissant des pratiques de bonne gouvernance. Il identifie et recommande au conseil d'administration les candidats aux postes de directeur. Son mandat comprendra la responsabilité de la politique de lutte contre la corruption.	100 %
<u>Comité de rémunération</u>	Le comité de rémunération fait des recommandations sur la forme et les niveaux de la rémunération des dirigeants, ainsi que sur les cibles et les objectifs sur lesquels les performances des dirigeants seront évaluées (y compris l'intégration des facteurs de performance ESG).	100 %
<u>Comité de développement durable</u>	Le comité du développement durable supervise les politiques en matière de santé, de sûreté, de sécurité, de changement climatique, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale, et contrôle leur efficacité dans l'ensemble de la société. Il rend compte au conseil d'administration des risques ESG importants, y compris le changement climatique, et fournit au conseil d'administration des rapports et des recommandations sur les questions de développement durable.	Majorité Indépendant



Plus précisément, le comité du développement durable est nommé par le conseil d'administration pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en matière de santé, de sûreté, de sécurité, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale, ainsi que des objectifs de l'entreprise qui s'y rapportent. Le comité du développement durable est composé d'au moins trois directeurs, dont une majorité sont indépendants. Les principales responsabilités du comité du développement durable sont les suivantes :

- 1 Examiner les politiques de la société en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale ;
- 2 Contrôler les performances de la société en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale ;
- 3 Évaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la société en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale ; et
- 4 Formuler des recommandations pour garantir le respect par la société de ses obligations en matière de développement durable et pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

L'ordre du jour de chaque réunion trimestrielle de la commission du développement durable comprend au moins les points suivants :

- Gouvernance et performances globales en matière de développement durable
- Gouvernance et performance en matière de changement climatique
- Gouvernance et performance de la gestion des résidus
- Gouvernance et performance en matière de droits de l'homme
- État d'avancement du plan de travail annuel
- Progrès en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux de l'entreprise

Pour plus de détails sur les rôles et responsabilités spécifiques du comité du développement durable, voir la section [Charte du comité du développement durable](#).

POLITIQUES ESG

[GRI 2-24]

Le conseil d'administration approuve les principales politiques, normes, stratégies et plans de l'entreprise en matière d'ESG (tableau 34), qui sont soutenus par des politiques et procédures internes, des lignes directrices, des manuels et des formations à l'intention de notre direction et de notre personnel afin de guider leur application.

TABLEAU 34 : PRINCIPALES POLITIQUES EN MATIERE D'ESG APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

[GRI 2-23]

POLITIQUES	APPROBATION / DERNIÈRE MISE À JOUR	DISPONIBILITÉ DES LANGUES
Code de conduite et d'éthique des affaires et Politique de dénonciation	8 mars 2023	EN, SP, FR
Politique de lutte contre la corruption	8 mars 2023	EN, SP, FR
Politique en matière des droits de l'homme	8 mars 2023	EN, SP, FR
Politique en matière de biodiversité	23 mars 2022	EN, SP, FR
Politique en matière de santé et de sécurité	8 mars 2023	EN, SP, FR
Politique environnementale	8 mars 2023	EN, SP, FR
Déclaration de Position sur le changement climatique	19 mars 2021	EN, SP, FR
Politique en matière de relations avec les employés	23 mars 2022	EN, SP, FR
Politique de Relations communautaires	8 mars 2023	EN, SP, FR
Déclaration de position sur la norme mondiale de l'industrie en matière de gestion des résidus miniers	20 décembre 2022	EN, SP, FR
Code de conduite et d'éthique des affaires des fournisseurs	9 mars 2021	EN, SP, FR
Politique de divulgation	23 mars 2022	EN, SP, FR



GESTION ESG

[GRI 2-13]

Le premier vice-président chargé du développement durable est responsable des questions ESG et du développement durable au sein de l'équipe de direction et rend compte directement au directeur général. Le rôle de ce poste est de diriger l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise en matière de développement durable et d'ESG afin de maintenir la valeur de nos actifs minéraux et d'améliorer la qualité durable des opérations de l'entreprise tout en répondant aux attentes des principales parties prenantes. Le vice-président chargé du développement durable est notamment responsable de la sécurité des installations de traitement des résidus et de la gestion des risques et des opportunités liés au climat.

Le vice-président chargé du développement durable dirige le comité d'entreprise trimestriel sur la santé et la sécurité, la sûreté, l'environnement et les communautés (HSEC) et rend compte mensuellement au PDG des performances en matière de développement durable et des progrès réalisés dans le cadre du plan de travail de la société dans ce domaine. Le directeur du développement durable pour l'Amérique latine et le directeur du développement durable pour l'Afrique de l'Ouest assistent le premier vice-président chargé du développement durable dans les domaines de l'ESG et du développement durable pour les régions d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest, respectivement. Les directeurs du développement durable participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour de notre cadre de développement durable, y compris les politiques, les normes, les manuels et les lignes directrices, le système de gestion et la formation.

En outre, notre comité d'entreprise HSEC, qui se réunit tous les trimestres, a pour mission d'aider la direction générale de l'entreprise à atteindre ses objectifs de gouvernance et de gestion dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement, et la communauté. Les responsabilités du comité d'entreprise de HSSEC sont les suivantes :

- Assurer l'alignement des politiques, du cadre, des normes, des objectifs et des plans de travail en matière de développement durable dans l'ensemble de Fortuna et de ses filiales.
- Formuler des recommandations pour garantir la mise en œuvre effective des politiques, du cadre, des normes, des objectifs et des plans de travail de l'entreprise en matière de développement durable au niveau opérationnel.

- Examiner les programmes de gestion de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la communauté, ainsi que leurs performances.
- Proposer des mesures pour améliorer l'efficacité de la gestion HSSEC.
- Veiller à ce que les meilleures pratiques et les initiatives réussies soient partagées dans tous les sites.

La composition du Comité d'entreprise HSSEC est pluridisciplinaire afin de garantir la représentation d'un large éventail de points de vue au sein de l'organisation et de veiller à ce que les questions ESG et de durabilité soient traitées en priorité de manière appropriée. En 2022, le Comité d'entreprise HSSEC comprend des représentants de l'équipe de direction et les membres suivants :

- PDG
- Conseiller juridique de l'entreprise et responsable de la conformité
- Directeur des opérations - Afrique de l'Ouest
- Directeur des opérations - Amérique latine
- Premier vice-président, services techniques
- Premier vice-président, Exploration
- Premier vice-président, développement durable
- Vice président, Opérations - Amérique latine
- Directeur des relations avec les investisseurs
- Directeur des ressources humaines
- Directeur du développement durable - Amérique latine
- Directeur HSSE - Amérique latine
- Directeur du développement durable - Afrique de l'Ouest
- Directeur général de l'eau et des résidus

En outre, nous avons mis en place le comité HSSEC pour l'Amérique latine, qui se réunit tous les mois pour discuter de nos activités en Amérique latine. Ce comité est composé du directeur des opérations pour l'Amérique latine, du vice-président des opérations pour l'Amérique latine, des responsables de chaque pays d'Amérique latine et des directeurs de la SSE et du développement durable pour l'Amérique latine. Notre région d'Afrique de l'Ouest est en train de mettre en place un comité similaire qui se réunira lorsque la deuxième opération de Fortuna en Afrique, le projet Seguela, entrera dans sa phase de production.

Chaque filiale procède à un examen mensuel de ses opérations et de son développement durable, sous la direction de l'entreprise. La direction de nos filiales participe à l'examen des progrès opérationnels, des données sur le développement durable et des performances par rapport aux indicateurs clés de performance et aux objectifs opérationnels et du plan de développement durable (voir la section [Cadre de développement durable](#)).

Les rapports trimestriels sur les tendances ESG (mentionnés ci-dessus dans la section [Surveillance ESG](#)) sont également envoyées aux équipes de direction et de gestion afin de s'assurer qu'elles restent au fait des évolutions liées à l'ESG.

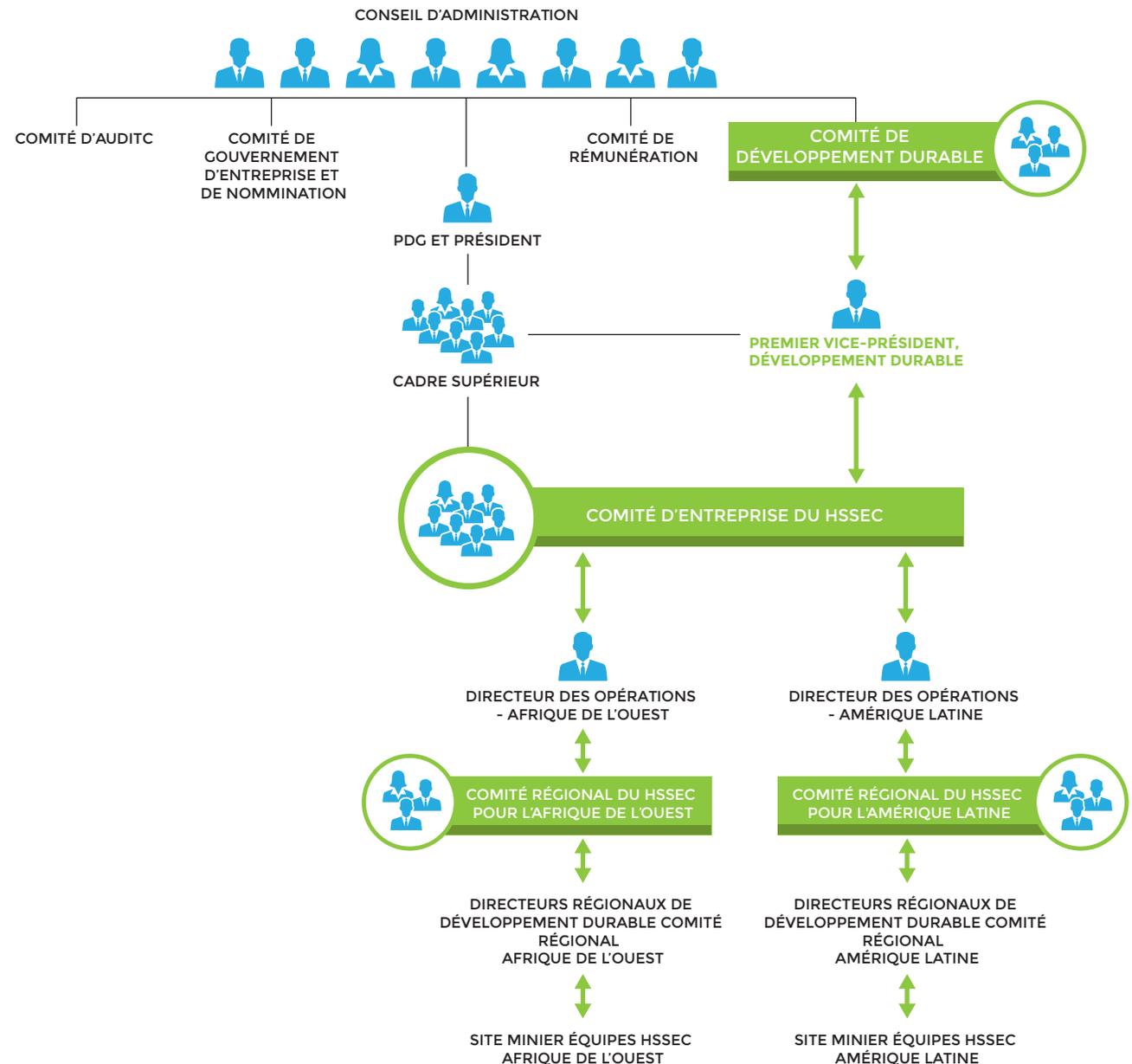
Sur chaque site, il existe une structure ou un comité responsable des questions de santé, de sécurité, d'environnement ou de durabilité. Le tableau 35 présente une vue d'ensemble du comité pour chaque site.



TABLEAU 35 : APERÇU DES COMITÉS HSSE AU NIVEAU DES SITES

SITE	APERÇU DU COMITÉ
Caylloma (Bateas)	Création d'un comité HSSE au niveau du site en 2021. Il est composé des principaux décideurs de la filiale. Il est présidé par le Directeur pays et comprend la participation de tous les secteurs opérationnels, des ressources humaines, de la chaîne d'approvisionnement, des relations avec la communauté et du développement durable. Le comité se réunit tous les mois et examine les performances en matière de développement durable, les incidents environnementaux et les performances en matière de sécurité, et l'efficacité des mesures de contrôle.
San José (Cuzcatlan)	Le comité HSSE est composé des principaux décideurs de la filiale. Il est présidé par le directeur national et comprend la participation de tous les secteurs opérationnels, de la maintenance, des ressources humaines, de la chaîne d'approvisionnement, des relations avec les communautés, des projets et du développement durable. Le comité se réunit tous les trimestres et examine les performances en matière de développement durable, les incidents environnementaux, les performances en matière de sécurité et l'efficacité des mesures de contrôle.
Lindero (Mansfield)	Un comité HSSE au niveau du site a été créé en 2022, sous la présidence du chef de pays et avec la participation de tous les secteurs opérationnels.
Yaramoko (Roxgold)	Le comité de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) est responsable du système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement du site, de l'évaluation des performances du site et de la prise de décisions visant à améliorer les performances en matière de SSE. Le comité de gestion HSE est composé des chefs de département, des cadres supérieurs et des superviseurs des opérations d'Afrique de l'Ouest et de ses partenaires commerciaux. Le comité se réunit tous les mois.

FIGURE 37: ESG GOVERNANCE (OVERSIGHT AND MANAGEMENT)





GESTION DES RISQUES ESG

Notre conseil d'administration est responsable de la surveillance globale des risques de la société, et le comité de développement durable du conseil d'administration est chargé de la surveillance des risques ESG applicables. La société a mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise et tient un registre central des risques. Le programme mondial de gestion des risques a été mis en œuvre pour garantir la cohérence de la manière dont les sites d'exploitation et les différents secteurs de la société identifient, évaluent, gèrent, documentent et rendent compte des risques. Tous les sites suivent la même méthodologie et évaluent les risques (impact et probabilité) à l'aide de la matrice des risques de l'entreprise Fortuna. La matrice des risques de la société évalue les risques d'un point de vue opérationnel, financier, de réputation, social, de santé et de sécurité au travail et environnemental. À partir de 2022, la composante environnementale de la matrice des risques comprend des considérations sur le changement climatique afin de garantir une prise en compte adéquate de ce sujet lors de l'évaluation des risques.

Le programme de gestion des risques est facilité par l'équipe de gestion des risques de l'entreprise et consiste en des ateliers détaillés périodiques dans chaque secteur des sites d'exploitation, ainsi qu'en des entretiens trimestriels avec les dirigeants des sites et les responsables des fonctions de l'entreprise (par exemple, la gestion des résidus, les services techniques, les finances, etc.) Le processus suit une approche ascendante, l'information circulant des responsables locaux vers les Directeur pays, la direction régionale et la haute direction.

Les résultats de l'examen trimestriel des risques sont consolidés dans un rapport sur les risques spécifiques au site et à la région et distribués à la direction locale et régionale. Les cadres supérieurs et le conseil d'administration reçoivent chaque trimestre un rapport global sur les risques et une mise à jour formelle du département ERM.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

[GRI 2-10]

Nous nous engageons à renforcer la diversité sur le lieu de travail. Nous reconnaissons les avantages découlant de la diversité au niveau du conseil d'administration, de la direction et des employés, notamment l'élargissement de notre expertise, l'accès à des perspectives différentes et la possibilité de bénéficier de tous les talents disponibles. Nous respectons et valorisons les perspectives, l'expérience, les cultures et les différences essentielles entre les membres de notre conseil d'administration, de notre direction et de nos employés.

Notre politique de diversité, approuvée par le conseil d'administration, définit les lignes directrices selon lesquelles nous nous efforçons d'accroître la diversité dans l'ensemble de la société. Elle s'applique aux directeurs exécutifs et non exécutifs, aux cadres à temps plein, à temps partiel et temporaires, aux employés, aux contractuels, aux consultants et aux conseillers de la société.

Notre conseil d'administration s'est engagé à favoriser la diversité sur le lieu de travail et est chargé de surveiller de manière proactive les performances de l'entreprise en ce qui concerne le respect des normes énoncées dans la politique de diversité. La direction est responsable de la mise en œuvre de la politique de diversité, de la réalisation des objectifs de diversité et de la présentation au conseil d'administration des progrès accomplis. Actuellement, le conseil d'administration de Fortuna est composé de 37,5 % de femmes.

Parmi les différentes dimensions de la diversité, nous nous concentrons sur le genre. Dans les régions où nous opérons, l'exploitation minière est traditionnellement considérée comme une activité masculine. Nous cherchons à déstigmatiser le secteur et à promouvoir la participation des femmes, afin de générer une valeur partagée pour l'entreprise et la société. Nous avons inclus des objectifs de représentation des femmes au sein du personnel et de la direction dans nos indicateurs clés de performance et dans notre plan quinquennal de développement durable (voir la section [Plan d'action stratégique pour le développement durable 2022-2026](#)).



QU'EST-CE QUE LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION ?

La diversité est toute dimension qui peut être utilisée pour différencier les groupes et les personnes les uns des autres. L'inclusion implique le respect et l'appréciation des différences de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de religion, d'éducation, d'orientation sexuelle, de convictions politiques ou de handicap, entre autres aspects.

RÉMUNÉRATION DES CADRES

[GRI 2-19]

Notre succès repose sur nos collaborateurs. En plus d'investir dans des actifs matériels de haute qualité, Fortuna investit également dans un capital humain et intellectuel leader sur le marché. Notre philosophie de rémunération est conçue pour attirer et retenir des cadres hautement qualifiés et motivés qui se consacrent au succès à long terme de la société et à la création et à la protection de la valeur actionnariale.

Notre structure de rémunération basée sur la performance aligne les intérêts des dirigeants, des actionnaires et des parties prenantes. Les indicateurs clés de performance (ICP) en matière de développement durable (voir la section [Cadre de développement durable](#)) jouent un rôle important dans l'évaluation de nos performances et ont un impact direct sur la rémunération des dirigeants. Les primes des dirigeants sont basées sur les objectifs de l'entreprise et les objectifs personnels. 35 % des primes à court terme (STI) au titre de l'indicateur de performance de l'entreprise pour les cadres sont déterminées par les indicateurs ESG (voir tableau 36). En outre, les objectifs personnels du premier vice-président chargé du développement durable sont déterminés à 100 % par les performances ESG.

TABLEAU 36 : INCITATIONS À COURT TERME (STI) 2023 - INDICATEUR DE PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE (SIÈGE)

[GRI 2-19]

	CATÉGORIE	POIDS	SOUS-CATÉGORIE	POIDS SUBSÉQUENCES	ICP
1	Financier	10 %	Financier	10,0 %	Flux de trésorerie disponible (FCF)
2	Opérationnel	30 %	Production	4,0 %	Production d'argent
			Coûts	11,0 %	Production d'or
3	Croissance	25 %	Achèvement de la construction de Séguéla	12,5 %	AISC total mondial
				12,5 %	Première coulée d'or
4	ESG	35 %	Sécurité	5,0 %	CAPEX
				5,0 %	Indice principal de performance en matière de sécurité
			Environnement	5,0 %	TRIFR
				5,0 %	Indice principal de performance environnementale
			Social	5,0 %	Indice principal de performance des relations communautaires
			Changement climatique	7,5 %	Mise en œuvre de la stratégie par rapport au changement climatique
GISTM	7,5 %	Mise en œuvre du plan d'action GISTM			
		100,0 %		100,0 %	

En 2016, le conseil d'administration a adopté une [Politique de récupération des rémunérations incitatives](#) afin de renforcer la responsabilité et de garantir que les rémunérations incitatives versées aux dirigeants, aux directeurs et aux employés sont basées sur des données financières et opérationnelles précises.

Des informations détaillées sur les pratiques et les plans de rémunération des cadres de Fortuna sont disponibles dans la circulaire d'information de la direction.





L'ESG DANS NOS PAYS D'ACCUEIL

MINE DE LINDERO, ARGENTINE





MINE DE LINDERO, ARGENTINE

Située à Salta, en Argentine, notre mine de Lindero est une mine à ciel ouvert exploitée par Mansfield Minera S.A., une filiale argentine de Fortuna détenue à 100 %. Nous avons acquis le projet entièrement autorisé en 2016. La première coulée d'or a eu lieu le 20 octobre 2020. En 2022, la mine a produit 118 418 onces d'or.



118 418 oz

PRODUCTION D'OR EN 2022

NOTRE APPROCHE

Le travail de Mansfield et de notre équipe de relations avec la communauté est guidé par le Plan stratégique pour les relations avec la communauté. Ce plan fixe les trois objectifs suivants :

- 1 Promouvoir le développement local durable des communautés dans la zone d'influence, par le biais de relations communautaires proactives, d'une coopération mutuelle et d'un engagement social.
- 2 Renforcer les lignes de communication et de dialogue, en interne et en externe, concernant les activités globales de l'opération.
- 3 Améliorer le transfert d'informations opportunes et permanentes à la communauté.

Mansfield a signé deux accords sociaux locaux de collaboration mutuelle - l'un avec la communauté Kolla de Tolar Grande et l'autre avec les autorités de la municipalité de Tolar Grande. Ces accords constituent la base de la collaboration et des relations entre la société et les parties prenantes locales dans sa zone d'influence directe, pendant les étapes de construction et de production de la mine Lindero. Ils ont été signés au début de la construction de la mine en 2018 dans le but de promouvoir une croissance durable dans la communauté, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement du travail et de l'infrastructure.

L'accord avec la communauté de Kolla a été élaboré et signé conformément aux principes et aux orientations de la convention 169 de l'OIT et exige que les résultats et les nouveaux objectifs soient examinés et approuvés chaque année par l'assemblée de la communauté, avec la participation de Mansfield. Quatre périodes annuelles ont été évaluées, discutées et approuvées depuis sa signature.

En plus de ces accords, Mansfield a signé plus de vingt accords spécifiques pendant la construction et l'exploitation de la mine Lindero avec d'autres parties prenantes dans les zones d'influence directe et indirecte, y compris Cavi, San Antonio de los Cobres et Olacapato. Ces accords portent sur l'éducation, la santé, le développement des fournisseurs locaux, l'infrastructure, le transport et d'autres domaines connexes.

Mansfield a conclu des accords spécifiques avec différentes communautés en fonction de leurs besoins particuliers. Ces accords sont conclus sur la base d'une initiative par initiative, impliquant souvent diverses parties prenantes et pouvant inclure des financements publics et privés. L'équipe chargée des relations avec les communautés, basée dans un bureau permanent à Tolar Grande, est soutenue par le comité des communautés, auquel participent le chef de pays et les départements des finances, des ressources humaines et des affaires juridiques.

>20

ACCORDS SPÉCIFIQUES AVEC LES
PARTIES PRENANTES DANS LES ZONES
D'INFLUENCE DIRECTE ET INDIRECTE



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : EDUCATION ET FORMATION POUR LA COMMUNAUTE DE TOLAR GRANDE

Le soutien et le développement de l'éducation à Tolar Grande et San Antonio de los Cobres est l'un des objectifs stratégiques du plan de relations communautaires de Mansfield, ainsi qu'un point clé des accords entre Mansfield, la communauté de Kolla et la municipalité de Tolar Grande.

Dans ce contexte, les actions, investissements et programmes suivants ont été réalisés en 2022 dans le but d'améliorer l'infrastructure, la connectivité et la qualité de l'éducation à Tolar Grande et San Antonio de los Cobres :

- **Installation d'un système de chauffage mixte** à l'école primaire de Tolar Grande, dans le cadre de l'accord communautaire de Kolla.
- **Cours de formation professionnelle** à Tolar Grande et San Antonio de los Cobres, dans le cadre d'accords entre le ministère de l'éducation et les municipalités locales.
- **Fourniture d'un service internet** à Tolar Grande, ainsi que de l'infrastructure et de l'équipement de la salle informatique de l'école secondaire de Tolar Grande.
- Accord avec le ministère de l'éducation de Salta, pour le **développement de l'éducation** dans la région de Puna.
- **Accords** avec l'université nationale de Salta et bourses d'études.
- **Cours de soudure et de gastronomie** à San Antonio de los Cobres et Tolar Grande.



ÉTUDE DE CAS

ACCORD POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE UNIVERSITAIRE VIRTUEL À TOLAR GRANDE

En 2022, Mansfield a conclu un accord avec l'université catholique de Salta pour créer le premier centre universitaire virtuel dans la région de Puna, à Salta.

Ce centre permettra aux étudiants de Tolar Grande d'obtenir un diplôme universitaire sans quitter leur ville. En outre, dans le cadre de l'accord cadre avec la communauté de Kolla, des bourses d'études universitaires complètes seront accordées aux étudiants de Tolar Grande. Cet accord important revêt une grande signification pour la région et constitue un exemple de la collaboration entre la communauté, la société et le gouvernement pour parvenir à un développement durable et à un impact positif de l'activité minière.





NOTRE PERFORMANCE

Nous avons le grand regret d'annoncer qu'un décès est survenu dans notre mine Lindero en janvier 2022. Il s'agit d'un événement absolument inacceptable, car la santé et la sécurité de toutes les personnes travaillant sur nos sites miniers sont notre priorité absolue et nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro dommage. En réponse, nous avons pris des mesures immédiates et à plus long terme pour garantir que nos valeurs fondamentales de santé et de sécurité continuent de se refléter dans l'ensemble de l'entreprise. Certaines des actions les plus significatives mises en œuvre pour redéfinir notre plan de sécurité de l'UE et le redoublement de nos efforts en matière de santé et de sécurité incluent :

- **L'étude de l'ensemble de la mine** a permis de s'assurer que des contrôles adéquats étaient en place dans toute l'exploitation et d'améliorer le niveau de protection là où c'était nécessaire.
- Amélioration de la formation à la sécurité et de l'initiation technique générale aux domaines opérationnels pertinents pour tous les nouveaux employés, ainsi que des plans de soutien, y compris des évaluations des compétences en matière de sécurité par du personnel expérimenté. Au cours de l'année 2022, **103 personnes ont été impliquées dans cette initiative de formation renforcée en matière de sécurité.**
- **Le programme de leadership visible**, qui s'applique à tous les dirigeants des opérations, comprend une surveillance hebdomadaire des dirigeants et un rapport sur les observations de sécurité, les inspections, la formation et l'examen de l'analyse du travail en toute sécurité. L'objectif est d'encourager les comportements positifs en accord avec l'objectif de Fortuna d'une culture de zéro dommage/ blessure.
- Nous avons **doublé le nombre d'heures de formation** pour l'ensemble du personnel de Mansfield, atteignant ainsi le chiffre de 7 000 heures de formation au total.

7 000

HEURES DE FORMATION EN TOTAL

USD \$20M

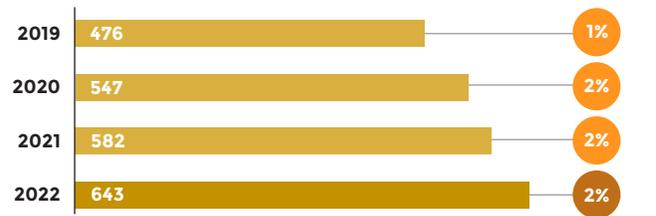
CONTRIBUTIONS DES
GOUVERNEMENTS *

* Comprend les impôts, les redevances, la nourriture, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons.
Source : [Rapport ESTMA 2022](#).

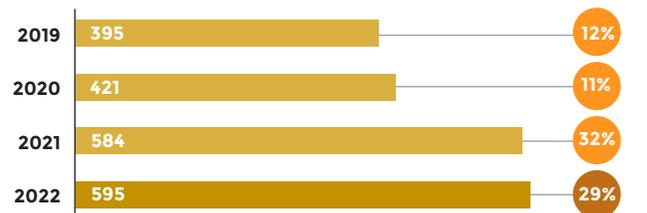
Zéro

DÉVERSEMENTS
IMPORTANTES

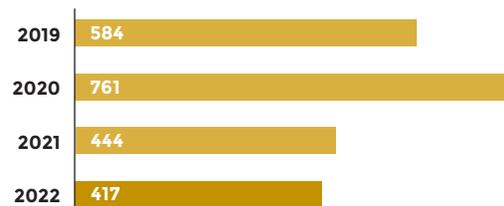
NOMBRE DE FOURNISSEURS



NOMBRE D'EMPLOYÉS



NOMBRE DE CONTRACTUELS



Zéro

GRIEFS MAJEURS OU LES
LITIGES IMPORTANTS
AVEC LES COMMUNAUTÉS
LOCALES

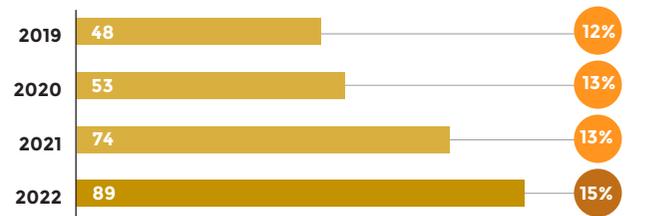
189

TONNES DE DÉCHETS ONT ÉTÉ
RECYCLÉS, NOTAMMENT DU
BOIS, DES PLASTIQUES, DE LA
FERRAILLE, DU CARTON ET DU
PAPIER

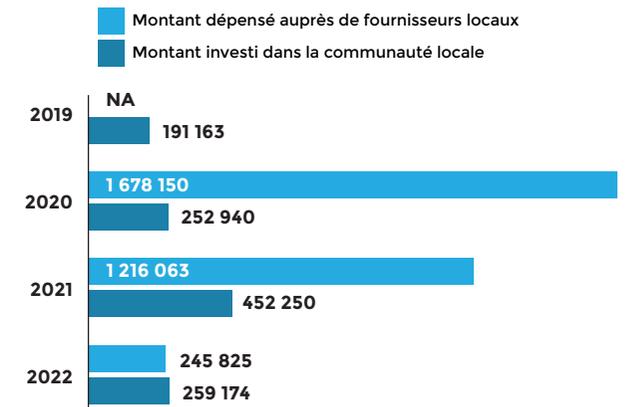
15 %

D'AUGMENTATION DE
LA PARTICIPATION DES
FEMMES AUX NIVEAUX
OPÉRATIONNEL ET DE
SUPERVISION

NOMBRE DE FEMMES EMPLOYÉES



INVESTISSEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ PAR LE BIAIS DE
FOURNISSEURS ET LA COMMUNAUTÉ LOCALE (\$)



Lorsque la mine de Lindero était en phase de construction, ses besoins et sa demande en biens et services étaient uniques et permettaient de s'approvisionner en grande partie auprès de fournisseurs locaux. Comme la construction s'est achevée en 2021 et que les opérations régulières ont commencé en 2022, le montant dépensé auprès des fournisseurs locaux en 2022 représente une image plus réaliste des besoins et de la demande de biens et services de la mine. L'équipe chargée de l'approvisionnement local évalue en permanence les possibilités d'achat de biens et de services auprès de fournisseurs locaux.



L'ESC DANS NOS PAYS D'ACCUEIL

MINE DE SAN JOSÉ, MEXIQUE



MINE DE SAN JOSÉ, MEXIQUE

La mine de San José, située dans le district minier de Taviche, à Oaxaca, au Mexique, produit de l'argent et de l'or. La mine souterraine est exploitée par Compañía Minera Cuzcatlan S.A. de C.V. (CMC), une filiale mexicaine détenue à 100 % par Fortuna.

Cuzcatlán
« lieu des choses précieuses »

LANGUE NÁHUATL

La mine San José a été mise en service en juillet 2011 et a commencé sa production commerciale en septembre 2011, à raison de 1 000 tonnes par jour. Grâce à des investissements stratégiques réalisés sur plusieurs années, nous avons augmenté la capacité de l'usine à 3 000 tonnes par jour à la mi-2016. En 2022, la mine a produit 5,76 millions d'onces d'argent et 34,1 milliers d'onces d'or.



NOTRE APPROCHE

CRÉER DES PROGRÈS ET UN DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ

Nous défendons trois valeurs fondamentales qui consistent à donner la priorité à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs, à travailler selon les normes les plus strictes en matière de protection de l'environnement et à respecter les personnes, les coutumes et les traditions des communautés avoisinantes.

Nous reconnaissons le rôle que joue notre mine San José pour soutenir le développement durable dans nos zones d'influence autour de la mine. Un grand nombre de nos travailleurs et de nos fournisseurs viennent des communautés de San José del Progreso et du district d'Ocotlán de Morelos, ainsi que de la ville la plus proche, Oaxaca, située à 47 kilomètres en voiture au nord.

Chez CMC, nous savons que le plus important est d'améliorer la qualité de vie des gens grâce à un climat de collaboration et de bien-être commun. C'est pourquoi nous nous efforçons de créer une valeur durable pour nos employés et leurs familles, pour les communautés locales proches de notre site minier San José et pour la société en général.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Conscients de l'impact de nos activités sur les zones environnantes et de notre position en tant que principal employeur de la région, nous abordons la collaboration différemment en fonction de la partie prenante locale :

- **Organisations communautaires** : Nous avons développé des relations entre le CMC et les organisations communautaires, en adoptant une approche ciblée qui tient compte du style de leadership et de la structure organisationnelle propres à chaque groupe. Nos plans et projets menés avec chaque organisation communautaire sont conformes à nos protocoles d'investissement social. Nous présentons ci-dessous quelques exemples de la manière dont la mine de San José soutient le développement économique de la communauté locale.
- **Gouvernements locaux** : Nous avons mis en place un canal transparent avec les autorités locales pour communiquer sur les décisions prises dans le cadre d'accords formels et les coutumes des communautés traditionnelles et indigènes. Nous tenons ces autorités informées de nos procédures, de nos politiques et de nos initiatives d'investissement social dans les communautés. Nous encourageons les visites guidées de la mine pour les dirigeants locaux, agraires et communautaires.
- **Fournisseurs locaux** : Le CMC entretient des relations directes avec les fournisseurs locaux et est constamment à la recherche de nouveaux fournisseurs. Les équipes chargées de la logistique et des relations avec la communauté communiquent étroitement afin d'identifier les fournisseurs potentiels.



5,76 Moz

PRODUCTION D'ARGENT EN 2022



34,1 koz

PRODUCTION D'OR EN 2022



INVESTISSEMENT SOCIAL

Nous nous engageons à travailler de manière transparente avec les organisations communautaires, les gouvernements locaux et les fournisseurs locaux afin d'identifier les besoins de la communauté et de fournir des avantages durables aux communautés dans nos zones d'influence directes et indirectes.

Les points forts de nos activités d'investissement social sont les suivants :



CULTURE ET ÉDUCATION

- Contribution à l'augmentation du niveau d'éducation à San José del Progreso grâce à 143 bourses « Becas Juventudes San José del Progreso 2022- 2023 » pour les étudiants du secondaire et de l'université.
- Un accord a été conclu avec l'Institut national d'éducation des adultes (IEEA) et la municipalité de San José del Progreso, qui a permis de certifier 109 personnes en matière d'éducation de base et de continuer à apporter un soutien à 94 étudiants actuels.
- Création d'un programme de permanence au collège dans le but d'aider les élèves à faire la transition entre leur dernière année de collège et le lycée.
- Contribution à des événements culturels dans la communauté locale.



ENTREPRISE DURABLE

- Soutien à 75 projets agricoles productifs, dont l'agriculture maraîchère et traditionnelle, l'élevage de porcs, la production de volailles, l'aquaculture, la production d'ovins et la production de tomates en serre.
- Financement de quatre cours de formation visant à développer les compétences techniques des producteurs dans les domaines de l'élevage porcin, des légumes et de la gestion des petits ruminants.
- Offrir un soutien continu au développement économique et culturel de 41 artisans, y compris une formation aux pratiques du commerce équitable, à la planification stratégique et à la haute couture. Cela a donné lieu au premier défilé de vêtements artisanaux à San José del Progreso.
- Fournir des conseils supplémentaires sur la formalisation des entreprises, l'enregistrement et l'intégration au portail des fournisseurs du CMC.



SANTÉ ET LOGEMENT

- Soutien à l'amélioration de 290 maisons en coordination avec quatre groupes communautaires de San José del Progreso et de Magdalena. Nous avons donné des matériaux de construction et contrôlé les objectifs de construction des chambres et des cuisines. Ce programme se poursuivra en 2023 pour 360 bénéficiaires supplémentaires. À Magdalena, ce projet a inclus 45 familles vulnérables.
- Soutien en matière de santé, y compris 152 cas de soins médicaux spécialisés, 25 cas de soutien psychologique et 29 cas de soutien funéraire. Nous avons également fourni à 27 familles des médicaments spécialisés, 5 142 médicaments pour les centres de santé locaux et une aide alimentaire.



INFRASTRUCTURE

- Soutien à l'amélioration de la clôture périphérique de l'école élémentaire Adolfo López Mateos dans la communauté El Cuajilote, au profit de 39 élèves.
- Entretien de 12 km de routes rurales reliant 11 communautés.
- Achèvement de la construction d'un puits profond pour la communauté de San José del Progreso, qui servira de source directe d'eau pour la consommation des membres de la communauté.
- Achèvement de l'extension du réseau électrique à « El Vallito » de San José del Progreso.
- Contribution à la construction de six bassins de collecte d'eau à San José La Garzona.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET REBOISEMENT

Chez CMC, nous travaillons dans le respect de l'éthique et de la légalité, avec transparence et la responsabilité de garantir la préservation de l'environnement.

Grâce à nos programmes de reforestation, nous pouvons améliorer les espaces, créer des poumons plus écologiques et, surtout, enseigner les collaborateurs, les résidents et les enfants l'importance de l'environnement.

- De 2009 à 2022, CMC a reboisé 43,4 ha avec de la flore indigène produite principalement dans la pépinière de l'entreprise.
- 4 500 arbres ont été produits dans la pépinière de la société en 2022.
- Le reboisement a contribué à la création d'un habitat pour la faune et la flore de la région, à la rétention de l'humidité du sol, au contrôle de l'érosion du sol, la production d'oxygène et la lutte contre la production de gaz à effet de serre.
- L'indice de survie de la flore reboisée était supérieur à 80 % en 2022.





ÉTUDE DE CAS 1

RÉNOVATION DE LA STATION
D'ÉPURATION DES EAUX GRISES
D'OCOTLÁN

L'exploitation minière moderne est synonyme de collaboration, de transparence, de communication ouverte et d'interaction efficace avec toutes les parties prenantes. Le projet d'usine de traitement des eaux grises d'Ocotlán est un excellent exemple de la manière dont la responsabilité sociale des entreprises, lorsqu'elle est intégrée dans l'ensemble d'une organisation, peut entraîner des avantages sociaux, économiques et environnementaux à long terme pour les communautés locales.

Pour plus d'informations, consultez notre étude de cas complète : [L'usine de traitement des eaux grises d'Ocotlan est une solution gagnante pour la communauté et la mine San José.](#)

UN COUP DE PROJECTEUR SUR
NOTRE PLAN LOCAL DE FORMATION
TECHNIQUE :

Ce projet vise à aider la mine à répondre aux besoins de son personnel d'exploitation, grâce au développement ciblé et à la formation technique d'assistants et d'opérateurs locaux. Les objectifs sont les suivants :

- Offrir des possibilités de développement en accord avec le plan de développement durable de Fortuna et les objectifs de développement de l'emploi dans les communautés locales.
- Renforcer les aptitudes et les compétences des employés grâce à l'analyse des besoins en formation.
- Fournir une formation qui permette aux employés de comprendre les risques associés à leur rôle et à leurs responsabilités et d'être en mesure d'exécuter le travail conformément aux procédures de travail sûres.

RELATIONS COMMUNAUTAIRES EFFICACES

L'équipe chargée des relations avec les communautés à la mine de San José se consacre à la gestion des relations avec les communautés locales afin de s'assurer que leurs besoins sont satisfaits et pris en compte. En 2022, l'équipe a participé à plusieurs activités clés liées à la communauté, notamment :

- 688 demandes de soutien communautaire ont été reçues, dont 91 % ont été traitées dans les délais prévus par le protocole local de règlement des griefs.
- Il a reçu et traité 35 plaintes, dont 94 % ont été traitées dans les délais, conformément aux protocoles d'attention de la communauté, aux droits de l'homme et au respect des coutumes locales. Les parties prenantes sont principalement préoccupées par le recours accru aux fournisseurs locaux, l'emploi local et l'augmentation de l'investissement social.

- Présentation du rapport d'investissement social de l'accord municipal 2021 de San José del Progreso aux autorités locales et à la communauté.
- 11 visites de mines ont été effectuées avec 150 personnes des communautés environnantes.
- 115 activités de communication et de participation ont été menées avec les parties prenantes locales.
- Réduction significative des retards non techniques liés aux communautés par rapport à 2021.
- Zéro (0) litiges importants.

11

VISITES À LA MINE AVEC 150
PERSONNES DES COMMUNAUTÉS
ENVIRONNANTES

115

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET
DE PARTICIPATION AVEC LES PARTIES
PRENANTES LOCALES

Zéro

LITIGES IMPORTANTS

ÉTUDE DE CAS 2

OBTENIR LA CERTIFICATION ISO 45001 ET ISO 14001

Les défis liés à la mise en œuvre d'un système de gestion intégré (SGI) sur la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement (SST-ENV) pendant la pandémie de COVID-19 ont été importants. Cependant, en tant qu'entreprise, et au sein de notre équipe de direction en particulier, nous étions déterminés à améliorer notre engagement en faveur de la protection de l'environnement et du bien-être de nos collaborateurs en obtenant la certification externe du SGI SST-ENV.

Le processus a commencé par l'élaboration et la mise en œuvre du SGI SST-ENV, qui a fait l'objet d'un audit interne en 2021 et a ensuite été soumis au processus de certification en avril 2022 avec l'organisme certificateur American Trust Register S.C.. Les résultats ont été satisfaisants et aucune non-conformité n'a été constatée. La certification a été obtenue en mai 2022 ; un audit de maintenance devra être réalisé chaque année et un processus de recertification aura lieu la troisième année.

Nous sommes très heureux d'avoir obtenu la certification externe de l'« Instituto Mexicano del Seguro Social » (IMS), malgré les nombreux défis posés par la pandémie de COVID-19. Cette certification souligne notre engagement en faveur de l'ESG au sein du CMC.



NOTRE PERFORMANCE

- Élargissement de notre zone d'influence directe (ZID) afin d'améliorer la visibilité des services et des produits achetés par le CMC.
- Recyclage de 91 % des déchets urbains solides et des déchets spéciaux de manutention.
- Réduction de 21 % de la production de déchets dangereux.
- 144 panneaux solaires ont été installés. Les panneaux solaires produisent en moyenne 12 437 kwh par mois et représentent une diminution de 5,26 tCO₂e par mois. Des chauffages solaires ont été installés pour les douches de la mine afin de réduire la consommation de gaz.
- Le plan annuel de formation réglementaire sur les questions environnementales a été mis en œuvre à 100 %.
- Circuit d'eau sans rejet - 90 % de l'eau requise pour le site minier est de l'eau recyclée et les 10 % restants proviennent d'Ocotlán. Voir l'étude de cas 1.

91 %

DES DÉCHETS URBAINS
SOLIDES ONT ÉTÉ
RECYCLÉS

144

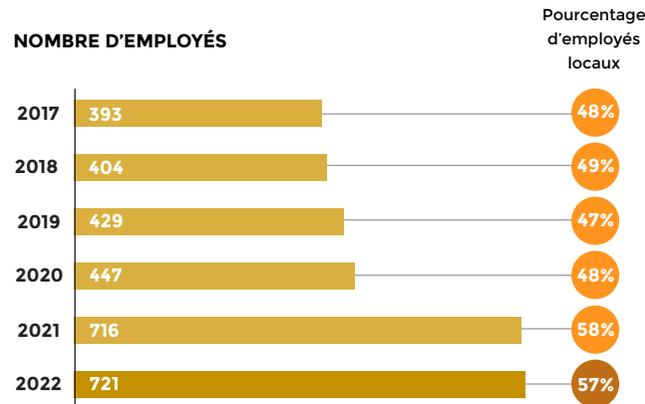
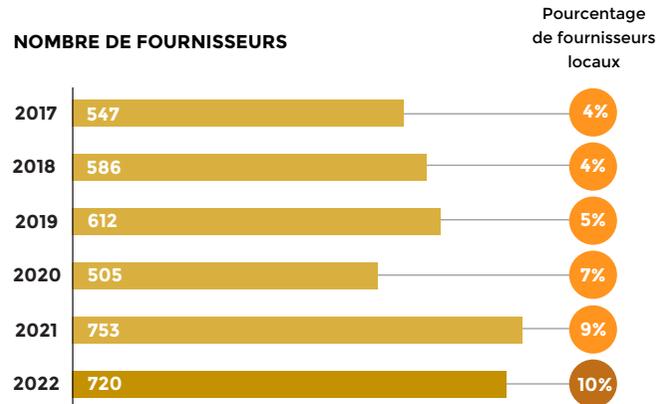
PANNEAUX SOLAIRES
ONT ÉTÉ INSTALLÉS

Zéro

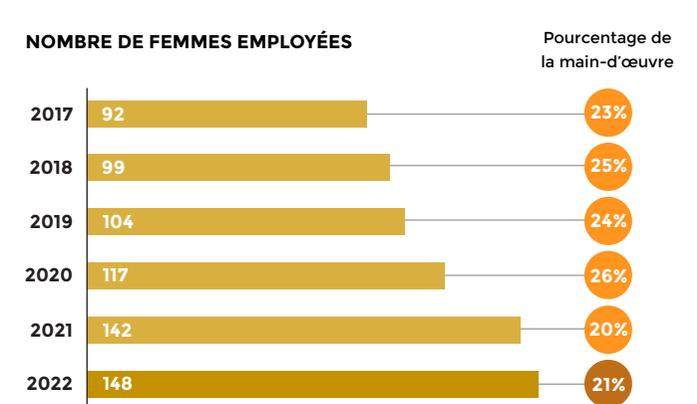
CIRCUITS D'EAU DE
REJET

USD\$19M

CONTRIBUTIONS DES
GOUVERNEMENTS *



En 2021, Cuzcatlán a absorbé son principal contractant, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'employés directs.

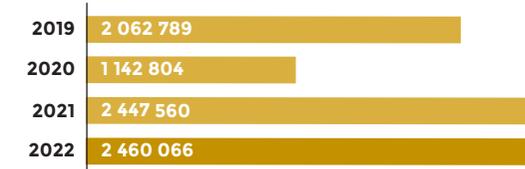


MONTANT DÉPENSÉ AUPRÈS DE FOURNISSEURS LOCAUX (\$)



Veillez noter que l'augmentation significative du montant dépensé auprès des fournisseurs locaux entre 2020 et 2021 est due à un changement de la définition de la « zone d'influence directe » (qui est utilisée pour définir quels fournisseurs sont catégorisés comme « locaux »). San José a élargi sa zone d'influence directe et a inclus des villes supplémentaires qui ont été identifiées comme étant essentielles au maintien de la licence sociale d'exploitation du site minier.

MONTANT INVESTI DANS LA COMMUNAUTE LOCALE (\$)



* Comprend les impôts, les redevances, la nourriture, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons.
Source : [Rapport ESTMA 2022](#).



L'ESC DANS NOS PAYS D'ACCUEIL

MINE DE CAYLLOMA, PÉROU





MINE DE CAYLLOMA, PÉROU

Notre mine de Caylloma, située dans le district de Caylloma à Arequipa, au Pérou, produit de l'argent, de l'or, du zinc et du plomb. La mine souterraine est exploitée par Minera Bateas S.A.C. (Bateas), une filiale péruvienne détenue à 100 % par Fortuna. Fortuna a acquis la mine Caylloma en 2005 et en 2016, l'usine de traitement a été modernisée pour traiter 1 500 tonnes par jour. En 2022, la mine a produit 1,14 million d'onces d'argent, 777 onces d'or, 34,6 millions de livres de plomb et 46,2 millions de livres de zinc.

NOTRE APPROCHE

Minera Bateas assume la gestion du développement durable dans tous ses processus avec conviction et engagement. Par le biais de la durabilité, nous visons à créer une valeur économique, sociale et environnementale pour notre zone d'influence, en veillant à ce que nos activités soient menées de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

Nous nous engageons auprès des principales parties prenantes dans les régions avoisinantes en nous fondant sur les principes directeurs suivants :



RELATIONS HARMONIEUSES

Nous développons des relations respectueuses et proactives avec les communautés environnantes, en tenant compte de leurs besoins et de leurs attentes, dans la légalité et le respect pour les règles qui régissent nos activités et le lien avec notre environnement. Bateas s'engage activement auprès de la société civile dans le district de Caylloma par le biais de divers programmes et projets sociaux, en mettant l'accent sur le développement économique, la santé, l'éducation, la communication et le développement socio-environnemental.



ACCOMPLISSEMENT DES ENGAGEMENTS

Nous sommes responsables des engagements que nous prenons envers l'environnement et les communautés environnantes. Nos engagements visent à promouvoir l'harmonie entre l'entreprise et le district de Caylloma, ainsi qu'à contribuer au développement durable du district.



CORESPONSABILITÉ

Nous impliquons des acteurs clés du secteur public, des communautés, des entreprises et de la société civile, afin de générer des synergies et de maximiser l'impact positif de nos projets.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous promovons des projets et des actions qui contribuent à une amélioration durable de la qualité de vie des personnes vivant dans les zones environnantes, en favorisant l'équilibre entre la croissance économique, la préservation de l'environnement et le bien-être de la population.



1,14 Moz

PRODUCTION D'ARGENT EN 2022



777 oz

PRODUCTION D'OR EN 2022



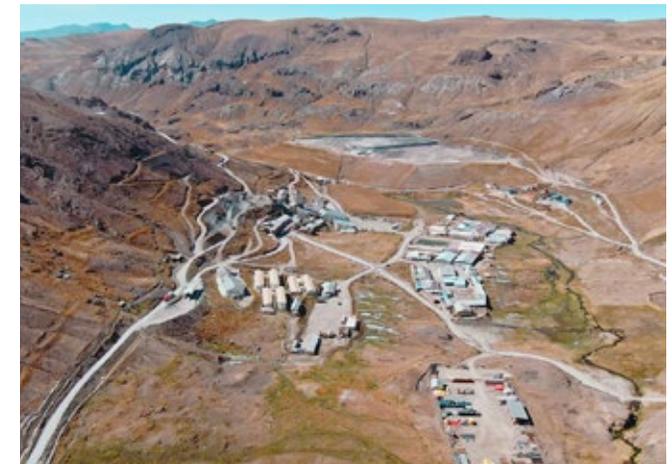
34,6 Mlb

PRODUCTION DE PLOMB EN 2022



46,2 Mlb

PRODUCTION DE ZINC EN 2022





COMITÉ DE GESTION DE L'ACCORD COMMUNAUTAIRE LOCAL

En 2021, Bateas a signé un accord communautaire local avec la municipalité de Caylloma, le gouvernement national et le groupe « Frente de Defensa de los Intereses de Caylloma » (FUDICAY) afin de créer un fonds de développement durable pour le district de Caylloma (Fonds Social de Caylloma). L'entreprise s'est engagée à verser 605 000 dollars par an au fonds, de 2021 à 2024, soit un total de 2,423 millions de dollars. L'accord vise également à créer des opportunités d'emploi et de formation pour les communautés locales et à renforcer le réseau de fournisseurs locaux par le biais de cours, d'ateliers, de stages et de bourses.

Le fonds est étroitement surveillé et réglementé par deux comités, à savoir le comité de gestion et le comité de surveillance. En outre, la gestion est renforcée par la mise en place des deux comités spécialisés suivants :

- **Comité de l'emploi et d'approvisionnement local:** Facilite l'obligation de rendre compte des engagements en matière d'emploi et d'approvisionnement local. Il communique également sur l'emploi local, organise des formations et trouve les possibilités d'approvisionnement dont Minera Bateas et ses sous-traitants ont besoin. L'équipe chargée de l'approvisionnement collabore avec l'équipe chargée des relations avec les communautés pour développer les capacités des fournisseurs locaux.
- **Comité de surveillance environnementale participative :** Sa fonction est de promouvoir la surveillance environnementale avec la participation des principaux acteurs locaux.

Le comité de gestion du fonds, composé de sept membres, comprend des représentants de diverses organisations, dont Minera Bateas, la municipalité du district de Caylloma, la FUDICAY, la Fédération des femmes andines, les communautés paysannes, les annexes et tous les quartiers.

Le comité de gestion sert de point de contact pour les différentes localités situées dans la sphère d'influence de Bateas. Les parties prenantes peuvent proposer des projets de développement qui répondent à leurs besoins spécifiques. Les quartiers urbains, les annexes et les communautés paysannes font partie des domaines d'intervention.

À la fin de l'année 2022, les décaissements des Bateas en faveur du Fonds social de Caylloma s'élevaient à 1,88 million de dollars. Les actions, investissements et programmes suivants ont été approuvés en 2022 pour une mise en œuvre ultérieure :

- Mise en œuvre d'un projet d'amélioration des services de l'abattoir municipal du district de Caylloma, qui consistait en la rénovation des installations, l'amélioration de l'infrastructure et la gestion des permis d'exploitation nécessaires à son fonctionnement. Ces actions visaient à doubler la capacité de production de l'abattoir et à améliorer ainsi les revenus de la population. On estime qu'il traite plus de 130 000 kilos par an de viande de lama, d'alpaga, de mouton, de vache ou de taureau, ce qui génère plus de USD 405 000 dollars de bénéfices pour la communauté.
- Installation de 270 cochas (réservoirs d'eau traditionnels andins) sur trois ans pour promouvoir l'utilisation rationnelle de l'eau et améliorer la gestion de l'eau afin d'améliorer la production de pâturages naturels pour l'alimentation du bétail, qui est le principal moyen de subsistance des familles du district.

- Fournir des équipements technologiques aux écoles initiales, primaires et secondaires du district de Caylloma afin de fournir les outils nécessaires aux enseignants du district pour améliorer le niveau scolaire des élèves de Caylloma.
- Déploiement de 1,16 million de soles péruviens pour des projets visant à améliorer les services des centres de santé, à assurer une gestion territoriale adéquate pour le contrôle des suppléments nutritionnels et à réduire la malnutrition infantile chronique et l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes dans le district de Caylloma.
- Amélioration des services d'hygiène et des vestiaires du stade municipal, afin de promouvoir les activités culturelles et sportives pour le développement de la jeunesse de Caylloma.





DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Des études de cas sont fournies pour mettre en lumière les initiatives notables de 2022.

ÉTUDE DE CAS 1

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION RURALE DE CAYLLOMA

Selon l'Institut national des statistiques et de l'informatique (INEI) du Pérou, 48 % des habitants du pays vivent dans des zones rurales dépourvues de services de base tels que l'eau potable, les égouts et l'électricité. En outre, le gel et les vagues de froid existent et causent des dommages matériels à la santé de la population par le biais d'infections respiratoires aiguës (IRA).

Compte tenu de ce contexte et du fait que Bateas opère à une altitude de 4 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, nous avons développé un projet intitulé « Amélioration des conditions de vie des familles dans les zones rurales du district de Caylloma » dans le but d'aider les familles à améliorer leurs conditions de vie et leur santé physique et émotionnelle. Le projet a bénéficié à 27 familles des hauts plateaux du district et comprenait les aspects clés suivants :

- Amélioration des sols de la maison par l'ajout de planchers en bois.
- Amélioration du plafond de la maison par l'ajout d'un revêtement de plafond.
- Augmentation de la température de la maison grâce à l'ajout d'un mur Trombe.



ÉTUDE DE CAS 2

KAWSAY RAPHI - PROJET DE LUTTE CONTRE L'ANÉMIE

L'anémie est considérée comme un problème de santé publique au Pérou en raison de son taux élevé chez les enfants de moins de cinq ans. Le district de Caylloma n'échappe pas à cette réalité, et plus de 56 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'anémie, ce qui peut avoir des répercussions importantes sur le développement intellectuel et productif.

C'est pourquoi, en 2022, Bateas a mis en œuvre le projet Kawsay Raphi (Feuille de vie), nommé ainsi en raison de l'utilisation innovante d'une feuille de fer électrolytique, dans le but de réduire la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de cinq ans et leurs familles dans le district de Caylloma. Le projet, qui a bénéficié à 26 familles (101 personnes, enfants et adultes confondus), a développé les éléments nécessaires pour être considéré comme un modèle d'intervention sociale.

Les résultats suivants ont été obtenus.

- Amélioration de la disponibilité des aliments riches en fer grâce à l'utilisation de la barre de fer.
- Modèle amélioré de supplémentation en fer grâce à un pain multi-micronutriments.
- Amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour la consommation des ménages.
- Autonomisation des mères dans la prévention et la gestion de l'anémie par l'accompagnement et le suivi des familles.
- Réduction de la prévalence de l'anémie sévère chez les bénéficiaires du projet à 0 %.



UN COUP DE PROJECTEUR SUR LES PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES DE BATEAS

En partenariat avec des institutions spécialisées dans l'enseignement supérieur telles que SENATI et CETEMIN, les programmes de bourses d'études de Bateas s'adressent aux jeunes étudiants qui ont terminé leur cinquième année d'études secondaires dans le district de Caylloma. Les programmes sont financés par des contributions au Service national de formation industrielle, aux contributions directes des Bateas et au Fonds de bourses d'études Julian Baring. Ces programmes permettent d'accéder à un enseignement supérieur de qualité dans les villes d'Arequipa et de Lima. Actuellement, nous avons dix bénéficiaires masculins à SENATI et quatre bénéficiaires féminins à CETEMIM.





NOTRE PERFORMANCE

En 2022, le Comité pour l'emploi et l'approvisionnement locaux a mis en place un bureau chargé de diffuser les offres d'emploi de Minera Bateas et de ses contractuels et de promouvoir les possibilités de formation et de bourses d'études pour les jeunes du district de Caylloma. Cependant, en raison de facteurs externes liés à l'état d'urgence national, à la situation politique nationale qu'a connue le Pérou en 2022 et aux blocages et grèves qui ont eu lieu, de nombreuses activités ont été suspendues ou reportées, ce qui a eu un impact sur notre capacité à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés dans les domaines de l'approvisionnement et de l'emploi local.

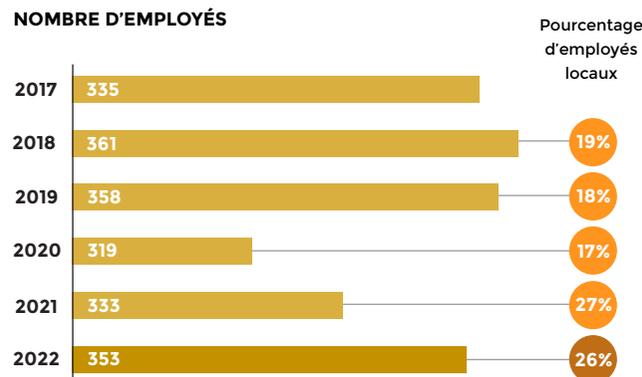
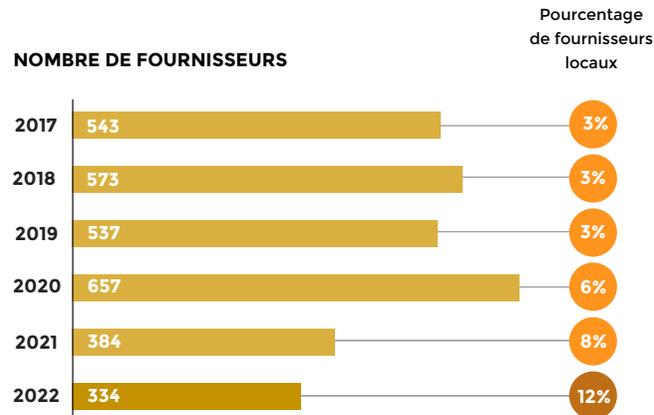
Voici quelques exemples de l'impact de nos performances sur la communauté :

- Zéro (0) déversement significatif
- Zéro (0) litige significatif avec les communautés locales
- Mine alimentée à 100 % par des énergies renouvelables

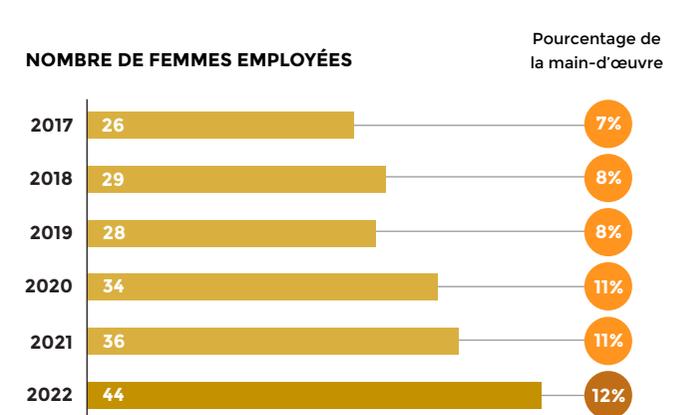
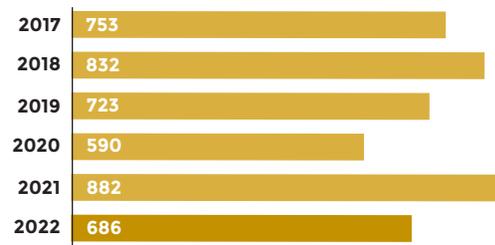


UN COUP DE PROJECTEUR SUR LE PASSAGE À UNE ÉNERGIE 100 % RENOUVELABLE

Minera Bateas s'est fortement engagée en faveur de l'environnement. Au début de l'année 2022, la mine de Caylloma a opté pour un fournisseur d'électricité en réseau qui fournit un accès à de l'énergie provenant de sources 100 % renouvelables. Après avoir mesuré l'énergie consommée par l'entreprise sur une période de 11 mois, de février à décembre 2022, il a été confirmé que 46 763 226 kWh d'énergie consommée provenaient de sources hydrauliques. Bateas a reçu le certificat d'énergie d'origine renouvelable conventionnelle provenant de sources d'eau, qui atteste que la production d'énergie nette consommée par la mine Caylloma provient de sources renouvelables.



NOMBRE DE CONTRACTUELS



MONTANT DÉPENSÉ AUPRÈS DE FOURNISSEURS LOCAUX (\$)



MONTANT INVESTI DANS LA COMMUNAUTE LOCALE (\$)



USD \$12M

CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS *

* Comprend les impôts, les redevances, la nourriture, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : [Rapport ESTMA 2022](#).



L'ESG DANS NOS PAYS D'ACCUEIL

MINE DE YARAMOKO, BURKINA FASO



Société de Fortuna Silver Mines



MINE DE YARAMOKO, BURKINA FASO

La mine d'or de Yaramoko est une exploitation minière souterraine à haute teneur qui a commencé à produire en 2016. Le titre minier couvre une superficie de 22,89 km², y compris l'extension Bagassi Sud achevée en 2018, située dans la ceinture de roches vertes de Houndé, riche en minéraux, au Burkina Faso. La mine est située à environ 200 kilomètres au sud-ouest de Ouagadougou dans la commune rurale de Bagassi, province de Balé, région de la Boucle du Mouhoun.

Yaramoko est une exploitation de 1 400 tonnes par jour et utilise comme principale méthode d'extraction un long trou d'arrêt avec un remblai de roche cimentée. En 2022, la mine a produit 106 108 onces d'or.

La mine est exploitée par Roxgold Sanu S.A., filiale directe à 90 % de Fortuna Silver, les 10 % restants étant détenus par l'État du Burkina Faso



106 108 oz

PRODUCTION D'OR EN 2022



NOTRE APPROCHE

La mine de Yaramoko est exploitée conformément aux systèmes de gestion de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de la communauté (HSEC) de Roxgold, guidés par les principes de l'Équateur, les normes de performance de la SFI en matière de durabilité environnementale et sociale et la législation du Burkina Faso.

Depuis le début de l'exploitation, Roxgold a assuré les meilleures performances en matière de santé et de sécurité, d'environnement et de société, et a reçu des reconnaissances en développement durable au niveau national de 2016 à 2022. Cette série de prix récompense l'engagement de la société à créer les conditions nécessaires à la sécurité et au bien-être de ses employés, à protéger et à promouvoir l'environnement dans sa zone d'exploitation et à établir une compréhension et une relation solide avec la communauté locale, tout en apportant le soutien nécessaire aux efforts de développement et de réduction de la pauvreté.

Des exemples d'actions de développement communautaire et de protection et de promotion de l'environnement mises en œuvre à Yaramoko sont présentés ci-dessous.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (FMDL)

La mine s'est engagée à soutenir le développement des communautés par la mise en œuvre de différents programmes et activités conçus pour se compléter les uns les autres. Il s'agit notamment du programme d'investissement communautaire, du programme sur le patrimoine culturel, du programme sur la santé et la sécurité communautaires et du programme d'approvisionnement local.

À partir de 2020, la majeure partie du développement communautaire de Yaramoko a été menée par les autorités locales grâce aux contributions de la société au Fonds minier de développement local (FMDL), conformément au mémorandum signé entre Roxgold et le gouvernement du Burkina Faso. Le code minier du Burkina Faso exige que les sociétés minières versent jusqu'à 1 % de leurs recettes brutes annuelles au FMDL.

La moitié de la contribution de Roxgold ira à la municipalité de Bagassi pour des projets de développement social, le reste étant dispersé dans d'autres régions et municipalités du pays.

ROXGOLD A VERSÉ 2,03 MILLIONS DE DOLLARS AU FMDL EN 2022

L'instabilité politique de 2022 a profondément perturbé le fonctionnement des conseils municipaux au Burkina Faso et a eu un impact significatif sur la mise en œuvre des projets de développement social. Une soixantaine de projets ont été validés par le conseil municipal sortant, mais n'ont toujours pas été mis en œuvre. Malgré cela, l'équipe de Yaramoko continue d'aider les autorités locales et les communautés à rendre opérationnel le FMDL et à assurer son efficacité. À cette fin, nous avons organisé un programme de formation pour renforcer les capacités techniques des principales parties prenantes des communautés de Boromo et de Bagassi.

Outre les contributions au FMDL, la mine a continué à investir dans le développement communautaire par le biais du programme d'investissement communautaire. En 2022, 329 015 USD ont été investis dans divers projets communautaires, tels que l'entretien des infrastructures routières, le soutien au patrimoine culturel, la santé communautaire, les programmes agricoles et le soutien au centre de formation professionnelle de Bagassi.

PROGRAMME DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Nous avons mis en place un programme de gestion de la biodiversité afin de minimiser l'impact des activités minières sur la biodiversité, de promouvoir la conservation de la flore et de la faune et de faciliter la réhabilitation des terres perturbées. Ce programme implique également de s'engager auprès de la communauté locale et de fournir des services techniques afin de promouvoir des opportunités de collaboration pour la protection de l'environnement dans les environs de la mine.

En 2022, dans le cadre du programme de gestion de la biodiversité, les activités suivantes ont été mises en œuvre à la mine :

- 12 606 arbres ont été donnés à des associations locales et à des villages entourant le site minier pour être plantés au cours de l'année, dans le cadre de notre objectif de planter 10 000 arbres par le biais de notre campagne de reboisement.
- Développement d'un bosquet scolaire au profit de l'école B de Bagassi dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement mis en place dans les écoles primaires (voir étude de cas 1).
- Trois jardins scolaires ont été créés pour les écoles primaires de Kahin, Koussaro, Bagassi et Haho, toujours dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement décrit dans l'étude de cas 1.
- Une étude de la faune a été réalisée en 2022 et a confirmé la présence de 15 espèces de mammifères, 16 espèces de reptiles et 91 espèces d'oiseaux dans le périmètre du permis d'exploitation. Une espèce est classée comme vulnérable sur la liste rouge de l'UICN.

**15**ESPÈCES DE
MAMMIFÈRES**16**ESPÈCES DE
REPTILES**91**ESPÈCES
D'OISEAUX

ÉTUDE DE CAS 1

SOUTENIR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA ZONE DU PROJET

Au Burkina Faso, l'éducation à l'environnement est un élément important du programme scolaire en raison des conditions climatiques de plus en plus difficiles dans la région du Sahel en général et dans la zone du projet en particulier. Cependant, la mise en œuvre de ces programmes dans les cursus scolaires se heurte à de nombreuses difficultés, notamment le manque d'installations et d'outils pédagogiques appropriés.

Roxgold estime que l'éducation à l'environnement est cruciale et s'engage à contribuer à relever certains des défis auxquels les écoles sont confrontées. En conséquence, Roxgold a lancé un programme d'éducation à l'environnement dans les écoles primaires sur le thème de la préservation et de la promotion de la biodiversité. Grâce à ce programme, Roxgold entend contribuer à enrichir les connaissances et les compétences des enfants et des adolescents locaux tout en encourageant les comportements visant à assurer la protection, la préservation et la promotion de l'environnement.

Depuis 2016, le programme d'éducation à l'environnement a permis la mise en place de six jardins scolaires fonctionnels et de quatre bosquets, dont un arboretum qui est un site d'apprentissage systématique de la botanique, au profit des écoles de la région de Bagassi. Outre la fourniture d'équipements, ce programme comprend également la formation des enseignants à la production de plantes et de légumes, ainsi que le suivi des activités afin d'apporter un appui technique en cas de besoin.

En plus de susciter et de faciliter l'intérêt pour la biodiversité et la protection de l'environnement, l'éducation à l'environnement de Roxgold génère des revenus pour les écoles grâce à la production de plantes et de légumes par les élèves et améliore la qualité des repas dans les cantines scolaires. Les plantes produites dans les pépinières scolaires sont rachetées par Roxgold dans le cadre de ses activités annuelles de reboisement.



ÉTUDE DE CAS 2

SOUTENIR LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE À BAGASSI

Le système de santé à Bagassi est caractérisé par l'existence de six structures de soins primaires appelées centres de santé et de promotion sociale (CSPS). Ces centres manquent d'infrastructures et d'équipements nécessaires, ainsi que de ressources critiques telles que des médecins.

Roxgold a mis en œuvre un programme de soutien à la santé communautaire, qui vise à améliorer l'accès aux soins de santé pour les populations vulnérables et à faibles revenus dans la zone d'exploitation. Les éléments clés du programme de soutien à la santé communautaire sont les suivants :



FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Consultations médicales mensuelles assurées par les médecins du site de la mine, au moins deux fois par mois au Bagassi CSPS, pour les personnes qui ont très peu de chances de bénéficier de soins médicaux. En plus des consultations, les patients ont également la possibilité de bénéficier des services du laboratoire biomédical de la mine. En 2022, 307 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont bénéficié de consultations médicales de la part des médecins de Roxgold. 130 personnes ont également bénéficié d'un bilan de santé au laboratoire de Roxclinic.



L'ACCENT MIS SUR L'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS DE SOINS DE SANTÉ

Depuis 2016, plus de 400 millions de francs CFA ont été investis dans la santé. En 2022, le village de Koho a bénéficié de la construction d'une salle d'attente et du don d'un important lot d'équipements biomédicaux pour renforcer le dispensaire qui avait été offert à la communauté en 2018 en collaboration avec notre contractant African Underground Mining Services (AUMS). Le village de Bagassi a bénéficié de l'entretien des voies d'accès à son CSPS et d'un don de matériel biomédical et d'une adduction d'eau potable



PARTAGER L'EXPERTISE ET LES RESSOURCES EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

Nous avons créé le Comité des représentants du personnel sur le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles (IST). L'objectif premier de ce comité est d'offrir aux employés une éducation et un soutien en matière de VIH/SIDA et d'infections sexuellement transmissibles (IST).

Le comité a toutefois élargi son champ d'action afin d'offrir aux villages voisins une éducation essentielle sur les facteurs de santé clés. En 2022, en plus des activités régulières de sensibilisation, 651 personnes ont pu déterminer leur statut VIH et hépatite, 217 femmes ont été dépistées pour le cancer du sein et du col de l'utérus, et 257 poches de sang ont été collectées par la mine pour le centre régional de transfusion sanguine. En décembre 2022, le Comité a reçu la reconnaissance du Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, présidé par le Président de la Transition du Burkina Faso, reconnaissant ses contributions significatives à la lutte contre le VIH/SIDA et les IST.





OUR PERFORMANCE

>\$27M

EN CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES
AU PAYS (Y COMPRIS LES IMPÔTS)

Zéro

INCIDENTS MAJEURS EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE OU DE
NON-CONFORMITÉ

Zéro

DÉVERSEMENTS IMPORTANTS

Zéro

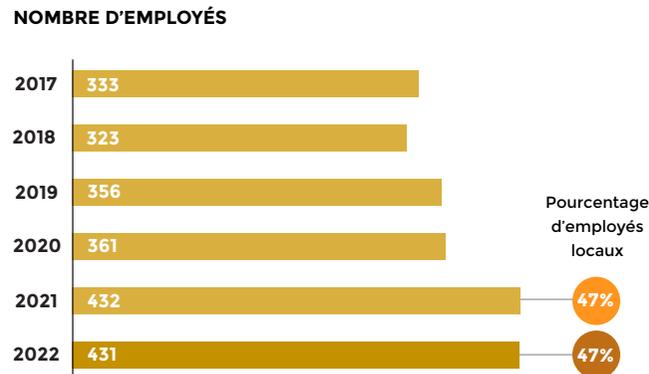
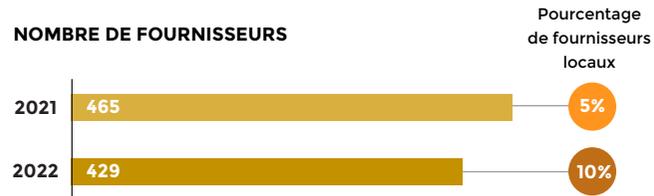
GRIEFS MAJEURS OU LES
LITIGES IMPORTANTS AVEC LES
COMMUNAUTÉS LOCALES

5 millions

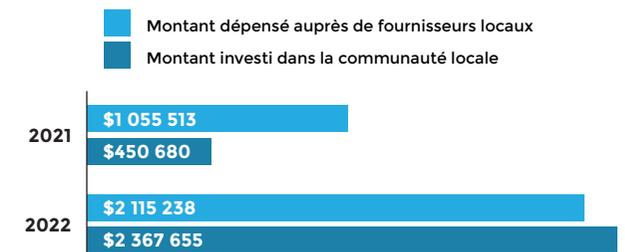
D'HEURES DE TRAVAIL SANS
BLESSURES NECESSITANT UN ARRÊT
DE TRAVAIL (LTI-FREE)
(FIN AOÛT 2022)

\$18M USD

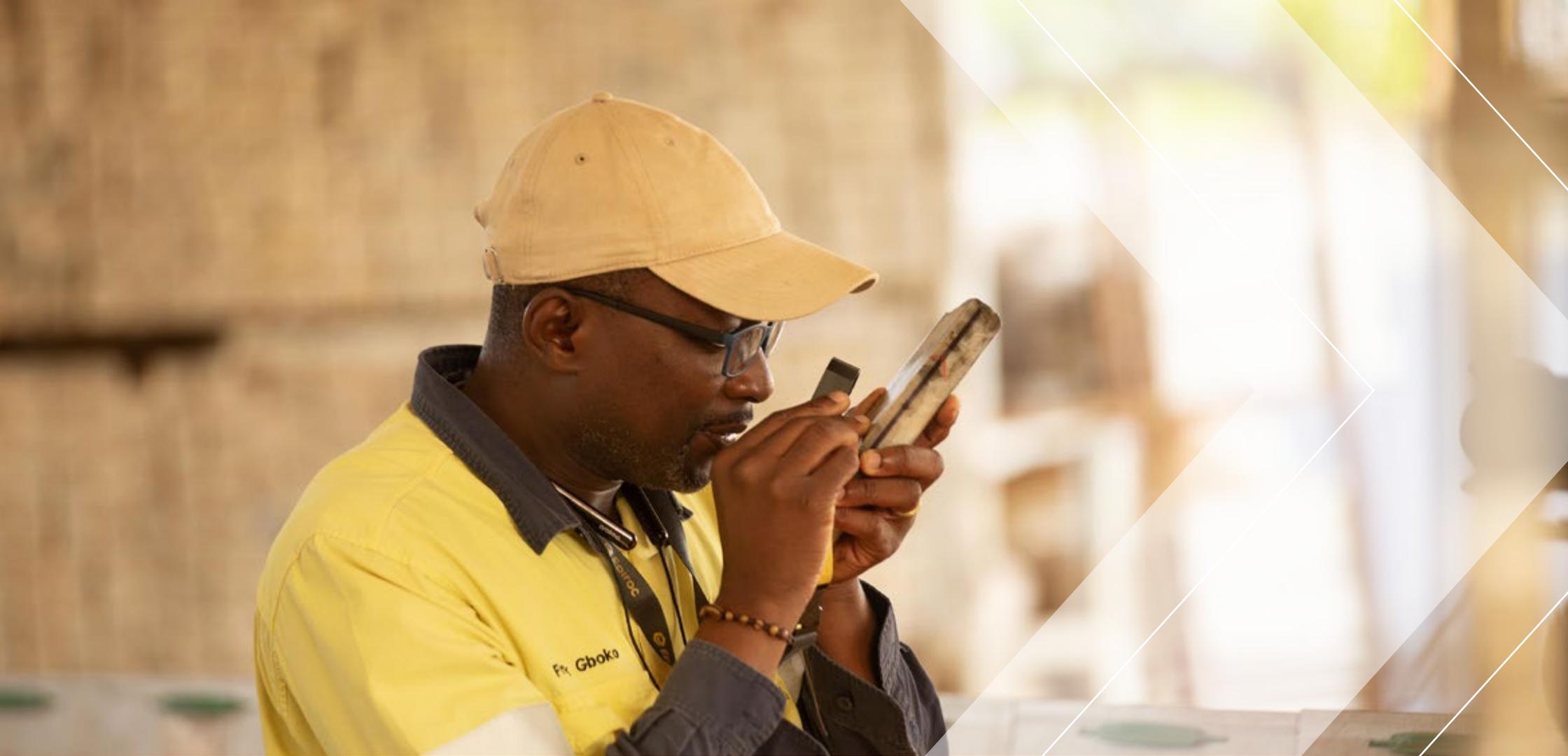
CONTRIBUTIONS AU
GOUVERNEMENTS*



MONTANT DÉPENSÉ EN FOURNITURES LOCALES ET MONTANT INVESTI DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE (\$)



* Comprend les impôts, les redevances, les aliments pour animaux, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : [Rapport ESTMA 2022](#)



L'ESG DANS NOS PAYS D'ACCUEIL

PROJET AURIFÈRE DE SÉGUÉLA, COTE D'IVOIRE

Roxgold
SANGO

Société de Fortuna Silver Mines



PROJET AURIFÈRE DE SÉGUÉLA, COTE D'IVOIRE

Le projet aurifère de Séguéla est situé à environ 500 km d'Abidjan dans la région du Worodougou, dans le département de Séguéla et plus précisément dans le Sous-préfecture de Worofla à 26 km de Séguéla, la capitale de la région. Le projet a été acquis par Fortuna Silver Mines (FSM) en juillet 2021. À la fin de l'année 2022, le projet était toujours en construction et atteignait 87 % d'avancement, la première coulée d'or étant prévue pour le milieu de l'année 2023.

Suite aux études environnementales et sociales initiées en 2019, aux consultations publiques et à l'examen gouvernemental, l'ESIA du projet de Séguéla a été approuvé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable par décret signé le 22 septembre 2020. Ensuite, le Permis d'Exploitation a été accordé par le Conseil des Ministres le 9 décembre 2020 et signé comme décret par le Président de la Côte d'Ivoire en février 2021. Roxgold Sango SA a été créée en tant que filiale ivoirienne pour le développement du projet de Séguéla et l'exploitation de la mine Séguéla.

NOTRE APPROCHE

Dès les premières étapes de l'exploration, nous avons compris l'importance d'une communication claire et opportune avec les communautés voisines afin de développer une relation étroite et productive avec nos communautés locales de sorte qu'elles comprennent notre travail et participent à sa mise en œuvre, et partagent son succès. Pour atteindre cet idéal de développement partagé et maintenir notre autorisation d'exploitation, notre approche comprend différents niveaux de communication et de consultation avec les parties prenantes du projet, notamment :

- Création d'un comité trimestriel de suivi du projet minier (CSPM) chargé de traiter toutes les questions liées aux activités du projet et à son impact sur les communautés.
- Des consultations régulières avec le gouvernement national et les autorités locales, tant traditionnelles (chefs de village et notabilités) que gouvernementales (administration et services techniques), ainsi qu'avec les organisations locales telles que les organisations de femmes, de jeunes, religieuses ou d'exploitation minière artisanale au niveau du village.
- Mise en place d'un mécanisme formel de gestion des griefs accessible à toutes les parties prenantes.

Un plan d'engagement des parties prenantes (PEP), détaillant l'approche ci-dessus, a été officiellement présenté et validé par le CSPM en décembre 2022.

L'INVESTISSEMENT SOCIAL ET LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL MINIER

Notre programme de développement local vise à contribuer au développement durable de nos communautés d'accueil, il est organisé en deux volets principaux :

- Notre contribution statutaire au Fonds de développement local minier commencera lorsque la production débutera en 2023 et s'élèvera en moyenne à 500 millions de francs CFA par an pendant la durée de vie de la mine, en fonction de la production et du prix de l'or, conformément à l'exigence énoncée dans le Code minier selon laquelle 0,5 % des revenus miniers doivent être versés au Fonds.
 - Afin de permettre une utilisation durable de ces fonds par les communautés, Roxgold Sango a financé.
 - l'élaboration, par un consultant reconnu et expérimenté, de plans de développement locaux officiels pour les communautés affectées par le projet.
 - Ces plans de développement seront officiellement validés par les autorités nationales et locales au premier trimestre 2023.
- Nos contributions volontaires au développement local, à travers les quatre piliers principaux que sont la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation et la sécurité alimentaire, sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous.





CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU DÉVELOPPEMENT LOCAL



SANTÉ

Nous avons apporté notre soutien lors de la pandémie de COVID-19 pour aider à gérer les effets sur la santé.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Roxgold Sango a contribué au défrichage des routes et des lotissements villageois, et a créé un comité d'assainissement à Kouégo, qui apporte son soutien à la gestion des déchets.



ÉDUCATION

Nous avons assuré la construction de salles de classe dans les villages de Bangana et Kouégo, pour un coût de 10 millions de francs CFA.

La société a également construit une nouvelle école de six classes et un jardin d'enfants pour la communauté de Kouégo, pour un coût de 60 millions de francs CFA, avec un cofinancement des sociétés Lycopodium et De Simone.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La société a développé un projet de maraîchage d'un hectare pour soutenir les femmes de Tiéma qui se reconvertissent de l'exploitation minière artisanale traditionnelle et a fourni un soutien agricole à 23 bénéficiaires de la réinstallation considérés comme vulnérables.



L'EMPLOI LOCAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

La formation et l'emploi ont été identifiés comme les principales préoccupations des parties prenantes locales du projet. Ils sont essentiels au maintien de notre licence sociale d'exploitation aux niveaux local et national. C'est pourquoi nos stratégies en matière d'emploi et de formation sont alignées sur les politiques et les priorités du gouvernement. Notre politique locale en matière d'emploi peut être résumée comme suit :

- **A compétences égales, Roxgold Sango et ses sous-traitants privilégieront l'emploi local, puis national, avant l'emploi expatrié l'emploi local étant défini comme l'emploi de personnes originaires de la zone du projet et du département de Séguéla.**

Grâce à la mise en œuvre de cette politique, l'emploi local (zone d'influence directe) représentait 42 % de la main-d'œuvre du projet de Séguéla (phase de construction) en 2022, alors que l'emploi national est de 89 %.



ÉTUDE DE CAS

LA FORMATION LOCALE RÉVÈLE UN FORT POTENTIEL

L'une de nos principales priorités en matière de durabilité pour ce projet est de nous assurer que nous répondons aux besoins des parties prenantes locales du projet qui sont principalement concernées par les opportunités de formation et d'emploi pour les membres de la communauté locale.

À cette fin, nous avons entrepris une enquête complète et constamment mise à jour sur les jeunes de la communauté, leur niveau d'éducation et leurs aspirations à Kouégo, Tiéma, Bangana et Séguéla, ainsi qu'une identification des besoins de formation dans le cadre du projet de Séguéla, et nous avons élaboré des programmes de formation sur mesure.

L'Institut universel de gestion minière (UI2M), un institut régional de formation au secteur minier, a été identifié en 2022 pour la formation au secteur minier des jeunes locaux, sur la base d'une expérience antérieure réussie avec la mine de Yaramoko :

- 25 jeunes de la zone du projet, dont deux femmes, ont été retenus pour suivre des formations d'opérateur de process et d'opérateur de maintenance mobile, les meilleurs opérateurs de process étant sélectionnés pour suivre une formation continue en métallurgie.
- Tous les stagiaires ont bénéficié de stages à la mine de Yaramoko.
- Il est prévu que la quasi-totalité, sinon la totalité, des stagiaires soient employés par la mine de Séguéla en 2023.
- Un deuxième cycle de formation technique, avec de nouveaux candidats locaux, est prévu en 2023.

Stagiaires de Séguéla à la mine de Yaramoko dans le cadre des stages appliqués



RÉINSTALLATION ET RESTAURATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE

Le développement du projet de Séguéla implique le déploiement et l'exploitation d'actifs physiques, notamment des fosses d'extraction, des décharges de stériles, une usine de traitement, une installation de stockage des résidus et diverses infrastructures. Cette implantation entraîne des déplacements économiques et physiques dans la zone du projet et est gérée conformément à la législation ivoirienne et à la norme de performance 5 de la Société financière internationale (SFI).

Un Plan d'action de réinstallation (PAR) a été validé par le CSPM en décembre 2022 et présente les engagements convenus par toutes les parties pour couvrir l'éligibilité, les droits, la mise en œuvre et les mesures d'accompagnement telles que le Programmes de gestion du patrimoine et de restauration des moyens de subsistance.

Des ressources financières ont été allouées à la mise en œuvre du PAR, notamment 460 millions de francs CFA pour l'indemnisation des terres, 850 millions de francs CFA pour les cultures et 230 millions de francs CFA pour les bâtiments, ainsi que des ressources humaines pour mener à bien les activités par l'intermédiaire de l'équipe de développement durable de Roxgold Sango, assistée par des consultants et des partenaires spécialisés.

La réinstallation concerne 1 161 hectares de terres, dont 377 hectares de cultures appartenant à sept propriétaires fonciers et 193 agriculteurs, ainsi que 68 ménages avec 109 structures d'habitation et 98 structures auxiliaires nécessitant une relocalisation physique. En outre, six sites sacrés sont affectés, avec des mesures d'atténuation décrites dans le plan de gestion du patrimoine culturel.

1 161

HECTARES DE TERRES

68

MÉNAGES

109

STRUCTURES
D'HÉBERGEMENT

98

STRUCTURES
AUXILIAIRES



Ancienne maison



Maison de remplacement



Maison de remplacement



PROGRAMME DE PRODUCTION POUR LA PRODUCTION (3P)

Compte tenu du caractère essentiel de l'agriculture de subsistance pour toutes les personnes affectées par le projet, il s'agit de la pierre angulaire du plan de rétablissement des moyens de subsistance, vers lequel toutes les personnes affectées par le projet sont orientées - sauf dans des cas exceptionnels. Il consiste à soutenir les personnes affectées par le projet (PAP) dans la recréation de nouvelles plantations ou la réhabilitation de plantations existantes, à travers des pratiques agricoles raisonnées et améliorées, afin d'atteindre un rendement à l'hectare supérieur à celui d'avant le projet. L'objectif étant de doubler ce rendement grâce aux nouvelles techniques apportées, on estime que les PAP pourront effectivement restaurer leurs moyens de subsistance à travers de nouvelles plantations d'une superficie d'au moins la moitié de celles initialement impactées.



PROGRAMME D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Ce programme s'adresse à tous les PAP qui ont reçu une compensation monétaire pour la perte de terres, de cultures ou des biens dans le cadre du PAR. Son objectif est, avec l'appui d'un spécialiste du domaine, de les former à mieux appréhender la gestion de cet argent par l'apprentissage de notions financières et de bases budgétaires.



PROGRAMME DE SOUTIEN AU BÉTAIL

Reconnaissant l'existence de certains PAP éleveurs et de conflits potentiels entre agriculteurs et éleveurs dans la zone du projet, tout en reconnaissant qu'aucun PAP ne dépend uniquement de l'élevage comme source de revenus, ce programme vise à soutenir les services techniques de l'Etat en charge de l'élevage afin d'améliorer leur gestion de ce secteur conformément à la politique de l'Etat en matière d'élevage, avec les dispositions réglementaires en place. Il s'articule autour d'une contribution à l'appui de leurs activités de sensibilisation et éventuellement (à définir avec les services susmentionnés) d'études.



PROGRAMME DE MICROCRÉDIT

Sachant que certains PAP ne sont pas en mesure de participer pleinement au programme 3P pour diverses raisons, y compris les vulnérabilités décrites ci-dessous, ce programme vise à identifier ces cas, mais également, parmi eux, les PAP pour lesquels une option non agricole pourrait être pertinente pour restaurer leurs moyens de subsistance. Il sera basé sur un partenariat à définir, avec une entité de microfinance établie, pour offrir l'accès à des microcrédits pour des activités de restauration des moyens de subsistance selon des critères spécifiques.



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PERSONNES VULNÉRABLES

En raison de l'hétérogénéité des ménages identifiés par le projet comme vulnérables, ce programme offrira un soutien spécifique à chacun de ces ménages - les orientant principalement vers les autres programmes PRMS mentionnés ci-dessus ou, si nécessaire, vers d'autres programmes de développement communautaire déployés par la mine de Séguéla.

Le projet mettra également en œuvre un processus de suivi et d'évaluation basé sur des données de référence recueillies auprès de tous les ménages directement touchés et établira des indicateurs pour le suivi à long terme du PAR et l'évaluation du PRMS. Les activités de suivi et d'évaluation sont menées en interne et en externe par des consultants indépendants et par le CSPM.



NOS PERFORMANCES EN 2022

USD\$381 706

INVESTIS DANS DES PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
LOCALES

USD\$153 022

CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENTS*

242

NOMBRE DE
FOURNISSEURS

76 %

POURCENTAGE DE
FOURNISSEURS
NATIONAUX

245

NOMBRE TOTAL
D'EMPLOYÉS FSM

1 094

SOUS-TRAITANTS

42 %

EMPLOYÉS
LOCAUX

9 %

PERSONNEL
FÉMININ

Zéro

GRIEFS MAJEURS OU LITIGES
IMPORTANTES AVEC LES
COMMUNAUTÉS LOCALES

25

FORMATION DE JEUNES
LOCAUX AU MÉTIER
D'OPÉRATEUR MINIER ET
À LA MÉTALLURGIE

88

DES JEUNES LOCAUX
FORMÉS AUX MÉTIERS,
À LA CONDUITE ET À LA
SÉCURITÉ

274

MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ
LOCALE, DONT 60 % DE
FEMMES, FORMÉS À
L'ALPHABÉTISATION

Zéro

INCIDENTS MAJEURS
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
OU DE NON-CONFORMITÉ,
ET AUCUN DÉVERSEMENT
IMPORTANT

NOMBRE DE FOURNISSEURS

Pourcentage de
fournisseurs locaux (zone
directe d'Influence)



NOMBRE DE SALARIÉS

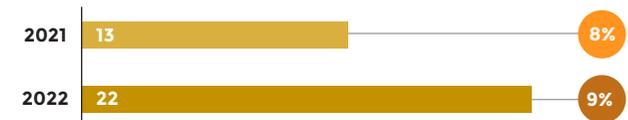
Pourcentage
d'employés locaux



Ce chiffre indique le nombre d'employés directs. En 2022, 1 094 entrepreneurs étaient employés sur le projet de Séguéla.

NOMBRE DE FEMMES EMPLOYÉES

Pourcentage
de femmes



* Comprend les impôts, les redevances, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : [Rapport ESTMA 2022](#).



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Production	Production de minerais métalliques	Tonnes métriques (t) vendable	SASB EM-MM-000.A		1,600,495	1,575,251	1,600,029	1,444,428	8,547,100	7,620,491
Production	Argent	Moz	SASB EM-MM-000.A		8.47	8.89	8.81	7.13	7.50	6.91
Production	L'or	koz	SASB EM-MM-000.A		56.44	54.21	50.52	41.91	260.30	259.43
Production	Plomb	Mlb	SASB EM-MM-000.A		29.88	28.25	28.75	29.63	32.99	34.59
Production	Zinc	Mlb	SASB EM-MM-000.A		44.35	45.48	45.60	45.55	47.55	46.18
Production	Équivalent en or	oz	SASB EM-MM-000.A		242,783	233,946	209,403	179,065	422,709	401,878
Production	Production d'argent - consolidée	Moz			8.47	8.89	8.81	7.13	7.50	6.91
Production	Production d'argent - Caylloma	Moz			0.94	0.91	0.94	0.97	1.07	1.14
Production	Production d'argent - San Jose	Moz			7.53	7.98	7.87	6.17	6.43	5.76
Production	Production d'argent - Lindero	Moz			0.00	0.00	0.00	0.00	-	0.00
Production	Production d'argent - Yaramoko	Moz			0.00	0.00	0.00	0.00	-	0.00
Production	Production d'or - consolidée	koz			56.44	54.21	50.52	41.91	260.30	259.43
Production	Production d'or - Caylloma	koz			0.49	0.69	1.64	4.11	6.09	0.78
Production	Production d'or - San Jose	koz			55.95	53.52	48.88	37.81	39.41	34.12
Production	Production d'or - Lindero	koz			NA	NA	NA	NA	104.16	118.42
Production	Production d'or - Yaramoko	koz			NA	NA	NA	NA	110.64	106.11
Production	Production de plomb - consolidée	Mlb			29.88	28.25	28.75	29.63	32.99	34.59
Production	Production de plomb - Caylloma	Mlb			29.88	28.25	28.75	29.63	32.99	34.59
Production	Chef de production - San Jose	Mlb			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Production	Production de plomb - Lindero	Mlb			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Production	Production principale - Yaramoko	Mlb			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Production	Production de zinc - consolidée	Mlb			44.35	45.48	45.60	45.55	47.55	46.18
Production	Production de zinc - Caylloma	Moz			44.35	45.48	45.60	45.55	47.55	46.18
Production	Production de zinc - San Jose	Moz			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Production	Production de zinc - Lindero	Moz			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Production	Production de zinc - Yaramoko	Moz			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Stockage des résidus Gestion des installations	Poids total des résidus produits	Tonnes métriques (t)	SASB EM-MM-150a.5		1,511,195	1,485,985	1,509,124	1,357,774	1,998,180	2,026,354
Stockage des résidus Gestion des installations	Pourcentage du total des déchets de résidus générés recyclés sous forme de pâte de remblai	Pourcentage (%)			28%	31%	38%	35%	26%	25%
Gestion de l'eau	Total de l'eau douce prélevée	Mille mètres cubes (m³)	SASB EM-MM-140a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)		1,405	1,244	1,337	1,030	2,123	1,687
Gestion de l'eau	Pourcentage du volume total d'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-140a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)		Non disponible	Non disponible	0%	0%	16%	21%



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Gestion de l'eau	Total de l'eau douce consommée	Mille mètres cubes (m ³)	SASB EM-MM-140a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)		1,237	808	1,032	800	2,039	1,871
Gestion de l'eau	Pourcentage du total de l'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-140a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)		0%	0%	0%	0%	11%	16%
Gestion de l'eau	Utilisation en eau douce - Caylloma	Mille mètres cubes (m ³)			997	670	763	585	879	693
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - San Jose	Mille mètres cubes (m ³)			240	138	269	215	266	164
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - Lindero	Mille mètres cubes (m ³)			0.596	52	228	242	679	711
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - Yaramoko	Mille mètres cubes (m ³)			242	519	395	576	215	304
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - Séguéla	Mille mètres cubes (m ³)			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	23	59
Gestion de l'eau	Eau consommée par tonne de minerai traité	Cubique mètres (m ³) / t	Mesures de la TCFD et Objectifs a)		0.90	0.60	0.80	0.71	0.25	0.29
Gestion de l'eau	Eau douce consommée par tonne de minerai traité	Cubique mètres (m ³) / t	Mesures de la TCFD et Objectifs a)	0.27	0.84	0.57	0.68	0.58	0.24	0.25
Gestion de l'eau	Nombre d'incidents de non-conformité liés à la qualité de l'eau permis, normes et réglementations	Nombre	SASB EM-MM-140a.2		0	1	0	0	0	0
Gestion de l'eau	Pourcentage d'eau recyclée	Pourcentage (%)	Mesures de la TCFD et Objectifs a)		68%	71%	68%	71%	62%	63%
Gestion de l'eau	Eau rejetée	Mille mètres cubes (m ³)			169	436	305	230	214	157
Changement climatique et émissions de GES	Émissions mondiales brutes de l'étendue 1	Tonnes métriques (t) CO ₂ -e	SASB EM-MM-110a.1 Mesures et objectifs de la TCFD b)		21,900	21,287	17,494	19,016	94,025	80,972
Changement climatique et émissions de GES	Pourcentage des émissions mondiales brutes de l'étendue 1 couvertes par les émissions-les réglementations restrictives	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-110a.1		0%	0%	0%	0%	0%	0%
Changement climatique et émissions de GES	Émissions mondiales brutes de l'étendue 2	Tonnes métriques (t) CO ₂ -e	Mesures de la TCFD et Objectifs b)		60,449	59,001	83,700	51,966	52,800	55,726
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES des étendues et 2 par minerai traité	Tonnes métriques (t) CO ₂ -e / kt	Mesures de la TCFD et Objectifs b)	17.80	51.45	50.97	47.28	49.14	17.18	17.94
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES par production d'argent	Tonnes métriques (t) CO ₂ -e / koz			9.72	9.03	8.59	9.95	19.58	19.79
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES par production d'or	Tonnes métriques (t) CO ₂ -e / oz			1.46	1.48	1.50	1.69	0.56	0.53



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES par production de zinc	Tonnes métriques (t) CO ₂ -e / klb			1.86	1.77	1.66	1.56	3.09	2.96
Changement climatique et émissions de GES	Pourcentage de la rémunération des cadres supérieurs influencée par des considérations climatiques	Pourcentage (%)	Mesures de la TCFD et Objectifs a)		0%	0%	0%	0%	0%	5% de la catégorie ESG (pondéré à 35%) a été déterminée par le changement climatique performance
Gestion de l'énergie	Énergie totale consommée	Gigajoules (GJ)	SASB EM-MM-130a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)		663,566	663,199	612,501	561,889	1,815,846	1,713,121
Gestion de l'énergie	Pourcentage de l'énergie totale consommée qui est de l'électricité du réseau	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-130a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)		59%	61%	65%	65%	33%	36%
Gestion de l'énergie	Pourcentage de l'énergie totale consommée qui est renouvelable	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-130a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)		4%	8%	7%	7%	7%	14%
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité	Gigajoules (GJ)/t	SASB EM-MM-130a.1 Mesures et objectifs de la TCFD a)	0.21	0.41	0.42	0.38	0.39	0.21	0.22
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par production d'argent	Gigajoules (GJ)/koz			78.34	74.60	69.52	74.93	242.15	248.02
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par production d'or	Gigajoules (GJ)/oz			11.76	12.23	12.12	13.41	6.98	6.60
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par production de zinc	Gigajoules (GJ)/klb			14.96	14.58	13.43	12.34	38.19	37.10
Gestion de l'énergie	Total des combustibles consommés	Gigajoules (GJ)	Mesures et objectifs de la TCFD a)		274,055	260,155	215,284	197,778	1,219,536	1,093,175
Gestion de l'énergie	Total de l'électricité consommée	Gigajoules (GJ)	Mesures et objectifs de la TCFD a)		389,511	403,043	397,217	364,112	596,310	619,946
Qualité de l'air	Émissions de NOx par production	ug/m3	SASB EM-MM-120a.1		9.03	8.02	4.00	4.00	24.88	30.14
Qualité de l'air	Émissions de SOx par production	ug/m3	SASB EM-MM-120a.1		13.72	13.72	13.72	3.00	3.74	3.86
Qualité de l'air	Émissions de particules par production (PM10)	ug/m3	SASB EM-MM-120a.1		25.25	30.33	32.44	20.74	38.69	45.68
Qualité de l'air	Émissions de plomb par production - Polluants atmosphériques dangereux (PAD)	ug/m3	SASB EM-MM-120a.1		0.042	0.075	0.061	0.034	0.069	0.08
Qualité de l'air	Émissions de benzène par production - Émissions de COV par production	ug/m3	SASB EM-MM-120a.1		0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.12
Biodiversité Impacts	Nombre de déversements importants	Nombre		0	1	1	0	0	0	0
Biodiversité Impacts	Pourcentage de sites miniers où l'on prévoit l'apparition d'un drainage rocheux acide	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.1		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Biodiversité Impacts	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide est activement atténué	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.1		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Biodiversité Impacts	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide fait l'objet d'un traitement ou d'une surveillance remédiation	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.1		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Biodiversité Impacts	Quantité totale de terres nouvellement perturbées au cours de la période de référence	Hectares (ha)			0.03	4.80	5.01	8.80	12.36	25.96
Biodiversité Impacts	Quantité totale de terres nouvellement réhabilitées au cours de la période couverte par le rapport	Hectares (ha)			1.45	0.57	0.02	0.00	5.38	26.91
Gestion des déchets et matières dangereuses	Poids total des déchets non minéraux produits (y compris tous les déchets dangereux et non dangereux acheminés vers l'élimination)	Tonnes métriques (t)	SASB EM-MM-150a.4		549	591	600	488	1,380	1,084
Gestion des déchets et matières dangereuses	Poids total des résidus produits	Tonnes métriques (t)	SASB EM-MM-150a.5		1,511,195	1,485,985	1,509,124	1,357,774	1,998,180	2,026,354
Gestion des déchets et matières dangereuses	Poids total des stériles générés	Tonnes métriques (t)	SASB EM-MM-150a.6		244,780	247,357	141,820	63,476	4,772,475	5,682,517
Gestion des déchets et matières dangereuses	Poids total des déchets dangereux générés	Tonnes métriques (t)	SASB EM-MM-150a.7		330	345	308	261	806	675
Gestion des déchets et matières dangereuses	Poids total des déchets dangereux recyclés	Tonnes métriques (t)	SASB EM-MM-150a.8		151	172	127	116	290	288
Gestion des déchets et matières dangereuses	Nombre d'incidents significatifs liés à la gestion des matières et des déchets dangereux	Nombre	SASB EM-MM-150a.9		0	0	0	0	0	0
Gestion des déchets et matières dangereuses	Nombre de sites certifiés HAZWOPER ou ISO 14001	Nombre			1	1	1	1	1	2
Gestion des déchets et matières dangereuses	Pourcentage de sites certifiés HAZWOPER ou ISO 14001	Pourcentage (%)			50%	50%	50%	50%	25%	50%
Relations communautaires	Nombre de retards non techniques	Nombre	SASB EM-MM-210b.2		0	0	0	0	17	6
Relations communautaires	Durée des retards non techniques	Days	SASB EM-MM-210b.2		0	0	0	0	8.83	1.99
Relations communautaires	Pourcentage d'employés issus des communautés locales (zone directe d'emploi Influence - DA)	Pourcentage (%)		43.91	25.27%	34.77%	33.93%	34.86%	43.34%	41.85%
Relations communautaires	Pourcentage de fournisseurs locaux (zone d'influence directe - ZID)	Pourcentage (%)		5.46	3.58%	3.36%	4.26%	6.28%	5.95%	7.71%
Relations communautaires	Dollars investis dans les communautés locales	Rapports devise (\$)			Non disponible	Non disponible	2,798,770	2,358,581	5,010,820	5,636,894
Santé et sécurité du personnel	Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés à temps plein	Taux pour 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1		1.52	0.61	0.30	0.91	0.41	0.55
Santé et sécurité du personnel	Taux de mortalité des employés à temps plein	Taux pour 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1 GRI 403-9	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.04
Santé et sécurité du personnel	Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés à temps plein	Taux pour 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1		0.65	1.02	1.59	2.28	2.66	1.27
Santé et sécurité du personnel	Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les travailleurs à temps plein employés à temps partiel	Hours (h)	SASB EM-MM-320a.1		28.08	23.74	21.00	17.91	16.98	19.50



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Santé et sécurité du personnel	Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés contractuels	Taux pour 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1		1.62	1.68	1.29	1.36	0.87	0.52
Santé et sécurité du personnel	Taux de mortalité des employés contractuels	Taux pour 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1	0	0.12	0.00	0.06	0.00	0.00	0.00
Santé et sécurité du personnel	Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés contractuels	Taux pour 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1		2.37	1.51	3.20	6.10	3.34	1.22
Effectifs Santé et sécurité	Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour employés contractuels	Heures (h)	SASB EM-MM-320a.1		43.82	22.99	23.69	24.40	57.42	45.70
Santé et sécurité du personnel	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR)	Taux pour 1 000 000 heures travaillées		0.88	3.20	1.81	1.08	2.27	0.58	0.30
Santé et sécurité du personnel	Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR)	Taux pour 1 000 000 heures travaillées	GRI 403-9	4.06	7.53	6.51	4.49	5.89	3.38	2.67
Santé et sécurité du personnel	Pourcentage de sites disposant d'une certification externe en matière de santé et de sécurité (par ex, OHSAS 18001, ISO 45001)	Pourcentage (%)			50%	50%	50%	50%	25%	50%
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées à la discrimination	Nombre			0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liés à la liberté d'association et à la négociation collective	Nombre			0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail des enfants	Nombre			0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail forcé	Nombre			0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liés aux droits des autochtones	Nombre	GRI 411-1		0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage de membres de la sécurité interne formés aux droits de l'homme (employés)	Pourcentage (%)	GRI 410-1		13%	100%	100%	100%	100%	95%
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage des agents de sécurité externes formés aux droits de l'homme (prestataires privés, sous-traitants)	Pourcentage (%)	GRI 410-1		72%	100%	100%	100%	100%	100%
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage des agents de sécurité externes formés aux droits de l'homme (prestataires publics)		GRI 410-1		Non disponible	Non disponible	Non disponible	100%	100%	100%
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage de salariés bénéficiant d'une formation aux droits de l'homme	Pourcentage (%)			Non disponible	Non disponible	Non disponible	100%	79%	79%
Éthique des affaires & Transparence	Production dans les pays qui ont les 20 plus mauvais classements en matière de transparence Indice de perception de la corruption de l'organisation internationale	Tonnes métriques (t) vendable	SASB EM-MM-510a.2		0	0	0	0	0	0
Éthique des affaires & Transparence	Contributions politiques	Rapports devise (\$)			0	0	0	0	0	0



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Éthique des affaires & Transparence	Dépenses consacrées aux associations sectorielles	Rapports devise (\$)			Non disponible	Non disponible	81,788	88,693	119,636	177,843
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés	Nombre	SASB EM-MM-000.B GRI 2-7		787	809	837	815	2,129	2,174
Gestion du capital humain et Relations de travail	Pourcentage du nombre total d'employés qui sont des contractants	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-000.B GRI 2-8		62%	65%	61%	62%	52%	47%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés - Pérou	Nombre	GRI 2-7		383	394	396	355	367	387
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés - Argentine	Nombre	GRI 2-7		Non disponible	Non disponible	395	421	584	595
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés - Mexique	Nombre	GRI 2-7		393	404	429	447	716	721
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés - Canada	Nombre	GRI 2-7		11	11	12	13	26	35
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés - Burkina Faso	Nombre	GRI 2-7		333	323	356	361	432	431
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés - Côte d'Ivoire	Nombre	GRI 2-7		Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	167	245
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre total de salariés - Australie	Nombre	GRI 2-7		Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	4	5
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre d'employés femmes - bureau FSM	Nombre			9	9	12	13	19	24
Gestion du capital humain et Relations de travail	Pourcentage d'employés femmes - bureau FSM	Pourcentage (%)			23%	20%	24%	27%	32%	32%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Pourcentage des travailleurs couverts par une convention collective	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-310a.1 GRI 2-30		Non disponible	Non disponible	54%	54%	69%	67%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Nombre de grèves et de lockouts	Nombre	SASB EM-MM-310a.2		Non disponible	0				
Gestion du capital humain et Relations de travail	Durée de grèves et de lockouts	Days	SASB EM-MM-310a.2		Non disponible	0				
Gestion du capital humain et Relations de travail	Pourcentage d'employés femmes	Pourcentage (%)		16.51	16.14%	16.93%	17.20%	20.12%	15.27%	16.84%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	Pourcentage (%)		16.90	8.89%	18.18%	15.15%	17.19%	16.31%	19.15%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Pourcentage d'employés avec un contrat permanent	Pourcentage (%)	GRI 2-7		87%	85%	96%	98%	96%	94%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Pourcentage d'employés ayant un contrat temporaire	Pourcentage (%)	GRI 2-7		13%	15%	4%	2%	4%	6%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Taux de roulement volontaire des employés	Pourcentage (%)			7%	6%	6%	7%	8%	7%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Taux de roulement des employés	Pourcentage (%)			11%	12%	13%	19%	14%	14%
Gestion du capital humain et Relations de travail	Temps de formation par employé selon catégorie d'employés (au moins 5 catégories pertinentes)	heures (h)	GRI 404-1		12	19	27	50	16	21



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Gestion du capital humain et Relations de travail	Cadres	heures (h)	GRI 404-1		0	1	6	23	9	2
Gestion du capital humain et Relations de travail	Cadres supérieurs	heures (h)	GRI 404-1		0	0	12	26	6	5
Gestion du capital humain et Relations de travail	Directeurs	heures (h)	GRI 404-1		29	2	35	71	61	33
Gestion du capital humain et Relations de travail	Superviseurs	heures (h)	GRI 404-1		32	4	78	103	40	41
Gestion du capital humain et Relations de travail	Contributeurs du groupe	heures (h)	GRI 404-1		34	25	42	77	30	30
Gestion du capital humain et Relations de travail	Contributeurs individuels	heures (h)	GRI 404-1		10	9	25	68	16	22
Gestion du capital humain et Relations de travail	jr. Contributeurs individuels	heures (h)	GRI 404-1		0	1	13	74	12	35
Gestion du capital humain et Relations de travail	Travailleurs	heures (h)	GRI 404-1		6	25	20	28	10	16
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Nombre de fournisseurs	Nombre			1,284	1,466	1,625	1,709	2,184	2,126
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	Pourcentage (%)		5.46	3.58%	3.36%	4.26%	6.28%	5.95%	7.71%
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs indépendants	Pourcentage (%)			57%	57%	57%	57%	71%	75%
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs femmes	Pourcentage (%)			14%	14%	14%	14%	29%	38%
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs issus des populations autochtones	Pourcentage (%)			0%	0%	0%	0%	0%	0%
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs qui sont des personnes handicapées	Pourcentage (%)			0%	0%	0%	0%	0%	0%
Gouvernance ESG	Durée moyenne du mandat du conseil d'administration	Years			Non disponible	Non disponible	Non disponible	9	8	8
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Lindero	Nombre			N/A	N/A	476	547	582	643
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs locaux - Lindero	Pourcentage (%)			Non disponible	Non disponible	1%	2%	2%	2%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'employés - Lindero	Nombre			N/A	N/A	395	421	584	595
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'entrepreneurs - Lindero	Nombre			N/A	N/A	584	761	444	417
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de salariés issus de la communauté locale - Lindero	Pourcentage (%)			N/A	N/A	12%	11%	32%	29%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Lindero	Nombre			N/A	N/A	48	53	74	89
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre féminine - Lindero	Pourcentage (%)			N/A	N/A	12%	13%	13%	15%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - Lindero	Rapports devise (\$)			N/A	N/A	NA	1,678,150	1,216,063	245,825
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Lindero	Rapports devise (\$)			N/A	N/A	191,163	252,940	452,250	259,174



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - San Jose	Nombre			547	586	612	505	753	720
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs locaux - San Jose	Pourcentage (%)			4%	4%	5%	7%	9%	10%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'employés - San Jose	Nombre			393	404	429	447	716	721
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'entrepreneurs - San Jose	Nombre			507	695	584	761	444	444
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de salariés issus de la communauté locale - San Jose	Pourcentage (%)			48%	49%	47%	48%	58%	57%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de femmes employées - San Jose	Nombre			92	99	104	117	142	148
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre féminine - San Jose	Pourcentage (%)			23%	25%	24%	26%	20%	21%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - San Jose	Rapports devise (\$)			N/A	N/A	2,062,798	1,142,804	2,447,560	2,460,066
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - San Jose	Rapports devise (\$)			N/A	N/A	NA	6,076,542	24,551,528	21,252,659
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Caylloma	Nombre			543	573	537	657	384	334
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs locaux - Caylloma	Pourcentage (%)			3%	3%	3%	6%	8%	12%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'employés - Caylloma	Nombre			355	361	358	319	333	353
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'entrepreneurs - Caylloma	Nombre			753	832	723	590	882	686
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - Caylloma	Pourcentage (%)			NA	19%	18%	17%	27%	26%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Caylloma	Nombre			26	29	28	34	36	44
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre féminine - Caylloma	Pourcentage (%)			7%	8%	8%	11%	11%	12%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - Caylloma	Rapports devise (\$)			N/A	N/A	N/A	3,275,951	2,334,256	2,765,583
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Caylloma	Rapports devise (\$)			N/A	N/A	735,972	1,215,777	629,397	549,999
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Yaramoko	Nombre			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	465	429
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs locaux - Yaramoko	Pourcentage (%)			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	5%	10%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'employés - Yaramoko	Nombre			333	323	356	361	432	431
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de contractants - Yaramoko	Nombre			Non disponible	418				



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES DE L'ESG (SUITE)

Facteur ESG	Indicateur	Unité de mesure	Cadre ESG	Objectif pour 2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - Yaramoko	Pourcentage (%)			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	47%	47%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Yaramoko	Nombre			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	54	61
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre féminine - Yaramoko	Pourcentage (%)			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	13%	14%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Yaramoko	Rapports devise (\$)			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	450,680	2,367,655
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - Yaramoko	Rapports devise (\$)			Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	1,055,513	2,115,238
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Séguéla	Nombre			N/A	N/A	N/A	N/A	84	242
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs locaux - Séguéla	Pourcentage (%)			N/A	N/A	N/A	N/A	5%	4%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'employés - Séguéla	Nombre			N/A	N/A	N/A	N/A	167	245
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre d'entrepreneurs - Séguéla	Nombre			N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1,094
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - Séguéla	Pourcentage (%)			N/A	N/A	N/A	N/A	32%	42%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Séguéla	Nombre			N/A	N/A	N/A	N/A	13	22
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre féminine - Séguéla	Pourcentage (%)			N/A	N/A	N/A	N/A	8%	9%
Contributions au développement durable dans les Pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Séguéla	Rapports devise (\$)			N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	381,706



SASB METALS & MINING INDEX DU CONTENU STANDARD

Sujet	Code de l'Indicateur	Indicateur	Divulgué 2022
Émissions de gaz à effet de serre	SASB EM-MM-110a.1	Émissions mondiales brutes de l'étendue 1, pourcentage couvert par les émissions-les réglementations restrictives.	80 972 Tonnes métriques (t) de CO ₂ -e, 0% couvert par des réglementations limitant les émissions
Émissions de gaz à effet de serre	SASB EM-MM-110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long terme et à court terme pour gérer les émissions de l'étendue 1, des objectifs de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs.	<p>Nous nous sommes engagés à fixer des objectifs de réduction des émissions de GES à court et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat, le cas échéant. Notre principale priorité en matière de changement climatique pour 2022 était de mener les études et travaux détaillés nécessaires à la fixation d'objectifs de réduction des émissions de GES, ce que nous avons fait. Nous avons effectué une analyse des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise afin d'identifier les possibilités de réduction, en vue de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES. Ce travail comprenait des audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agissait notamment d'examiner les méthodes de traitement, les plans d'exploitation minière et les conditions physiques de chaque site afin d'établir une liste de mesures potentielles de réduction des émissions de GES, y compris des mesures d'optimisation de l'énergie. Ce travail a également consisté à renforcer les capacités des sites afin d'améliorer la compréhension par les équipes des sites des possibilités de réduction de la consommation d'énergie. Les sites évaluent actuellement divers projets de réduction des émissions de GES et établiront chacun un programme de gestion de l'énergie afin de réduire la consommation d'énergie et, en fin de compte, les émissions de GES.</p> <p>En 2023, nous avons l'intention de finaliser ce travail et de fixer des paramètres et des objectifs liés au climat, y compris des objectifs de réduction des émissions de GES.</p> <p>Nous avons fixé les objectifs climatiques à court terme suivants pour 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité : 17,80 tCO₂eq/kt. Nous avons été très près d'atteindre notre objectif, mais une production légèrement inférieure à l'estimation pour nos activités en Argentine s'est traduite par une intensité d'émissions plus élevée. En 2023, nous surveillerons attentivement ces paramètres afin d'améliorer la précision de nos projections. • Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité : 0,21 GJ/t. Étroitement lié à l'objectif d'intensité des émissions de GES ci-dessus, l'obstacle à la réalisation de cet objectif a été la production légèrement inférieure de l'exploitation en Argentine. • Consommation d'eau douce par tonne de minerai traité : 0,27 m³/t - performance supérieure à l'objectif fixé <p>La performance de 2022 par rapport à nos objectifs à court terme liés au climat est incluse dans le tableau 11 : Mesures et objectifs liés au climat dans la section Changement climatique et émissions de GES du rapport 2022 sur le développement durable.</p> <p>Notre déclaration de principe sur le changement climatique expose notre approche du changement climatique et nos principaux engagements en la matière.</p> <p>Voir le tableau 10 : Risques et opportunités liés au climat de Fortuna dans la section Changement climatique et émissions de GES du rapport de développement durable 2022 pour une vue d'ensemble de l'approche de l'entreprise visant à atténuer les risques liés au climat et à saisir les opportunités.</p>
Qualité de l'air	SASB EM-MM-120a.1	Émissions dans l'air des polluants suivants: (1) LE CO (2) NOx (à l'exclusion du N2O) (3) SOx (4) Particules (PM10) (5) Mercure (Hg) (6) Plomb (Pb) (7) Composés organiques volatils (COV)	<p>Fortuna fournit des données sur les concentrations d'émissions atmosphériques.</p> <p>(1) Non disponible à l'échelle de l'entreprise. Les données spécifiques au site sont fournies ci-dessous lorsqu'elles sont disponibles. Lindero : toutes les machines et tous les équipements qui émettent du CO ont été contrôlés deux fois en 2022 ; les résultats ont toujours été inférieurs aux limites légales. San Jose : Non disponible Caylloma : 951,9 ug/m³ Yaramoko : 1 730 ug/m³</p> <p>(2) 30,14 ug/m³ (3) 3,86 ug/m³ (4) 45,68 ug/m³ (5) Sans objet. Aucun des sites miniers de Fortuna n'utilise de mercure. (6) 0,08 ug/m³. Polluants atmosphériques dangereux (PAD) par production. (7) 0,12 ug/m³. Émissions de benzène par production</p>
Gestion de l'énergie	SASB EM-MM-130a.1	(1) Énergie totale consommée, (2) Pourcentage d'électricité du réseau (3) Pourcentage d'énergies renouvelables	<p>(1) 1 713 121 GJ (2) 36 % (3) 14 %</p> <p>En 2022, nous avons pratiquement doublé notre pourcentage d'énergie totale consommée qui est renouvelable pour atteindre 14 % (contre 7 % en 2021). Ce résultat s'explique par le changement de fournisseur d'électricité à Caylloma, qui a opté pour un fournisseur proposant de l'électricité provenant à 100 % de sources d'énergie renouvelables.</p>
Gestion de l'eau	SASB EM-MM-140a.1	(1) Total de l'eau douce prélevée (2) Consommation totale d'eau douce, pourcentage de chaque région présentant un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	<p>(1) 1 687 milliers de m³, 21 %. (2) 1 871 milliers de m³, 16 %.</p>



SASB METALS & MINING INDEX DU CONTENU STANDARD (SUITE)

Sujet	Code de l'indicateur	Indicateur	Divulgateur 2022
Gestion de l'eau	SASB EM-MM-140a.2	Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis de qualité de l'eau, normes et règlements	Zéro (0)
Déchets et substances dangereuses Gestion des matériaux	SASB EM-MM-150a.4	Poids total des déchets non minéraux générés	1 084 tonnes métriques
Déchets et substances dangereuses Gestion des matériaux	SASB EM-MM-150a.5	Poids total des résidus produits	2 026 354 tonnes et 25 % recyclés sous forme de pâte à modeler.
Déchets et substances dangereuses Gestion des matériaux	SASB EM-MM-150a.6	Poids total des stériles générés	5 682 517 tonnes métriques
Déchets et substances dangereuses Gestion des matériaux	SASB EM-MM-150a.7	Poids total des déchets dangereux générés	675 tonnes métriques
Déchets et substances dangereuses Gestion des matériaux	SASB EM-MM-150a.8	Poids total des déchets dangereux recyclés	288 tonnes métriques
Déchets et substances dangereuses Gestion des matériaux	SASB EM-MM-150a.9	Nombre d'incidents significatifs liés à des matières dangereuses et gestion des déchets	Zéro (0)
Déchets et substances dangereuses Gestion des matériaux	SASB EM-MM-150a.10	Description des politiques et procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses pour les opérations actives et inactives	<p>Notre approche repose sur une évaluation de nos activités basée sur les risques. En fonction des risques identifiés, nous mettons en œuvre des normes, des programmes, des procédures et d'autres contrôles pour garantir l'atténuation des risques. Les principaux outils que nous avons développés pour la gestion des déchets et des matières dangereuses sont nos plans de gestion des déchets et les initiatives liées à la gestion des matières dangereuses.</p> <p>Compte tenu de l'impact potentiel sur l'environnement, la santé et la sécurité de nos employés et des communautés, la gestion des matières dangereuses est obligatoire pour nos filiales. La direction de l'entreprise établit des normes ou des lignes directrices et procède à des audits, tandis que les filiales mettent en œuvre des plans et des procédures de gestion opérationnelle au niveau local. En 2020, nous avons élaboré une norme de manipulation des explosifs au niveau de l'entreprise, approuvée par notre comité d'entreprise HSSEC, qui couvre les questions techniques, les processus et les exigences en matière de formation pour les travailleurs concernés.</p> <p>Pour plus de détails sur les plans de gestion des déchets de Fortuna et les initiatives liées à la gestion des matières dangereuses, voir la section Gestion des déchets et des matières dangereuses du rapport de développement durable 2022.</p>



SASB METALS & MINING INDEX DU CONTENU STANDARD (SUITE)

Sujet	Code de l'Indicateur	Indicateur	Divulgarion 2022
Impacts sur la biodiversité	SASB EM-MM-160a.1	Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	<p>Notre politique environnementale, approuvée par le conseil d'administration, est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement. Elle décrit notre engagement à protéger l'environnement naturel partout où nous travaillons et notre approche de la promotion du respect de l'environnement. Plus précisément, nous nous engageons à intégrer la conservation de la biodiversité et les considérations relatives à l'aménagement du territoire à toutes les étapes du cycle de vie de l'exploitation minière, notamment en nous engageant auprès des parties prenantes externes, en respectant les zones protégées désignées et en soutenant la protection et la préservation des forêts tropicales. Notre objectif est de faire certifier le système de gestion de l'environnement (SGE) de chacune de nos exploitations selon la norme ISO 14001. Nous nous engageons à intégrer les considérations relatives à la conservation de la biodiversité dans nos processus et à collaborer avec d'autres parties pour apporter des informations, des connaissances et des pratiques en vue d'atteindre des objectifs communs. Nous ne menons pas d'opérations d'exploration ou d'exploitation minière dans les zones protégées.</p> <p>Dans le cadre de nos études d'impact sur l'environnement, nous réalisons des évaluations des risques et des impacts sur la biodiversité. Nous préparons des plans de gestion de la biodiversité, soumis à l'approbation des autorités locales si nécessaire, qui décrivent l'inventaire de la biodiversité existant avant les opérations minières et établissent un plan de surveillance de la protection. Nous surveillons les espèces végétales et animales figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les réglementations locales, le cas échéant. Les thèmes abordés par nos plans de gestion de la biodiversité comprennent les impacts écologiques et sur la biodiversité, la production de déchets, les impacts sonores, les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau, la consommation de ressources naturelles et l'utilisation de produits chimiques dangereux.</p> <p>Tous les sites gèrent leur propre communication interne et externe sur les questions de gestion environnementale. Ces communications comprennent généralement des discussions sur la biodiversité et la gestion des ressources en eau, des campagnes de sensibilisation à l'environnement, l'éducation aux meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie et les résultats des activités de surveillance de l'environnement.</p> <p>Toutes nos exploitations disposent de plans de clôture de mines, qui peuvent être conceptuels, progressifs ou définitifs, en fonction du stade du cycle de vie de la mine. Les plans de clôture prennent en compte les conditions physiques (y compris la qualité de l'eau, l'état du sol, la stabilité physique, la stabilité chimique et la stabilité hydrologique), les conditions biologiques (y compris les habitats et la revégétalisation), les considérations socio-économiques (y compris la participation des parties prenantes et les programmes sociaux, le cas échéant) et l'environnement culturel. Ils sont réévalués et mis à jour chaque année, en indiquant les structures qui seront mises hors service et les zones qui seront restaurées. Au cours des années précédant la clôture, les mises à jour des plans de clôture de la mine et toutes les dispositions financières associées sont soumises à l'approbation des autorités de réglementation. Des rapports d'avancement sur la mise en œuvre et le respect des engagements de restauration en cours sont présentés chaque année. L'objectif de nos plans de clôture des mines est de s'assurer que l'environnement où se déroulent nos activités minières est restauré pour une durabilité à long terme, qui peut être un état similaire à celui qui existait avant l'exploitation minière, ou un état adapté à une autre utilisation. Nous avons l'obligation de prendre des dispositions opérationnelles et financières pour garantir l'achèvement des plans de clôture des mines et des activités de réhabilitation et de remise en état. Nous nous sommes engagés à mettre de côté des fonds suffisants à cette fin.</p> <p>Pour plus de détails sur les politiques et les pratiques de gestion environnementale de Fortuna pour les sites actifs, voir la section Impacts sur la biodiversité du rapport de durabilité 2022.</p>
Impacts sur la biodiversité	SASB EM-MM-160a.2	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide est : (1) prévu, (2) activement atténué et (3) en cours de traitement ou de remédiation	Le drainage rocheux acide (DRA), qui peut polluer les sources d'eau et affecter la biodiversité et les communautés environnantes, n'est pas un sujet de préoccupation pour l'entreprise, car aucune roche génératrice d'acide ne devrait se trouver sur l'un de nos sites miniers. Les tests effectués par un laboratoire accrédité ont conclu que nos déchets miniers ne présentent pas les caractéristiques nécessaires pour générer des DRA. Ce contrôle est effectué au moins une fois par an. Le DRA est en cours de traitement à Caylloma pour le dépôt de stériles de Don Luis, qui est un problème environnemental hérité de l'ancienne mine fonctionnelle. Une petite quantité d'eau acide est présente et traitée pour la stabiliser et éviter les effets néfastes sur l'environnement.
Impacts sur la biodiversité	SASB EM-MM-160a.3	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou d'espèces en danger l'habitat	Nous ne menons pas d'opérations d'exploration ou d'exploitation minière dans des zones protégées conformément aux conventions internationales. Caylloma est situé à proximité de zones présentant une grande valeur en termes de biodiversité, notamment des zones humides et des lagunes andines, qui sont considérées comme des écosystèmes fragiles en vertu de l'article 99 de la loi générale sur l'environnement du Pérou et qui servent d'habitat à des espèces menacées d'extinction. Certaines espèces protégées se trouvent sur les propriétés de Caylloma, San Jose, Lindero et Yaramoko.
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	SASB EM-MM-210a.1	Pourcentage de (1) réserves minérales prouvées et (2) probables dans ou à proximité de zones de conflit	C'est dans le cadre de ses activités en Afrique de l'Ouest que Fortuna est le plus exposé aux risques de sécurité. La situation sécuritaire dans le nord du Burkina Faso est généralement considérée comme instable. Pour plus de détails, voir la section Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones du rapport de développement durable 2022.



SASB METALS & MINING INDEX DU CONTENU STANDARD (SUITE)

Sujet	Code de l'Indicateur	Indicateur	Divulcation 2022
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	SASB EM-MM-210a.2	Pourcentage de (1) réserves minérales prouvées et (2) probables dans ou à proximité des terres indigènes	<p>Nos activités sont situées dans ou à proximité de territoires occupés ou revendiqués par des peuples autochtones. En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À Caylloma (Bateas), la communauté de Santa Rosa pourrait être reconnue comme autochtone par le ministère péruvien de la culture à l'avenir. • En vertu de la législation mexicaine, les municipalités entourant San José (Cuzcatlán) qui ont des systèmes de gouvernance coutumière sont reconnues par les autorités comme étant indigènes. • Lindero (Mansfield) est situé à 75 kilomètres de la communauté la plus proche, Tolar Grande, où la plupart des habitants sont membres de la communauté indigène Kolla, officiellement reconnue. <p>Les pays d'Afrique de l'Ouest que sont le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ne comptent aucune communauté autochtone enregistrée.</p> <p>Pour plus de détails, voir la section Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones du rapport de développement durable 2022.</p>
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	SASB EM-MM-210a.3	Discussion sur les processus d'engagement et les pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, de droits des populations autochtones et d'opérations dans les zones de conflit.	<p>Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la sécurité, les droits de l'homme et les droits des peuples autochtones, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion des droits de l'homme, ce qui inclut les questions liées à la sécurité et aux peuples autochtones. Le premier vice-président chargé du développement durable est assisté par le conseiller juridique de l'entreprise et le responsable de la conformité, qui sont directement responsables de la gestion de la sécurité, et par le département des ressources humaines de l'entreprise, qui est chargé des activités d'éducation et de formation. La responsabilité est également déléguée aux responsables des ressources humaines de chaque filiale, qui rendent compte indirectement à la direction des ressources humaines de l'entreprise.</p> <p>Notre politique en matière de droits de l'homme guide notre approche de l'engagement et de la diligence raisonnable. En 2022, nous avons fait appel à un consultant externe pour évaluer les lacunes de notre système de gestion des droits de l'homme. En conséquence, un comité de pilotage a été formé et comprend le PDG en tant que parrain, les chefs d'exploitation de chaque région opérationnelle et le vice-président chargé du développement durable. Sur la base des résultats de l'évaluation des lacunes, nous élaborons des plans d'action au niveau des filiales et de l'entreprise afin de renforcer notre cadre en matière de droits de l'homme et de veiller à ce que nos opérations mettent en œuvre les meilleures pratiques dans ce domaine. Ce processus représente la première étape vers la mise en place d'un système complet de gestion des droits de l'homme comprenant un processus régulier de diligence raisonnable. En outre, en 2022, nous avons commencé à examiner la norme de gestion des griefs des parties prenantes externes sous la supervision du département juridique, applicable à toutes les filiales. Cette norme permettra de s'assurer que chaque mécanisme de règlement des griefs au niveau des filiales respecte les lignes directrices énoncées dans les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que d'autres bonnes pratiques du secteur.</p> <p>Toutes nos mines disposent d'un personnel de sécurité, dont certains sont employés directement par la société, mais dont la majorité est employée par des entreprises de sécurité publiques et privées externes. Les fournisseurs de sécurité sous contrat sont tenus de reconnaître et de respecter la politique de Fortuna en matière de droits de l'homme, le code de conduite et d'éthique des affaires et le code de conduite et d'éthique des fournisseurs. Nos filiales au Pérou, au Mexique et en Argentine exigent que le personnel de sécurité suive une formation obligatoire sur les droits de l'homme. L'ensemble du personnel de sécurité privé, interne et externe, reçoit une formation aux droits de l'homme conforme à la réglementation locale et aux principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.</p> <p>Pour plus de détails, y compris sur nos approches spécifiques en matière d'engagement avec les communautés autochtones, voir la section Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones du rapport 2022 sur le développement durable.</p>



SASB METALS & MINING INDEX DU CONTENU STANDARD (SUITE)

Sujet	Code de l'Indicateur	Indicateur	Divuligation 2022
Relations communautaires	SASB EM-MM-210b.1	Discussion sur le processus de gestion des risques et des opportunités liés aux droits et aux intérêts de la communauté	<p>Notre politique de relations avec les communautés garantit que nos filiales s'engagent à respecter les normes les plus élevées possibles en matière de gestion sociale dans tous les domaines de nos activités, afin de conserver notre licence sociale d'exploitation et de créer de la valeur pour nos parties prenantes. Sur chaque site, nous souhaitons favoriser une approche participative des relations avec les communautés par le biais d'un dialogue respectueux qui instaure la confiance, une véritable collaboration et des relations mutuellement bénéfiques. Dans le cadre de chaque plan de relations avec les communautés, nous cherchons à formuler des stratégies et des procédures pour gérer les risques sociaux ainsi que les impacts et les opportunités associés à nos activités en consultation avec les communautés locales, tout en renforçant nos contributions au développement socio-économique local.</p> <p>Nos filiales entretiennent un dialogue et un engagement permanent avec les parties prenantes de la communauté. Elles gèrent des bureaux de services communautaires locaux, travaillent en collaboration avec les autorités locales, entreprennent des activités d'engagement communautaire et participent à des événements communautaires. Elles prennent également part à des consultations et à des réunions participatives afin d'identifier et de hiérarchiser les besoins de développement des communautés.</p> <p>Les services des relations avec les communautés de nos filiales gèrent des mécanismes de règlement des griefs au niveau local par lesquels les parties prenantes peuvent déposer des griefs, qui sont enregistrés et suivis jusqu'à ce qu'ils soient résolus. En 2022, nous avons commencé à élaborer, sous la supervision du service juridique, une norme de gestion des griefs des parties prenantes externes, applicable à toutes les filiales. La norme de gestion des griefs des parties prenantes externes est conçue pour permettre un suivi systématique de la manière dont les problèmes sont traités. Cette norme sera mise en œuvre en 2023.</p> <p>L'objectif de la norme est de soutenir la mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs efficace, formel, non judiciaire et fondé sur le dialogue, afin de recevoir, de gérer, de répondre et de s'efforcer de remédier à tous les griefs des parties prenantes externes de Fortuna, y compris les communautés voisines, concernant les impacts des opérations de Fortuna et de ses activités. Le siège social de Fortuna et toutes ses filiales devront mettre en œuvre leur(s) mécanisme(s) de règlement des griefs respectif(s) et en évaluer régulièrement l'efficacité, conformément aux exigences énoncées dans la norme. La norme contribuera à garantir que chaque mécanisme de règlement des griefs au niveau des filiales respecte les lignes directrices énoncées dans les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que d'autres bonnes pratiques du secteur, tout en garantissant notre autorisation sociale d'exercer nos activités.</p> <p>Nous identifions les zones d'influence directe et indirecte de nos activités (DAI et IAI) et les utilisons pour donner la priorité à l'emploi et aux achats locaux et pour mesurer notre efficacité. Nos filiales recrutent en priorité les candidats à l'emploi et les fournisseurs de la DAI, puis de l'IAI. Nous offrons également aux petites entreprises locales la possibilité de devenir des fournisseurs.</p> <p>Nos plans de relations avec les communautés comprennent des programmes sociaux et des budgets d'investissement social. Nous nous engageons à travailler avec les organisations communautaires, les gouvernements locaux et les fournisseurs locaux afin d'identifier les besoins de la communauté et de fournir des avantages durables aux communautés dans nos zones d'influence directes et indirectes.</p> <p>Pour plus de détails sur l'approche de la gestion des risques et des opportunités associés aux communautés, voir la section Relations avec les communautés du rapport de développement durable 2022.</p>
Relations communautaires	SASB EM-MM-210b.2	Nombre et durée des retards non techniques	En 2022, nous avons connu un total de 6 retards non techniques, d'une durée totale de 1,99 jour. Ces retards étaient principalement liés à des membres de la communauté qui demandaient le soutien de Cuzcatlán pour des questions personnelles, et non pour des questions communautaires. L'équipe des relations communautaires de Cuzcatlán a travaillé directement avec ces membres de la communauté pour encourager de manière proactive le dialogue sans impliquer de blocus.
Relations de travail	SASB EM-MM-310a.1	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives, réparti entre les États-Unis et les employés étranger.	67 % des employés sont couverts par des conventions collectives. L'entreprise n'a pas d'employés aux États-Unis.
Relations de travail	SASB EM-MM-310a.2	Nombre et durée des grèves et verrouillages	Zéro (0) grève et lock-out d'une durée de zéro (0) jour.
Santé et sécurité du personnel	SASB EM-MM-320a.1	(1) Taux d'incidence global MSHA, (2) taux d'accidents mortels, (3) taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) et (4) le nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les travailleurs de l'UE. (a) les employés à temps plein et (b) les employés contractuels	(1) Taux d'incidence global MSHA (a) 0,55 (b) 0,52 (2) Taux de mortalité (a) 0,04 (b) 0,00 (3) Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) (a) 1,27 (b) 1,22 (4) Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence (a) 19,5 heures (b) 45,7 heures



SASB METALS & MINING INDEX DU CONTENU STANDARD (SUITE)

Sujet	Code de l'Indicateur	Indicateur	Divulgaration 2022
Ethnique des affaires et transparence	SASB EM-MM-510a.1	Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur	<p>Notre code de conduite et d'éthique, approuvé par le conseil d'administration, définit les principes régissant notre comportement. Le comité d'audit du conseil d'administration en assure la surveillance et le chef du service de la conformité (CCO) est responsable de sa mise en œuvre. Notre politique de lutte contre la corruption, approuvée par le conseil d'administration, traite des pots-de-vin, de la corruption, du blanchiment d'argent, des paiements de facilitation, des cadeaux et des contributions communautaires et politiques. Le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations du conseil d'administration assure la surveillance, et le chef de la conformité (CCO) est responsable de la gestion de la mise en œuvre de cette politique. Le CCO a nommé des responsables nationaux et régionaux de la conformité (DCO) en Argentine, Mexique, Pérou et Afrique de l'Ouest pour aider à garantir le respect de la politique dans les juridictions locales. Tout employé qui connaît ou soupçonne une violation du code de conduite et d'éthique des affaires doit la signaler par l'intermédiaire de notre canal de dénonciation. Les rapports sont traités de manière strictement confidentielle et les représailles à l'encontre des dénonciateurs ne sont pas tolérées. Un exemplaire de la politique de lutte contre la corruption est remis à tous les nouveaux employés et à tous les partenaires, agents, consultants et autres parties contractantes qui interagissent avec des fonctionnaires en notre nom. Nous organisons des formations spécialisées sur cette politique à l'intention de la direction et des employés ciblés. Ces derniers doivent certifier chaque année qu'ils ont respecté la politique de lutte contre la corruption et qu'ils n'ont pas connaissance de violations potentielles de la part d'autres personnes. En outre, tous les directeurs et employés sont formés à la lutte contre la corruption dans le cadre de la formation annuelle à l'éthique.</p> <p>Les employés qui ont connaissance d'une violation potentielle de la politique doivent la signaler à leur supérieur hiérarchique ou au CCO dans les plus brefs délais. Le superviseur ou le directeur qui reçoit un rapport doit immédiatement communiquer l'information au CCO par l'intermédiaire du canal de dénonciation. Les employés peuvent également faire un rapport anonyme par l'intermédiaire du canal de dénonciation. Chaque année, le CCO demande aux responsables de la conformité des filiales, aux directeurs et aux directeurs financiers et administratifs de certifier qu'il n'y a pas eu d'infraction à la politique. Le CCO doit signaler au président du comité d'audit toutes les violations potentielles de la politique ou des lois anti-corruption applicables. Le comité d'audit, en consultation avec le CBC, détermine la manière d'enquêter sur le rapport et veille à ce qu'il y ait un suivi approprié jusqu'à ce que la question ait été résolue de manière satisfaisante. Le CBC dirige l'enquête et rend compte directement au comité d'audit. Le CCO et le comité d'audit peuvent demander un avis externe, si nécessaire. Les cas sont signalés au conseil d'administration par l'intermédiaire du comité d'audit. Chaque année, le CCO demande aux responsables de la conformité des filiales, aux directeurs et aux directeurs financiers et administratifs de certifier qu'il n'y a pas eu d'infraction à la politique.</p> <p>Nous disposons d'un canal de dénonciation pour les questions et les plaintes des employés et des autres parties prenantes sur les violations potentielles de nos politiques d'entreprise, y compris le code de conduite et d'éthique des affaires et la politique de lutte contre la corruption. Les signalements peuvent être faits en personne auprès d'un superviseur/directeur, par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24 heures sur 24, ou par le biais du site web de la chaîne. Ce dernier est présenté lors de l'intégration des employés et mis en avant lors de la formation annuelle sur le code d'éthique et de conduite des affaires. Nous avons également pris des mesures pour mieux faire connaître ce canal aux entrepreneurs et aux consultants, ce qui a entraîné une augmentation de son utilisation, plus de la moitié des signalements enregistrés provenant de non-employés. Dans le cadre de la préparation de nos états financiers vérifiés, des audits externes annuels sont réalisés par des cabinets comptables internationalement reconnus. Ces audits vérifient également que le canal de dénonciation est actif et fonctionne correctement.</p> <p>Pour plus de détails sur le système de gestion de Fortuna pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur, voir la section Éthique commerciale et transparence du rapport de durabilité 2022.</p>
Ethnique des affaires et transparence	SASB EM-MM-510a.2	Production dans les pays qui ont les 20 plus mauvais classements en matière de transparence Indice de perception de la corruption de l'organisation internationale	<p>0 tonne vendable</p> <p>Aucune de nos productions n'est réalisée dans des pays situés dans les 20 derniers rangs de l'indice de perception de la corruption 2022.</p>
Installations de stockage des résidus et gestion	SASB EM-MM-540a.1	Tableau d'inventaire des installations de stockage de résidus : (1) nom de l'installation, (2) emplacement, (3) le statut de propriété, (4) le statut opérationnel, (5) la méthode de construction, (6) la capacité de stockage maximale autorisée, (7) la quantité actuelle de résidus stockés, (8) conséquence classification, (9) date du dernier examen technique indépendant, (10) constatations matérielles, (11) mesures d'atténuation mesures, (12) PRPE spécifique au site	Le tableau des installations de stockage des résidus de Fortuna se trouve dans la section Gestion des installations de stockage des résidus du rapport de développement durable 2022.



SASB METALS & MINING INDEX DU CONTENU STANDARD (SUITE)

Sujet	Code de l'Indicateur	Indicateur	Divulgarion 2022
Installations de stockage des résidus et gestion	SASB EM-MM-540a.2	Résumé des systèmes de gestion des résidus et de la structure de gouvernance utilisés pour contrôler et maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus.	<p>Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion des résidus et le premier vice-président chargé du développement durable, qui rend compte au directeur général, est responsable de la gestion des résidus au niveau exécutif en tant que cadre responsable.</p> <p>En 2022, Fortuna a engagé un directeur général pour la gestion de l'eau et des résidus, en tant qu'ingénieur responsable de l'installation de traitement des résidus (CRTFE), afin de superviser les projets d'installation de traitement des résidus et de fournir des conseils techniques aux opérations pour toutes les questions liées à l'eau et aux résidus. Tous les sites d'exploitation ont nommé un ingénieur responsable du parc à résidus (RTFE). Les ingénieurs de référence (EOR) de sociétés de conseil réputées ont fourni des études de conception, de construction et de performance, un soutien opérationnel, des rapports annuels de performance, des rapports sur les dossiers de construction pour nos TSF en exploitation et pour le TSF en cours de construction à Séguéla. Les EOR visitent nos sites d'exploitation au moins une fois par an. Une commission indépendante d'examen des résidus (ITRB) sera créée en 2023 pour fournir un examen indépendant de haut niveau de la planification, du choix du site, de la conception, de la construction, de l'exploitation, de la maintenance, de la surveillance, des performances et de la gestion des risques pour le cycle de vie de l'installation de stockage de résidus. L'ITRB fournira des conseils techniques non contraignants sur les aspects techniques et de gouvernance. Les Directeurs pays/directeurs généraux sont responsables de la gestion des résidus au niveau du site. Ces postes sont placés sous la responsabilité du vice-président des opérations et/ou des directeurs des opérations d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine, qui dépendent du directeur général.</p> <p>Trois politiques, approuvées par le conseil d'administration, régissent la gestion des installations de stockage de résidus : La politique environnementale, la politique de santé et de sécurité et la politique de relations avec les communautés. À la fin de l'année 2022, Fortuna a publié sa déclaration de principe sur la norme mondiale de l'industrie en matière de gestion des résidus (Global Industry Standard on Tailings Management - GISTM). Cette prise de position décrit les engagements de l'entreprise en matière de gestion sûre des résidus, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des directives GISTM et les plans futurs pour assurer une mise en œuvre proactive des directives GISTM.</p> <p>Notre norme technique TSF est en cours de rédaction et couvre l'intégrité de l'installation, la planification et la conception, les critères de conception, la stabilité, la gestion du changement, les analyses de rupture de barrage, la classification des conséquences, les opérations, la maintenance et la surveillance ainsi que la préparation aux situations d'urgence et s'applique à toutes les opérations de Fortuna. Il est en cours de mise à jour pour améliorer l'alignement avec GISTM.</p> <p>Pour plus de détails, voir la section sur la gestion des installations de stockage des résidus dans le rapport de développement durable 2022.</p>
Installations de stockage des résidus et gestion	SASB EM-MM-540a.3	Approche de l'élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP) pour les installations de stockage de résidus miniers	<p>Toutes nos mines en exploitation disposent d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP). Nos plans détaillés de préparation aux situations d'urgence et d'intervention comprennent des éléments de risque plus importants sur ce qu'il faut faire en cas d'accidents miniers, d'usine ou de maintenance, de déversements dans l'environnement ou de problèmes imprévus avec nos installations de stockage de matières dangereuses. Les EOR fournissent des plans détaillés, spécifiques à chaque site, élaborés pour identifier les dangers des TSF et évaluer la capacité interne et externe à y répondre. Les opérations se préparent et s'entraînent aux situations d'urgence et à la manière d'y répondre tous les deux ans pour les TSF dont la classification des conséquences est « élevée ou supérieure » et tous les cinq ans pour les TSF « importantes ou inférieures ». Les EPRP et les manuels OMS sont également mis à jour chaque année.</p> <p>Les niveaux d'urgence et les protocoles de communication ainsi que nos PRPE détaillés ont été partagés et communiqués à nos employés, à nos sous-traitants, aux agences du secteur public, aux premiers intervenants, aux autorités locales et aux institutions, dans un souci de transparence et d'amélioration du temps de réponse en cas de besoin. Notre PRPE sera mis à jour conformément aux lignes directrices de la GISTM.</p> <p>Pour plus de détails, voir la section sur la gestion des installations de stockage des résidus dans le rapport de développement durable 2022.</p>
Mesure d'activité	SASB EM-MM-000.A	Production de (1) minerais métalliques et (2) produits métalliques finis	<p>En 2022, la production de minerais métalliques de Fortuna était de 7 620 491 tonnes métriques vendables. La production de 2022 par type de produit est également incluse ci-dessous.</p> <p>Argent Moz 6,91 Or koz 259,43 Mlb de tête 34,59 Zinc Mlb 46,18</p> <p>Pour plus de détails sur l'entreprise, voir la section « A propos de Fortuna Silver Mines » dans le rapport de développement durable 2022.</p>
Mesure d'activité	SASB EM-MM-000.B	Nombre total de salariés, en pourcentage de contractants	2 174 employés, 47 % de contractants



INDEX DU CONTENU DES RECOMMANDATIONS DE LA TCFD

Catégorie	Recommandation	Informations recommandées à l'appui	Performance 2022
GOUVERNANCE	Divulguer la gouvernance de l'organisation en matière de lutte contre le changement climatique les risques et les opportunités qui y sont liés.	(a) Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et des opportunités liés au climat.	<p>Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise le changement climatique. Le conseil d'administration est impliqué dans toutes les décisions majeures liées au climat qui impliquent un programme d'investissement en capital, qui sont approuvées chaque année par le conseil dans le cadre du processus budgétaire. Le conseil d'administration participe activement à l'élaboration de la stratégie de Fortuna en matière de changement climatique et a approuvé la déclaration de position de Fortuna sur le changement climatique et son plan de travail pour 2022. En 2022, la charte du comité de durabilité a été mise à jour pour inclure explicitement la surveillance des facteurs de changement climatique, et la gouvernance et la performance en matière de changement climatique sont un point permanent à l'ordre du jour de chaque réunion trimestrielle du comité de durabilité.</p> <p>Le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels sur l'ESG de la part d'un consultant externe afin de s'assurer qu'il reste au fait des évolutions du paysage ESG, y compris en matière de changement climatique. Pour plus de détails, voir la section « Gouvernance » du chapitre « Changement climatique et émissions de GES » du rapport de développement durable 2022.</p>
		(b) Décrire le rôle de la direction en matière d'évaluation et de gestion des risques et opportunités liés au climat.	<p>Le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de toutes les questions environnementales, y compris le changement climatique, au niveau de l'équipe de direction et rend compte au conseil d'administration des éléments suivants les facteurs de changement climatique sur une base trimestrielle. Le directeur du développement durable pour l'Amérique latine et le directeur du développement durable pour l'Afrique de l'Ouest assistent le premier vice-président chargé du développement durable dans les domaines de l'ESG et du développement durable, y compris les facteurs de changement climatique, pour les régions d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest, respectivement. Les directeurs du développement durable soutiennent le développement, la mise en œuvre et la mise à jour de notre cadre de développement durable, y compris les politiques, les procédures, les manuels et les normes, le système de gestion et la formation relative au changement climatique. Au niveau local et des sites, les Directeurs pays sont responsables de la gestion des risques liés au changement climatique.</p> <p>Nous maintenons également notre comité d'entreprise sur la santé et la sécurité, la sûreté, l'environnement et les communautés (HSSEC), qui se réunit tous les mois et qui est chargé d'améliorer les performances environnementales dans l'ensemble de l'entreprise, y compris les questions liées au changement climatique. Le comité comprend des représentants de l'équipe de direction. Le changement climatique est un point permanent à l'ordre du jour des réunions du comité d'entreprise HSSEC.</p> <p>Les indicateurs clés de performance en matière de développement durable constituent un élément important de l'évaluation des performances et ont un impact direct sur la rémunération des dirigeants. Les primes des cadres sont basées sur les objectifs de l'entreprise et les objectifs personnels. 35 % des primes à court terme (STI) au titre de l'indicateur de performance de l'entreprise pour les cadres sont déterminés par les mesures ESG, et 7,5 % de cette catégorie ESG sont déterminés par la performance en matière de changement climatique.</p> <p>Pour plus de détails, voir la section Gouvernance de la section Changement climatique et émissions de GES du rapport de développement durable 2022.</p>
STRATÉGIE	Divulguer les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont significatives.	(a) Décrire les risques et les opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.	<p>En 2021, Fortuna a entrepris une évaluation de la matérialité du changement climatique afin de mieux comprendre les facteurs de changement climatique financièrement significatifs susceptibles d'avoir un impact sur la valeur de l'entreprise. Il s'agissait d'une première étape importante dans l'élaboration de notre stratégie sur le changement climatique afin de s'assurer que la stratégie favorise la création de valeur. Nous avons évalué la matérialité des risques et des opportunités liés au climat selon la TCFD en fonction du potentiel du facteur de changement climatique à impacter la valeur de l'entreprise et de la probabilité qu'un impact lié au climat se produise à court (0 à 1 an), à moyen (1 à 10 ans) ou à long terme (10+ ans). Voir le tableau 10 : Risques et opportunités liés au climat de Fortuna dans la section Changement climatique et émissions de GES du rapport de durabilité 2022 pour plus de détails sur les risques et les opportunités identifiés à court, moyen et long terme et les stratégies et initiatives mises en œuvre pour atténuer les risques et saisir les opportunités.</p>
		(b) Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	<p>Nous continuons à développer notre stratégie d'entreprise en matière de changement climatique. En particulier, en 2022, nous avons publié notre prise de position sur le changement climatique, qui articule notre approche en matière de changement climatique et nos principaux engagements liés au climat. L'évaluation de l'importance relative du changement climatique et les risques et opportunités liés au climat identifiés dans le tableau X comme pouvant avoir un impact sur la valeur de notre entreprise ont servi de base à l'élaboration de notre approche et des trois piliers clés qui la guident.</p> <p>En 2021, dans le cadre de l'élaboration de notre stratégie de lutte contre le changement climatique à l'échelle de l'entreprise, nous avons procédé à des évaluations des écarts afin de comparer nos pratiques actuelles en matière de changement climatique aux meilleures pratiques en la matière et aux pratiques de nos pairs dans les domaines de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques, des mesures et des objectifs, ainsi que de l'information et de la divulgation. Nous avons élaboré une feuille de route pluriannuelle pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le changement climatique, qui vise à combler les écarts entre nos pratiques actuelles et les meilleures pratiques en matière de changement climatique. En 2022, nous avons réalisé des progrès notables dans l'exécution de notre feuille de route de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le changement climatique.</p> <p>La prise de décision stratégique, les activités futures et la planification financière de Fortuna ont été guidées par l'impact potentiel des risques et opportunités liés au climat identifiés. Des détails supplémentaires sur la façon dont l'impact potentiel des risques et opportunités liés au climat a été pris en compte par la chaîne d'approvisionnement et/ou la chaîne de valeur, les opérations, les produits et services et la planification financière peuvent être trouvés dans la section Stratégie de la section Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre du Rapport de durabilité 2022.</p>
		(c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2°C ou moins scénario.	<p>En 2023, nous prévoyons d'effectuer une analyse de scénario dans le cadre de notre engagement à continuer d'améliorer l'alignement de notre divulgation sur le changement climatique avec les recommandations de la TCFD.</p>



INDEX DU CONTENU DES RECOMMANDATIONS DE LA TCFD (SUITE)

Catégorie	Recommandation	Informations recommandées à l'appui	Performance 2022
LA GESTION DES RISQUES	Indiquer comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés au climat.	<p>a) Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'organisation.</p> <p>(b) Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'organisation.</p> <p>(c) Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.</p>	<p>Les risques liés au changement climatique sont pris en compte dans le cadre du programme de gestion des risques de l'entreprise. Le programme global de gestion des risques a été mis en œuvre pour garantir la cohérence de la manière dont les sites d'exploitation et les différents secteurs de l'entreprise identifient, évaluent, gèrent, documentent et rendent compte des risques. Tous les sites suivent la même méthodologie et évaluent les risques (impact et probabilité) à l'aide de la matrice des risques de l'entreprise Fortuna. La matrice des risques de l'entreprise évalue les risques d'un point de vue opérationnel, financier, de réputation, social, de santé et de sécurité au travail et environnemental. À partir de 2022, la composante environnementale de la matrice des risques comprend des considérations sur le changement climatique afin de garantir une prise en compte adéquate de ce sujet lors de l'évaluation des risques.</p> <p>Le programme de gestion des risques est facilité par l'équipe de gestion des risques de l'entreprise et consiste en des ateliers détaillés périodiques dans chaque secteur des sites d'exploitation, ainsi qu'en des entretiens trimestriels avec les dirigeants des sites et les responsables des fonctions de l'entreprise (par exemple, le vice-président chargé du développement durable/ l'équipe de développement durable qui a des connaissances sur le changement climatique et les risques liés au climat). Le processus suit une approche ascendante, l'information circulant des responsables locaux vers les Directeurs pays, la direction régionale et la haute direction.</p> <p>Les résultats de l'examen trimestriel des risques sont consolidés dans un rapport sur les risques spécifiques au site et à la région et distribués à la direction locale et régionale. La direction générale et le conseil d'administration reçoivent chaque trimestre un rapport global sur les risques et une mise à jour formelle du département ERM.</p> <p>Au cours des deux dernières années, nous avons pris un certain nombre d'initiatives pour améliorer nos processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat. L'évaluation de l'importance relative du changement climatique que nous avons réalisée a constitué une étape importante dans l'amélioration de nos processus. Nous avons évalué l'importance des risques et des opportunités liés au climat de la TCFD sur la base de l'impact et de la probabilité. L'impact et les critères de probabilité utilisés dans l'évaluation de l'importance relative du changement climatique ont été alignés sur les définitions de notre matrice des risques afin de garantir que les risques liés au climat soient évalués de manière cohérente et proportionnelle par rapport aux autres risques. L'évaluation de l'importance relative du changement climatique nous a permis de mieux prendre en compte les caractéristiques uniques des risques liés au climat, notamment leur horizon temporel plus long et leur nature incertaine. Les risques liés au climat identifiés par cette évaluation sont décrits plus en détail dans le tableau X Risques et opportunités liés au climat de Fortuna dans la section Changement climatique et émissions de GES du rapport de développement durable 2022.</p> <p>Dans le cadre de l'évaluation de l'importance relative du changement climatique, nous avons pris en compte les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les réglementations existantes relatives au climat (par exemple, les avis du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), les orientations de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les réglementations relatives au climat au Canada, au Mexique, au Pérou, en Argentine et au Burkina Faso). • Orientations et initiatives industrielles liées au climat (par exemple, l'initiative « Vers une exploitation minière durable » de l'Association minière du Canada, les principes d'exploitation minière du Conseil international des mines et métaux, les principes d'exploitation responsable de l'or du Conseil mondial de l'or). • Cadres et normes en matière de changement climatique (par exemple, les normes de la SASB, le bulletin technique sur le risque climatique de la SASB, les recommandations de la TCFD). • Divulgaration par les pairs sur le changement climatique. <p>Nous suivons également les nouvelles exigences réglementaires liées au climat, notamment le projet de règlement 51-107 sur la divulgation des questions liées au climat publié par les ACVM et le projet de règle de la SEC visant à améliorer et à normaliser les informations sur le climat à l'intention des investisseurs.</p>
MESURES ET OBJECTIFS	Divulguer les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au climat, lorsque ces informations sont significatives.	<p>(a) Indiquer les paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p>(b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des étendues 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que les risques qui y sont liés.</p> <p>(c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les opportunités liés au climat, ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.</p>	<p>L'établissement de mesures et d'objectifs liés au climat est un élément essentiel de l'élaboration de notre stratégie de lutte contre le changement climatique. Nous avons élaboré un ensemble de paramètres liés au climat qui sont alignés sur les catégories de paramètres intersectoriels liés au climat de la TCFD et qui permettront à l'entreprise de suivre les progrès réalisés en matière de changement climatique ainsi que nos principaux risques et opportunités liés au climat. Voir le tableau 11 : Mesures et objectifs liés au climat dans la section sur le changement climatique et les émissions de GES du rapport de développement durable 2022.</p> <p>Émissions de GES de l'étendue 1 : 80,972 Émissions de GES de l'étendue 2 : 55,726</p> <p>À l'heure actuelle, nous ne mesurons pas les émissions de l'étendue 3 associées aux activités de notre chaîne de valeur lorsque nous ne possédons pas ou ne contrôlons pas la source d'émissions. Pour plus de détails, voir la section « Mesures et objectifs » du chapitre « Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre » du rapport de développement durable 2022.</p> <p>Nous nous sommes engagés à fixer des objectifs de réduction des émissions de GES à court et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat, le cas échéant. Notre principale priorité en matière de changement climatique pour 2022 était de mener les études et travaux détaillés nécessaires à la fixation d'objectifs de réduction des émissions de GES, ce que nous avons fait. Nous avons effectué une analyse des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise afin d'identifier les possibilités de réduction, en vue de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES. Ce travail comprenait des audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agissait notamment d'examiner les méthodes de traitement, les plans d'exploitation minière et les conditions physiques de chaque site afin d'établir une liste de mesures potentielles de réduction des émissions de GES, y compris des mesures d'optimisation de l'énergie. Ce travail a également consisté à renforcer les capacités des sites afin d'améliorer la compréhension des possibilités de réduction de la consommation d'énergie. Les sites évaluent actuellement divers projets de réduction des émissions de GES et établiront chacun un programme de gestion de l'énergie afin de réduire la consommation d'énergie et, en fin de compte, les émissions de GES. En 2023, nous avons l'intention de finaliser ce travail et de fixer des mesures et des objectifs liés au climat, y compris des objectifs de réduction des émissions de GES.</p> <p>Nous avons fixé les objectifs à court terme suivants en matière de climat pour 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité : 17,80 tCO₂eq/kt • Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité : 0,21 GJ/t • Consommation d'eau douce par tonne de minerai traité : 0,27 m³/t <p>La performance de 2022 par rapport à nos objectifs à court terme liés au climat est incluse dans le tableau 11 : Mesures et objectifs liés au climat dans la section Changement climatique et émissions de GES du rapport 2022 sur le développement durable.</p>



INDEX DU CONTENU DES GRI

Déclaration d'utilisation	Fortuna Silver Mines a rapporté les informations citées dans cet index de contenu GRI pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se référant aux normes GRI.
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Base 2021

NORME GRI	DIVULGATION	LOCATION
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails organisationnels	À propos de Fortuna Silver Mines - Notre entreprise
	2-2 Entités incluses dans le rapport de développement durable de l'organisation	Introduction - À propos de ce rapport
	2-3 Période de rapport, fréquence et point de contact	Introduction - À propos de ce rapport
	2-4 Retraitements de l'information	Annexe A
	2-5 Assurance externe	Introduction - À propos de ce rapport
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	A propos de Fortuna Silver Mines - Notre société A propos de Fortuna Silver Mines - Nos activités A propos de Fortuna Silver Mines - Notre exploration Gestion de la chaîne d'approvisionnement - Pourquoi est-ce important pour Fortuna ?
	2-7 employés	Gestion du capital humain et relations professionnelles - Notre performance
	2-8 Travailleurs non salariés	Gestion du capital humain et relations professionnelles - Notre performance
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance ESG - Supervision ESG Gouvernance ESG - Comités du conseil d'administration
	2-10 Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	ESG Gouvernance - Diversité et inclusion Circulaire d'information de la direction
	2-11 Président de l'organe de gouvernance suprême	Circulaire d'information de la direction
	2-12 Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans la supervision de la gestion de la politique de l'emploi impacts	Gouvernance ESG - Comités du conseil d'administration
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance ESG - Gestion ESG
	2-14 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans l'établissement de rapports sur le développement durable	Charte du comité pour le développement durable
	2-15 Conflits d'intérêts	Code de conduite et d'éthique professionnelle et politique de dénonciation
	2-16 Communication des problèmes critiques	Code de conduite et d'éthique professionnelle et politique de dénonciation Éthique des affaires et transparence - Notre approche
	2-17 Connaissance collective de l'organe de gouvernance suprême	Gouvernance ESG - Supervision ESG Circulaire d'information de la direction
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe supérieur de gouvernance	Circulaire d'information de la direction
	2-19 Politiques de rémunération	ESG Gouvernance - Rémunération des cadres Circulaire d'information de la direction
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Circulaire d'information de la direction
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Pas de rapport
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Introduction - Message de notre président-directeur général Introduction - Message de notre conseil d'administration Introduction - Message de notre premier vice-président chargé du développement durable
	2-23 Politique (policy)	Notre cadre de développement durable Pour chaque facteur ESG important, une section « Politiques » résume les politiques applicables de l'entreprise. Gouvernance ESG - Politiques ESG



INDEX DU CONTENU DES GRI (SUITE)

NORME GRI	DIVULGATION	LOCATION
	2-24 Intégrer les engagements politiques	Notre cadre de développement durable Pour chaque facteur ESG important, une section « Politiques » résume les politiques applicables de l'entreprise. Gouvernance ESG - Politiques ESG
	2-25 Processus d'atténuation des incidences négatives	Relations communautaires - Mécanismes de règlement des griefs
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	Éthique des affaires et transparence - Notre approche
	2-27 Respect des lois et règlements	Le rapport 2022 sur le développement durable comprend une section pour chaque facteur ESG important qui donne un aperçu des éléments suivants l'approche de l'entreprise en matière de respect des lois et règlements et les rapports sur les performances.
	2-28 Associations de membres	Éthique des affaires et transparence - Notre approche
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Facteurs ESG importants - Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG
	2-30 Conventions collectives	Gestion du capital humain et relations de travail - Pourquoi est-ce important pour Fortuna ? Gestion du capital humain et relations professionnelles - Notre performance
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-1 Processus de détermination des thèmes importants	Facteurs ESG importants - Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG
	3-2 Liste des thèmes matériels	Facteurs ESG importants - Évaluation de l'importance relative des facteurs ESG
	3-3 Gestion des questions matérielles	Le rapport 2022 sur le développement durable comprend une section pour chaque facteur ESG important : <ul style="list-style-type: none"> • Importance pour Fortuna (y compris les incidences négatives et positives potentielles) • Gouvernance et responsabilité (y compris les politiques applicables) • Engagements et objectifs • Mesures prises pour gérer le sujet • Performance
GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement 2016	204-1 Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux	Chaque section sur les contributions au développement durable dans nos pays d'accueil comprend le montant dépensé auprès de fournisseurs locaux et le pourcentage de fournisseurs locaux. Gestion de la chaîne d'approvisionnement - Notre performance comprend des données supplémentaires relatives à la chaîne d'approvisionnement.
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-3 Incidents de corruption confirmés et mesures prises	Éthique des affaires et transparence - Notre performance
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Gestion de l'énergie - Notre performance comprend nos données relatives à l'énergie.
	302-3 Intensité énergétique	Gestion de l'énergie - Notre performance comprend nos données relatives à l'énergie.
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-2 Gestion des impacts liés aux rejets d'eau	Gestion de l'eau - Notre approche
	303-3 Prélèvement d'eau	Gestion de l'eau - Notre performance comprend nos données relatives à l'eau.
	303-4 Rejets d'eau	Gestion de l'eau - Notre performance comprend nos données relatives à l'eau.
	303-5 Consommation d'eau	Gestion de l'eau - Notre performance comprend nos données relatives à l'eau.
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1 Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des zones protégées ou adjacentes à celles-ci et zones de grande valeur en termes de biodiversité en dehors des zones protégées	Impacts sur la biodiversité - Notre approche
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Impacts sur la biodiversité - Notre performance
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (étendue 1)	Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre - Mesures et objectifs comprend nos données sur les émissions de gaz à effet de serre.
	305-2 Émissions de GES indirectes liées à l'énergie (étendue 2)	Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre - Mesures et objectifs comprend nos données sur les émissions de gaz à effet de serre.
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (étendue 3)	Nous ne mesurons pas actuellement les émissions de l'étendue 3 associées aux activités de notre chaîne de valeur pour lesquelles nous ne faisons pas d'émissions de gaz à effet de serre. ou ne contrôlons pas la source d'émissions.



INDEX DU CONTENU DES GRI (SUITE)

NORME GRI	DIVULGATION	LOCATION
	305-4 Intensité des émissions de GES	Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre - Mesures et objectifs comprend nos données sur les émissions de gaz à effet de serre.
	305-7 Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx) et autres polluants atmosphériques importants émissions	Qualité de l'air - Notre performance comprend nos données sur les émissions atmosphériques.
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	La gestion des déchets et des matières dangereuses - Pourquoi est-ce important pour Fortuna comprend une vue d'ensemble de notre système de gestion des déchets les principales sources de déchets.
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre approche
	306-3 Déchets produits	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance comprend nos données relatives aux déchets.
	306-4 Déchets détournés de l'élimination	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance comprend nos données relatives aux déchets.
	306-5 Déchets orientés vers l'élimination	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance comprend nos données relatives aux déchets.
GRI 401 : Emploi 2016	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein qui ne sont pas accordés aux salariés à temps partiel les salariés temporaires ou à temps partiel	Gestion du capital humain et relations sociales - Notre approche
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé et sécurité du personnel - Notre approche
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	Santé et sécurité du personnel - Notre approche
	403-4 Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail santé et sécurité	Santé et sécurité du personnel - Gouvernance et responsabilité
	403-8 Travailleurs couverts par une gestion de la santé et de la sécurité au travail système	Santé et sécurité du personnel - Notre approche
	403-9 Accidents du travail	Santé et sécurité du personnel - Nos performances contiennent nos données relatives à la santé et à la sécurité.
	403-10 Maladies professionnelles	
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Gestion du capital humain et relations professionnelles - Notre performance
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Gestion du capital humain et relations de travail - Notre performance comprend des données sur la diversité de la main-d'œuvre. La gouvernance ESG - Diversité et inclusion comprend des données sur la diversité des organes de gouvernance.
GRI 407 : Liberté d'association et liberté collective Négociations 2016	407-1 Opérations et fournisseurs dans lesquels le droit à la liberté d'association est respecté et les négociations collectives pourraient être menacées	Gestion du capital humain et relations de travail - Pourquoi est-ce important pour Fortuna ?
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016	410-1 Personnel de sécurité formé aux politiques et procédures en matière de droits de l'homme	Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones - Notre approche et nos résultats
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1 Incidents de violations des droits des peuples autochtones	Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones - Notre performance
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Relations communautaires - Notre approche
	413-2 Opérations ayant des incidences négatives significatives, réelles et potentielles, sur les communautés locales	Relations communautaires - Notre approche



ANNEXE A : RETRAITEMENT DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2021

2021 SR TEXT	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 87, nous avons déclaré</p> <p><i>Annexe B - Tableau des données de performance - Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Émissions mondiales brutes de l'étendue 1 (2021) : 93 958 tCO₂ eq Émissions mondiales brutes de l'étendue 2 (2021) : 58 274 tCO₂ eq Intensité des émissions de GES - minerai traité (2021) : 17,81 tCO₂ eq / millier de t 	<p>L'amendement de la page 87 serait le suivant :</p> <p><i>Annexe B - Tableau des données de performance - Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Émissions mondiales brutes de l'étendue 1 (2021) : 94 025 tCO₂ eq Émissions mondiales brutes de l'étendue 2 (2021) : 52 800 tCO₂ eq Intensité des émissions de GES - minerai traité (2021) : 17,18 tCO₂ eq / millier de t 	<p>En 2022, nous avons effectué une analyse des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise afin d'identifier nos principales sources d'émissions de GES et les possibilités de réduction, en vue de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES. Ce travail comprenait un examen de notre méthode de calcul des émissions de GES et l'établissement d'objectifs de réduction des émissions de GES pour l'ensemble de l'entreprise de nos émissions de GES de référence. Ce travail nous a permis d'ajuster certains de nos calculs historiques afin d'en améliorer la précision.</p>
<p>À la page 7, nous avons déclaré</p> <p>17,81 Intensité carbone - tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO₂eq) émises par millier de tonnes de minerai traité</p>	<p>L'amendement de la page 7 est le suivant :</p> <p>17,18 Intensité carbone - tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO₂ eq) émises par millier de tonnes de minerai traité</p>	
<p>À la page 16, nous avons déclaré</p> <p><i>Tableau 16 - Mesures et objectifs liés au climat - Risques politiques et juridiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Émissions absolues de GES de l'étendue 1 (2021) : 93 958 tCO₂ eq Émissions absolues de GES de l'étendue 2 (2021) : 58 274 tCO₂ eq Intensité des émissions de GES des étendues 1 et 2 (2021) : 17,81 tCO₂ eq / millier de t <p><i>Figure 14 - Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité (tonnes d'équivalent CO₂/kt). (2021) : 17.81</i></p>	<p>L'amendement de la page 16 serait le suivant :</p> <p><i>Tableau 16 - Mesures et objectifs liés au climat - Risques politiques et juridiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Émissions absolues de GES de l'étendue 1 (2021) : 94 025 tCO₂ eq Émissions absolues de GES de l'étendue 2 (2021) : 52 800 tCO₂ eq Intensité des émissions de GES des étendues 1 et 2 (2021) : 17,18 tCO₂ eq / millier de t <p><i>Figure 14 - Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité (tonnes d'équivalent CO₂/kt). (2021) : 17.18</i></p>	
<p>À la page 55, nous avons déclaré</p> <p><i>Tableau 18 - Concentrations des émissions atmosphériques (ug/m³)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Composés organiques volatils (COV) (2018) : 0.05 	<p>L'amendement de la page 55 est le suivant :</p> <p><i>Tableau 18 - Concentrations des émissions atmosphériques (ug/m³)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Composés organiques volatils (COV) (2018) : 0.02 	<p>Le chiffre de 2018 comportait une erreur typographique.</p>
<p>À la page 87, nous avons déclaré</p> <p><i>Annexe B - Tableau des données de performance - Relations communautaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Emploi local (DAI) (2021) : 42.43% 	<p>L'amendement de la page 87 serait le suivant :</p> <p><i>Annexe B - Tableau des données de performance - Relations communautaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Emploi local (DAI) (2021) : 43.34% 	<p>Cette reformulation permet de corriger les incohérences entre le dernier point de données figurant dans le corps du rapport et le dernier point de données figurant dans le tableau des données consolidées sur les performances.</p>
<p>À la page 88, nous avons déclaré</p> <p><i>Annexe B - Tableau des données de performance - Santé et sécurité du personnel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Employés - Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence (2021) : 18.24h Employés - Taux de fréquence des accidents évités de justesse (2020) : 6,25, (2021) : 4.14 	<p>L'amendement de la page 88 serait le suivant :</p> <p><i>Annexe B - Tableau des données de performance - Santé et sécurité du personnel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Employés - Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence (2021) : 16.98h Employés - Taux de fréquence des accidents évités de justesse (2020) : 6,10, (2021) : 3.34 	<p>Cette reformulation permet de corriger les incohérences entre le dernier point de données figurant dans le corps du rapport et le dernier point de données figurant dans le tableau des données consolidées sur les performances.</p>
<p>À la page 72, nous avons déclaré</p> <p><i>Sécurité et droits de l'homme - Notre performance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 67 % de nos employés ont reçu une formation sur les droits de l'homme. 	<p>L'amendement de la page 72 serait le suivant :</p> <p><i>Sécurité et droits de l'homme - Notre performance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 79 % de nos employés ont reçu une formation sur les droits de l'homme. 	<p>Cette reformulation permet de corriger les incohérences entre le dernier point de données figurant dans le corps du rapport et le dernier point de données figurant dans le tableau des données consolidées sur les performances.</p>



ANNEXE B : MISES EN GARDE

Le présent rapport sur le développement durable contient des déclarations prospectives qui constituent des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières et des « déclarations prospectives » au sens des dispositions de la « sphère de sécurité » du Private Securities Litigation Reform Act (loi sur la réforme des litiges relatifs aux valeurs mobilières privées). 1995 (collectivement, « déclarations prévisionnelles »). Toutes les déclarations incluses dans le présent document, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont soumises à une série de risques et d'incertitudes connus et inconnus qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les événements ou les résultats réels et ceux reflétés dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport sur le développement durable peuvent inclure, sans s'y limiter, des déclarations concernant les projets de la société pour ses mines et ses propriétés minières, la stratégie commerciale, les projets et les perspectives de la société, la valeur des mines et des propriétés minières de la société, les estimations des ressources et des réserves minières, les calendriers, la croissance prévue de la société, la capacité de production et la capacité de production de la société, ainsi que la capacité de sa production d'équivalent-or en 2023 ; des déclarations concernant la réduction des accidents du travail, de l'élimination des déchets, de la consommation d'eau, de la consommation d'énergie, de la perte de biodiversité et des émissions de gaz à effet de serre ; la formation par l'entreprise d'une commission indépendante d'examen des résidus ; des déclarations concernant le calendrier de l'entreprise pour se conformer à sa norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus ; le calendrier de mise en œuvre de nouvelles normes d'entreprise sur les déclarations relatives au calendrier de finalisation des études visant à identifier les opportunités d'efficacité énergétique et de décarbonisation et à fixer des mesures et des objectifs liés au climat ; les travaux futurs liés à l'exécution de notre stratégie en matière de changement climatique ; les déclarations selon lesquelles il ne devrait pas y avoir d'impact significatif sur la demande d'argent, d'or, de plomb et de zinc à court, moyen ou long terme et que l'argent pourrait jouer un rôle de plus en plus important dans la transition vers une économie à plus faible émission de carbone ; les plans de la société concernant la fixation d'objectifs liés au climat pour 2023 ; la mise en place de programmes de gestion de l'énergie visant à réduire l'utilisation de l'énergie et à réduire les coûts énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre sur chacun des sites de la société ; les déclarations concernant la mise en réserve de fonds suffisants pour garantir l'achèvement des plans de clôture des mines et des activités de réhabilitation et de remise en état ; les performances financières ou opérationnelles futures de la société ; les dépenses ; les approbations ; la production future d'or, d'argent et d'autres métaux ; la production et les coûts de production estimés, y compris les coûts au comptant par once payable d'or, d'argent et d'autres métaux vendue ; les estimations de la durée de vie des mines et leurs extensions potentielles ; les effets des lois, réglementations et politiques gouvernementales affectant nos opérations ou nos opérations futures potentielles ; les dépenses d'investissement prévues et les programmes d'exploration des friches industrielles prévus dans

chacune des mines de la société ; les objectifs liés à la gestion des déchets et des matières dangereuses ; la réalisation des objectifs en matière de relations avec les communautés ; la santé et la sécurité ; la gestion des déchets et des matières dangereuses les objectifs pour 2023 et 2025 ; le calendrier d'élaboration du programme de gestion des risques critiques et l'effet prévu de l'atteinte de l'objectif de zéro accident mortel parmi les employés de la société ; les objectifs en matière de capital humain et de diversité des genres pour 2023 et 2025 ; l'efficacité et l'impact du cadre de durabilité et de la divulgation connexe, les politiques et objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance et d'autres politiques opérationnelles et de gouvernance, ainsi que l'engagement de Fortuna à l'égard de ces éléments ; la réalisation des objectifs de l'entreprise et des indicateurs de performance clés énoncés dans le présent rapport sur le développement durable, y compris l'atteinte d'un taux d'accidents mortels nul et l'amélioration de nos programmes de santé et de sécurité, la formation à nos politiques, l'augmentation du nombre de femmes au sein de notre main-d'œuvre, la garantie de l'utilisation de pratiques durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement, la réduction de l'intensité de l'utilisation de l'eau, l'optimisation de la consommation d'énergie, la maximisation de l'utilisation des résidus qui sont produits ; l'achèvement des audits externes sur nos systèmes de gestion de l'environnement et de la santé ; l'achèvement des audits sur nos installations de stockage de résidus et de lixiviation en tas ; l'achèvement des certifications de nos systèmes de gestion de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail dans nos exploitations ; les estimations des rendements économiques attendus ou prévus de nos projets miniers, y compris les ventes futures de métaux, de concentrés ou d'autres produits que nous produisons ; et nos plans et nos attentes concernant nos propriétés et nos exploitations.

Souvent, mais pas toujours, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que « estimation », « estimé », « potentiel », « ouvert », « futur », « supposé », « projeté », « calculé », « utilisé », « détaillé », « a été », « gain », les termes « amélioré », « attendu », « compensé », « limité », « contenu », « reflétant », « contenant », « conduite », « augmentant », « restant », « être », « périodiquement », « planifie », « vise », « sera », « cible », « anticipe », « prévoit » ou des déclarations selon lesquelles des événements « pourraient » ou « devraient » ou « peuvent » se produire ou être réalisés et des expressions similaires, y compris les variantes négatives. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sur le développement durable comprennent des mesures prospectives relatives à Fortuna et à ses activités.

Ces informations, qui peuvent être considérées comme des informations financières orientées vers l'avenir ou des perspectives financières au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, « FOFI »), ont été approuvées par la direction de la société et sont fondées sur les éléments suivants ces projections sont fondées sur des hypothèses que la direction estime raisonnables à la date de préparation de FOFI, compte tenu de l'industrie, des affaires, des conditions financières, des plans et des perspectives de Fortuna, de ses activités et de ses propriétés. Ces projections sont fournies

pour décrire la performance prospective des activités de la Société Néanmoins, les lecteurs sont avertis que ces informations sont hautement subjectives et ne doivent pas être considérées comme nécessairement indicatives des résultats futurs et que les résultats réels peuvent différer de manière significative de ces projections. Le FOFI constitue une déclaration prospective et est soumis aux mêmes hypothèses, incertitudes, facteurs de risque et réserves que ceux énoncés ci-dessous.

Les déclarations prévisionnelles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la société diffèrent matériellement des résultats, des performances ou des réalisations exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prévisionnelles. Ces incertitudes et facteurs comprennent, entre autres, l'évolution de la conjoncture économique générale et des marchés financiers, les risques liés à la dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information, qui sont susceptibles d'être perturbés, endommagés, et les risques liés à la mise en œuvre et à l'intégration ; les risques liés à la législation sur le changement climatique ; notre capacité à gérer les risques physiques et de transition liés au changement climatique et à adapter avec succès notre stratégie commerciale à une économie mondiale à faible émission de carbone ; notre projet de publier des objectifs liés au climat en 2023 et la nature et l'effet prévus des risques liés au climat ; les risques liés à la guerre, aux hostilités ou à d'autres conflits, tels que le conflit entre l'Ukraine et la Russie, et l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'activité économique mondiale ; les variations des prix de l'argent et d'autres métaux ; les risques technologiques et opérationnels liés aux activités d'exploitation et de développement miniers de Fortuna ; les risques inhérents à l'exploration minière ; les incertitudes inhérentes à l'estimation des réserves minérales, des ressources minérales et de la récupération des métaux ; les retards de construction ; le calendrier et la disponibilité du financement ; les approbations gouvernementales et autres ; l'agitation ou l'instabilité politique dans les pays où les mines sont exploitées Fortuna est active ; les restrictions supplémentaires qui peuvent être imposées à nos opérations en raison du COVID-19 et la possibilité de vagues supplémentaires du virus ou de variantes du virus qui peuvent avoir un effet négatif sur nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement et entraîner la suspension des opérations ; les problèmes de relations de travail ; ainsi que les facteurs abordés sous la rubrique « Description de l'activité - Facteurs de risque » dans la notice annuelle d'information de la société, dont une copie peut être consultée sur le profil de la société sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Bien que la société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les actions, événements ou résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus.



ANNEXE B : MISES EN GARDE (SUITE)

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont basées sur les hypothèses, les croyances, les attentes et les opinions de la direction, y compris, mais sans s'y limiter, les estimations des niveaux de production futurs, les attentes concernant les coûts de production des mines, les attentes concernant les coûts de construction des mines, les tendances attendues des prix des minéraux et des taux de change ; l'exactitude des estimations actuelles des ressources et réserves minérales de la société ; que les activités de la société seront conformes à ses déclarations publiques et à ses objectifs déclarés ; qu'il n'y aura pas de changement négatif important affectant la société ou ses propriétés ; qu'il n'y aura pas de perturbations significatives affectant les opérations, et d'autres hypothèses telles qu'énoncées dans le présent document. Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent document et la société décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi l'exige. Il n'y a aucune garantie que les déclarations prospectives se révèlent exactes, car les résultats réels et les événements futurs peuvent différer matériellement de ceux anticipés dans ces déclarations. En conséquence, les investisseurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives.

Les estimations des réserves et des ressources figurant dans le présent rapport sur le développement durable ont été préparées conformément à la norme nationale 43-101 (Standards of Disclosure for Mineral Projects) (« NI 43-101 ») et aux « Definition Standards on Mineral Resources and Mineral Reserves » de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole. Le Règlement NI 43-101 est une règle élaborée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui établit des normes pour la divulgation publique par une société canadienne d'informations scientifiques et techniques concernant les projets miniers. Sauf indication contraire, toutes les estimations de réserves et de ressources minérales contenues dans les informations techniques du présent rapport sur le développement durable ont été préparées conformément au règlement NI 43-101 et aux « Definition Standards on Mineral Resources and Reserves » de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.

Les normes canadiennes, y compris le règlement NI 43-101, diffèrent considérablement des exigences de la Securities and Exchange Commission, (SEC) et les informations sur les réserves et les ressources minérales incluses dans le présent rapport sur le développement durable peuvent ne pas être comparables à des informations similaires publiées par des entreprises américaines.

Eric Chapman, notre premier vice-président des services techniques, est une personne qualifiée au sens du règlement 43-101. Sauf indication contraire, M. Chapman a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport sur le développement durable concernant toutes nos propriétés minières.



Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires à l'adresse suivante sustainability@fortunasilver.com



FORTUNA
SILVER MINES INC.